LIBRARY
DEC 23 1921
UNIV. OF MICH.

28e Année. N° 22. 15 Novembre 1921.

LA REVUE DE PARIS

SOMMAIRE

		Pages.
Guy de Maupassant.	*Le docteur Héraclius Gloss.* — I.	225
Henri de Régnier.	*Les trois fils de Madame de Chasans*	252
Baron Beyens.	*La Belgique pendant la Guerre* (fin)	265
Comte Primoli	*Gustave Flaubert chez la Princesse Mathilde*	306
Bernard Shaw	*Le Dilemme du Docteur* (fin)	316
René Schneider.	*Le Salon d'Automne et les Arts Décoratifs.*	339
Maurice Muret	*M. Lansing contre M. Wilson*	364
Louis Laloy	*La Musique*	376
Henry Bidou.	*Parmi les Livres*	386
Comte de Fels	*Une Solution au Problème financier* (fin)	405
X. X. X.	*La Conférence de Washington*	439

Copyright 1921 *Revue de Paris*

PRIX DE LA LIVRAISON : **3 fr. 50**

PARIS

DIRECTION ET RÉDACTION : 85 bis, FAUBOURG SAINT-HONORÉ

ADMINISTRATION, ABONNEMENTS ET VENTE : 3, RUE AUBER

1921

LIVRES NOUVEAUX

LA FIERTÉ DE VIVRE
par **Pierre-Jean Ménard.**
Préface de M. Henri Bergson.

L'auteur des pensées réunies dans ce recueil, qui, sous les initiales de Dr P.-J.-M., donna dans cette revue des impressions de guerre fort remarquées, interne des hôpitaux, savant d'un brillant avenir, est mort à la fin de la guerre, victime de son dévouement à ses blessés et à ses malades. On lira avec émotion ces pages si hautes, écrites au jour le jour sur le front, où il raconte, pour lui-même, son expérience intérieure. Ce qu'il voyait en lui, ce qu'il observait autour de lui, au milieu des soldats héroïques, « devait le confirmer, comme le constate M. Bergson, dans l'idée que l'âme humaine en général est pleine de grandes choses, qu'elle ne s'en rend pas assez compte, qu'elle se comporte noblement quand une fois elle a pris conscience de sa noblesse, que le point de départ de la morale devrait être là, et que le fond de la vertu est la fierté de vivre ». Autour de cette idée dominante, un grand nombre d'observations sont groupées, thèmes de méditations pour l'auteur. Leur ensemble forme comme un bréviaire tonifiant et ardent. Il doit prendre place parmi les livres de réconfort moral qui conviennent le mieux à l'âme moderne.

TOURS D'HORIZON MONDIAL
par le Dr **A.-F. Legendre.**

Le Dr Legendre a parcouru l'Asie, a exploré, comme on le sait, l'extrême-ouest chinois et la région orientale du Thibet; il a vécu auprès de ces races lointaines, les a observées, connaît leur langue et leur âme. Il les a vu évoluer, il a noté les changements qui se font en elles, du Turkestan et de l'Inde au Japon. Son livre est un avertissement à la race blanche : sans qu'elle en ait conscience encore, il se prépare contre elle une formidable poussée économique et politique. Contre le péril jaune elle succombera si elle reste divisée, son unique chance de salut est dans l'union, dans l'application sincère de la Société des Nations. Ces pages élargissent notre horizon et, par delà de la guerre et ses conséquences immédiates, nous habituent à considérer dans un calcul politique la vie totale de la planète.

LE DROIT DES GENS ET LA GUERRE DE 1914-1918
par **H. Mérignhac et E. Lémonon.**
Préface de Léon Bourgeois.

Il a été beaucoup écrit sur les violations du droit des gens au cours de la Grande Guerre. Mais ces écrits n'étaient en général que des articles de journaux et de revues ou des brochures relatives à des points particuliers. L'ouvrage actuel constitue en France le premier document d'ensemble sur le droit des gens pendant ces quatre années au point de vue de la guerre terrestre, maritime et aérienne et au point de vue de la neutralité. Leurs auteurs sont assez connus par leurs travaux sur le droit international pour que leur collaboration reçoive un accueil favorable à la fois des juristes et du grand public. A propos de chaque matière abordée, ils présentent tout d'abord l'état du droit international résultant de la coutume et des traités; ils placent en regard les violations systématiques de ce droit par les Empires du centre et leurs alliés, en leur opposant la conduite uniformément correcte des puissances de l'Entente, et ils ne laissent dans l'ombre aucun des problèmes juridiques soulevés par la guerre. La conclusion est consacrée à l'analyse du traité de paix et de la Société des Nations. Ces deux volumes feront autorité chez tous ceux qui, anciens belligérants ou neutres, s'intéressent à l'évolution du droit de la guerre.

DU COLLÈGE DE CLERMONT AU LYCÉE LOUIS-LE-GRAND (1563-1920)
t. I. **(1763-1799)**
par **G. Dupont-Ferrier.**

M. Dupont-Ferrier a entrepris de faire l'histoire d'un de nos plus importants établissements d'enseignement secondaire, d'en décrire le fonctionnement, les diverses fortunes et systèmes d'éducation qui s'y succédèrent. A ce vaste travail l'auteur a consacré toutes les ressources de son expérience d'érudit, mais aussi un peu de son cœur; il a longtemps professé dans la maison qu'il décrit, il a vu les traditions s'y maintenir, le présent y continuer le passé, et l'universitaire reparaît parfois sous le savant. Nul doute que ceux qui furent les hôtes du Lycée Louis-le-Grand ne lisent ce livre avec intérêt. Le tome Ier, orné de nombreuses planches, est consacré à la vie du « Collège de Clermont » sous les Jésuites, de 1563 à 1762, puis sous le régime de l'Université de Paris. Nous reviendrons, dès que la publication en sera terminée, sur cette remarquable contribution à l'histoire de l'instruction publique en France depuis cinq siècles.

SOUVENIRS D'UN ACADÉMICIEN SUR LA RÉVOLUTION, LE PREMIER EMPIRE ET LA RESTAURATION
par **Ch. Brifaut.**

Cet académicien fut en relations avec tous les personnages notoires des trois régimes qu'il a traversés. Si l'on songe que Ch. Brifaut a vécu dans l'intimité de Talma, de Mlle Mars, de Mlle George, de Mme de Genlis, de Mme Récamier; qu'il a connu Delille, dont il a conté les querelles de ménage avec humour; qu'il a contribué à l'élection de Lamartine à l'Académie française; on pressent combien d'anecdotes, d'historiettes, de croquis à l'emporte-pièce contient ce curieux ouvrage et quels témoignages précieux il apporte. Le Dr Cabanès, dont on connaît l'érudition piquante et avertie, a enrichi de notes nombreuses ces *Souvenirs*, et les a fait suivre d'une correspondance inédite de l'auteur, qui s'étend de 1812 à 1840. Un index des noms cités facilite les recherches dans ces deux intéressants volumes.

LA VÉRITÉ SUR NOTRE SITUATION FINANCIÈRE
par **Georges Lachapelle.**

Quelle est notre situation financière? Quel est le montant de nos dettes? Comment faire face à toutes nos charges? A ces questions le livre de M. Georges Lachapelle répond avec précision et clarté. On lira avec un intérêt particulier les chapitres relatifs à la partie financière du traité de Versailles, aux dangers de l'inflation et à l'assainissement de notre régime monétaire, à la réorganisation du Ministère des Finances, de la comptabilité publique, de la Trésorerie et des régies financières. Les tableaux et les documents réunis par l'auteur font ressortir la nécessité de changer de politique en ces matières et emportent l'adhésion de tous ceux que préoccupe la saine gestion de nos finances, condition de notre essor économique.

LE DOCTEUR HÉRACLIUS GLOSS

Le Docteur Héraclius Gloss *reposait parmi les feuillets jaunis pieusement reçus en dépôt des mains jalouses de notre aïeule Laure de Maupassant, mère tendre et forte, dont le constant souci façonna et suivit, avec passion, le gars solide qui fut la grande fierté de sa vie.*

Lorsque M. Conard, appliquant ses soins avertis à réaliser son édition si remarquablement préfacée par Pol Neveux voulut rechercher les inédits, qui pourraient compléter et servir l'œuvre, nous examinâmes ce manuscrit. Nous fûmes alors d'avis de ne pas l'intégrer dans la collection nouvelle, non pas seulement parce que l'auteur lui-même avait paru peu enclin à le livrer au public, mais aussi et surtout en raison de ce qu'il se détachait un peu de l'ensemble, par sa forme et sa technique.

Avions-nous vraiment la libre disposition de soustraire indéfiniment au regard du Grand Juge cette œuvre, de jeunesse, certes, mais achevée et qui révèle chez l'auteur — peut-être — une tendance momentanée à s'inspirer d'une construction voltairienne?

De par les indications relevées dans des lettres de Guy, nous avons cru pouvoir situer l'achèvement de ce conte philosophique entre 1875 *et* 1877.

Encore que notre parti-pris existe de ne pas chercher, ici, à définir un genre ou à apprécier une qualité d'ordre littéraire, nous croyons permis de souligner que déjà, à cette époque,

plusieurs années avant ses œuvres maîtresses, Maupassant avait les mêmes directions de pensée, qui, plus tard, servirent de thème à ceux dont l'idée critique voulut expliquer certaines hallucinations, écrites avec une intensité et un réalisme poignants. Cependant le Docteur Héraclius Gloss *fut bien composé par le bon athlète plein de vie, de robustesse, de santé physique et morale, que connurent les amis de Médan. C'est que Guy, de tout temps, même très jeune, fut dominé par une inclinaison naturelle au pessimisme, comme presque tous ceux dont l'âme résonne des moindres vibrations ambiantes et dont l'esprit enregistre, avec une lucidité et une profusion douloureuses, les plus imperceptibles nuances d'humanité.*

A la Revue de Paris *on a pensé qu'il devait être intéressant de produire cette petite œuvre d'une période où Maupassant se donnait, tout entier, au labeur permanent d'une proche formation.*

Simplement, et nous tenant très loin de toute prétention — que Guy eût, à coup sûr, fermement répudiée — nous avons cru qu'il ne nous appartenait pas de ne point satisfaire à la saine curiosité, que, justement sans doute, on nous a fait pressentir.

JEAN OSSOLA

I

CE QU'ÉTAIT, AU MORAL, LE DOCTEUR HÉRACLIUS GLOSS

C'était un très savant homme que le docteur Héraclius Gloss. Quoique jamais le plus petit opuscule signé de lui n'ait paru chez les libraires de la ville, tous les habitants de la docte cité de Balançon regardaient le docteur Héraclius comme un homme très savant.

Comment et en quoi était-il docteur? Nul n'eut pu le dire. On savait seulement que son père et son grand-père avaient été appelés docteurs par leurs concitoyens. Il avait hérité de leur titre en même temps que de leur nom et de leurs biens; dans sa famille on était docteur de père en fils, comme, de fils en père, on s'appelait Héraclius Gloss.

Au reste, s'il ne possédait point de diplôme signé et contresigné par tous les membres de quelque illustre faculté, le docteur Héraclius n'en était pas moins pour cela un très digne et très savant homme. Il suffisait de voir les quarante rayons chargés de livres qui couvraient les quatre panneaux de son vaste cabinet, pour être bien convaincu que jamais docteur plus érudit n'avait honoré la cité balançonnaise. Enfin, chaque fois qu'il était question de sa personne devant M. le Doyen ou M. le Recteur, on les voyait toujours sourire avec mystère. On rapporte même qu'un jour M. le Recteur avait fait de lui un grand éloge en latin devant M. l'Archevêque; le témoin qui racontait cela, citait d'ailleurs comme preuve irrécusable ces quelques mots qu'il avait entendus :

Parturiunt montes, nascitur ridiculus mus.

De plus, M. le Doyen et M. le Recteur dînaient chez lui tous les dimanches; aussi personne n'eut osé mettre en doute que le docteur Héraclius Gloss ne fût un très savant homme.

II

CE QU'ÉTAIT, AU PHYSIQUE, LE DOCTEUR HÉRACLIUS GLOSS

S'il est vrai, comme certains philosophes le prétendent, qu'il y ait une harmonie parfaite entre le moral et le physique d'un homme, et qu'on puisse lire sur les lignes du visage les principaux traits du caractère, le docteur Héraclius n'était pas fait pour donner un démenti à cette assertion. Il était petit, vif et nerveux. Il y avait en lui du rat, de la fourmi et du basset; c'est-à-dire qu'il était de la famille des chercheurs, des rongeurs, des chasseurs et des infatigables. A le voir, on ne concevait pas que toutes les doctrines qu'il avait étudiées pussent entrer dans cette petite tête, mais on s'imaginait bien plutôt qu'il devait, lui-même, pénétrer dans la science, et y vivre en la grignotant comme un rat dans un gros livre. Ce qu'il avait surtout de singulier, c'était l'extraordinaire minceur de sa personne; son ami le doyen prétendait, peut-être non sans raison, qu'il avait

dû être oublié, pendant plusieurs siècles, entre les feuillets d'un in-folio, à côté d'une rose et d'une violette, car il était toujours très coquet et très parfumé. Sa figure surtout était tellement en lame de rasoir que les branches de ses lunettes d'or, dépassant démesurément ses tempes, faisaient assez l'effet d'une grande vergue sur le mât d'un navire. « S'il n'eût été le savant docteur Héraclius, disait parfois M. le Recteur de la Faculté de Balançon, il aurait fait certainement un excellent couteau à papier. »

Il portait perruque, s'habillait avec soin, n'était jamais malade, aimait les bêtes, ne détestait pas les hommes et idolâtrait les brochettes de cailles.

III

A QUOI LE DOCTEUR HÉRACLIUS EMPLOYAIT LES DOUZE HEURES DU JOUR

A peine le Docteur était-il levé, savonné, rasé et lesté d'un petit pain au beurre trempé dans une tasse de chocolat à la vanille, qu'il descendait à son jardin. Jardin peu vaste comme tous ceux des villes, mais agréable, ombragé, fleuri, silencieux, je dirais réfléchi si j'osais. Enfin, qu'on se figure ce que doit être le jardin idéal d'un philosophe à la recherche de la vérité, et on ne sera pas loin de reconnaître celui dont le docteur Héraclius Gloss faisait trois ou quatre fois le tour au pas accéléré, avant de s'abandonner aux quotidiennes brochettes de cailles du second déjeuner. Ce petit exercice, disait-il, était excellent au saut du lit; il ranimait la circulation du sang, engourdie par le sommeil, chassait les humeurs du cerveau et préparait les voies digestives.

Après cela le Docteur déjeunait. Puis, aussitôt son café pris, et il le buvait d'un trait, ne s'abandonnant jamais aux somnolences des digestions commencées à table, il endossait sa grande redingote et s'en allait. Et chaque jour après avoir passé devant la faculté et comparé l'heure de son oignon Louis XV à celle du hautain cadran de l'horloge

universitaire, il disparaissait dans la Ruelle des Vieux Pigeons dont il ne sortait que pour rentrer dîner.

Que faisait donc le docteur Héraclius Gloss dans la Ruelle des Vieux Pigeons ? Ce qu'il y faisait, bon Dieu ? il y cherchait la vérité philosophique, et voici comment.

Dans cette petite ruelle obscure et sale, tous les bouquinistes de Balançon s'étaient donné rendez-vous. Il eut fallu des années pour lire seulement les titres de tous les ouvrages inattendus, entassés de la cave au grenier, dans les cinquante baraques qui formaient la Ruelle des Vieux Pigeons.

Le docteur Héraclius Gloss regardait ruelle, maisons, bouquinistes et bouquins comme sa propriété particulière.

Il était arrivé souvent que certain marchand de bric-à-brac, au moment de se mettre au lit, avait entendu quelque bruit dans son grenier, et montant à pas de loup, armé d'une gigantesque flamberge des temps passés, il avait trouvé... le docteur Héraclius Gloss, enseveli jusqu'à mi-corps dans des piles de bouquins, tenant d'une main un reste de chandelle qui lui fondait entre les doigts, et de l'autre feuilletant un antique manuscrit d'où il espérait peut-être faire jaillir la vérité. Et le pauvre docteur était bien surpris en apprenant que la cloche du beffroi avait sonné neuf heures depuis longtemps et qu'il mangerait un détestable dîner.

C'est qu'il cherchait sérieusement, le docteur Héraclius.

Il connaissait à fond toutes les philosophies anciennes et modernes; il avait étudié les sectes de l'Inde et les religions des nègres d'Afrique; il n'était si mince peuplade parmi les barbares du nord ou les sauvages du sud, dont il n'eût sondé les croyances. Hélas! hélas! plus il étudiait, cherchait, furetait, méditait, plus il était indécis.

— Mon ami, — disait-il un soir à M. le Recteur, — combien sont plus heureux que nous les Colomb qui se lancent à travers les mers à la recherche d'un nouveau monde! ils n'ont qu'à aller devant eux. Les difficultés qui les arrêtent ne viennent que d'obstacles matériels qu'un homme hardi franchit toujours. Tandis que nous, ballottés sans cesse sur l'océan des incertitudes, entraînés brusquement par une hypothèse comme un navire par l'aquilon, nous rencontrons tout à coup, ainsi qu'un vent contraire, une doctrine opposée,

qui nous ramène, sans espoir, au port dont nous étions sortis.

Une nuit qu'il philosophait avec M. le Doyen, il lui dit :

— Comme on a raison, mon ami, de prétendre que la vérité habite dans un puits... Les seaux descendent tout à coup pour la pêche et ne rapportent jamais que de l'eau claire... Je vous laisse deviner, — ajouta-t-il finement, — comment j'écris le mot *sots*.

C'est le seul calembour qu'on l'ait jamais entendu faire.

IV

A QUOI LE DOCTEUR HÉRACLIUS EMPLOYAIT LES DOUZE HEURES DE LA NUIT

Quand le docteur Héraclius rentrait chez lui, il était généralement beaucoup plus gros qu'au moment où il sortait. C'est qu'alors chacune de ses poches, et il en avait dix-huit, était bourrée des antiques bouquins philosophiques qu'il venait d'acheter dans la Ruelle des Vieux Pigeons; et le facétieux recteur prétendait que, si un chimiste l'eût analysé à ce moment, il aurait trouvé que le vieux papier entrait pour deux tiers dans la composition du Docteur.

A sept heures, Héraclius Gloss se mettait à table, et tout en mangeant, parcourait les vieux livres dont il venait de se rendre acquéreur.

A huit heures et demie le Docteur se levait magistralement : ce n'était plus alors l'alerte et sémillant petit homme qu'il avait été tout le jour, mais le grave penseur dont le front plie sous le poids de hautes méditations, comme un portefaix sous un fardeau trop lourd. Après avoir lancé à sa gouvernante un majestueux « je n'y suis pour personne » il disparaissait dans son cabinet. Une fois là, il s'asseyait devant sa table de travail encombrée de livres, et... il songeait. Quel étrange spectacle pour celui qui eût pu voir alors dans la pensée du Docteur!... Défilé monstrueux des Divinités les plus contraires et des croyances les plus disparates, entrecroisements fantastiques de doctrines et d'hypo-

thèses. C'était comme une arène où les champions de toutes les philosophies se heurtaient dans un tournoi gigantesque. Il amalgamait, combinait, mélangeait le vieux spiritualisme oriental avec le matérialisme allemand, la morale des Apôtres avec celle d'Épicure. Il tentait des combinaisons de doctrines comme on essaye dans les laboratoires des combinaisons chimiques, mais sans jamais voir bouillonner à la surface la vérité tant désirée, et son bon ami le Recteur soutenait que cette vérité philosophique éternellement attendue, ressemblait beaucoup à une pierre philosophale... d'achoppement.

A minuit le Docteur se couchait et les rêves de son sommeil étaient les mêmes que ceux de ses veilles.

V

COMME QUOI M. LE DOYEN ATTENDAIT TOUT DE L'ÉCLECTISME, LE DOCTEUR DE LA RÉVÉLATION, ET M. LE RECTEUR DE LA DIGESTION

Un soir que M. le Doyen, M. le Recteur et lui étaient réunis dans son vaste cabinet, ils eurent une discussion des plus intéressantes.

— Mon ami, — disait le Doyen, — il faut être éclectique et épicurien. Choisissez ce qui est bon, rejetez ce qui est mauvais. La philosophie est un vaste jardin qui s'étend sur toute la terre. Cueillez les fleurs éclatantes de l'Orient, les pâles floraisons du Nord, les violettes des champs, et les roses des jardins, faites-en un bouquet et sentez-le. Si son parfum n'est pas le plus exquis qu'on puisse rêver, il sera, du moins, fort agréable et plus suave mille fois que celui d'une fleur unique — fut-elle la plus odorante du monde.

— Plus varié certes, — reprit le Docteur, — mais plus suave, non, si vous arrivez à trouver la fleur qui réunit et concentre en elle tous les parfums des autres. Car dans votre bouquet vous ne pourrez empêcher certaines odeurs de se nuire, et, en philosophie, certaines croyances de se contrarier. Le vrai est un — et avec votre éclectisme vous n'obtiendrez

jamais qu'une vérité de pièces et de morceaux. Moi aussi j'aî été éclectique, maintenant je suis exclusif. Ce que je veux, ce n'est pas un à peu près de rencontre, mais la vérité absolue. Tout homme intelligent en a, je crois, le pressentiment, et le jour où il la trouvera sur sa route, il s'écriera : « La voilà ». Il en est de même pour la beauté; ainsi moi, jusqu'à vingt-cinq ans je n'ai pas aimé; j'avais aperçu bien des femmes jolies, mais elles ne me disaient rien — pour composer l'être idéal que j'entrevoyais, il aurait fallu leur prendre quelque chose à chacune, et encore cela eut ressemblé au bouquet dont vous parliez tout à l'heure, on n'aurait pas obtenu de cette façon la beauté parfaite qui est indécomposable, comme l'or et la vérité. Un jour enfin, j'ai rencontré cette femme, j'ai compris que c'était elle et je l'ai aimée.

Le Docteur un peu ému se tut, et M. le Recteur sourit finement en regardant M. le Doyen. Au bout d'un moment Héraclius Gloss continua :

— C'est de la révélation que nous devons tout attendre. C'est la révélation qui a illuminé l'apôtre Paul sur le chemin de Damas et lui a donné la foi chrétienne...

— ... Qui n'est pas la vraie, — interrompit en riant le Recteur, — puisque vous n'y croyez pas; par conséquent la révélation n'est pas plus sûre que l'éclectisme.

— Pardon, mon ami, — reprit le Docteur; — Paul n'était pas un philosophe, il a eu une révélation d'à peu près : son esprit n'aurait pu saisir la vérité absolue qui est abstraite; mais la philosophie a marché depuis, et le jour où une circonstance quelconque, un livre, un mot peut-être la révélera à un homme assez éclairé pour la comprendre, elle l'illuminera tout à coup, et toutes les superstitions s'effaceront devant elle comme les étoiles au lever du soleil.

— Amen, — dit le Recteur, — mais le lendemain vous aurez un second illuminé, un troisième le surlendemain, et ils se jetteront mutuellement à la tête leurs révélations, qui, heureusement, ne sont pas des armes fort dangereuses.

— Mais vous ne croyez donc à rien? — s'écria le Docteur, qui commençait à se fâcher.

— Je crois à la digestion, répondit gravement le Recteur,

j'avale indifféremment toutes les croyances, tous les dogmes, toutes les morales, toutes les superstitions, toutes les hypothèses, toutes les illusions, de même que, dans un bon dîner, je mange avec un plaisir égal potage, hors-d'œuvre, rôtis, légumes, entremets et dessert, après quoi je m'étends philosophiquement dans mon lit, certain que ma tranquille digestion m'apportera un sommeil agréable pour la nuit, la vie et la santé pour le lendemain.

— Si vous m'en croyez, — se hâta de dire le Doyen, — nous ne pousserons pas plus loin la comparaison.

Une heure après, comme ils sortaient de la maison du savant Héraclius, le Recteur se mit à rire tout à coup et dit :

— Ce pauvre Docteur, si la vérité lui apparaît comme la femme aimée, il sera bien l'homme le plus trompé que la terre ait porté.

Et un ivrogne qui s'efforçait de rentrer chez lui se laissa tomber d'épouvante en entendant le rire puissant du Doyen qui accompagnait en basse profonde le fausset aigu du Recteur.

VI

COMME QUOI LE CHEMIN DE DAMAS DU DOCTEUR SE TROUVA ÊTRE LA RUELLE DES VIEUX PIGEONS, ET COMMENT LA VÉRITÉ L'ILLUMINA SOUS LA FORME D'UN MANUSCRIT MÉTEMPSYCHOSISTE.

Le 17 mars de l'an de grâce dix-sept cent et tant, le Docteur s'éveilla tout enfiévré. Pendant la nuit, il avait vu plusieurs fois en rêve un grand homme blanc, habillé à l'antique qui lui touchait le front du doigt en prononçant des paroles inintelligibles, et ce songe avait paru au savant Héraclius être un avertissement très significatif. Pourquoi était-ce un avertissement?... et en quoi était-il significatif? le Docteur ne le savait pas au juste, mais néanmoins il attendait quelque chose.

Après son déjeuner, il se rendit comme de coutume dans la Ruelle des Vieux Pigeons et entra, comme midi sonnait,

au n° 31, chez Nicolas Bricolet, costumier, marchand de meubles antiques, bouquiniste et réparateur de chaussures anciennes, c'est-à-dire savetier, à ses moments perdus. Le Docteur comme mû par une inspiration monta immédiatement au grenier, mit la main sur le troisième rayon d'une armoire Louis XIII et en retira un volumineux manuscrit en parchemin intitulé :

Mes dix-huit métempsychoses. Histoire de mes existences depuis l'an 184, *de l'ère appelée chrétienne.*

Immédiatement après ce titre singulier, se trouvait l'introduction suivante qu'Héraclius Gloss déchiffra incontinent.

« Ce manuscrit qui contient le récit fidèle de mes transmigrations, a été commencé par moi dans la cité romaine en l'an CLXXXIV de l'ère chrétienne comme il est dit ci-dessus.

» Je signe cette explication destinée à éclairer les humains sur les alternances des réapparitions de l'âme, ce jourd'hui 16 avril 1748, en la ville de Balançon, où m'ont jeté les vicissitudes de mon destin.

» Il suffira à tout homme éclairé et préoccupé des problèmes philosophiques de jeter les yeux sur ces pages pour que la lumière se fasse en lui de la façon la plus éclatante.

» Je vais, pour cela, résumer en quelques lignes la substance de mon histoire, qu'on pourra lire plus bas, pour peu qu'on sache le latin, le grec, l'allemand, l'italien, l'espagnol et le français; car à des différentes époques de mes réapparitions humaines, j'ai vécu chez ces peuples divers. Puis j'expliquerai par quel enchaînement d'idées, quelles précautions psychologiques et quels moyens mémotechniques, je suis arrivé infailliblement à des conclusions métempsychosistes.

» En l'an 184, j'habitais Rome et j'étais philosophe. Comme je me promenais un jour sur la voie Appienne, il me vint à la pensée que Pythagore pouvait avoir été comme l'aube encore indécise d'un grand jour près de naître. A partir de ce moment, je n'eus plus qu'un désir, qu'un but, qu'une préoccupation constante : me souvenir de mon passé. Hélas!

tous mes efforts furent vains, il ne me revenait rien des existences antérieures.

» Or un jour, je vis par hasard sur le socle d'une statue de Jupiter placée dans mon atrium, quelques traits que j'avais gravés dans ma jeunesse et qui me rappelèrent tout à coup un événement depuis longtemps oublié. Ce fut comme un rayon de lumière; et je compris que si quelques années, parfois même une nuit, suffisent pour effacer un souvenir, à plus forte raison les choses accomplies dans les existences antérieures et sur lesquelles a passé la grande somnolence des vies intermédiaires et animales, doivent disparaître de notre mémoire.

» Alors je gravai mon histoire sur des tablettes de pierre, espérant que le destin me la remettrait peut-être un jour sous les yeux et qu'elle serait pour moi comme l'écriture retrouvée sur le socle de ma statue.

» Ce que j'avais désiré se réalisa. Un siècle plus tard, comme j'étais architecte, on me chargea de démolir une vieille maison pour bâtir un palais à la place qu'elle avait occupée.

» Les ouvriers que je dirigeais m'apportèrent un jour une pierre brisée couverte d'écriture qu'ils avaient trouvée en creusant les fondations; je me mis à la déchiffrer, et tout en lisant la vie de celui qui avait tracé ces signes, il me revenait par instant comme des lueurs rapides d'un passé oublié. Peu à peu le jour se fit dans mon âme, je compris, je me souvins. Cette pierre, c'était moi qui l'avais gravée.

» Mais pendant cet intervalle d'un siècle, qu'avais-je fait, qu'avais-je été? Sous quelle forme avais-je souffert? rien ne pouvait me l'apprendre.

» Un jour pourtant j'eus un indice, mais si faible et si nébuleux que je n'oserais l'invoquer. Un vieillard qui était mon voisin me raconta qu'on avait beaucoup ri dans Rome cinquante ans auparavant (juste neuf mois avant ma naissance) d'une aventure arrivée au sénateur Marcus Antonius Cornélius Lipa. Sa femme qui était jolie et très perverse, dit-on, avait acheté à des marchands phéniciens un grand singe qu'elle aimait beaucoup. Le sénateur Cornélius Lipa fut jaloux de l'affection de sa moitié pour ce quadrumane.

à visage d'homme et le tua. J'eus en écoutant cette histoire une perception très vague que ce singe-là, c'était moi, que sous cette forme j'avais longtemps souffert comme du souvenir d'une déchéance, mais je ne retrouvai rien de bien clair et de bien précis. Cependant je fus amené à établir cette hypothèse qui est du moins fort vraisemblable.

» La forme animale est une pénitence imposée à l'âme pour les crimes commis sous la forme humaine. Le souvenir des existences supérieures est donné à la bête pour la châtier par le sentiment de sa déchéance.

» L'âme purifiée par la souffrance peut seule reprendre la forme humaine, elle perd alors la mémoire des périodes animales qu'elle a traversées puisqu'elle est régénérée et que cette connaissance serait pour elle une souffrance imméritée. Par conséquent l'homme doit protéger et respecter la bête comme on respecte un coupable qui expie et pour que d'autres le protègent à son tour quand il réapparaîtra sous cette forme. Ce qui revient à peu de choses près à cette formule de la morale chrétienne : « Ne fais pas à autrui ce que tu « ne voudrais pas qu'on te fît. »

« On verra par le récit de mes métempsychoses, comment j'eus le bonheur de retrouver mes mémoires dans chacune de mes existences; comment je transcrivis de nouveau cette histoire sur des tablettes d'airain, puis sur du papyrus d'Égypte et enfin beaucoup plus tard sur le parchemin allemand dont je me sers encore aujourd'hui.

» Il me reste à tirer la conclusion philosophique de cette doctrine.

» Toutes les philosophies se sont arrêtées devant l'insoluble problème de la destinée de l'âme. Les dogmes chrétiens qui prévalent aujourd'hui enseignent que Dieu réunira les justes dans un paradis et enverra les méchants en enfer où ils brûleront avec le diable.

» Mais le bon sens moderne ne croit plus au Dieu à visage de patriarche abritant sous ses ailes les âmes des bons comme une poule ses poussins : et de plus la raison contredit les dogmes chrétiens.

» Car le paradis ne peut être nulle part et l'enfer nulle part.

» Puisque l'espace illimité est peuplé par des mondes semblables au nôtre.

» Puisque en multipliant les générations qui se sont succédé depuis le commencement de cette terre par celles qui ont pullulé sur les mondes innombrables habités comme le nôtre, on arriverait à un nombre d'âmes tellement surnaturel et impossible, la multiplication étant infinie, que Dieu infailliblement perdrait la tête, quelque solide qu'elle fût, et le diable serait dans le même cas, ce qui amènerait une perturbation fâcheuse.

» Puisque le nombre des âmes des justes étant infini, comme le nombre des âmes des méchants et comme l'espace, il faudrait un paradis infini et un enfer infini, ce qui revient à ceci : que le paradis serait partout et l'enfer partout, c'est-à-dire nulle part.

» Or la raison ne contredit pas la croyance métempsychosiste.

» L'âme passant du serpent au pourceau, du pourceau à l'oiseau, de l'oiseau au chien, arrive enfin au singe et à l'homme. Puis toujours elle recommence à chaque faute nouvelle commise, jusqu'au moment où elle atteint la somme de la purification terrestre qui la fait émigrer dans un monde supérieur. Ainsi elle passe sans cesse de bête en bête et de sphère en sphère, allant du plus imparfait au plus parfait, pour arriver enfin dans la planète du bonheur suprême d'où une nouvelle faute peut de nouveau la précipiter dans les régions de la suprême souffrance où elle recommence ses transmigrations.

» Le cercle, figure universelle et fatale, enferme donc les vicissitudes de nos existences de même qu'il gouverne les évolutions des mondes.

VII

COMME QUOI L'ON PEUT INTERPRÉTER DE DEUX MANIÈRES UN VERS DE CORNEILLE

A peine le docteur Héraclius eut-il terminé la lecture de cet étrange document, qu'il demeura roide de stupéfaction,

puis il l'acheta sans marchander, moyennant la somme de douze livres onze sous, le bouquiniste le faisant passer pour un manuscrit hébreu retrouvé dans les fouilles de Pompéi.

Pendant quatre jours et quatre nuits, le Docteur ne quitta pas son cabinet et il parvint, à force de patience et de dictionnaires à déchiffrer, tant bien que mal, les périodes allemandes et espagnoles du manuscrit, car s'il savait le grec, le latin et un peu l'italien, il ignorait presque totalement l'allemand et l'espagnol. Enfin, craignant d'être tombé dans les contre-sens les plus grossiers, il pria son ami le Recteur qui possédait à fond ces deux langues, de vouloir bien relire la traduction. Ce dernier le fit avec grand plaisir; mais il resta trois jours entiers avant de pouvoir entreprendre sérieusement son travail, étant envahi chaque fois qu'il parcourait la version du Docteur, par un rire si long et si violent, que deux fois, il en eut presque des syncopes. Comme on lui demandait la cause de cette hilarité extraordinaire :

— La cause? — répondit-il, — d'abord il y en a trois : 1° la figure désopilée de mon excellent confrère Héraclius; 2° sa traduction désopilante qui ressemble au texte approximativement comme une guitare à un moulin à vent; et 3° enfin, le texte lui-même qui est bien la chose la plus drôle qu'il soit possible d'imaginer.

O Recteur obstiné! rien ne put le convaincre. Le soleil serait venu en personne lui brûler la barbe et les cheveux qu'il l'aurait pris pour une chandelle.

Quant au docteur Héraclius Gloss, je n'ai pas besoin de dire qu'il était rayonnant, illuminé, transformé; il répétait à tout moment, comme Pauline :

— Je vois, je sens, je crois, je suis désabusé.

Et chaque fois, le Recteur l'interrompait pour faire remarquer que « désabusé » devait s'écrire en deux mots avec un *s* à la fin :

— Je vois, je sens, je crois, je suis *des abusés.*

VIII

COMME QUOI, POUR LA MÊME RAISON QU'ON PEUT ÊTRE PLUS ROYALISTE QUE LE ROI ET PLUS DÉVOT QUE LE PAPE, ON PEUT ÉGALEMENT DEVENIR PLUS MÉTEMPSYCHOSISTE QUE PYTHAGORE.

Quelle que soit la joie du naufragé qui, après avoir erré pendant de longs jours et de longues nuits par la mer immense, perdu sur un radeau fragile, sans mât, sans voile, sans boussole et sans espérance, aperçoit tout à coup le rivage tant désiré, cette joie n'était rien auprès de celle qui inonda le docteur Héraclius Gloss, lorsqu'après avoir été si longtemps ballotté par la houle des philosophies, sur le radeau des incertitudes, il entra enfin triomphant et illuminé dans le port de la métempsychose.

La vérité de cette doctrine l'avait frappé si fortement qu'il l'embrassa d'un seul coup jusque dans ses conséquences les plus extrêmes. Rien n'y était obscur pour lui, et, en quelques jours, à force de méditations et de calculs, il en était arrivé à fixer l'époque exacte à laquelle un homme, mort en telle année, réapparaîtrait sur la terre. Il savait à peu de choses près la date de toutes les transmigrations d'une âme dans les êtres inférieurs, et, selon la somme présumée du bien ou du mal accompli dans la dernière période de vie humaine, il pouvait assigner le moment où cette âme entrerait dans le corps d'un serpent, d'un porc, d'un cheval de fatigue, d'un bœuf, d'un chien, d'un éléphant ou d'un singe. Les réapparitions d'une même âme dans son enveloppe supérieure se succédaient à intervalles réguliers quelles qu'eussent été les fautes antérieures.

Ainsi, le degré de punition, toujours proportionné au degré de culpabilité, consistait, non point dans la durée plus ou moins longue de l'exil sous des formes animales, mais dans le séjour plus ou moins prolongé que faisait cette âme dans la peau d'une bête immonde. L'échelle des bêtes commençait aux degrés inférieurs par le serpent ou le pourceau pour finir par le singe « qui est un homme privé de la parole »,

disait le Docteur; à quoi son excellent ami le Recteur répondait toujours qu'en vertu du même raisonnement Héraclius Gloss n'était pas autre chose qu'un singe doué de la parole.

IX

MÉDAILLES ET REVERS

Le docteur Héraclius fut bien heureux pendant les quelques jours qui suivirent sa surprenante découverte. Il vivait dans une jubilation profonde, il était plein du rayonnement des difficultés vaincues, des mystères dévoilés, des grandes espérances réalisées. La métempsychose l'environnait comme un ciel. Il lui semblait qu'un voile se fût déchiré tout à coup et que ses yeux se fussent ouverts aux choses inconnues.

Il faisait asseoir son chien à table à ses côtés, il avait avec lui de graves tête à tête au coin du feu, cherchant à surprendre dans l'œil de l'innocente bête le mystère des existences précédentes.

Il voyait pourtant deux points noirs dans sa félicité, c'étaient M. le Doyen et M. le Recteur.

Le Doyen haussait les épaules avec fureur toutes les fois qu'Héraclius essayait de le convertir à la doctrine métempsychosiste, et le Recteur le harcelait des plaisanteries les plus déplacées. Cela surtout était intolérable. Sitôt que le Docteur développait sa croyance, le satanique Recteur abondait dans son sens; il contrefaisait l'adepte qui écoute la parole d'un grand apôtre, et il imaginait pour toutes les personnes de leur entourage les généalogies animales les plus invraisemblables. Ainsi, disait-il, le père Labonde, sonneur de la cathédrale, dès sa première transmigration n'avait pas dû être autre chose qu'un melon, et depuis il avait du reste fort peu changé, se contentant de faire tinter matin et soir la cloche sous laquelle il avait grandi. Il prétendait que l'abbé Rosencroix, le premier vicaire de Sainte-Eulalie avait été indubitablement une corneille qui abat des noix, car il en avait conservé la robe et les attributions. Puis, intervertissant les rôles de la façon la plus déplorable, il affirmait

que maître Bocaille, le pharmacien, n'était qu'un ibis dégénéré, puisqu'il était contraint de se servir d'un instrument pour infiltrer ce remède si simple que, suivant Hérodote, l'oiseau sacré s'administrait lui-même avec l'unique secours de son bec allongé.

X

COMME QUOI UN SALTIMBANQUE PEUT ÊTRE PLUS RUSÉ QU'UN SAVANT DOCTEUR

Le docteur Héraclius continua néanmoins sans se décourager la série de ses découvertes. Tout animal avait pour lui désormais une signification mystérieuse; il cessait de voir la bête pour ne contempler que l'homme qui se purifiait sous cette enveloppe, et il devinait les fautes passées au seul aspect de la peau expiatoire.

Un jour qu'il se promenait sur la place de Balançon, il aperçut une grande baraque en bois d'où sortaient des hurlements terribles, tandis que sur l'estrade un paillasse désarticulé invitait la foule à venir voir travailler le terrible dompteur apache Tomahawk ou le tonnerre grondant. Héraclius se sentit ému, il paya les dix centimes demandés et entra. O fortune protectrice des grands esprits!... A peine eut-il pénétré dans cette baraque qu'il aperçut une cage énorme sur laquelle étaient écrits ces trois mots qui flamboyèrent soudain devant ses yeux éblouis : « Homme des bois ». Le Docteur ressentit tout à coup le tremblement nerveux des grandes secousses morales et, flageolant d'émotion, il s'approcha. Il vit alors un singe gigantesque tranquillement assis sur son derrière, les jambes croisés à la façon des tailleurs et des Turcs, et, devant ce superbe échantillon de l'homme à sa dernière transmigration, Héraclius Gloss pâle de joie, s'abîma dans une méditation puissante. Au bout de quelques minutes, l'homme des bois devinant sans doute l'irrésistible sympathie subitement éclose dans le cœur de l'homme des Cités, qui le regardait obstinément, se mit à faire à son frère régénéré une si épouvantable gri-

mace que le Docteur sentit ses cheveux se dresser sur sa tête. Puis, après avoir exécuté une voltige fantastique absolument incompatible avec la dignité d'un homme, même absolument déchu, le citoyen aux quatre mains se livra à l'hilarité la plus inconvenante, à la barbe du Docteur. Ce dernier cependant ne trouva point choquante la gaieté de cette victime d'erreurs anciennes. Il y vit au contraire une similitude de plus avec l'espèce humaine, une probabilité plus grande de parenté, et sa curiosité scientifique devint tellement violente qu'il résolut d'acheter à tout prix ce maître grimacier pour l'étudier à loisir. Quel honneur pour lui, quel triomphe pour la grande doctrine, s'il parvenait enfin à se mettre en rapport avec la partie animale de l'humanité, à comprendre ce pauvre singe et à se faire entendre de lui!

Naturellement le maître de la ménagerie lui fit le plus grand éloge de son pensionnaire; c'était bien l'animal le plus intelligent, le plus doux, le plus gentil, le plus aimable qu'il eut vu dans sa longue carrière de montreur d'animaux féroces; et, pour appuyer son dire, il s'approcha des barreaux et y introduisit sa main que le singe mordit aussitôt par manière de plaisanterie. Naturellement encore, il en demanda un prix fabuleux qu'Héraclius paya sans marchander. Puis précédé de deux portefaix pliés sous l'énorme cage, le Docteur triomphant se dirigea vers son domicile.

XI

OU IL EST DÉMONTRÉ QU'HÉRACLIUS GLOSS N'ÉTAIT POINT EXEMPT DE TOUTES LES FAIBLESSES DU SEXE FORT

Mais plus il approchait de la maison, plus il ralentissait sa marche, car il agitait dans son esprit un problème bien autrement difficile encore que celui de la vérité philosophique, et ce problème se formulait ainsi, pour l'infortuné Docteur : « Au moyen de quel subterfuge pourrai-je cacher à ma bonne Honorine l'introduction sous mon toit de cette ébauche humaine »? Ah! c'est que le pauvre Héraclius qui affrontait

intrépidement les redoutables haussements d'épaules de M. le Doyen et les plaisanteries terribles de M. le Recteur, était loin d'être aussi brave devant les explosions de la bonne Honorine. Pourquoi donc le recteur craignait-il si fort cette petite femme encore fraîche et gentille qui paraissait si vive et si dévouée aux intérêts de son maître? Pourquoi? Demandez pourquoi Hercule filait aux pieds d'Omphale, pourquoi Samson laissa Dalila lui ravir sa force et son courage, qui résidaient dans ses cheveux, à ce que nous apprend la Bible.

Hélas! un jour que le Docteur promenait dans les champs le désespoir d'une grande passion trahie (car ce n'était pas sans raison que M. le Doyen et M. le Recteur s'étaient si fort amusés aux dépens d'Héraclius certain soir qu'ils rentraient chez eux), il rencontra au coin d'une haie une petite fille gardant des moutons. Le savant homme qui n'avait pas toujours exclusivement cherché la vérité philosophique et qui d'ailleurs ne soupçonnait pas encore le grand mystère de la métempsychose, au lieu de ne s'occuper que de ses brebis, comme il l'eut fait certainement, s'il avait su ce qu'il ignorait, hélas! se mit à causer avec celle qui les gardait. Il la prit bientôt à son service et une première faiblesse autorise les suivantes. Ce fut lui qui devint en peu de temps le mouton de cette pastourelle, et l'on disait tout bas que si, comme celle de la Bible, cette Dalila rustique avait coupé les cheveux du pauvre homme trop confiant, elle n'avait point pour cela privé son front de tout ornement.

Hélas! ce qu'il avait prévu se réalisa et même au delà de ses appréhensions; à peine eut-elle vu l'habitant des bois, captif dans sa maison de fil de fer, qu'Honorine s'abandonna aux éclats de la fureur la plus déplacée, et après avoir accablé son maître épouvanté d'une averse d'épithètes fort malsonnantes, elle fit retomber sa colère contre l'hôte inattendu qui lui arrivait. Mais ce dernier, n'ayant pas, sans doute, les mêmes raisons que le Docteur pour ménager une gouvernante aussi mal apprise, se mit à crier, hurler, trépigner, grincer des dents; il s'accrochait aux barreaux de sa prison avec un si furieux emportement accompagné de gestes tellement indiscrets à l'adresse d'une personne qu'il

voyait pour la première fois, que celle-ci dut battre en retraite et aller, comme un guerrier vaincu, s'enfermer dans sa cuisine.

Ainsi, maître du champ de bataille et enchanté du secours inattendu que son intelligent compagnon venait de lui fournir, Héraclius le fit emporter dans son cabinet où il installa la cage et son habitant devant sa table au coin du feu.

XII

COMME QUOI DOMPTEUR ET DOCTEUR NE SONT NULLEMENT SYNONYMES

Alors commença un échange de regards des plus significatifs entre les deux individus qui se trouvaient en présence : et chaque jour, pendant une semaine entière, le Docteur passa de longues heures à converser au moyen des yeux (du moins le croyait-il) avec l'intéressant sujet qu'il s'était procuré. Mais cela ne suffisait pas. Ce qu'Héraclius voulait, c'était étudier l'animal en liberté, surprendre ses secrets, ses désirs, ses pensers, le laisser aller et venir à sa guise, et par la fréquentation journalière de la vie intime, le voir recouvrer les habitudes oubliées et reconnaître ainsi à des signes certains le souvenir de l'existence précédente. Mais pour cela il fallait que son hôte fut libre, partant que la cage fut ouverte. Or cette entreprise n'était rien moins que rassurante. Le Docteur avait beau essayer de l'influence du magnétisme et de celle des gâteaux et des noix, le quadrumane se livrait à des manœuvres inquiétantes pour les yeux d'Héraclius, chaque fois que celui-ci s'approchait un peu trop près des barreaux. Un jour enfin, ne pouvant résister au désir qui le torturait, il s'avança brusquement, tourna la clef dans le cadenas, ouvrit la porte toute grande et, palpitant d'émotion, s'éloigna de quelques pas, attendant l'événement, qui du reste ne se fit pas longtemps attendre.

Le singe étonné hésita d'abord, puis d'un bond, il fut dehors, d'un autre, sur la table, dont, en moins d'une seconde

il eut bouleversé les papiers et les livres, puis d'un troisième saut il se trouva dans les bras du Docteur et les témoignages de son affection furent si violents que si Héraclius n'eût porté perruque, ses derniers cheveux fussent assurément restés entre les doigts de son redoutable frère. Mais si le singe était agile, le docteur ne l'était pas moins; il bondit à droite puis à gauche, glissa comme une anguille sous la table, franchit les fauteuils comme un lévrier, et, toujours poursuivi, atteignit enfin la porte qu'il ferma brusquement derrière lui; alors, pantelant comme un cheval de course qui touche au but, il s'appuya contre le mur pour ne pas tomber.

Pendant le reste du jour, Héraclius Gloss fut anéanti; il ressentait en lui comme un écroulement, mais ce qui le préoccupait le plus, c'est qu'il ignorait absolument de quelle façon son hôte imprévoyant et lui-même pourraient sortir de leurs positions respectives. Il apporta une chaise près de la porte infranchissable et se fit un observatoire du trou de la serrure. Alors il vit, ô prodige!... ô félicité inespérée!... l'heureux vainqueur étendu dans un fauteuil et qui se chauffait les pieds au feu. Dans le premier transport de la joie, le docteur faillit entrer, mais la réflexion l'arrêta, et, comme illuminé d'une lumière subite, il se dit que la famine ferait sans doute ce que la douceur n'avait pu faire. Cette fois l'événement lui donna raison, le singe affamé capitula; comme au demeurant c'était un bon garçon de singe, la réconciliation fut complète, et, à partir de ce jour, le docteur et lui vécurent comme deux vieux amis.

XIII

COMME QUOI LE DOCTEUR HÉRACLIUS GLOSS SE TROUVA EXACTEMENT DANS LA MÊME POSITION QUE LE BON ROY HENRI IV, LEQUEL AYANT OUÏ PLAIDER DEUX MAITRES ADVOCATS ESTIMAIT QUE TOUS DEUX AVAIENT RAISON

Quelque temps après ce jour mémorable, une pluie violente empêcha le docteur Héraclius de descendre à son

jardin comme il en avait l'habitude. Il s'assit dès le matin dans son cabinet et se mit à considérer philosophiquement son singe qui, perché sur un secrétaire, s'amusait à lancer des boulettes de papier au chien Pythagore étendu devant le foyer. Le Docteur étudiait les gradations et la progression de l'intellect chez ces hommes déclassés et comparait le degré de subtilité des deux animaux qui se trouvaient en sa présence. « Chez le chien, se disait-il, l'instinct domine encore, tandis que chez le singe le raisonnement prévaut. L'un flaire, écoute, perçoit avec ses merveilleux organes qui sont pour moitié dans son intelligence, l'autre combine et réfléchit. » A ce moment le singe impatienté de l'indifférence et de l'immobilité de son ennemi, qui, couché tranquillement la tête sur ses pattes, se contentait de lever les yeux, de temps en temps vers son agresseur si haut retranché, se décida à venir tenter une reconnaissance. Il sauta légèrement de son meuble, et s'avança si doucement, si doucement qu'on n'entendait absolument que le crépitement du feu et le tic tac de la pendule qui paraissait faire un bruit énorme dans le grand silence du cabinet. Puis par un mouvement brusque et inattendu, il saisit à deux mains la queue empanachée de l'infortuné Pythagore; mais ce dernier toujours immobile avait suivi chaque mouvement du quadrumane, sa tranquillité n'était qu'un piège pour attirer à sa portée son adversaire jusque-là inattaquable et au moment où maître singe, content de son tour, lui saisissait l'appendice caudal, il se releva d'un bond et avant que l'autre eût le temps de prendre la fuite, il avait saisi, dans sa forte gueule de chien de chasse, la partie de son rival qu'on appelle pudiquement gigot chez les moutons. On ne sait comment la lutte se serait terminée si Héraclius ne s'était interposé : mais quand il eut rétabli la paix il se demandait en se rasseyant fort essoufflé, si, tout bien considéré, son chien n'avait pas montré en cette occasion plus de malice que l'animal appelé « malin par excellence » et il demeura plongé dans une profonde perplexité.

XIV

COMMENT HÉRACLIUS FUT SUR LE POINT DE MANGER UNE BROCHETTE DE BELLES DAMES DU TEMPS PASSÉ

Comme l'heure du déjeuner était arrivé, le Docteur entra dans la salle à manger, s'assit devant sa table, introduisit sa serviette dans sa redingote, ouvrit à son côté le précieux manuscrit et il allait porter à sa bouche un petit aileron de caille bien gras et bien parfumé, lorsque, jetant les yeux sur le livre saint, les quelques lignes sur lesquelles tomba son regard étincelèrent plus terriblement devant lui que les trois mots fameux écrits tout à coup par une main inconnue sur la muraille de la salle de festin d'un roi célèbre appelé Balthazar.

Voici ce que le Docteur avait aperçu...

« ... Abstiens-toi donc de toute nourriture ayant eu vie, car manger de la bête, c'est manger son semblable, et j'estime aussi coupable celui qui, pénétré de la grande vérité métempsychosiste, tue et dévore des animaux qui ne sont autre chose que des hommes sous leurs formes inférieures, que l'anthropophage féroce qui se repaît de son ennemi vaincu. »

Et sur la table, côte à côte, retenues par une petite aiguille d'argent, une demi-douzaine de cailles, fraîches et dodues, exhalaient dans l'air leur appétissante odeur.

Le combat fut terrible entre l'esprit et le ventre, mais, disons-le à la gloire d'Héraclius, il fut court. Le pauvre homme anéanti, craignant de ne pouvoir résister longtemps à cette épouvantable tentation, sonna la bonne, et d'une voix brisée lui enjoignit d'avoir à enlever immédiatement ce mets abominable, et de ne lui servir désormais que des œufs, du lait et des légumes. Honorine faillit tomber à la renverse en entendant ces surprenantes paroles, elle voulut protester, mais devant l'œil inflexible de son maître, elle se sauva avec les volatiles condamnés, se consolant néanmoins

par l'agréable pensée que, généralement, ce qui est perdu pour un n'est pas perdu pour tous.

« Des cailles, des cailles. — Que pouvaient bien avoir été les cailles dans une autre vie? » se demandait le misérable Héraclius en mangeant tristement un superbe chou-fleur à la crème qui lui parut ce jour-là désastreusement mauvais. Quel être humain avait pu être assez élégant, délicat et fin pour passer dans le corps de ces exquises petites bêtes si coquettes et si jolies? Ah, certainement ce ne pouvait être que les adorables petites maîtresses des siècles derniers... et le Docteur pâlit encore en songeant que depuis plus de trente ans il avait dévoré chaque jour à son déjeuner une demi-douzaine de belles dames du temps passé.

XV

COMMENT MONSIEUR LE RECTEUR INTERPRÈTE LES COMMANDEMENTS DE DIEU

Le soir de ce malheureux jour, M. le Doyen et M. le Recteur vinrent causer pendant une heure ou deux dans le cabinet d'Héraclius. Le Docteur leur raconta aussitôt l'embarras dans lequel il se trouvait et leur démontra comment les cailles et autres animaux comestibles étaient devenus tout aussi prohibés pour lui que le jambon pour un juif.

M. le Doyen qui, sans doute, avait mal dîné perdit alors toute mesure et blasphéma de si terrible façon que le pauvre Docteur qui le respectait beaucoup, tout en déplorant son aveuglement, ne savait plus où se cacher. Quant à M. le Recteur il approuva tout à fait les scrupules d'Héraclius, lui représentant même qu'un disciple de Pythagore se nourrissant de la chair des animaux pouvait s'exposer à manger la côte de son père aux champignons ou les pieds truffés de son aïeul, ce qui est absolument contraire à l'esprit de toute religion, et il lui cita à l'appui de son dire le quatrième commandement du Dieu des chrétiens :

Tes père et mère honoreras
Afin de vivre longuement.

— Il est vrai, — ajouta-t-il, — que pour moi qui ne suis pas un croyant, plutôt que de me laisser mourir de faim, j'aimerais mieux changer légèrement le précepte divin, ou même le remplacer par celui-ci :

Père et mère dévoreras
Afin de vivre longuement.

XVI

COMMENT LA QUARANTE-DEUXIÈME LECTURE DU MANUSCRIT JETA UN JOUR NOUVEAU DANS L'ESPRIT DU DOCTEUR.

De même qu'un homme riche peut puiser chaque jour dans sa grande fortune de nouveaux plaisirs et des satisfactions nouvelles, ainsi le docteur Héraclius, propriétaire de l'inestimable manuscrit, y faisait de surprenantes découvertes chaque fois qu'il le relisait.

Un soir comme il allait achever la quarante-deuxième lecture de ce document, une illumination subite s'abattit sur lui, aussi rapide que la foudre.

Ainsi que nous l'avons vu précédemment, le Docteur pouvait savoir à peu de chose près à quelle époque un homme disparu achèverait ses transmigrations et réapparaîtrait sous sa forme première. Aussi fut-il tout à coup foudroyé par cette pensée que l'auteur du manuscrit pouvait avoir reconquis sa place dans l'humanité.

Alors, aussi enfiévré qu'un alchimiste qui se croit sur le point de trouver la pierre philosophale, il se livra aux calculs les plus minutieux pour établir la probabilité de cette supposition et après plusieurs heures d'un travail opiniâtre et de savantes combinaisons métempsychosistes, il arriva à se convaincre que cet homme devait être son contemporain, ou, tout au moins, sur le point de renaître à la vie raisonnante. Héraclius, en effet, ne possédant aucun document capable de lui indiquer la date précise de la mort du grand métempsychosiste, ne pouvait fixer d'une façon certaine le moment de son retour.

A peine eut-il entrevu la possibilité de retrouver cet être qui pour lui était plus qu'un homme, plus qu'un philosophe, presque plus qu'un Dieu, qu'il ressentit une de ces émotions profondes qu'on éprouve quand on apprend tout à coup qu'un père qu'on croyait mort depuis des années est vivant et près de vous. Le saint anachorète qui a passé sa vie à se nourrir de l'amour et du souvenir du Christ, comprenant subitement que son Dieu va lui apparaître, n'aurait pas été plus bouleversé que le fut le docteur Héraclius Gloss lorsqu'il se fut assuré qu'il pouvait rencontrer un jour l'auteur de son manuscrit.

XVII

COMMENT S'Y PRIT LE DOCTEUR HÉRACLIUS GLOSS POUR RETROUVER L'AUTEUR DU MANUSCRIT

Quelques jours plus tard, les lecteurs de *l'Étoile de Balançon* aperçurent avec étonnement — à la quatrième page de ce journal, l'avertissement suivant : « Pythagore — Rome en l'an 184 — mémoire retrouvé sur le socle d'une statue de Jupiter — philosophe, architecte, soldat, laboureur, moine, géomètre, médecin, poète, marin, médite et souviens-toi — le récit de ta vie est entre mes mains — Écrire poste restante à Balançon aux initiales H. G. »

Le docteur ne doutait pas que si l'homme qu'il désirait si ardemment venait à lire cet avis, incompréhensible pour tout autre, il en saisirait aussitôt le sens caché et se présenterait devant lui. Alors chaque jour avant de se mettre à table il allait demander à la poste si on n'avait pas reçu de lettres aux initiales H. G. et au moment où il poussait la porte sur laquelle étaient écrits ces mots : « Poste aux lettres, renseignements, affranchissements » il était certes plus ému qu'un amoureux sur le point d'ouvrir le premier billet de la femme aimée.

Hélas! les jours se suivaient et se ressemblaient désespé-

rément; l'employé faisait chaque matin la même réponse au Docteur, et chaque matin, celui-ci rentrait chez lui plus triste et plus découragé. Or le peuple de Balançon étant, comme tous les peuples de la terre, subtil, indiscret, médisant et avide de nouvelles, eut bientôt rapproché l'avis surprenant inséré dans *l'Étoile* avec les quotidiennes visites du Docteur à l'administration des Postes. Alors il se demanda quel mystère pouvait être caché là dedans et il commença à murmurer.

GUY DE MAUPASSANT

(A suivre.)

LES TROIS FILS DE MADAME DE CHASANS

On a beaucoup écrit sur les vieux portraits. Baudelaire parle de leurs « yeux attirants ». Il est certain que ces figures d'autrefois, fixées sur la toile ou le papier, en leurs lignes ou leurs couleurs, ont un charme singulier. Le passé nous en a légué de toutes sortes, visages illustres ou inconnus. Il y en a qui appartiennent à l'histoire par ceux qu'ils représentent, hommes publics ou femmes célèbres. Il en est qui doivent à l'art seul du peintre leur intérêt permanent. D'autres qui ne sont ni des chefs-d'œuvre de métier, ni des effigies fameuses n'en méritent pas moins notre attention. Masques anonymes, profils incertains, ils provoquent d'autant mieux à la rêverie qu'ils ne sont plus personne, si l'on peut dire. Ils n'ont plus qu'une valeur humaine. Ils nous offrent de la vie à déchiffrer et nous nous plaisons à imaginer ce qu'ils furent, ne sachant rien de ce qu'ils ont été. Leur costume nous apprend leur siècle, leur condition, leur rang. C'est tout. Pour le reste, à nous d'interpréter leurs traits, de commenter leur sourire ou leur moue. Ils sont vraiment à nous ces portraits solitaires. Nous disposons d'eux à notre gré. Ils nous retiennent par une obscure curiosité. Qui sait si l'un d'entre eux n'est pas quelque aïeul ignoré? Les choses se dispersent et se retrouvent

si singulièrement et le hasard crée des rencontres si mystérieuses!

A défaut des anneaux lointains de cette chaîne de visages dont nous sommes le chaînon actuel, reportons-nous à ceux qui sont jusqu'à nous parvenus. J'ai chez moi quelques-uns de ces portraits de famille et je les interroge parfois avec curiosité. Les plus anciens ne datent guère que du milieu du XVIIIe siècle et cependant je sais bien peu de la vie qu'ont vécue les gens qu'ils représentent. Une existence d'homme ou de femme qui ne furent ni célèbres, ni fameux et qui, sans être du commun, se contentèrent d'être de leur temps, laisse bien peu de traces après elle, même dans la mémoire de leurs descendants. Au bout d'un siècle et demi il ne subsiste guère plus d'eux que leur nom, quelques faits, quelques dates. Pour en savoir davantage c'est leur visage qu'il faut scruter. Lui seul peut nous livrer quelques indices de leurs goûts, de leur caractère, de leur pensée, de leur âme, de quoi nous aider à les faire revivre en notre souvenir. Mais se prêteront-ils à ces confidences d'outre-tombe? Il y a des portraits à jamais taciturnes et dont nous ne vaincrons jamais le silence.

Parmi ces portraits familiaux, il en est un auquel je m'adresse volontiers. Ce sous-lieutenant au Régiment de Royal-Dragons fut mon bisaïeul paternel. Il est peint à mi-corps. A son côté est posé son casque dont on distingue la garniture de peau de tigre et le court plumet blanc. Sous son bras apparaît la poignée du sabre. Il porte, selon l'ordonnance, l'habit veste de drap vert foncé, avec parements et revers écarlate, collet blanc, boutons blancs et l'épaulette de tresse d'argent. Au cou la cravate de mousseline s'épanouit en un élégant jabot. J'aime cette figure fraîche et nette, aux yeux francs, sous la poudre de la perruque courte. La toile est médiocre, mais sincère, exécutée en 1763. Mon bisaïeul François de Régnier avait alors dix-huit ans, étant né à Craonne, en 1745. J'ai son acte de baptême; j'y vois qu'il était fils de Gabriel-François de Régnier, brigadier des Chevau-Légers de la Garde ordinaire du Roi, Chevalier de Saint-Louis, et de Marguerite-Françoise de Villelongue. Fils d'un vieux soldat, mort après trente années de service dont six cam-

pagnes sur le Rhin, en Flandres, en Allemagne, mon bisaïeul François servit à son tour[1]. Ses preuves, faites pour être admis au nombre des jeunes gentilshommes que le Roi faisait élever à son École Militaire, il en sortit en 1761, des quatre premiers, avec la pension d'usage et la Croix de l'Ordre de Saint-Lazare et de Notre-Dame-du-Mont-Carmel qu'on leur donnait. Cornette dans la Compagnie de Douradour au Royal-Dragons, il ne quitta le Régiment qu'en 1789, avec le grade de Capitaine et la Croix de Saint-Louis. Son dossier conservé aux archives du Ministère de la Guerre le note comme bon officier. J'ai là sous les yeux ses divers brevets et commissions; j'ai aussi sa radiation de la liste des Émigrés, son « certificat d'amnistie » comme l'on disait, car il émigra, servit à l'armée des Princes et ne rentra en France qu'en 1802. C'est de cette époque ou de peu avant que date le charmant portrait que je possède de sa femme, un crayon rehaussé de couleur où apparaît son profil fin et pur sous un grand bonnet à la mode d'alors. Elle porte un corsage à grosses manches sur lequel se croise un fichu de linon. Elle s'appelait Henriette-Charlotte de Léonardy. Mon bisaïeul l'avait épousée en 1779. Il lui survécut et ne mourut qu'en 1825. Tous deux reposent dans le petit cimetière de La Lobbe, humble village du département des Ardennes, où ils s'étaient retirés au retour de l'Émigration. La maison qu'ils habitaient existe encore et sert de maison d'école. Ils y vivaient presque pauvrement, leurs biens de ci-devants devenus Biens Nationaux. Ainsi deux portraits, quelques pièces de greffe, de notariat et de bureau, c'est tout ce qu'ils ont laissé d'eux. Pour

1. A l'exemple paternel s'en ajoutaient d'autres. Trois frères de Gabriel-François servirent également, le premier, Charles-Antoine, comme lieutenant au Régiment de Touraine, le second, Jean-Claude, d'abord garde du Corps du Roi, puis capitaine de grenadiers au Régiment de Touraine, qui fut tué à l'ennemi en 1761 et enfin François de Régnier de Vigneux qui, enseigne au même Régiment de Touraine en 1710, capitaine en 1719, lieutenant-colonel en 1746, Brigadier d'Infanterie en 1758, se retira du service en 1759. Dix-sept campagnes lui valurent trois blessures et de prendre part aux batailles de Dettingen, de Creveld, de Laufeld, de Fontenoy, au siège de Berg-op-Zoom et à la défense de Linz en Bohême. Je trouve encore un François de Régnier, homme d'armes de la compagnie de Monsieur, frère du roi Louis XIII. Son père Crespin de Régnier, seigneur de Vigneux-en-Thiérache, est qualifié dans un contrat de 1585 de capitaine de cinquante hommes d'armes de la compagnie de M. le maréchal de Balagny.

en savoir plus, je n'ai que la confidence de leurs visages et de leurs yeux, à moins que quelque trouvaille de correspondance, que quelque hasard improbable m'aide à pénétrer dans la lointaine intimité de leurs pensées et de leurs âmes.

Un hasard heureux a mis entre mes mains un petit document concernant une autre des figures familiales dont je possède l'effigie. Elle représente aussi un bisaïeul, mais celui-là du côté maternel. Le document dont il s'agit n'a pas certes de valeur historique, ni de mérite littéraire; il est d'ordre privé, mais assez amusant, à ce qu'il m'a semblé, pour pouvoir amuser les personnes curieuses des mœurs d'autrefois. Aussi me suis-je cru permis d'en faire part aux amateurs de vieux papiers. On y trouve parfois de menus renseignements qui contribuent par de petits détails véridiques à nous donner une connaissance plus intime du passé. Rien n'est tout à fait négligeable de ces même minimes témoignages. Écoutons-les. Écoutez celui-là, mais laissez-moi d'abord vous présenter l'un des personnages auquel il se rapporte. Une assez médiocre miniature qu'entoure un cadre de bois noir le montre vêtu d'un habit bleu, le cou cerclé d'une ample cravate de mousseline dont les bouts font papillon. C'est un homme d'une quarantaine d'années. Il a la tête ronde, les cheveux coupés ras, l'oreille grande, le nez fin et pointu, les yeux vifs. Il se nomme Alexandre-Anne du Bard de Curley. Il est né à Beaune en Bourgogne en 1785.

***

La famille à laquelle il appartenait tenait un rang honorable dans la Province. Elle remontait à un certain Yves du Bard, vivant aux premières années du XVIe siècle, dont le petit-fils François occupait en 1607 la charge de notaire et greffier en chef héréditaire de la Chatellenie et Prévôté Royale de Vergy. Ce dernier eut entre autres enfants un fils, Antoine du Bard, qui épousa en 1662 Marie de Saumaise de Chazans. Cette Marie de Saumaise avait pour père François de Saumaise, Seigneur de Chasans et de Curley, secrétaire des Commandements de Monsieur, frère du Roi, et plus tard Procureur général de la Chambre des Comptes

de Bourgogne et de Bresse. La famille Saumaise, fort ancienne puisqu'elle commençait sa filiation à Étienne de Saumaise, chevalier, vivant en 1269, comptait parmi les siens le fameux érudit Claude de Saumaise dit Le Docte et Charlotte de Saumaise, comtesse de Brégy, Précieuse notoire et qui a son historiette dans Tallemant des Réaux. Par cette alliance les du Bard acquéraient les Seigneuries de Chasans et de Curley qu'Antoine du Bard transmit à son fils Marc-Antoine et qui passèrent au seul rejeton mâle des onze enfants qu'eut ce dernier de son mariage avec une demoiselle de Vergnette. C'est donc de Seigneur de Chasans et de Curley, aussi bien que de Ternant, Semesanges, les Rocherons, Prénevalle et autres lieux, qu'est qualifié en 1751 Bénigne-André-Charles du Bard de Chasans, lors de son mariage à Beaune avec Étiennette-Françoise Barault, fille de Nicolas Jean Barault, maire ou *Vierg* de la ville d'Autun, élu de la Province[1].

C'était un fort majestueux beau-père qu'avait là Bénigne-André-Charles du Bard. Son portrait que j'ai sous les yeux occupe une toile de bonne dimension qu'il remplit de sa prestance et qu'entoure un fort beau cadre de bois sculpté et doré. Il y étale les amples plis de sa robe couleur de prune à parements de soie rouge. Son menton repose sur un rabat bleu liseré de blanc. Il a le visage grave et plein sous une considérable perruque. Sa main, couverte d'un gant de peau

1. A propos de Nicolas-Jean Barault je retrouve la lettre suivante : « Messieurs le Maire, échevins et habitants d'Autun, on m'a fait un rapport si avantageux de la capacité du sieur Barault, avocat, procureur du Roi de votre ville, que j'estime que vous ne sauriez faire un meilleur choix que de sa personne pour assister avec le maire à la tenue des États prochaine de la Province, d'autant plus qu'étant très informé des affaires de la ville, il me paraît fort capable de seconder le maire dans les choses où il s'agira des intérêts de la communauté. Je ne doute pas que chacun de vous ne lui donne volontiers ses suffrages pour cet emploi, mais je suis bien aise de vous dire que ce me sera une chose fort agréable, et que dans les occasions qui se présenteront, je vous témoignerai avec plaisir que je suis

» Messieurs le maire, échevins et habitants d'Autun,

» Votre meilleur ami,

» L.-H. DE BOURBON. »

A Versailles, le 12 avril 1715.

Le signataire de cette lettre est Louis-Henri de Bourbon, duc de Bourbon et prince de Condé, ministre d'État, alors gouverneur de Bourgogne comme l'avait été son père Louis III, duc de Bourbon, petit-fils du Grand Condé.

blanche brodé d'or, tient fièrement un bâton garni d'étoffe bleue autour duquel s'enroule en spirale une banderole d'or, C'est l'insigne de sa magistrature dont le titulaire à Autun portait le nom gaulois de Vierg. Bénigne-André-Charles devait être un gendre respectueux; il savait ce que l'on se doit entre gens de robe, étant lui-même conseiller-maître en la Chambre des Comptes de Dôle. A sa mort, en 1780, il laissa trois fils. L'aîné Philibert-Jean fut désigné du nom de du Bard de Ternant; le second Louis-Henri, de celui de du Bard de Chasans; et le troisième Alexandre-Anne fut du Bard de Curley. C'est le seul dont la figure me soit connue par la miniature dont j'ai parlé.

Il avait quinze ans en 1780, quand son père mourut. Veuve, madame du Bard de Chasans se retira à Beaune avec ses trois fils. C'est à eux trois que se rapporte le petit document familial qui est le sujet de cette étude. C'est un cahier de papier jauni dont les feuillets sont retenus ensemble par un ruban de soie verte, très passée. Ces feuillets sont couverts d'une écriture assez lisible, parfois inégale et raturée. Elle est de la main de madame de Chasans. La première feuille qui sert de couverture porte ces mots : *Mes Enfants*. Or, ce que madame de Chasans inscrivait là, ce n'étaient ni des remarques de caractères ou de santé, ni des principes d'éducation. Elle se contentait d'y noter naïvement et succinctement les dépenses qu'elle faisait pour ses trois fils. Chacun d'eux y est calculé et évalué à son tour. Parfois une brève réflexion s'ajoute au compte des débours. Occupation maternelle et ménagère, rien de plus.

Ah! comme j'imagine bien ma bonne bisaïeule, en son hôtel de la petite ville bourguignonne de Beaune! Elle s'est assise dans son fauteuil, elle a tiré de l'étui ses bésicles d'écaille, ouvert le tiroir de son secrétaire où les rouleaux de louis n'abondent pas, mouché la chandelle et placé devant elle le cahier dont le ruban vert a alors sa vive couleur. Elle songe à ses garçons absents, car tous trois ont quitté successivement la maison, Ternant en 1784, Chasans, qui l'a devancé, en 1780, Curley seulement en 1786. Elle est seule et elle songe. Le couvre-feu a sonné depuis longtemps. Les servantes sont remontées dans les galetar. La maison est silencieuse

dans la petite ville endormie. Madame de Chasans songe, suppute. Quelles nouvelles apportera demain le courrier? Qu'aura-t-elle à noter sur son cahier? D'un tiroir elle extrait la dernière lettre de Chasans, puis elle la repose sur la petite table qui est près d'elle, la même peut-être qui est là auprès de moi et qui lui a appartenu. Elle soupire et lève les yeux. Au mur, en son cadre doré, le portrait de son père la regarde. Elle aurait besoin des conseils de ce sage homme. Il est là en son ample robe, sous sa vaste perruque, en sa muette dignité, le main à son bâton de Vierg. Il ne serait pas de trop ce bâton, pour corriger les frasques de cette jeunesse! Mais à quoi bon soupirer, ne vaut-il pas mieux se résigner, veiller au nécessaire, réparer les sottises, préparer l'avenir? Peut-être payera-t-il toutes les transes du présent? Madame de Chasans baisse les yeux et elle relit, à travers les verres de ses lunettes, sur la couverture du cahier, ces mots : *Mes Enfants* qui contiennent pour elle tant de tendresse et de soucis...

***

La première page du cahier de madame de Chasans porte cette déclaration : « Philibert-Jean du Bard de Ternant, mon fils aîné, m'a coûté pour son éducation, placement et dettes que j'ai payées pour lui, 12 000 livres, mais à ce mois de février 1784, je lui ai mandé qu'il ne lui serait rien compté pour le passé. Il faut espérer qu'il sera plus sage à l'avenir ».

Suivent diverses mentions : « Le 15 novembre 1784 envoyé à mon fils aîné une inscription sur le Trésorier des guerres de 140 livres. »

« Le 11 mai 1785 envoyé pour compléter sa « pantion » une lettre de change signée Monge de 579 livres. »

Aussitôt après se lisent quelques lignes d'une écriture différente : « J'ai reçu de ma mère, la somme de 720 livres. Fait à Beaune le 14 février 1786. Du Bard de Ternant ». Puis le cahier se tait jusqu'au 30 avril 1787, où est consigné l'envoi de deux lettres de change d'une somme de 720 livres, montant de la « pantion » du jeune Ternant.

Pour l'année 1788 le cahier relate trois envois. Ceux du

30 mai et du 11 août sont adressés à Saint-Omer où le jeune Ternant se trouve avec son régiment. La lettre du 30 mai est de 720 livres « tirée par M. Monge sur M. Félix son banquier à Paris. Celle du 11 août est envoyée « sous l'enveloppe de M. du Vigneau, à l'occasion du camp ». Elle est de 1 200 livres. Le 2 octobre 1789, madame de Chasans compte à son fils sa « pantion » de 720 livres qui n'échoit qu'en mai. En octobre 1790, elle lui remet les biens de son père, moyennant pension à ses frères. Enfin le 4 mai 1791 elle relate : « Je lui ai compté 800 livres pour acheter son équipage en cas de guerre. Il avait déjà eu 1 200 livres pour cela à Saint-Omer ».

L'écriture de cette dernière note est tremblée. La frange du papier en bas de page a bu l'encre. On devait commencer à s'inquiéter des événements dans la tranquille maison de Beaune. Les mauvais temps sont proches. Je ne sais trop comment les passa Jean-Philibert, sinon qu'émigré il fit les campagnes de l'armée des Princes. Rentré en France et réintégré dans l'arme du Génie où il avait servi avant la Révolution, il y devint lieutenant-colonel et reçut la croix de Saint-Louis. Il avait épousé à Fribourg-en-Brisgau une demoiselle Catherine Klein et en eut une fille mariée à M. Barbier de Reulle. Ce fut chez elle qu'il mourut le 12 octobre 1835, au château d'Entre-deux-Monts.

***

Continuons à feuilleter le minutieux petit cahier. Après deux pages blanches j'y retrouve l'écriture de madame de Chasans. Elle y inscrit : « Détail pour Louis-François-Henri du Bard, mon second fils » et elle ajoute : « Il est parti d'ici la 24 octobre 1780; il a emporté en linge, hardes, nippes la valeur en argent de 144 livres »; mais déjà l'année 1781 ne se passe pas sans encombre. S'il faut à Chasans un « abit » bourgeois pour paraître à l'examen et un « mantaut », il lui faut aussi 215 livres pour payer ses dettes. La vie est coûteuse à Metz quand on s'y prépare à être officier d'artillerie et qu'on n'est pas très raisonnable, aussi faut-il bientôt trouver 225 livres à envoyer au jeune Chasans « pour faire des pré-

sents en vin à ceux qui lui ont rendu service ». D'ailleurs, en 1783, les choses se compliquent et le 11 juillet les dettes « faites au jeu » apparaissent, nécessitant un envoi de 865 livres.

Ces faits expliquent le retour à Beaune le 17 août du jeune ponte, retour qui coûte 108 livres. Notre décavé ne dut pas être trop bien accueilli : « Il avait vendu à Metz un couvert d'argent armorié et un gobelet. » Cependant, une fois au bercail, on ne le renippe pas moins en linge et habits. A son départ le 7 octobre, sa mère lui remet 400 livres, mais dès le 2 avril 1784, les dettes recommencent. Elles se montent à 1 476 livres et ce n'est pas tout. Je lis : « Le 30 avril 1784 envoyé à M. de Chaulne, toujours pour payer les sottises de Chasans, 800 livres » et le 14 juin de la même année : « Envoyé à M. de Chaulne une lettre de change de 200 livres pour guérir mon fils de la maladie qu'il avait prise à grand frais. » Néanmoins on ne tient pas rigueur à l'écervelé; le 18 novembre 1784 moyennant 177 livres on lui achète : « de quoi faire un habit, veste, deux culottes uniforme avec toutes les doublures ».

Pendant les années 1785, 86, 87, 88, les lettres de change se suivent régulièrement, presque toujours signées de M. Monge, jusqu'au 6 septembre 1789 où de nouvelles dettes nécessitent un envoi de 7 045 livres. En novembre, il faut encore 1 500 livres. Aux dettes se joignent les emprunts : 2 000 livres à M. de Champeaux; 1 200 livres « à un Juif ». Pour faire face à ces débours, madame de Chasans est obligée, de son côté, d'emprunter. Un de ces emprunts de 2 400 livres, fait le 13 novembre 1789 est remboursable le 13 novembre 1790, avec intérêt au denier vingt. Nous voici maintenant en 1791. Au mois de mai, Louis-François-Henri du Bard de Chasans reçoit encore 1 600 livres « pour son équipage en cas de guerre ». L'envoi est fait à Metz. Celui de 800 livres en trois fois, novembre, décembre 1792 est adressé à Verviers et Dusseldorff. Chasans a passé la frontière et a émigré. En émigration il retrouva son frère Ternant à l'armée des Princes. Ce mauvais garçon devint un bon officier. Capitaine d'artillerie, chevalier de Saint-Louis, il commanda le fort Griffon et fut gouverneur de la citadelle de Besançon. Démissionnaire en 1830, il avait épousé la comtesse Marie-Frédérique de Brachet,

chanoinesse du chapitre noble de Neuville. Il mourut le 24 janvier 1837.

***

Les deux dernières pages du cahier de madame de Chasans sont consacrées à son troisième fils Anne-Alexandre du Bard de Curley. « Il a emporté d'ici, écrit sa mère, les hardes et nippes dont le mémoire est joint. » Ce mémoire, consigné sur une feuille volante, nous apprend comment était nippé, vêtu et pourvu le jeune Curley à la date du 1er décembre 1786. Je recopie en abrégeant de quelques articles.

LINGE

Quatre peignoirs dont deux presque neufs.
Quatorze chemises de toile commune et presque toutes hors d'état de servir.
Quinze chemises de bonne toile faites au commencement de 1784.
Quatorze chemises de plus belle toile faites en 1785.
Six chemises fines et très vieilles.
Dix-sept caleçons tant neufs que vieux.
Vingt-quatre mouchoirs de toile blanche, tant neufs que vieux.
Trente-six paires de chaussons.
Quatorze bonnets de coton assez bons.
Dix-huit bandeaux faits en 1783 et trois de différents morceaux,
Dix cols de basin blanc.
Six paires de bas de soie presque neufs et une vieille.
Neuf paires de bas de fil gros et fins et tant bons que mauvais.
Huit paires de bas de filoselle très courts et la plupart mauvais.

HABILLEMENTS

Un manteau de drap d'Elbeuf, bleu céleste, fait au commencement de 1785.
Un habit de drap fin couleur américaine, la culotte pareille et une veste de tissu d'or fait en 1784, à présent trop court et trop étroit et avancé beaucoup d'être usé.
Un habit de drap fin couleur queue de paon, la veste blanche en satin brodé, la culotte en drap de soie fait en 1785.
Un habit de « baraquant » vert fait en 1783, plus portable.
Un habit de baraquant gris fer fait en 1784, retourné en 1786.
Un gilet de soie barré fait en 1783 et presque tout à fait usé.
Deux vestes et deux culottes de drap de coton blanc, une veste de piqure de Marseille, un habit complet de drap de coton couleur abricot.
Une anglaise de kalmouck rayé gris et la veste.

Un habit, la culotte de « cennetot » bleuâtre, le gilet de soie blanc brodé, fait pour l'été 1786.
Une anglaise de drap d'Elbeuf faite en octobre 1786.
Une culotte de drap de coton anglais couleur paille.
Deux culottes de satin « turque », l'une noire et l'autre grise où il y a déjà eu des fonds.
Deux chapeaux l'un neuf, l'autre vieux.

NIPPES

Une épée à poignée d'argent, une montre en or et des boucles de souliers, de jarretière et de col en argent.

Où donc s'en allait ainsi nippé comme un personnage de comédie le jeune Curley avec son épée, ses boucles, son habit de couleur « américaine » et sa culotte de « satin turque »? Sans doute à Dijon étudier le droit, car le 18 juillet 1785 madame de Chasans note : « Donné à Curley pour sa « tèse de licencié » 168 livres. » On relève sur le cahier en mars 1787 la mention de 72 livres pour un voyage fait par Curley à Dijon, mais, avant cette décision prise, il y avait eu sans doute de l'incertitude. Avant d'opter pour la robe, le jeune Curley avait pensé à être d'épée comme ses frères. J'en ai trouvé la preuve par la lettre suivante, adressée à madame de Chasans « en son hôtel à Beaune en Bourgogne ». Cette lettre, datée de Paris le 3 janvier 1786, est signée Monge.

On a pu remarquer que le nom du célèbre mathématicien et de l'illustre savant figure à plusieurs reprises sur le cahier de madame de Chasans. Madame de Chasans se sert sans façon de Monge pour faire passer des lettres de change à ses fils. Cette part de Monge aux choses de famille indique des relations assez intimes entre Monge et la veuve de Bénigne-André Charles du Bard. Ma grand-mère m'a raconté que monsieur et madame du Bard de Chasans s'étaient intéressés à l'éducation du petit Gaspard Monge, né comme on sait à Beaune, d'un père qui y était marchand. Devenu un personnage marquant, Monge en avait conservé un souvenir reconnaissant. On en jugera par la lettre que voici :

Madame,

Aussitôt que j'eus reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire et par laquelle vous me demandiez les moyens de faire

entrer Monsieur votre fils dans le corps royal de l'Artillerie des Colonies, j'écrivis à M. Armerault, premier secrétaire de Mgr. le maréchal de Castries et à M. Manson, inspecteur général du Corps Royal. Je m'adressais en premier pour avoir des renseignements particuliers sur les conditions de réception; il m'a conseillé de consulter M. Manson et en effet il ne pouvait me dire que cela. M. Manson ne me répondant pas, je lui ai écrit une seconde lettre qu'il a reçue à Strasbourg et à laquelle il m'a fait la réponse que j'ai l'honneur de vous envoyer. Cette réponse ne signifie rien et ne me donnerait aucun espoir si je ne devais pas le voir à son retour; mais dès que je le saurai arrivé à Paris, j'irai le voir et je ferai tous mes efforts pour avoir une réponse satisfaisante. En attendant je vous conseillerai de faire apprendre à Monsieur votre fils : 1° les deux premiers volumes du cours de M. Bezout pour l'Artillerie; 2° tout ce qu'il pourra des volumes suivants, puisqu'il y a concours, il est juste de donner les emplois aux plus instruits. S'il y avait plus de places à donner que de concurrents, on pourrait retenir tous ceux qui ont une instruction suffisante, mais lorsque les places sont peu nombreuses, les concurrents se les disputent.

Je vous prie, Madame, d'être bien persuadée du zèle que j'apporterai dans une affaire qui vous intéresse autant que celle-là, malheureusement je ne sais pas quand je pourrai vous en donner des nouvelles, parce que je ne sais quand M. Manson reviendra de Strasbourg et que je n'ai d'espoir de réussir qu'en traitant l'affaire de bouche avec lui.

M. de Montille m'a dit que M. de Ternant et de Chasans étaient actuellement auprès de vous; permettez, Madame, que je me rappelle ici à l'honneur de leur souvenir et comptez, je vous prie, sur le tendre et respectueux attachement, avec lequel j'ai l'honneur d'être, Madame, votre très humble et très obéissant serviteur.

MONGE

Paris, le 3 janvier 1786.

Malgré le « zèle » de Monge, qui était à cette époque examinateur de la Marine, et son « tendre et respectueux attachement » ce projet n'eut pas de suite. Le jeune Curley en

fut quitte pour potasser plus ou moins activement son « Bezout » avant d'entamer ses études juridiques, mais il était dit qu'Alexandre-Anne du Bard ne porterait pas plus l'épée qu'il ne revêtirait la robe. La Révolution ne lui permit pas d'acheter une charge au Parlement de Bourgogne et l'obligea à émigrer en Suisse avec sa mère qu'il ne voulut pas abandonner et qui y mourut. Rentré en France, il épousa en 1804 Adélaïde-Philippine d'Anthès, fille de François-Xavier-Georges d'Anthès et de Marie-Anne-Suzanne de Reuthner de Weil, chanoinesse de l'Abbaye Équestre de Massevaux.

J'ai sous les yeux son testament. Il est d'un brave homme et d'un bon chrétien et contient, outre diverses dispositions concernant ses deux fils, la constitution d'une rente de 300 francs à sa vieille domestique Catherine Casin, plus une année complète de ses gages de 120 francs l'an pour lesquels elle n'avait jamais demandé d'augmentation durant trente-sept années de service. Ce testament daté de Chalon-sur-Saône, le 14 novembre 1847, est écrit et signé d'une main ferme. Le testateur ne mourut qu'en 1849, âgé de quatre-vingt-six ans. De ses deux fils, l'aîné Alexandre-Philibert-Joseph du Bard de Curley, marié en 1832 à Antoinette-Octavie de Guillermin, fut le père de ma mère, et c'est ainsi que sont venus jusqu'à moi la miniature au cadre noir, la lettre autographe de Monge, le cahier intitulé *Mes Enfants* sur les feuillets duquel une main maternelle a noté ces vieilles choses de famille assez touchantes en ce qu'elles ont eu de quotidien et d'éternel. A ces souvenirs du passé s'ajoute encore un cachet ancien avec lequel Ternant, Chasans ou Curley scellaient leurs lettres et dont l'écu montre sous un chef cousu d'azur chargé de trois quintefeuilles d'or, adossés, sur un champ de gueules, deux bars d'argent.

HENRI DE RÉGNIER

LA
BELGIQUE PENDANT LA GUERRE[1]

TENTATIVES DE SCISSION
ET DERNIÈRES ANNÉES D'OPPRESSION

LA QUESTION FLAMANDE

I

La question flamande n'était point résolue quand la guerre a éclaté. Depuis 1873, en matière administrative et judiciaire, dans l'enseignement primaire et moyen, ainsi que pour l'emploi des langues dans l'armée, les Flamands avaient reçu par une série de lois des satisfactions, qu'ils jugeaient incomplètes et ne réalisant pas l'égalité linguistique prévue par l'article 23 de notre Constitution.

Les Flamingants, comme on appelle chez nous les Flamands militants, avaient à conquérir cette égalité dans l'enseignement supérieur. La création d'une université flamande de l'État, couronnement des études commencées et poursuivies en flamand, étant d'une nécessité évidente, ils l'auraient vraisemblablement obtenue de nos Chambres, s'ils ne s'étaient obstinés à réclamer, au lieu d'une université séparée, la flamandisation de l'université de Gand, c'est-à-dire la disparition d'un foyer de haute culture française qui a jeté un vif éclat scientifique sur notre pays. A ce sacrifice répugne,

1. Voir la *Revue de Paris* du 1er et du 15 octobre 1921.

autant que les Belges de langue française, une partie des Flamands mêmes, conscients des avantages que leur procure l'université de Gand par son enseignement en français et des glorieux états de services qu'elle peut montrer. C'est autour d'elle que s'était concentré dans les années qui précédèrent la guerre tout l'effort de la bataille, comme autour d'une forteresse vigoureusement attaquée et non moins âprement défendue. Nul doute que les parlementaires belges n'eussent mis plus d'empressement à résoudre la question flamande, à cicatriser cette plaie intérieure, commune à d'autres États qui possèdent plus d'une langue officielle, s'ils avaient pu prévoir que les Allemands chercheraient à l'envenimer et à profiter de nos dissentiments linguistiques pour tâcher de saper les fondements de notre unité nationale.

II

Il est pour nous autres Belges d'un grand intérêt de savoir quels ont été au cours de la guerre les desseins du gouvernement allemand sur la Belgique. A ces desseins se rattache intimement la politique inaugurée par le gouverneur général von Bissing dans la question flamande. Mais il n'est pas facile de percer à jour les visées qu'on a nourries à Berlin, d'abord parce qu'elles ont varié avec les péripéties de la lutte, puis parce qu'elles ont été une cause de désaccord entre l'état-major et la chancellerie impériale, entre le parti pangermaniste et la majorité du Reichstag, entre les intransigeants et les modérés. Les hommes de guerre et les hommes politiques allemands qui ont écrit des mémoires, plaidoyers personnels pour se justifier devant l'Histoire, se sont bien gardés de faire la lumière autour de ce sujet brûlant. Dernièrement le député Erzberger s'était montré plus brave et plus franc; son livre[1] jette une clarté, encore un peu confuse, sur le sort réservé par l'Allemagne à la Belgique. Ce qu'on peut tenir pour certain, c'est que jusqu'au dernier jour elle n'a pas renoncé à notre pays. L'Allemagne, dit Erzberger, n'a ouvert la bouche à l'endroit de la Belgique qu'au moment où elle n'avait plus rien à dire.

1. *Souvenirs de guerre* de M. Erzberger. Payot, Paris.

Dans les années antérieures à la guerre la question flamande n'avait pas laissé les publicistes allemands inattentifs et indifférents. Faut-il aller jusqu'à croire avec certains écrivains belges que des agents secrets du pangermanisme avaient eu mission d'attiser les griefs des Flamands et de souffler sur le feu de notre querelle linguistique? A mon avis les projets des pangermanistes étaient d'une bien plus grande envergure. Partant de l'idée, chère à M. de Iagow et aux hommes de son école, que les petites nations n'étaient plus capables de mener une existence politique et économique complètement indépendante, ils voulaient rattacher à l'empire germanique dans un avenir prochain les petites nationalités voisines, à commencer par les riveraines de la mer du Nord où l'Allemagne s'indignait d'être à l'étroit. Ils convoitaient par conséquent toute la Belgique, la Wallonie aussi bien que la Flandre. Il est de fait cependant que les correspondants des journaux allemands, notamment ceux de la *Gazette de Cologne*, dont j'ai eu maintes fois à Berlin les articles sous les yeux, exagéraient à plaisir les dissensions provoquées par l'emploi inégal de nos deux langues et prophétisaient avec assurance un divorce politique entre les deux membres qui forment la nationalité belge. Espéraient-ils déjà que l'Allemagne saurait profiter de cette querelle de ménage pour absorber les deux disputeurs, ou bien leurs sympathies allaient-elles aux Flamands simplement à cause de leur origine germanique et parce qu'ils regardaient les Wallons comme des sous-produits de la culture française et des clients invétérés de la France? La question est de peu d'importance aujourd'hui.

Après l'invasion de la Belgique, au lendemain des premières victoires, l'influence des pangermanistes et du parti militaire fut toute-puissante à Berlin. La résistance de l'armée belge et les exécutions sommaires ordonnées par les chefs de corps allemands avaient creusé entre les envahisseurs et leurs victimes un fossé de sang. C'en est fait alors du dessein, conforme sans doute aux répugnances de Guillaume II à renverser des trônes, de respecter celui des Cobourg et d'introduire progressivement leur royaume dans l'empire germanique comme un État confédéré. L'attitude irréduc-

tible de la population ne laissait aucun doute au gouverneur général sur l'impossibilité de lui imposer un rattachement qui serait suivi d'un apaisement graduel et d'une réconciliation finale. Il n'y avait plus pour conserver la Belgique, cette inestimable conquête opérée en quelques semaines d'une campagne heureuse, que l'annexion pure et simple. Déjà des voix autorisées, celle du roi de Bavière, qui fut un de nos plus ardents ennemis en dépit de sa parenté avec notre famille royale, celle d'Erzberger lui-même, l'allié fougueux d'abord des pangermanistes avant de devenir leur bête noire et leur victime, la réclamaient impérieusement. Mais une telle annexion ne devait pas comporter l'égalité politique avec les citoyens du Reich ni l'entrée au Reichstag des représentants de la population catholique ou socialiste belge. On voulait doter la Belgique « d'une administration provinciale à perpétuité sous un gouverneur militaire allemand », suivant l'aimable euphémisme dont se sert Erzberger. Von Bissing a dit plus crûment dans son testament politique : « Nous devons pendant des années encore maintenir en Belgique l'état de dictature actuellement existant. »

La prolongation de la lutte rendit plus incertaine la victoire décisive, sur quoi comptait le grand quartier général. A défaut de l'annexion, le gouvernement impérial parut se contenter d'un protectorat. Au début de 1917, M. de Bethmann-Hollweg, revenu des illusions dont il s'était bercé dans la première phase de la guerre, énonça les conditions de ce protectorat, baptisées par lui de garanties nécessaires à l'Allemagne, à l'ambassadeur américain, M. Gérard, qui me les a rapportées après que les États-Unis eurent embrassé la cause de l'Entente : contrôle de nos ports, de nos chemins de fer, de notre commerce, de nos industries, licenciement de notre armée et protection de la race flamande.

L'immixtion du gouvernement impérial dans la question flamande, voilà en effet le moyen politique inventé pour justifier la mainmise de l'Allemagne sur la Belgique, qu'il s'agît d'une annexion ou d'un protectorat.

Dans la première hypothèse il fallait bien colorer la suppression de notre indépendance d'un semblant de nécessité morale aux yeux indignés de l'Europe, quand viendrait le

règlement définitif de la paix. Le droit de conquête, le droit du plus fort, avait besoin d'un certain maquillage. Les universitaires de la Germanie, ses historiens, ses professeurs, se mirent aussitôt à l'ouvrage, à l'effet de démontrer que la création du royaume belge en 1830 avait été un expédient et une erreur de la diplomatie, un produit artificiel sorti des mains de Talleyrand et de Palmerston et condamné à périr, parce que contraire à l'intérêt des populations accouplées sous une étiquette commune ; de plus cet avorton, soi-disant neutre, était dangereux pour ses voisins du Rhin, vu qu'il s'était livré honteusement à leurs ennemis britanniques et français. C'était le devoir de l'Allemagne de libérer les Flamands, fils de la grande famille germanique, d'une cohabitation forcée avec les Wallons, contre laquelle s'insurgeaient leurs antipathies réciproques, ainsi que leurs aspirations et leurs langues incompatibles, et de leur apprendre à vivre une existence séparée sous le sceptre du César allemand, leur maître commun.

L'absorption serait plus aisée, si l'on commençait en pleine guerre par détacher la Flandre de la Wallonie, sans s'attarder à de sots scrupules touchant les conventions de la Haye. Du même coup on ranimerait dans le cœur des Flamands le vieil instinct atavique, le sentiment de la parenté, la voix du sang, que des siècles de vie étrangère n'avaient sans doute pas étouffés. En flattant ainsi, en excitant leur antagonisme contre l'État belge et les Wallons, en leur accordant magnifiquement ce que les plus hardis d'entre eux n'osaient pas demander, on en ferait des obligés, des amis reconnaissants de l'Allemagne, mûrs pour la servitude, sous laquelle ils se réveilleraient un beau jour, la paix signée et tous leurs rêves d'indépendance envolés.

Dans la seconde hypothèse, le morcellement de la Belgique servirait encore et fort utilement les Allemands. L'intérêt hypocrite qu'ils professaient pour les Flamands et le maintien de la séparation, dont ils auraient été les artisans, leur fourniraient le prétexte d'une continuelle ingérence dans l'administration intérieure du pays. Le protectorat ne serait ainsi qu'une annexion déguisée.

Voilà ce que voulait faire de la Belgique l'Allemagne

impériale, l'Allemagne de Guillaume II qui nous avait accablés de ses déclarations d'amitié au début du règne d'Albert Ier, l'Allemagne des pangermanistes, des militaires et des hobereaux prussiens, celle aussi des grands industriels qui rêvaient d'une domination économique et celle des professeurs qu'enivrait d'orgueil leur culture allemande. En aurait-il été de même si, au lieu d'une monarchie impériale autocratique, l'Allemagne avait possédé des institutions démocratiques et républicaines?

III

La complicité de quelques Flamingants était nécessaire au pouvoir occupant pour qu'il parût exaucer les vœux et réaliser l'idéal de la population flamande. Il est triste à dire qu'il n'eut pas de peine à les recruter parmi les extrémistes et les comparses du mouvement flamand, bureaucrates endettés ou aspirant à supplanter leurs chefs hiérarchiques, primaires rongés d'envie et d'ambition, littérateurs jaloux de jouer un rôle politique, rêveurs fanatiques, hypnotisés par l'image d'une jeune Flandre appuyée sur le lion flamand désenchaîné ; — en tout une poignée d'hommes.

Que ces activistes, pour les appeler du nom dont ils se sont parés et qui caractérise leur résolution de poursuivre par n'importe quels moyens l'exécution de leur programme, n'aient pas douté de la victoire allemande, la chose est évidente. Aussi bien la même conviction régnait chez beaucoup de neutres spectateurs de la lutte. Ils ne voyaient que la carte de guerre, la Belgique occupée, les départements français envahis, l'armée ennemie à quelques heures de Paris ; ils ne voulaient pas voir que le temps travaillait pour les Alliés, que le blocus affamait lentement l'Allemagne et que les armements de ses adversaires augmentaient rapidement jusqu'à se trouver bientôt au niveau de leur ténacité et de leur indomptable volonté de vaincre.

De l'énormité de leur trahison les activistes n'ont eu ni conscience ni remords. Le sang belge répandu à flots dès le début, la dévastation de plusieurs cités flamandes, les condamnations, dont ils étaient journellement témoins, rien ne

les a fait reculer. Ils n'ont aperçu dans le martyre de la Belgique et la présence de ses bourreaux que le moyen de satisfaire impunément leurs ambitions égoïstes et leurs cupidités personnelles. Ils se sont faits non seulement les instruments, mais les racoleurs de l'ennemi, en essayant de débaucher nos jeunes soldats sur l'Yser et de recruter des adhérents parmi les prisonniers flamands des camps allemands. Du point de vue militaire et patriotique, c'est peut-être là leur infamie la plus grande.

Leur aveuglement de sectaires et leur hâte d'obtenir de bonnes prébendes les ont empêchés de comprendre qu'ils n'étaient que les dupes de leurs instigateurs qui, après la victoire, se seraient vite débarrassés de ces marionnettes encombrantes. Royaume ou république, l'existence d'une Flandre maîtresse de ses destinées n'aurait pas été tolérée, nous le savons, par sa perfide protectrice. Bissing et Bethmann-Hollweg n'ont agité devant les activistes l'appât de l'autonomie que pour prendre plus facilement ces naïfs poissons dans leurs filets.

Encore moins nos mauvais Flamands ont-ils réfléchi qu'en cas de défaite allemande leur trahison serait un coup porté à la cause flamande et que leurs frères, demeurés loyaux et fidèles, auraient plus de peine ensuite à la faire triompher. Ils risquaient en effet, si la fortune des armes abandonnait l'Allemagne, de déchaîner en Belgique, après la victoire, des ressentiments et une réaction qui retarderaient la solution de la question des langues et l'apaisement total des esprits. Ces craintes ne sont-elles pas réalisées et, d'autre part, ne voyons-nous pas que l'activisme chassé a laissé derrière lui d'inquiétants ferments de haine et de revanche?

IV

L'habileté de von Bissing a consisté à s'emparer de la question flamande, telle qu'elle existait au moment de l'invasion, et à l'exploiter à outrance comme un brandon de discorde, sans paraître fomenter parmi les Belges de nouveaux sujets de division. La flamandisation de l'université de Gand était, nous l'avons dit, le cheval de bataille des Flamingants. Les mots de séparation administrative avaient été lancés dans la

lutte des partis, après les élections de 1912, par quelques voix isolées de radicaux et de socialistes du Hainaut comme l'unique remède pour soustraire la Wallonie à l'hégémonie de la majorité catholique et flamande. Le gouverneur général commença par réduire le plus possible l'emploi du français ; déjà l'autorité militaire l'avait proscrit dans la région des étapes. Il s'attaqua ensuite à l'université de Gand, heureux d'anéantir un des principaux centres de culture française, c'est-à-dire ennemie. Une campagne effrénée de presse et d'assemblées fut organisée dans la région flamande avec l'aide des Activistes, serviteurs du pouvoir occupant. Celui-ci leur avait octroyé à cet effet la liberté d'association et de réunion, dont ils furent seuls à jouir tout le temps de l'oppression.

Le 31 décembre 1915 parut le décret transformant l'université de Gand en université flamande. Von Bissing avait tenté vainement de décider ses professeurs à reprendre leurs cours, tandis qu'il n'essayait pas de rouvrir aux Wallons l'université de Liége qui demeurait déserte et muette depuis la conquête de la ville, de même que les établissements libres de Louvain et de Bruxelles. Il avait compté spécialement sur la bonne volonté de deux professeurs, Henri Pirenne et Paul Frédéricq, célèbres en Allemagne, où ils étaient docteurs « honoris causa » de plusieurs universités et membres correspondants de diverses académies. Frédéricq passait pour une des illustrations du mouvement flamand. Quant à Pirenne, la maison d'édition Perthes à Gotha avait tenu à honneur de publier une traduction de son Histoire de Belgique, le monumental ouvrage encore inachevé de notre historien national. On s'imaginait au delà du Rhin que ces deux savants étaient des admirateurs et des adeptes du germanisme. Leur refus et celui du corps enseignant de donner des cours en langue flamande exaspérèrent le gouverneur général. Pour faire un exemple qui terrifiât les professeurs de Gand et empêchât l'avortement d'une entreprise à laquelle il attachait une importance capitale, il envoya professer dans des camps de prisonniers en Allemagne les deux indésirables, Pirenne et Frédéricq, coupables d'avoir trahi les espérances qu'il avait fondées sur eux. Acte d'une brutalité révoltante, qui n'eut d'autre effet que de fortifier la résistance de leurs

collègues et de provoquer dans les pays neutres une pluie de protestations des corps scientifiques.

Après cet échec von Bissing n'en poursuivit pas moins ses projets. Une commission purement allemande fut instituée à Bruxelles pour préparer les questions techniques de l'enseignement flamand à l'université de Gand. Le rapport, présenté en son nom par le Geheimrat von Dyck, professeur à l'Université de Munich, a révélé les difficultés de toutes sortes que cette commission a rencontrées. Dans le même temps survint à Berlin un coup de théâtre qui devait ouvrir les yeux aux plus incrédules sur les intentions de l'Allemagne. Le chancelier prononçait au Reichstag, le 5 avril 1916, un discours où il soulevait en quelques mots menaçants, quoique équivoques, un coin du voile, dont s'enveloppaient jusque-là les desseins du gouvernement impérial au sujet de la Belgique. « Nous créerons, disait-il, des garanties réelles, pour qu'elle ne devienne pas un État vassal des Anglo-Français et ne soit pas utilisée comme un boulevard militaire et économique contre l'Allemagne. » M. de Bethmann-Hollweg se montra plus précis en ce qui concernait les avances faites aux Flamands. « L'Allemagne ne peut pas abandonner à la latinisation le peuple flamand si longtemps asservi. Nous lui assurerons au contraire un développement sain, répondant à ses ressources et fondé sur la langue et le mouvement flamands. »

Comme conséquence de ce langage, quelques mois plus tard, le 21 octobre 1916, l'université flamande de Gand fut inaugurée avec pompe par le gouverneur général, qui tint à faire ressortir par des paroles mémorables la collaboration intime et confiante des Allemands avec les Flamands. Rien n'était vrai dans cette harangue, si ce n'est la phrase de la fin : « Le Dieu de la guerre l'a tenue sur les fonts baptismaux, l'épée au clair ! » Mais quel piteux contraste entre les efforts qu'avaient faits les organisateurs du nouvel établissement supérieur, et le maigre résultat auquel ils étaient parvenus ! De savants flamands pour donner des cours ils n'en trouvèrent aucun, tous s'étant récusés. Ils en furent réduits à puiser dans le fretin besogneux des « privat-docenten », accourus d'Allemagne et de Hollande sur l'appât d'un haut salaire et la promesse d'une pension contre les risques de la guerre, laquelle

leur serait payée par une compagnie d'assurance allemande. Pour commencer, ces médiocres pédagogues pérorèrent devant des bancs à peu près vides, quoique le gouverneur général eût mis 240 bourses à la disposition des étudiants peu fortunés et dispensés de toutes les obligations qui accablaient les autres civils, qu'il eût même cherché des élèves jusque parmi les prisonniers des camps d'internement.

L'université de Gand n'était qu'une première étape. Les fonctionnaires allemands préparaient activement la séparation administrative sur la base de la frontière linguistique entre les régions flamande et wallonne, sans respect pour les divisions immémoriales de la Belgique en provinces portant des noms séculaires. Ils dédoublèrent d'abord sournoisement le ministère des Sciences et des Arts. Mais le gouverneur général avait besoin, pour fouler aux pieds la législation belge, d'une sorte de vœu populaire émis par des citoyens du cru. C'est alors que les Activistes entrent publiquement en scène dans une comédie jouée à Bruxelles et qui se termine à Berlin. Un soi-disant congrès national se réunit dans notre capitale (4 février 1917) et rédige un programme de réformes fondé sur l'autonomie de la Flandre. Il choisit dans son sein un Comité exécutif, qui prend le nom pompeux de Conseil de Flandre et désigne une députation de sept individus pour porter au chancelier impérial les desiderata de la population flamande. Suivant un scénario combiné à l'avance, M. de Bethmann-Hollweg reçoit officiellement ces piètres personnages comme des délégués authentiques et leur tient un discours que les agences télégraphiques se chargent de répandre aux quatre coins de l'univers. Il promet que l'autonomie de la Flandre sera poussée avec la dernière vigueur et que l'Empire allemand, lors des négociations et même après la conclusion de la paix, veillera à hâter et à garantir le libre développement de la race flamande. Son Excellence ne dédaigna pas de vider un verre de bière avec ses hôtes ; même Elle eut soin de les faire photographier avec leur cornac, le comte Harrach, qui les avait amenés en secret à Berlin. Après quoi un journal illustré berlinois publia les portraits et dévoila à toute l'Europe l'incognito des sept Judas qui avaient vendu leur patrie à l'Allemagne.

Le 21 mars suivant un décret du gouverneur général sépara la Belgique en deux régions, Flandre et Wallonie, et leur donna pour capitales Bruxelles et Namur. Peu après d'autres décrets en organisèrent l'administration avec des ministères flamands et wallons.

Von Bissing ne survécut que quelques semaines à l'attentat qu'il avait machiné contre l'unité nationale de la Belgique. Privés de leur Machiavel, émancipés de son autorité, les Activistes se livrèrent aux excès les plus propres à ruiner son œuvre politique. Ils ne se contentèrent pas de dénoncer à l'autorité allemande et de persécuter les adversaires de la séparation. Se croyant sûrs du succès, ils voulurent précipiter le dénouement. Le Conseil de Flandre organisa à l'Alhambra de Bruxelles, le 11 novembre 1917, une réunion de ses affidés, 1 200 environ, dont un tiers de Hollandais et d'Allemands, qui acclamèrent l'autonomie de la Flandre et la déchéance du gouvernement du Havre. Puis il se déclara dissous afin de donner au peuple flamand l'occasion d'exprimer son approbation par la réélection générale de ses hommes de confiance. Le 20 janvier 1918 une nouvelle réunion, tenue subrepticement à l'Alhambra, approuva par acclamation une liste de conseillers provinciaux du Brabant et de députés de l'arrondissement de Bruxelles. La même parodie électorale se répéta dans plusieurs villes de province.

Les manifestations indignées qui répondirent en Flandre à ces provocations ont-elles dessillé les yeux du gouvernement allemand sur la fragilité de l'activisme? On le croirait d'après l'attitude qu'adoptèrent alors ses agents. Au Conseil de Flandre, venu pour lui annoncer sa réélection, le gouverneur général von Falkenhausen donna une douche refroidissante, en l'engageant à gagner tout d'abord le peuple flamand à ses projets. Il refusa même de reconnaître officiellement le Conseil et de lui attribuer une compétence légale. Le Conseil n'obtint que l'autorisation de soumettre à l'approbation de Son Excellence une liste de onze délégués, qui collaboreraient à titre consultatif à sa législation pour la Flandre. A Berlin le chancelier de l'Empire, le comte Hertling, convia de la tribune du Reichstag le gouvernement du Havre à une conversation préliminaire en vue d'une paix séparée, sans souffler

mot de la question flamande. A Bruxelles enfin les fonctionnaires supérieurs allemands étaient divisés d'opinion sur l'appui à prêter à l'activisme. Le plus hostile à la séparation administrative, le docteur Von Sandt, avait été disgracié et envoyé en Pologne; mais il ne manquait pas parmi les autres d'esprits sagaces, qui craignaient de compromettre en s'acoquinant aux Activistes le bon renom de l'administration allemande et le prestige du gouvernement impérial.

L'activisme subit pendant l'offensive de 1918 le contrecoup des événements militaires, ballotté suivant les fluctuations de la bataille de l'espoir triomphant aux angoisses de la défaite. Il n'échappa point, comme tous les partis révolutionnaires, à des dissensions intestines, où l'on vit d'un côté les modérés ou unionistes, soucieux de ne pas rompre tout lien avec la Wallonie, de l'autre les extrémistes ou jeunes flamands, champions d'une Flandre indépendante. La débâcle allemande mit fin à leurs agitations stériles. Brusquement les fonctionnaires des ministères flamands et wallons reçurent leur congé. Les plus avisés avaient pris soin de se faire constituer une pension viagère en pays neutre; les autres furent abandonnés à leur sort avec trois mois de traitement. L'université de Gand, qui avait repris ses cours, fut fermée trois jours après. Le sauve-qui-peut de ses professeurs n'attendit pas l'entrée des vainqueurs. Livré à lui-même, le Conseil de Flandre n'avait plus qu'à disparaître. C'est ce qu'il fit après une dernière bravade, une proclamation réclamant pour le peuple flamand « l'application du principe universellement admis de l'autonomie des nationalités ».

V

Le peuple belge a réagi vigoureusement contre la tentative faite par l'Allemagne pour briser son unité nationale, Son opposition aux décrets du gouverneur général s'exprima, — le droit de parler lui ayant été enlevé, — dans des protestations portant la signature des mandataires du pays, des chefs de nos partis politiques, de tous ceux qui à des degrés divers avaient qualité pour faire entendre la voix de la patrie. Indice rassurant et qui prouvait bien l'attachement de la Flandre à l'union d'où la Belgique tirait sa force et sa prospé-

rité, les objurgations vinrent tout de suite, passionnées et éloquentes, des Flamingants mêmes qui réclamaient naguère la flamandisation de l'université de Gand, mais ne la voulaient pas recevoir des mains sanglantes de l'ennemi.

Dès que le projet de flamandiser l'université eut été publié, les associations flamandes firent parvenir au gouverneur général une première protestation. Les signataires de cet écrit considéraient comme leur devoir, avant que la transformation fût consommée, d'éclairer l'autorité occupante sur les vrais sentiments des Flamands, encore qu'ils n'eussent guère l'espoir de la persuader. Les associations reprennent la plume, quand les délégués du Conseil de Flandre eurent été reçus à Berlin par le chancelier, et dans la nouvelle protestation qu'elles adressent à M. von Bethmann-Hollweg leur indignation élève le ton et proclame hautement l'indivisibilité de la Belgique. Elles se font plus véhémentes encore, plus audacieuses, après les insolentes provocations des Activistes. Une troisième protestation, adressée au comte Hertling le 30 janvier 1918, contient la déclaration suivante : « Le mouvement flamand n'est pas dirigé contre nos compatriotes wallons, auxquels à aucun prix nous ne voulons imposer notre langue. Il n'est pas dirigé non plus contre la langue française, que nous respectons comme le symbole d'une des plus grandes et des plus nobles nations de la terre. » Il y avait quelque courage, convenez-en, à célébrer ainsi la France devant notre vindicatif ennemi.

Voilà ce que pensaient et disaient à la face des Allemands des hommes qui avaient été avant la guerre les plus ardents promoteurs du mouvement flamand. Les protestations des autres patriotes belges ne le cèdent en rien par la force des arguments et l'éloquence du langage à celles de ces Flamingants notoires. Elles s'élevèrent de toutes parts et se succédèrent sans relâche durant les années 1917 et 1918. Elles émanaient des organes de la nation restés à leur poste sous l'occupation allemande, qui n'avait pas interrompu la vie administrative et les habitudes sociales, tout en suspendant l'exercice du pouvoir exécutif et du législatif : conseils provinciaux et communaux, clergé de toutes confessions, auxquels se joignirent les universités, les académies, les grandes associations

ouvrières, les sociétés savantes, commerciales, juridiques, artistiques, sportives, et Dieu sait si elles sont nombreuses en Belgique, terre fertile où fleurissent librement les associations de citoyens toujours prêts à se réunir pour faire valoir leurs droits, défendre leurs intérêts ou prendre en commun leurs plaisirs. A la tête des protestataires s'étaient inscrits les ministres d'État, les députés et sénateurs, qui n'avaient pas accompagné le gouvernement dans son exode. Autour des conseils communaux des grandes cités flamandes se groupaient ceux des villes secondaires et des villages, qui tous, par des ordres du jour et des lettres collectives au chancelier, condamnaient l'activisme et affirmaient leur dévouement à la patrie indivisible.

Le cardinal Mercier n'est pas resté silencieux dans ce concert de réprobation. L'occasion de prendre une fois de plus la défense de ses concitoyens s'offrit à lui après la publication de l'arrêté découpant la Belgique en deux régions administratives. Des sénateurs et des députés des différents partis s'étaient réunis pour délibérer sur la conduite que les fonctionnaires des ministères avaient à tenir en présence de ce monstrueux abus de pouvoir ; on décida, suivant l'avis du gouvernement du Havre, que les fonctionnaires supérieurs devaient seuls démissionner, la liberté de rester à leur poste étant laissée aux employés subalternes. L'autorité allemande sévit aussitôt contre les démissionnaires, sous prétexte qu'ils opposaient une résistance active à l'exécution de prescriptions légales : elle les fit déporter en Allemagne. Le Cardinal protesta avec énergie contre ce traitement inique par une lettre au baron von Falkenhausen. Il démontra dans un style dont la modération faisait ressortir l'impitoyable logique, que ces déportations étaient une violation impudente du droit international et des conventions de la Haye. Au surplus était-ce ainsi que le gouverneur général observait le contrat souscrit par son prédécesseur, qui avait fait appel aux services des administrations publiques belges sans leur demander d'abdiquer leur patriotisme et sous l'unique condition de ne rien entreprendre contre l'autorité allemande? Von Falkenhausen n'aimait pas à ergoter comme feu Bissing. Il répéta son refrain habituel : il ne voulait discuter avec Son Eminence que des questions d'ordre religieux.

Je ne rappellerai que pour mémoire, voulant citer seulement les manifestations qui eurent lieu en Belgique, que le gouvernement du Havre a pris, de son côté, les mesures que commandait la trahison des Activistes. Des arrêtés revêtus de la signature royale leur ont annoncé le sort qui les attendait, de telle sorte qu'ils ne purent compter sur aucune pitié après la retraite des Allemands.

Laissant à ses chefs et à ses représentants le soin d'épancher leur indignation par écrit, le peuple flamand a exprimé la sienne d'une autre manière, la manière forte, qui était la plus convaincante. A Bruxelles, au sortir du meeting de l'Alhambra, où avait été proclamée la déchéance du gouvernement belge, les Activistes, s'étant risqués en cortège jusqu'à la Grand'Place, s'y virent assaillis par une foule furieuse et obligés sous une pluie de horions de fuir en toute hâte. Ce fut bien pis à Anvers (3 février 1918). Une grande manifestation électorale avait été annoncée dans cette métropole de la Flandre, berceau du mouvement flamand. La police allemande était sur ses gardes. Néanmoins, sitôt que la procession des manifestants, composée de 700 personnes au plus, se déroula dans les rues, elle y fut entourée, conspuée, battue, malgré les soldats, perdit ses instruments de musique et ses drapeaux, et finalement se dispersa, abandonnant le champ de bataille aux patriotes. Des réunions du même genre eurent le même sort à Louvain, à Malines, à Tirlemont, à Diest, à Alost, à Turnhout, nos villes les plus flamandes. Devant cette réaction populaire, à laquelle ils ne s'étaient pas attendus, les Allemands, craignant pour le maintien de l'ordre, interdirent les manifestations activistes. Ils n'avaient pu toutefois empêcher une contre-manifestation autrement imposante, car elle comprenait les délégations des innombrables sociétés bruxelloises, — catholiques, libérales, socialistes, — qui se rassemblèrent sur la Grand'Place le 11 février, pour remettre au conseil communal des protestations contre l'activisme et la scission. Il fallut que la troupe allemande dégageât l'hôtel de ville, théâtre séculaire de quelques-uns des grands faits de notre histoire.

L'intervention de la magistrature ouvre la dernière phase de la protestation belge contre « la tentative de dislocation

nationale ». C'est ainsi que le cardinal Mercier appelait la séparation administrative dans le lumineux exposé qu'il fit parvenir au Pape pour l'éclairer sur la situation. Cette intervention fut aussi impressionnante qu'efficace, car à la flétrissure imprimée par eux à l'activisme nos magistrats ajoutèrent l'action immédiate de la justice. Saisie par un groupe de sénateurs et de députés d'une dénonciation contre le Conseil de Flandre, la Cour d'appel de Bruxelles se réunit en assemblée plénière le 7 février 1918. En vertu du droit d'injonction que notre législation confère à ces corps de judicature, elle enjoignit à son procureur général de poursuivre les auteurs des faits dénoncés. Le lendemain la police judiciaire saisissait deux des principaux meneurs activistes, Tack et Borms, domiciliés dans la capitale. Mais l'autorité allemande avertie les arracha aussitôt de ses mains. Par représailles le gouverneur général fit arrêter le président intérimaire et les trois présidents de chambre de la Cour d'appel. Vu l'état précaire de sa santé le premier fut relaxé, tandis que les trois autres prenaient, comme indésirables, le chemin de l'Allemagne. De plus, interdiction formelle à la Cour de continuer à exercer ses fonctions.

Le gouverneur général croyait en avoir fini par ces violences avec l'insurrection de la magistrature. Il n'en était rien. Sur la réquisition de son procureur général la Cour de cassation s'assembla à son tour et prit à l'unanimité la résolution de suspendre ses audiences. Une expédition de sa délibération, motivée par des considérants accablants pour le pouvoir occupant, fut transmise au gouverneur général. Celui-ci, sentant toute la gravité de ce conflit avec la plus haute autorité judiciaire du pays, essaya dans sa réplique de la faire revenir sur sa résolution. Nouvelle assemblée de la Cour, qui maintient sa précédente résolution par des considérants encore plus péremptoires. A son exemple les autres cours d'appel, les tribunaux et les justices de paix avaient suspendu toute activité ; en peu de jours le chômage fut complet.

C'est sans enthousiasme évidemment que l'autorité allemande avait prêté main-forte aux Activistes qui l'entraînaient dans ce mauvais pas. Mais comment les abandonner, après les avoir poussés sur la scène? Désormais il apparaissait

au grand jour que l'activisme, honni par le sentiment public, frappé par le pouvoir judiciaire, ne devait son salut qu'à la protection des baïonnettes allemandes.

Le pouvoir judiciaire jouit en Belgique, de par notre constitution, d'une complète indépendance. Cette situation privilégiée est encore renforcée par le prestige moral et le respect universel qu'ont acquis nos magistrats, héritiers d'une longue tradition d'honneur, de science et de probité. Il n'est pas rare de voir les descendants d'une même famille entrer dans la magistrature et figurer noblement de génération en génération sous l'hermine des conseillers d'appel ou de cassation. Les magistrats belges, fidèles à leurs devoirs envers leurs concitoyens, avaient continué de siéger pendant l'occupation, plutôt que de céder à un premier mouvement de colère et de refuser toute coopération au pouvoir occupant. Ils rendaient donc la justice au nom du roi Albert et appliquaient les lois belges, auxquelles l'autorité ennemie n'avait pas touché, sauf en matière pénale. Aussi leur révolte contre ce pouvoir qui osait porter atteinte à l'unité de la patrie et leur refus d'exercer leur ministère, dès l'instant que leur indépendance n'était plus respectée, ont-ils été le coup le plus inattendu et le plus sensible qui pût frapper les Allemands.

Leur courage, d'autant plus remarquable chez des vieillards ou des hommes parvenus à la maturité de la vie, fortifia de tout l'appui de la justice la résistance de la nation et la stimula à persévérer jusqu'au jour de la délivrance dans l'esprit d'abnégation qui soutenait sa constance depuis quatre ans. C'est là en définitive le résultat le plus clair qu'ont obtenu les Allemands, en s'efforçant d'utiliser et de dénaturer dans un but d'avertissement la question flamande.

LA DÉPORTATION DES CHÔMEURS

I

La déportation des chômeurs a commencé dans l'automne de 1916. Elle violait les lois divines et humaines qui proclament la liberté de l'homme, et les prescriptions du droit international qui protègent la population dans un pays

envahi par une armée ennemie. Elle a été de tous les crimes que l'autorité allemande a commis en Belgique, le plus inexcusable, parce que froidement conçu et méthodiquement exécuté. Retour à l'esclavage antique, pratique de négriers, traite des blancs, aucune de ces flétrissures qui me venaient sous la plume dans les appels que j'adressai aux Puissances neutres en 1917 au nom du gouvernement du Havre ne me paraît aujourd'hui assez forte après quatre ans révolus.

L'origine de cette mesure inqualifiable est l'arrêté du grand quartier général allemand daté du 3 octobre 1916 et appliqué dans la région des étapes. Au reste de la Belgique occupée, domaine du gouvernement civil, la déportation a été étendue en vertu d'arrêtés antérieurs des 14/15 mai 1916, qui avaient rendu justifiable des tribunaux militaires allemands le délit de refus de travail. Le motif d'un si grand attentat à la liberté humaine était, au dire des Allemands, le chômage de 650 000 ouvriers, danger pour l'ordre public et charge trop lourde pour la bienfaisance officielle et privée. Le chômage provenait lui-même du blocus maintenu par la flotte britannique, qui empêchait l'entrée des matières premières, l'exportation des produits fabriqués, et provoquait par conséquent l'arrêt de nos usines. Mais la vérité était facile à deviner : chaque ouvrier déporté en Allemagne, c'était un soldat de plus pour l'armée allemande ; il prendrait la place d'un ouvrier allemand qui serait envoyé au front.

Les agents de l'ennemi présentaient à nos ouvriers un contrat à signer : Si vous acceptez de travailler en Allemagne, vous recevrez un confortable salaire. Si vous refusez, vous serez déportés et contraints quand même à travailler. Que devenaient dans cet abominable dilemme la liberté du domicile et du foyer, le droit d'y vivre librement en famille? Il était foulé aux pieds et le bannissement édicté par simple mesure administrative. Et la liberté du travail, consacrée par la législation de tous les pays civilisés? Remplacée par le travail forcé. Enfin la trahison, le crime de lèse-patrie, était imposé à ces malheureux, qu'on obligeait à forger dans des usines allemandes, avec des outils allemands, des armes contre la Belgique.

Les arrêtés du pouvoir occupant ne visaient en apparence

que les chômeurs. Mais, ainsi qu'il fallait s'y attendre, les autorités communales refusèrent presque partout de livrer la liste des travailleurs qui, n'ayant pas d'occupations suffisantes, recevaient des secours de chômage. Les Allemands procédèrent alors par razzias de la population mâle et valide, choisissant, comme on fait du bétail aux jours de marché, les plus forts, les plus vigoureux, et de préférence les ouvriers possédant des aptitudes professionnelles.

L'opération a été décrite bien souvent. Voici le tableau qu'en ont tracé les évêques belges dans leur « Cri d'alarme à l'opinion publique » : Des équipes de soldats pénètrent de force dans ces foyers paisibles, arrachent les jeunes gens à leurs parents, le mari à sa femme, le père à ses enfants ; gardent à la baïonnette les issues, par lesquelles veulent se précipiter les épouses et les mères pour dire aux parents un dernier adieu ; rangent les captifs par groupes de quarante ou de cinquante, les hissent de force dans les fourgons ; la locomotive est sous pression ; dès que le train est fourni, un officier supérieur donne le signal du départ. Voilà un nouveau millier de Belges réduits en esclavage et, sans jugement préalable, condamnés à la peine la plus forte du code pénal après la peine de mort, à la déportation. Ils ne savent ni où ils vont, ni pour combien de temps. Tout ce qu'ils savent, c'est que leur travail ne profitera qu'à l'ennemi. A plusieurs, par des appâts ou sous la menace, on a extorqué un engagement que l'on ose appeler volontaire.

M. Vandervelde, le ministre belge de la Justice, a confirmé ces rafles humaines dans un discours prononcé à Nancy au mois de février 1917. L'orateur socialiste les a dépeintes comme les chefs du clergé, mais en trempant son pinceau dans d'autres couleurs : On procéda à leur interrogatoire et à leur examen. Ils défilaient devant quelques officiers allemands. Ceux dont on ne voulait pas, à droite ! Ceux qui étaient bons pour le service en faveur de l'Allemagne, à gauche ! Et à ceux-ci on présentait le papier à signer, on leur demandait la signature de la trahison. L'immense majorité refusa. Alors on les conduisit entre les baïonnettes à la gare dans les trains prêts pour leur embarquement. La population tout entière, les femmes, les enfants, les vieillards regardaient.

Ils étaient entassés dans des wagons à bestiaux et on les entendait crier : « Nous ne signerons pas, nous ne signerons pas ! » Par moments, pour mieux exprimer leur défi et leur révolte, ils chantaient la *Brabançonne*, ils chantaient la *Marseillaise*. Et quand le train s'ébranla, il se passa quelque chose qui vraiment met la rage au cœur. Pour les faire taire, pour étouffer leurs cris, les Allemands firent venir une musique qui joua des pas redoublés. Mais, malgré tout, on entendait les hommes chanter encore la *Marseillaise*.

II

Les protestations jaillirent immédiatement en Belgique. Le cardinal Mercier rappela à von Bissing l'engagement pris par le gouverneur d'Anvers, le général von Huene, et confirmé par le maréchal von der Goltz, de ne pas enrôler dans l'armée allemande ni déporter en Allemagne, pour y être soumis à des travaux forcés, les jeunes gens qui avaient fui en Hollande après la capitulation de notre forteresse. Il renouvela plusieurs fois inutilement ses instances et les termina par ces menaces prophétiques : « Les autorités allemandes penseront à nos douleurs imméritées, à la réprobation du monde civilisé, au jugement de l'histoire et au châtiment de Dieu ! » Les parlementaires écrivirent à leur tour, faisant ressortir tout l'odieux de l'obligation imposée à l'ouvrier belge de travailler contre sa patrie. Éconduits par le gouverneur général, ils se tournèrent vers le corps diplomatique étranger et réclamèrent l'intervention des Puissances neutres. La magistrature ne resta pas en arrière et ses protestations vinrent grossir celles des députés et des sénateurs. Puis ce fut le tour du Grand-Orient de Belgique, dont le Grand Maître, M. Magnette, sénateur, s'adressa aux Loges d'Allemagne, en leur dépeignant l'affreux spectacle des trains bondés de déportés. Von Bissing n'avait pas fulminé contre les premiers protestataires ; il leur avait même répondu, en plaidant le mensonge hypocrite contre l'aveuglante vérité. Pour décourager leurs imitateurs, il fit condamner M. Magnette à la prison et à une amende. A son insu les associations ouvrières s'unirent sans distinction de partis pour envoyer

aux socialistes belges résidant en France un message les conjurant « de jeter à travers le monde le cri de détresse de notre prolétariat ».

Les Belges savaient par expérience qu'ils se buteraient chez le gouverneur général à un parti pris de surdité, à la volonté obstinée d'exécuter ses instructions, sans prêter l'oreille au langage du droit, de la raison et de la pitié. Mais ils avaient le devoir de rétorquer les arguments fallacieux que leur opposait von Bissing, qui dépensa dans cette discussion ses dernières forces et sa suprême duplicité.

Il n'était pas vrai que le blocus maritime eût seul causé la stagnation de notre industrie. Les exportations et les importations belges étaient soumises au contrôle de la flotte anglaise, mais les négociations poursuivies avec le Cabinet britannique, en vue de permettre la libre entrée en Belgique des matières premières et la libre sortie des produits fabriqués, n'ont échoué que par suite du mauvais vouloir manifesté par le gouvernement allemand. Au surplus il avait réquisitionné, dès le début, tous les stocks utilisables pour les besoins de la guerre et ce n'était que le prélude des rafles qu'il allait exécuter. Il saisit les matières premières, le charbon, les huiles de graissage, indispensables à nos usines, ne laissant vivre que celles qui se soumettaient à ses conditions et édictant des peines sévères contre les ouvriers qui refusaient de travailler suivant ses prescriptions. Tout cela n'était rien encore. Nombre d'usines se virent déposséder de leurs machines et de leurs outils au profit de leurs concurrentes allemandes, et dépouiller de leurs charpentes métalliques. La métallurgie surtout eut à subir ces destructions systématiques. Dans les exploitations industrielles et les ateliers qui survécurent tout travail fut interdit, à moins d'une autorisation expresse. Les ouvriers étaient donc réduits au chômage par les maîtres du pays et ceux-ci, — amère dérision ! — représentèrent comme un péril social, comme une plaie publique, les pauvres gens qu'ils avaient condamnés à la misère et à l'oisiveté. Après avoir rendu le chômage obligatoire, ils s'opposèrent même à la reprise du travail là où des administrations locales y avaient pourvu, comme dans le Luxembourg, où des travaux avaient été organisés pour l'emploi des chômeurs.

Le silence de mort institué dans tout le pays augmentait le désespoir de la population, impuissante à appeler personne à son secours. Quelle voix allait lui apprendre qu'elle n'était pas abandonnée, remonter son courage et l'exhorter à l'espérance? Celle encore du cardinal Mercier. Dans la nef de Sainte-Gudule, assombrie par une froide matinée de novembre, étoilée à peine par la tremblante lueur des cierges, devant un auditoire secoué par les sanglots, le Consolateur monta en chaire. S'associant aux douleurs qui l'environnaient, il leur dit de ces paroles chrétiennes, dont il a le secret pour ranimer la foi et l'espoir dans les cœurs désespérés.

Abandonnées, elles ne l'étaient pas, les tristes victimes des déportations allemandes. Des secours en espèces, en vivres et en vêtements, colis et paquets sans nombre, leur parvinrent par l'entremise de l'ambassadeur d'Espagne à Berlin, après des pourparlers conduits à Bruxelles par le marquis de Villalobar avec la section politique du gouvernement général. Dans le même temps plusieurs Puissances neutres firent des représentations formelles au gouvernement impérial.

Assurément leur intervention, motivée par l'enlèvement des chômeurs, aurait été plus active, plus pressante encore, si elles avaient pu assister à ce spectacle navrant : le retour dans leurs foyers des ouvriers qui avaient refusé, malgré les châtiments et les tortures, malgré la privation de nourriture et le supplice du froid, de travailler pour leurs bourreaux ; pauvres hères hâves, déguenillés, émaciés par la souffrance, rongés par la phtisie, loques humaines, revenues pour échouer à l'hôpital, où beaucoup sont mortes épuisées.

Le Saint-Siège, que le cardinal Mercier avait averti et sollicité d'agir, s'entremit immédiatement en faveur des déportés auprès du gouvernement impérial. Celui-ci promit de faire cesser les déportations, mais le Grand Quartier Général demeura impitoyable, si bien que le Vatican se trouva dans une situation fâcheuse, ayant annoncé dans la presse et par ses agents diplomatiques qu'il avait obtenu gain de cause. Le même insuccès attendait d'autres gouvernements qui, pour des raisons d'humanité et par respect pour le droit, osèrent faire des remontrances à l'Allemagne.

Le cabinet de Washington dès le mois de novembre câbla à Berlin une protestation « amicale, mais solennelle » contre la déportation de la population civile belge, qui était en contradiction avec tous les usages et avec les principes du droit des gens. Force fut bien au gouvernement berlinois de répondre à une Puissance, qu'il cherchait encore à ménager. Il le fit d'un ton aigre, en ressassant ses arguments habituels, et, prenant l'offensive à son tour, il se plaignit que la déportation des civils allemands de la Prusse orientale et des colonies conquises par les Alliés, n'eût pas ému de même les États neutres.

Plus importune, plus difficile à écarter, fut la note de la Hollande. Le cabinet néerlandais était sur un terrain solide. Il ne se contenta pas de déclarer nettement que les déportations civiles étaient incompatibles avec les principes du droit international et les stipulations précises de l'article 52 de la quatrième convention de la Haye; il rappela, comme le cardinal Mercier, l'engagement formel souscrit à Anvers par le général von Huene, et que le gouvernement de la Reine avait porté à la connaissance des Belges réfugiés en Hollande pour les rassurer et les engager à rentrer dans leur pays. Le gouvernement allemand, pris en flagrant délit de manquement à sa parole, nia avec sa mauvaise foi coutumière la portée de l'engagement. Il promit seulement qu'il rapatrierait en Belgique les réfugiés qui, deux ans auparavant, étaient rentrés dans le rayon de la forteresse d'Anvers à la suite des assurances en question, à la condition toutefois que le gouvernement néerlandais reprît ceux pour lesquels il n'y avait pas de travail dans leur pays. C'était une concession dérisoire.

Il était réservé à l'Espagne d'en obtenir une plus sérieuse, qui eut un effet bienfaisant. Le gouvernement d'Alphonse XIII ayant assumé la défense des intérêts belges en Allemagne, ne pouvait pas être éconduit comme les autres. Le marquis de Villalobar réussit à faire accepter par les autorités allemandes un arrangement, aux termes duquel le nombre des déportés ne dépasserait pas 250 000 ; ils seraient exclusivement recrutés parmi les chômeurs, qu'assistait la bienfaisance publique et privée, tandis que les déportés ayant des moyens d'existence seraient rapatriés.

Combien ces atténuations nous paraissent légères aujourd'hui, à quatre ans de distance de ces scènes d'horreur ! Elles avaient pourtant une grande valeur, car elles fixaient pour la première fois une borne à l'arbitraire et donnaient une base positive aux demandes de rapatriement. Dès lors les requêtes affluèrent dans les Légations d'Espagne, des États-Unis et de la Hollande. J'ai dit que cette dernière fut supérieurement organisée pour leur dépouillement et leur transmission. Le Comité National collabora activement aussi à cette œuvre de salut. Le Cardinal, d'une charité toujours agissante, centralisa de son côté à Malines un service de réclamations et en transmit 19 570 au gouvernement général.

III

Le général Ludendorff est l'homme de guerre allemand le plus célèbre. Ses concitoyens l'acclament comme le génie militaire de l'Allemagne, chaque fois qu'il s'exhibe en public. Il était devenu après la disgrâce de Falkenhayn et devait rester jusqu'à la débâcle, écrit Erzberger, le Souverain absolu de l'Empire. Son fanatisme pour sa patrie explique tous ses actes. Orgueilleux pour elle au delà de toute mesure, nous dit le général Bruat [1], il l'était aussi pour lui-même. En effet, quel rêve d'orgueil a hanté le cerveau de cet officier sorti de la bourgeoisie et parvenu par son ascendant à dicter sa volonté au Kaiser, à trois chanceliers et au Reichstag, sans avoir même, comme son inséparable Hindenburg, qu'il menait à sa guise, le grade de feld-maréchal ! Sauver la Prusse et l'Empire, raffermir le trône des Hohenzolhern, donner à l'Allemagne des provinces nouvelles et des frontières inespérées ! S'il eût réussi, toute la gloire de Bismarck, le fondateur du Reich, n'aurait-elle pas été éclipsée par la sienne?

Que des hommes du métier le discutent avec passion comme général, que d'autres déclarent son livre *Souvenirs de guerre*, l'ouvrage le plus intéressant qu'on ait encore écrit sur cette grande époque, peu nous importe ! Quant à nous, nous n'oublierons jamais que Ludendorff a été l'auteur des

1. Préface de l'édition française des *Souvenirs de guerre*, d'Erich Ludendorff. Payot, Paris.

mesures atroces qui ont rendu si douloureuse au peuple belge la montée de son calvaire, puisque c'est lui, de complicité avec Hindenburg, qui a conçu l'idée de substituer la main-d'œuvre belge à la main-d'œuvre allemande et l'a impitoyablement exécutée.

Rien ne pouvait être plus funeste au succès de la politique pratiquée par von Bissing à l'égard des Flamands, que le traitement infligé à leurs travailleurs sur l'ordre du premier quartier maître général. Il se trouvait déjà, circonstance fâcheuse, que la Flandre proprement dite, en raison de la fixité qu'avait prise la guerre sur le front occidental, était soumise au régime de l'étape, tandis que la majeure partie des provinces wallonnes en était exemptée. Le régime de l'étape, c'était le gouvernement militaire dans toute sa cruauté : confiscations, réquisitions, perquisitions, défense de circuler sans permis spécial, menace toujours suspendue d'une justice expéditive. Contre ce régime d'exception von Bissing avait pu invoquer les dures nécessités de la guerre. Il ne le pouvait plus, dès que sévirent les déportations, qui étaient la négation de sa soi-disant sollicitude pour la population flamande. Elles commencèrent, pour comble de malheur, dans la région des étapes, et les procédés les plus cruels furent expérimentés dès l'abord sur les Flamands qui essayaient de se soustraire aux razzias ou refusaient de travailler.

Le gouverneur général a dû pester à part lui contre ces violences maladroites. Sa lettre au docteur Stresemann contient la phrase suivante, qui trahit sa mauvaise humeur : « On m'a rendu bien difficile de poursuivre cette politique (sa politique flamande) ; on lui a opposé celle de la force brutale comme étant la seule efficace. » S'il n'est pas allé lui-même défendre sa politique à Berlin, son fidèle von der Lancken y a été appelé pour fournir des explications sur les divergences de vue entre le gouverneur de la Belgique et le Grand Quartier Général. Ludendorff et Hindenburg n'admettaient pas qu'on désobéît à leurs ordres et qu'on se permît même de les discuter.

Admirez alors l'obéissance de ce vieux général discipliné et la souplesse de son échine. Il se fait immédiatement l'avocat des mesures qu'il condamnait dans son for intérieur. Il déploie

toutes les ressources de sa chicane pour répondre aux protestations du Cardinal et des parlementaires belges. Il a même le front de soutenir, le bon apôtre, que les déportations sont un bienfait pour les chômeurs, parce qu'elles les préservent des vices contractés dans l'oisiveté.

Cette servilité devant le commandement suprême ajoute un dernier trait au caractère de l'homme qui a joué de la question flamande et cherché à capter la confiance des Flamands, afin de préparer la soumission définitive de la Belgique. Une telle platitude aurait-elle trouvé grâce aux yeux de Ludendorff? Aurait-elle conservé à von Bissing sa vice-royauté, s'il eût vécu? Il est permis d'en douter, à en juger par l'exemple du général von Huene, coupable d'avoir promis aux fugitifs anversois qu'ils ne seraient pas molestés. Quoiqu'il se fût empressé de renier sa parole, dès l'instant qu'elle était invoquée par le Cabinet de la Haye contre les déportations, il paya de son poste de gouverneur d'Anvers l'embarras où il avait mis le gouvernement de Berlin.

IV

Le refus ou la résistance de la plupart des déportés à s'employer pour le compte de l'Allemagne causa la faillite du système élaboré par les chefs de l'armée. Tant de cruauté rendue inutile et attestant une fois de plus le manque de psychologie de nos ennemis ! Tout le fruit qu'ils en récoltèrent fut une atteinte fatale portée au prestige du gouvernement impérial et un effet désastreux produit dans l'univers entier.

Le marquis de Villalobar avait conseillé aux protestataires un recours direct à l'Empereur. Conseil aussitôt suivi. Le 14 février 1917 une adresse signée du cardinal Mercier et d'un grand nombre de Belges notables fut transmise par le Ministre d'Espagne au baron von der Lancken, qui l'expédia à Berlin. En un langage bien digne de toucher un cœur de chrétien, si Guillaume II était aussi fidèle à sa religion qu'il aimait à s'en vanter, les signataires le conjuraient de faire cesser l'enlèvement de la classe ouvrière et de consentir au rapatriement des travailleurs exilés. A quelques semaines

de là, le baron von der Lancken avisa le baron de Favereau, Président du Sénat, que Sa Majesté Impériale avait prescrit un examen minutieux de l'objet de la requête et que, tout en réservant sa décision définitive jusqu'à la conclusion de cet examen, Elle avait ordonné le renvoi en Belgique des individus emmenés à tort en Allemagne comme chômeurs et la cessation jusqu'à nouvel ordre des déportations de Belges sans travail.

Pouvait-on crier victoire? Etait-ce pour notre classe ouvrière la fin prochaine de son supplice? Nullement. La promesse impériale fut éludée par les autorités militaires. Les déportés, domiciliés dans le territoire des étapes, y étaient à peine rentrés qu'on les expédiait, non plus en Allemagne, mais sur le front franco-belge et qu'on les condamnait au travail forcé sous le feu des Alliés. Ils y demeurèrent jusqu'au moment de l'armistice. Dans la zone où commandait le Kronprinz, la parole de son père ne fut pas mieux respectée et des Belges rapatriés reçurent l'avis qu'on ne leur avait accordé qu'un congé temporaire ; après quoi, ayant beau protester, ils furent réintégrés de force dans des usines allemandes.

Nous ne pouvons accuser Guillaume II d'avoir joué une indigne comédie humanitaire. C'est assez d'inculper ce cœur sec et léger d'avoir fermé trop longtemps les yeux sur les crimes des généraux allemands. Le sans-gêne avec lequel Ludendorff et Hindenburg ont traité les ordres de leur Empereur prouve seulement l'abaissement du pouvoir impérial à la fin d'une guerre qu'il avait follement provoquée, sa subordination aux volontés du pouvoir militaire et le renversement des rôles amené par la médiocrité du maître et la supériorité orgueilleuse de ses serviteurs.

LES TENTATIVES DE PAIX

I

L'année 1917 a été marquée par des tentatives de paix, intermède de lassitude avant le suprême effort de la lutte finale. Leur examen ne rentrerait pas dans le cadre d'une

étude consacrée à « la Belgique pendant la guerre », si parmi ces tentatives il n'en était une dont l'instrument fut un Belge de la Belgique envahie. Un de nos grands industriels, le baron Coppée, a apporté à Paris des propositions de paix qu'il tenait du baron von der Lancken. Il n'avait reçu de ses concitoyens aucun mandat pour jouer ce rôle officieux.

Afin de pouvoir émettre un jugement sur la mission Coppée, il convient à mon avis, de jeter un regard en arrière et d'examiner la situation politique et militaire, telle qu'elle se présentait depuis le début de l'année 1917.

Elle était ou du moins paraissait être tout à l'avantage des Puissances germaniques. La Russie, rejetée au delà du Niémen, hors d'état de résister en rase campagne aux attaques allemandes, n'était pas incapable encore d'un retour offensif, mais elle n'avait pas empêché l'écrasement de la Roumanie, entrée trop tard — ou trop tôt? — dans la lutte. Donc du côté oriental aucune menace sérieuse pour les empires centraux. Il n'en allait pas de même sur le front occidental, où l'échec de Verdun et les offensives françaises, britanniques et italiennes avaient fait éprouver de grandes pertes aux armées austro-allemandes et laissaient la partie indécise. Hindenburg et Ludendorff, investis du commandement suprême, avaient pour programme d'en finir avec l'ours russe, de le contraindre à s'avouer vaincu et à se terrer dans sa tanière, avant qu'un coup décisif fût porté à ses alliés. Contre ceux-ci les duumvirs allemands escomptaient les résultats de la guerre sous-marine qui devait réduire l'Angleterre à merci au bout de six mois. Ils s'étaient bornés en attendant à garder sur le front français une attitude expectante, mais non pas inactive. Leur activité s'était concentrée dans la construction d'une nouvelle ligne de défense, la fameuse ligne « Siegfried », qui redressait et renforçait en arrière la ligne sinueuse de tranchées, tracée en 1914 par les péripéties de la bataille. Sur ce front raccourci, qu'ils jugeaient inexpugnable, ils pourraient attendre avec d'abondantes réserves de nouvelles attaques des Alliés. On se rappelle qu'ils les prévinrent au mois de mars 1917 par un repli général sur les positions qu'ils avaient savamment fortifiées.

D'où vient que, malgré une situation militaire si favorable en apparence, l'année 1917 ait été pour les Allemands et les Autrichiens l'année des tentatives de paix? C'est que les deux gouvernements voyaient la lassitude s'emparer de leurs peuples, les privations alimentaires et le mauvais état sanitaire les faire ardemment soupirer après la fin de la disette et du blocus. Les récoltes de blé saisies en Roumanie n'étaient pas suffisantes pour nourrir l'Allemagne à sa faim et l'hiver accourait avec toutes ses rigueurs. Nous savons, grâce aux « Notes intimes » de la princesse Blücher, cette Anglaise devenue Allemande par son mariage, quelles furent les souffrances des classes aisées, moins cruelles apparemment que celles des classes pauvres, durant ces sombres mois de froid intense. Mais le gouvernement de Berlin, d'accord avec le commandement suprême, ne voulait qu'une paix victorieuse, une paix basée sur la carte de guerre, qu'il se complaisait à étaler.

C'est sur cette situation militaire que s'appuyaient les offres de paix faites par le Kaiser en décembre 1916, trop vagues pour que les Alliés y pussent voir une base sérieuse de négociations, assez perfides cependant pour faire naître de fausses espérances dans les esprits qui n'avaient pas pénétré la tactique allemande. Les propositions de Guillaume II étaient publiques ; celles de l'Empereur Charles, le nouveau Souverain de l'Autriche, qui les suivirent de près, sont demeurées secrètes, jusqu'au jour où la mauvaise foi du omte Czernin, son ministre des Affaires Étrangères, eut provoqué M. Clemenceau à les divulguer. Elles nous ont été narrées dans le détail par le beau-frère et l'agent officieux du monarque autrichien, le prince Sixte de Bourbon[1]. On comprend fort bien que le jeune Empereur, innocent d'une guerre dont la responsabilité retombe sur son prédécesseur, ému et épouvanté de tant de sang, et, qui plus est, sentant craquer les ressorts usés de la monarchie dualiste, ait souhaité de mettre un terme à des hécatombes odieuses, tout en sauvant sa couronne. Mais il n'était pas l'homme de volonté et d'énergie qu'il eût fallu pour dégager l'Autriche-Hongrie

1. Prince Sixte de Bourbon, *L'offre de paix séparée de l'Autriche*, Plon-Nourrit et Cie.

de l'étreinte allemande et pour signer une paix séparée. Voilà la vraie raison de son insuccès.

Cependant le désir et le besoin de la paix étaient devenus si pressants en Allemagne qu'ils incitèrent le Reichstag à s'affirmer comme le porte-parole de la nation, en essayant du même coup d'introduire dans l'empire le régime parlementaire. D'où la résolution votée par lui le 19 juillet à une grande majorité : paix d'entente et de réconciliation durable, sans extensions territoriales par la violence, ni oppression politique, économique et financière. Auparavant le Reichstag s'était débarrassé du chancelier von Bethmann-Hollweg, abandonné de tous les partis et contraint de démissionner. Mais il ne fut pas consulté pour la nomination de son successeur, Michaelis, personnage obscur, instrument docile entre les mains de Ludendorff et d'Hindenburg, les vrais maîtres de la politique allemande, comme ils l'étaient de l'armée. On s'en aperçut tout de suite à la conduite équivoque du nouveau chancelier vis-à-vis du Vatican, après la publication de la note pontificale du mois d'août suivant.

Le moment était venu pour le Saint-Siège, après plusieurs appels restés sans écho, d'agiter une branche d'olivier entre les combattants et de tenter à son tour de mettre fin aux massacres. Le Saint-Père, qui puise sa grande force dans son autorité spirituelle universellement respectée, était tout désigné pour ce rôle de médiateur parlant au nom du Dieu de paix. Du seuil du Vatican le blanc Pontife fit entendre aux deux camps adverses des propositions de pacification mondiale, qui concordaient avec la résolution votée par le Reichstag : substitution de la force morale du droit à la force matérielle des armes, réduction simultanée des armements, institution d'une procédure d'arbitrage. Mais à ces mesures générales Sa Sainteté ne manqua pas de joindre une condition concrète et qu'Elle jugeait avec raison indispensable, la restauration intégrale de la Belgique.

Nous devons savoir gré à Benoît XV d'avoir vu et d'avoir dit clairement qu'il n'y avait pas de paix possible sans une déclaration formelle de l'Allemagne concernant la Belgique. Son nonce à Munich, Mgr Pacelli, insista fortement auprès du chancelier Michaelis sur la nécessité de ce mot décisif.

Le 30 août il lui communiquait la copie d'une dépêche, que le ministre d'Angleterre avait remise au Vatican au nom de son gouvernement et avec l'approbation de la France ; l'Allemagne y était invitée à s'expliquer nettement au sujet de la paix et à s'exprimer sans ambages relativement à la Belgique. Le Nonce demandait une déclaration précise touchant l'indépendance de notre pays et l'indemnité qui lui était due pour les dommages causés par la guerre ; il demandait encore une indication également précise des garanties que l'Allemagne réclamerait pour reconnaître cette indépendance politique, économique et militaire.

La réponse du Chancelier à la lettre du Nonce se fit attendre jusqu'au 24 septembre. Nonobstant de pressants conseils et malgré ses promesses aux représentants du Centre, des démocrates et des socialistes, Michaelis ne put se résoudre à faire la réponse demandée dans la question belge. L'explication de son mutisme, c'est que l'Allemagne, comme l'avouait le secrétaire d'Etat von Kühlmann à la Commission permanente du Reichstag, voulait conserver la Belgique en gage sans rien dire de ses intentions.

Dans le même temps que le gouvernement impérial refusait obstinément aux instances du Pape cette parole libératrice, son agent à Bruxelles, le baron von der Lancken, décidait notre compatriote, le baron Coppée, à porter secrètement à Paris des propositions verbales de paix. Dans ces offres aucune restriction n'était faite à la restauration de l'indépendance de la Belgique. Bien plus, en vue de séduire le gouvernement de la République, le diplomate allemand laissait miroiter à ses yeux la restitution de l'Alsace-Lorraine, s'il voulait engager des pourparlers dans un pays neutre. Rétrocéder l'Alsace-Lorraine, la plus belle conquête des Hohenzollern, le complément de l'unité allemande cimentée autrefois par le sang d'une guerre victorieuse, quel aveu de la défaite, quel démembrement de l'héritage transmis à Guillaume II ! Voyez-vous Hindenburg et Ludendorff, qui avaient été appelés au commandement suprême comme les remparts de l'Allemagne et les ouvriers d'une victoire décisive, consentant à la conclusion d'une paix aussi désastreuse?

Est-ce à dire que le baron von der Lancken ait agi à l'insu

des deux dictateurs? Supposition inadmissible chez ce prudent et cauteleux diplomate. Reportez-vous plutôt à la date de son intervention, au mois d'août 1917. La guerre sous-marine tardait à remplir ses promesses. La Russie, quoique profondément ébranlée par une révolution intérieure, était encore debout. On ne savait pas à Berlin si les agents de dissolution, Lénine et Trotsky, introduits par l'Allemagne dans la nouvelle République, réussiraient à provoquer son effondrement militaire. Impossible par conséquent d'affaiblir le front oriental et de tenter une opération décisive sur l'autre front à l'aide des forces rappelées de Russie. Rien n'empêchait en attendant de laisser faire la diplomatie allemande, d'essayer un coup diplomatique, afin de miner par l'appât d'une paix de conciliation l'ardeur belliqueuse des Alliés. On croyait à Berlin les Français las de se battre et démoralisés par des menées pacifistes : s'ils déposaient les armes en consentant à un armistice, ils ne les reprendraient plus. Cette manœuvre de paix, personne n'était mieux fait pour la tenter que von der Lancken, qui s'imaginait connaître la mentalité française pour avoir longtemps résidé à Paris.

Qu'un Belge de la Belgique occupée ait été l'intermédiaire — et la dupe — du diplomate allemand, il n'y a à cela rien d'extraordinaire. Depuis trois ans la lutte s'était immobilisée dans une guerre de tranchées. Que de fois n'a-t-on pas dit que, d'un côté comme de l'autre, cette double barrière, que hérissaient des canons et des mitrailleuses dont le nombre augmentait sans cesse, serait impossible à forcer, même au prix d'une dépense effroyable de vies humaines ! Les mauvais prophètes n'ont pas manqué au cours de cette interminable épreuve : d'aucuns prédisaient que la paix serait signée de guerre lasse dans les tranchées. La stratégie du maréchal Foch leur a donné un démenti péremptoire, en faisant tomber sous ses coups multipliés la ligne Siegfried, dans laquelle les Allemands avaient placé toute leur confiance ; mais en 1917 les pessimistes ne croyaient guère à la possibilité d'un pareil exploit. Il s'est trouvé des pessimistes en Belgique comme ailleurs, et l'un d'eux s'est figuré qu'il allait rendre un service signalé à son pays, qui haletait de plus en plus sous la main de fer des Allemands, en courant proposer à nos amis français

une paix avantageuse, comme celle qu'on lui promettait.

Quoi qu'il en soit, M. Ribot a eu bien raison de flairer un piège dans ces propositions, une manœuvre ayant pour but de désunir et d'énerver les Alliés. En ce qui concerne la Belgique, le comte Hertling déclarait encore le 11 juillet 1918 devant le Reichstag qu'elle devait rester comme un gage entre les mains allemandes, pour ne pas devenir une zone de concentration qu'utiliseraient un jour les ennemis de l'Allemagne. Les illusions et les exigences des chefs de l'armée n'ont pas disparu, même après les revers écrasants de juillet et d'août ; ils ne voulaient toujours faire qu'une paix d'annexion et non de rétrocession. Les pouvoirs donnés au secrétaire d'Etat von Hintze pour « commencer l'action de paix par des moyens diplomatiques » étaient limités en ce moment tragique par « le maintien des buts de guerre fixés en vue de la victoire ». M. André Tardieu, qui a décrit dans son livre sur « la Paix » l'obstination de Ludendorff à ne pas lâcher la proie saisie en 1914, ajoute que ce récit « le dispense d'insister sur la légende de la paix possible dès 1917 ».

Légende en effet, mais légende dangereuse et qu'il importe de dissiper, car en s'accréditant elle meurtrirait le cœur et raviverait les blessures des malheureux parents, qui pleurent leurs enfants tombés au champ d'honneur dans la dernière année de la guerre. Hélas ! Ces derniers mois sanglants étaient inévitables, ces ultimes sacrifices étaient nécessaires, pour contraindre à déposer les armes l'Allemagne de Ludendorff et d'Hindenburg.

LA RÉVOLUTION ALLEMANDE A BRUXELLES

I

L'oppression en Belgique se fit plus intolérable à mesure que l'occupation se prolongeait et que s'éloignait pour les Allemands la perspective de la victoire. L'année 1917 fut signalée, encore plus que les précédentes, par l'enlèvement systématique des maigres ressources dont disposait notre pays. Les arrêtés du gouverneur général se succédèrent sans

relâche et sans ordre, prescrivant la saisie des matières industrielles, des articles de ménage et des objets personnels, réclamés pour les usines de guerre ou pour les besoins de l'armée. Après les tissus, les étoffes, les bâches et les sacs, ce sont les corps gras, les produits chimiques, les bandages en caoutchouc, c'est le zinc, c'est surtout le cuivre. Pour ravir ce métal, dont manque son industrie guerrière l'autorité allemande organise une véritable chasse dans les maisons. Elle perquisitionne de la cave au grenier, s'empare des objets d'art aussi bien que des ustensiles de cuisine, dévisse les poignées de porte et les boutons de sonnette. Le rapt le plus odieux, qui n'épargne même pas les hospices et les asiles de vieillards, est celui du linge de lit, de ménage et de pansement, des couvertures et des matelas de laine. On n'a garde d'oublier les vêtements, non plus que les chaussures. La Belgique est vidée de tout l'attirail de sa vie intime, comme une demeure cambriolée par de nocturnes visiteurs.

Il semble que le pouvoir occupant, non content de dépouiller la population, ait voulu la blesser dans ses sentiments les plus respectables, témoin cette incroyable idée d'introduire l'exercice du culte protestant dans certaines églises catholiques, sous prétexte qu'il n'y avait pas d'autres locaux convenables pour le service évangélique, auquel devaient assister les troupes d'occupation. Le cardinal Mercier, les évêques de Liége et de Namur, adressèrent le 8 juillet 1918 une solennelle protestation au baron de Falkenhausen contre un projet attentatoire aux droits les plus sacrés de l'Eglise et offensant pour les convictions religieuses de ses fidèles. L'indignation de notre épiscopat n'aurait pas fait reculer le pouvoir occupant et celui-ci, après tant de souffrances physiques et morales supportées avec constance par les Belges, aurait fini par révolter leurs consciences, intraitables en matière religieuse, si les événements militaires ne l'eussent contraint à ajourner cette profanation.

Un bas sentiment de vengeance, éveillé par nos victoires en Afrique, a suggéré aux Allemands les mesures de représailles qu'ils prirent en 1917 contre une vingtaine de personnes ayant des attaches avec notre colonie du Congo comme administrateurs de sociétés coloniales. Lors de la conquête de

Tabora dans l'Est-africain un certain nombre de femmes et d'enfants allemands, ainsi que de civils dispensés du service militaire, étaient tombés entre les mains des troupes belges. Ces prisonniers furent transportés à travers le Congo jusqu'à la côte de l'Atlantique avec des ménagements et des soins, dont plusieurs d'entre eux, peu habitués à tant de douceur par leurs compatriotes, se sont empressés de rendre témoignage. A leur arrivée en France, ils y furent internés provisoirement, le gouvernement du Havre ne pouvant leur offrir l'hospitalité sur le coin de terre que défendait notre armée. Il entendait les échanger contre des Belges, hommes et femmes, qui subissaient un dur emprisonnement en Allemagne, à commencer par Adolphe Max, l'inflexible bourgmestre de Bruxelles, plongé depuis trois ans dans des geôles allemandes. Quoi de plus légitime que de saisir ce moyen de leur rendre la liberté ! Quoi de plus humain et de plus ordinaire en temps de guerre que des échanges de cette nature entre nations civilisées ! Le gouvernement de Berlin, après avoir exigé la libération de ses coloniaux en menaçant de prendre des otages parmi les personnalités coloniales de Bruxelles, semblait s'être calmé et une négociation régulière se poursuivait par l'intermédiaire d'une Puissance neutre.

Tout à coup, le 23 juin au matin le comte John d'Oultremont, ancien Grand Maréchal de la Cour, le baron de Cuvelier, ancien secrétaire d'État de l'État indépendant du Congo, tous deux administrateurs du chemin de fer des Grands Lacs, M. Lepreux, directeur de la Banque Nationale et président de la Banque du Congo belge, le comte Hippolyte d'Ursel, président de « l'Ursélia » et d'autres Congolais de marque ou fonctionnaires du ministère des Colonies, sont appréhendés chez eux, conduits à la Kommandantur et de là expédiés à la gare du Nord, pour être transportés au camp d'Holzminden. On ne leur laisse que le temps de se vêtir ; on les traite comme des malfaiteurs ou plutôt comme de malheureux chômeurs.

Tout le monde respectait et aimait à Bruxelles le comte John d'Oultremont, ce modèle accompli du gentilhomme belge, ce serviteur plein de tact et de dévouement de Léopold II. Agé et malade, il refusa fièrement d'être examiné par un médecin de la Kommandantur, avant le départ du train

qui allait l'emporter, afin de n'être point séparé de ses compagnons de déportation. Quand après deux mois de captivité il fut renvoyé presque mourant à Bruxelles, il ne revit les siens que pour succomber bientôt à l'indigne traitement dont il avait été l'objet.

II

S'il est une prophétie que personne ne s'était avisé de faire en pleine guerre, c'est que l'occupation allemande finirait par la tragi-comédie d'une révolution militaire. Rien d'étonnant à ce que les régiments, poussés par Ludendorff dans la fournaise du front occidental, où ils fondaient les uns après les autres sous le feu des Alliés, y marchassent en maudissant leurs chefs et la guerre. Des officiers mêmes osaient critiquer cette poursuite désespérée de la victoire devant des Belges, dont ils étaient les hôtes de passage dans des châteaux de la région des étapes. Les désertions se multipliaient et nos prisons s'emplissaient de déserteurs. Mais le soldat allemand s'évadant de toute discipline, s'insurgeant contre le Kaiser et le haut commandement, et proclamant une République soviétique, à l'exemple de ses confrères de Russie, voilà assurément un spectacle auquel nous ne nous serions pas attendus.

C'est le dimanche 10 novembre, à la nouvelle des événements qui se passaient en Allemagne, débâcle du militarisme et chute des Hohenzollern, qu'un mouvement révolutionnaire éclata parmi les troupes casernées à Bruxelles, et qu'un conseil des ouvriers et des soldats s'étant constitué s'empara de la Kommandantur, ainsi que des hôtels ministériels. Les Bruxellois stupéfaits voient défiler dans les rues des cortèges de soldats précédés du drapeau rouge, chantant et hurlant, et suivis de badauds, curieux de la tournure qu'allait prendre cette aventure. Le premier soin des révoltés est de courir à la prison de Saint-Gilles et d'en ouvrir la porte aux déserteurs et détenus politiques. Joie générale, car le public a conscience que cette mascarade républicaine est la fin d'un régime détesté. Quelques habitants s'enhardissent même à arborer des drapeaux belges et français. Mais vers la fin de l'après-

midi un journal publie les conditions de l'armistice imposées par le maréchal Foch ; c'est une douche glacée jetée sur l'enthousiasme des soldats.

Le soir et le lendemain les choses semblent se gâter ; des mitrailleuses crépitent sur la place de la gare du Nord pour rétablir l'ordre à la manière allemande et font des victimes dans la foule. Des coups de fusil sont échangés par les révolutionnaires et des groupes fidèles au drapeau impérial. Les premiers ont le dessus et la révolution bat son plein. Elle s'accompagne, comme à l'ordinaire, de quelques vols chez des particuliers et de quelques pillages de magasins.

Symptôme significatif, aucune résistance n'est opposée par les officiers qui la veille encore traitaient si rudement leurs hommes. Des soldats les arrêtent au passage pour leur arracher leurs épaulières, leurs décorations, leurs épées. D'autres sont expulsés des automobiles militaires par des troupiers, qui s'y prélassent à leur place. Les officiers se laissent faire sans sourciller. A peine si l'on en signale deux ou trois qui regimbent. Une dame de mes amies était entrée le lundi matin dans un tramway, où un général était assis lisant son journal ; un soldat survient, tire un couteau de sa poche et enlève au général qui ne dit mot son bandeau de décorations et sa croix de fer ; puis se tournant vers la dame belge, il les lui offre avec un sourire gracieux : « Foulez-fous cette bétite soufenir? » C'est à croire que le mot d'ordre a été donné à ces fiers junkers de se soumettre docilement aux humiliations, sinon tant de lâcheté ne se comprendrait pas après tant d'arrogance.

L'attitude des autorités n'est pas différente. Le brave gouverneur général baron von Falkenhausen devient invisible. Le Prince Rupprecht de Bavière, qui occupait un hôtel avenue Louise, ayant vu ses Bavarois fraterniser avec les révoltés, se réfugie chez le ministre d'Espagne, d'où il gagnera incognito la Hollande. Le baron von der Lancken, entouré de quelques-uns de ses acolytes, les comtes de Moltke et de Rantzau, Schaible, gouverneur de la Flandre, Haniel, gouverneur de la Wallonie, qui ont endossé des vêtements civils ou supprimé leurs insignes militaires, reçoit à la *Politische Ableilung* les ministres d'Espagne et des Pays-Bas, ainsi que M. Francqui,

pour conférer sur la situation. Entre un individu en bourgeois, le monocle à l'œil, du nom d'Einstein, hier petit employé subalterne, aujourd'hui délégué du comité révolutionnaire. Il parle d'une voix impérieuse. Il annonce l'abolition de l'abominable régime impérial et l'avènement d'un régime d'humanité et de loyauté. Les soldats, dit-il en bon français, ne demandent qu'à quitter au plus vite la Belgique. Qu'on les laisse partir sans conflits. Puis il s'inquiète du ravitaillement pendant la période d'évacuation. Sur une plainte de M. Francqui au sujet de wagons de vivres réquisitionnés en province, Einstein d'un ton courroucé ordonne à Haniel de faire droit à cette réclamation. Mornes et silencieux, von der Lancken et ses adjoints écoutent sans oser répliquer[1]. Ils ne songent, d'ailleurs, qu'à s'éclipser et disparaissent les uns et les autres, comme un mauvais rêve à l'approche du jour.

L'évacuation se prolonge jusqu'à la fin de la semaine. Les Bruxellois assistent dans leurs faubourgs à un nouveau défilé des troupes allemandes ; mais qu'il est différent de celui dont ils avaient été les témoins consternés quatre ans auparavant ! Plus de chants de guerre, d'étendards claquant au vent, de jeunes soldats équipés de neuf et faisant sonner la chaussée sous leurs talons disciplinés. Leurs os reposent dans les plaines de carnage en Belgique et en France. C'est maintenant une procession de troupes dépenaillées s'écoulant en désordre, escortant des convois interminables de chariots, où elles ont entassé pêle-mêle les fruits de leurs rapines, qu'elles emportent en Allemagne. Seules, les divisions de la VIe armée, qui a tiré les derniers coups de canon, ont meilleure allure ; les insignes rouges s'y font plus rares et les officiers semblent conserver le respect de leurs hommes. Mais combien de temps encore aurait duré leur résistance avec une révolution dans le dos et les Alliés qui les attaquaient de front? Si l'armistice n'avait pas arrêté la bataille, la retraite ne se serait-elle pas transformée en déroute?

Cette révolution extraordinaire a été la dernière carte que l'Allemagne a jouée en Belgique. En proclamant la république à Bruxelles, son armée, qui ne voulait plus se battre, voulait

1. *Cinquante mois d'occupation allemande*, par Louis Gille, Alphonse Ooms et Paul Delandsheere, Albert Dewett, Bruxelles.

y déchaîner une révolution communiste avant la rentrée du Roi et du gouvernement légal. Le drapeau belge aurait trouvé le drapeau rouge flottant sur la capitale ; les Allemands en partant nous auraient légué l'anarchie, comme dernier bienfait. Calcul bien digne de la haine germanique. De là ces essais de fraternisation de la soldatesque avec la population ; ce traitement déshonorant fait aux officiers devant le public belge, comme s'ils étaient les seuls coupables ; de là aussi cette visite suspecte à la Maison du Peuple de délégués envoyés par le Conseil des ouvriers et des soldats pour inviter nos socialistes à une réunion au Palais de la Nation. Ils s'y rendirent et on leur proposa de publier de compagnie des manifestes et de tenir en commun des assemblées publiques. Ils répondirent par des paroles d'indignation sur les atrocités dont la Belgique avait été le théâtre.

Si les Allemands avaient compté provoquer une explosion révolutionnaire dans cette population exaspérée par quatre années d'oppression, leur attente fut bien trompée. Les Bruxellois conservèrent tout leur sang-froid devant les cortèges qui faisaient ondoyer sous leurs yeux le drapeau rouge comme un appel tentant à la révolution. Ils ne pensaient qu'aux libérateurs fiévreusement attendus et n'avaient que des regards de mépris pour les grotesques fantoches de la république allemande. Des craintes qui furent conçues par quelques esprits au sujet d'une insurrection anarchique, aucune ne se trouva justifiée. Bruxelles n'aspirait qu'à fêter avec transport son valeureux Roi et sa vaillante armée.

III

Hommes d'Etat, professeurs, historiens, les Allemands ont nié qu'il y eût une nation belge. La guerre mondiale a réfuté ce mensonge.

Nos constituants en 1830 avaient proclamé l'indépendance de la Belgique, avant qu'elle eût été reconnue par les Grandes Puissances qui avaient lié notre pays à la Hollande, sans chercher à savoir si cette coexistence était juste et possible. La nationalité belge, élaborée par des siècles de vie commune entre nos vieilles provinces, s'est affirmée depuis lors comme

une des plus dignes de sympathie et de respect. Elle a résisté pendant quatre ans à tous les efforts des Allemands pour la subjuguer et la dissoudre. Elle a survécu victorieusement à la plus terrible des épreuves, l'occupation prolongée de son territoire par une Puissance ennemie. Elle n'y serait point parvenue et la victoire même des Alliés ne l'aurait peut-être pas préservée de la désagrégation fomentée par le pouvoir occupant sans la volonté incorruptible, montrée par les Belges, de rester unis et d'opposer une âme indissoluble aux manœuvres de leurs oppresseurs.

La guerre mondiale a fait ressortir aussi l'utilité ou pour mieux dire la nécessité des petits États, en même temps que le péril mortel que ferait courir aux nations indépendantes l'hégémonie d'une grande Puissance. Contrairement aux suppositions audacieuses des diplomates allemands sur l'impossibilité qu'il y aurait pour les petits États à continuer de vivre, la grande guerre a augmenté le nombre de ces derniers. Dans les discussions de la paix le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes a été reconnu, non pas comme un principe absolu devant lequel il n'y a qu'à s'incliner, mais comme un droit réel contre les injustices de l'histoire et contre l'oppression des gouvernements, lorsqu'il se peut concilier avec les conditions d'existence, de voisinage et de viabilité d'un État.

La Belgique n'est pas sortie agrandie de la guerre ; ses frontières n'ont pas été sensiblement reculées et beaucoup d'illusions, caressées au fort de la lutte, ont fait place à de cuisantes déceptions, blessures patriotiques qui seront lentes peut-être à se fermer. Mais la Belgique, par l'héroïsme de son Souverain et de son armée, par la tenue également admirable de sa population, apparaît plus grande aux regards du monde, d'une grandeur morale, qui lui vaut un prestige mérité et une autorité incontestable dans les conseils des nations.

Indépendance reconquise, prestige obtenu au prix des plus durs sacrifices ! Des cités rasées comme Ypres ou à demi détruites comme Dinant, une région fertile du territoire labourée par les obus et rendue inculte par une pluie de fer, des milliers de familles en deuil, des centaines d'usines en chômage, une industrie forcée de se reconstituer avec des ressources à moitié taries, un commerce largement diminué

et se butant, même chez nos amis, à des barrières douanières, une dette publique septuplée, des impôts accablants et qui menacent de s'alourdir encore, tels sont en raccourci le bilan de la guerre et la trace profonde laissée par le passage des Allemands. Où donc est notre prospérité d'antan?

Mais l'énergie nationale, qui a vaincu le despotisme ennemi, saura également, — personne n'en doute en Belgique, — résoudre peu à peu les problèmes ardus de la reconstruction et aussi, s'il le faut, dénouer les crises économiques et sociales que nous réserve l'avenir, comme à tous les acteurs et à tous les témoins du plus grand drame qu'ait enregistré l'histoire. Nous avons enfin, Flamands et Wallons, à régler entre nous l'énervante question des langues, en ne perdant jamais de vue que l'Allemagne s'en est servie pour essayer de nous diviser et de détruire notre commune patrie. Que sa tentative nous soit une leçon salutaire ! Ne fournissons à personne l'occasion ou le prétexte de s'immiscer dans nos affaires de famille et de prendre pied dans notre maison. De même que nous sommes parvenus, en demeurant fraternellement unis, à déjouer les calculs de nos ennemis, de même nous réussirons à surmonter les obstacles qui jalonnent notre route, si nous employons contre eux cette force admirable, inscrite sur la devise de notre blason : l'union.

BARON BEYENS

GUSTAVE FLAUBERT

CHEZ LA PRINCESSE MATHILDE

SOUVENIR D'UNE SOIRÉE A SAINT-GRATIEN

C'est en 186..., un soir de septembre, au château de Saint-Gratien : au rez-de-chaussée, dans la longue galerie tendue de perse verte à fleurs épanouies et multicolores, trois larges baies ouvrent sur la véranda chantée par Théophile Gautier; de la véranda, cinq ou six marches de pierre mènent à une pelouse qui s'étend à l'infini sous le ciel étoilé.

A gauche de la porte d'entrée, deux paravents dépliés, l'un à bandes de tapisserie, pavots rouges brodés sur fond d'or, l'autre à sept feuilles de cristal, forment un petit boudoir dans l'angle de la grande pièce et révèlent ainsi le goût d'intimité de la châtelaine.

Au milieu de ce *buen retiro*, une table ronde, couverte d'un châle de cachemire, autour de laquelle sont assises quelques personnes. Sur la table, une lampe en porcelaine de Chine jaune, surmontée d'un large abat-jour, éclaire les journaux illustrés, revues, livres récemment offerts, albums, etc. Au bord de la table, un plateau en laque où sont étalés mille brimborions de femme, — éventail, flacon, bonbonnière en émail, ciseaux d'or, coupe-papier en jaspe, pendule microscopique, miroir, vaporisateur, un bouquet de violettes dans

un vase d'argent, — et, derrière cet éventaire parfumé, assise sur un petit canapé, la Princesse.

Elle est décolletée, dans un burnous de crêpe de Chine blanc; au cou, un rang de grosses perles noires. Ses cheveux ondés aux reflets *auburn* sont partagés en deux bandeaux lisses, soigneusement abaissés sur les tempes et relevés au-dessus des oreilles par deux petits peignes d'écaille bordée de perles.

Ses doigts agiles travaillent à une bande de tapisserie verte piquée à la table par une grosse épingle : elle brode, avec des soies de toutes les couleurs, au gré de sa fantaisie, des œillets panachés.

Auprès d'elle, tout contre elle, — sous son bras, blottie dans un châle de laine, grelottante, la langue dehors, — une petite ratière au poil noir, malade de vieillesse; sur ses genoux, un fox-terrier blanc, — et, sous la table, ce sont les grognements sourds d'autres chiens qui se disputent la corbeille...

— Allons! Phil et Mouche, vous êtes insupportables! Vous avez chacun votre panier : taisez-vous, ou je vais...

Elle les gronde d'une voix qu'elle s'efforce de rendre terrible, mais où l'on sent une caresse, et malheur au courtisan trop zélé qui croirait pouvoir la prendre au mot en essayant d'exécuter la menace de la « patronne! »

Au lieu de se calmer, les deux combattants se précipitent hors de leurs corbeilles : le fox-terrier saute à bas des genoux de sa maîtresse, la vieille *Miss* elle-même pousse un gémissement...

Toute la petite meute déchaînée entoure en aboyant une sorte de géant qui vient de se lever de son fauteil avec fracas en rejetant un livre sur la table... C'est un colosse gaulois aux larges épaules, à la forte carrure, au visage coloré, aux épaisses moustaches retombantes, aux bons yeux clairs à fleur de tête...

Il essuie son front, son crâne luisant, ses fins cheveux bouclés par le bout et répandus sur le col... Il semble sortir d'une lutte terrible qui l'a brisé : on songe au combat de Jacob avec un ange invisible. Cette victoire mystérieuse lui

vaut les félicitations de l'auditoire et provoque les aboiements de la meute jappant à ses pieds...

Il est rouge, il est violet : — « une cerise à l'eau-de-vie tombée dans le feu », disait Théo. — C'est Gustave Flaubert.

Il vient de lire à haute voix, de déclamer des fragments de *Salammbô* : la scène du serpent, l'entrevue de la fille d'Hamilcar et de Mathô.

C'est Mathô lui-même, ou plutôt c'est Frédérick-Lemaître, jouant un drame romantique. Ni ce grand artiste, ni un comique, en l' « imitant », ne saurait donner l'idée de Flaubert lisant, vociférant, chantant son œuvre : ses yeux vert de mer lancent des éclairs, sous les sourcils noirs qui les abritent ; sa moustache se hérisse, sa poitrine se gonfle, sa main tremble et le livre qu'il tient entre ses doigts semble agité par une vague...

Et il lit, de sa voix mugissante et sonore qui vous berce, comme dit Goncourt, dans un bruit pareil à un ronronnement de bronze. Aussi, quand il sort de l'une de ces lectures, il semble sortir d'une crise...

Jamais il n'a été plus content, sa satisfaction déborde par tous les pores : « C'est vrai, dit-il, j'ai débité le dernier chapitre d'une façon qui m'a ébloui moi-même... » Et, sur les instances du groupe d'admirateurs qui le presse, il répète avec complaisance la fameuse phrase :

« Les mercenaires crurent voir au haut d'un caroubier quelque chose d'extraordinaire : une tête de lion se dressait au-dessus des feuilles. »

Alors, à la voix tonitruante, à la mimique de l'artiste, on croit voir la tête de Flaubert se métamorphoser en tête de lion, dont la crinière semblait flotter sur la nuque : les chiens eux-mêmes, saisis d'épouvante, redoublent leurs vociférations et leurs hurlements, comme s'ils voulaient donner la chasse à cet animal invisible qui leur apparaît...

Les auditeurs vont au fumoir ; Flaubert reste seul avec la Princesse.

— Allons, — lui dit-elle, — calmez-vous... ne faites pas crier mes chiens... à quoi bon vous mettre dans cet état?... Vous allez vous rendre malade : il faudra vous soigner...

Oh! ces hommes! quels animaux! Ne pourriez-vous pas lire comme tout le monde?... Phil! Mouche! Soc! Tchine! taisez-vous! vous êtes insupportables... Aussi vous hurlez : elles ont cru que vous me grondiez, les pauvres petites!... A vos corbeilles, mesdemoiselles!... Et vous, Flaubert, ici, près de moi, soyez sage... Mon Dieu! peut-on s'échauffer ainsi!...

Et la bonne Princesse, de son fin mouchoir de dentelle, essuie le front de son vieil ami, qui s'est laissé choir auprès d'elle...

Le bon géant, ému de ces soins maternels, essaie de prendre la jolie main compatissante pour la porter à ses lèvres...

— Soyez sage et ne recommencez plus : je me ferai continuer votre bouquin par un lecteur plus raisonnable, puisque cela vous met dans un pareil état...

— Mais je me calme pour vous, Princesse, je mets une sourdine à ma voix en votre honneur : quand je suis seul, la nuit, à Croisset, dans mon *gueuloir*, je crie bien plus fort...

— Ce doit-être beau!

— L'autre nuit, en essayant l'effet de mon dernier chapitre, ma voix a fait résonner mes plumes de fer dans ma coupe de bronze : j'ai cru qu'une veine avait éclaté dans ma poitrine; je me suis arrêté; je m'attendais à dégorger un flot de sang...

— Vous êtes fou! Vous vous tuerez, à ce métier-là.

— C'est mon métier.

— Il est joli!

— Le travail, c'est encore le meilleur moyen d'escamoter la vie... Si ce n'était pour lui, pour quoi vivrai-je?

— Vous êtes gentil : pour ceux qui vous aiment.

— Oh?... Oui, vous!... vous êtes bonne... pour tout le monde... mais pour trop de monde!

— Autant me reprocher d'être banale...

— Non, mais vous êtes à tous... vous régnez au milieu d'une cour... jamais on ne peut vous avoir à soi tout seul... C'est insupportable, et j'aurais tant de choses à vous dire! — ajoute-t-il en soupirant.

— Vous ne m'avez jamais demandé un tête-à-tête.

— Je n'ai pas osé!

— Osez!

— Eh bien j'implore de Votre Altesse Impériale une audience particulière.

— Quand il vous plaira.

— Un soir...

— Ce soir.

— Ce soir?

— Parfaitement.

— Où donc?

— Ici même, dans ce salon.

— Avec tout ce monde?

— Mais non, seul... C'est très simple : à onze heures, je congédie mes invités comme d'habitude; vous aussi, vous faites semblant de vous retirer, et, après quelques minutes, vous revenez ici, où vous me retrouvez seule et prête à vous entendre...

A dix heures et demie, un valet de chambre vient annoncer que le petit omnibus du château est avancé pour emmener les convives à la gare de Sannois. Aussitôt se lèvent et défilent devant la Princesse, en lui baisant la main, les habitués du mercredi : Sainte-Beuve, Renan, Taine, Lavoix, Edmond et Jules de Goncourt...

Après leur départ, la causerie languit: les hommes déplient les journaux; les dames, lasses d'une promenade dans la forêt de Montmorency, répriment quelques bâillements; Flaubert, devenu silencieux, s'agite sur sa chaise...

Comme on s'entretient encore de *Salammbô* et qu'on le félicite de son talent de lecteur, il conte la petite aventure qui lui est arrivée la semaine précédente.

— Figurez-vous que, l'autre jour, on frappe à mon pavillon de Croisset : mon domestique va ouvrir et se trouve en présence de braves paysans.

— Monsieur Flaubert?

— C'est ici.

— Nous le savons bien : nous venons pour une consultation.

— Alors, c'est le frère de monsieur que vous demandez, qui est médecin à Rouen.

— Eh non! c'est à monsieur lui-même que nous voulons

parler. Nous n'avons pas besoin de médecin : nous ne sommes pas malades, grâce à Dieu ! Nous avons un procès et nous venons consulter l'avocat !

— Mais monsieur n'est pas avocat !

— Allons donc !... nous l'entendons, toutes les nuits d'été, *gueuler* les procès qu'il va plaider l'hiver à Paris !...

***

Enfin onze heures sonnent au cartel Louis XVI qui surmonte la porte. La Princesse roule sa bande de tapisserie, qu'elle arrête avec son aiguille, la serre dans la corbeille de jonc doré et se lève.

Affable et souriante, elle congédie ses hôtes, donnant sa main à baiser aux hommes, embrassant les dames et souhaitant une bonne nuit à tout le monde.

Puis, tandis que la compagnie sort par la grande porte, Flaubert fermant la marche, la Princesse, suivie de ses chiens, se dirige vers un petit escalier en colimaçon, tendu de perseverte, qui mène à sa chambre...

Au moment où les domestiques se disposaient à emporter les lampes du salon, la Princesse reparaît sur le seuil et, au grand étonnement du maître d'hôtel, ordonne à ses gens de ne pas éteindre encore et de se retirer.

Résignée, elle reprend sa place sur son canapé, devant la grande table ronde, et se met à travailler.

« Nous allons entendre, songe-t-elle en déroulant sa tapisserie, ce qu'il veut me dire de si intéressant !... Il m'ennuie, à la fin, avec ses grandes phrases qui n'aboutissent à rien : c'est de la littérature, et pas autre chose !... »

La porte s'entr'ouvre : Mathô entre sournoisement, plutôt en collégien timide qu'en guerrier conquérant. D'un regard méfiant promené autour de la pièce, il s'est assuré que tous les hôtes sont disparus... Il se glisse alors entre la table et le canapé, il se laisse tomber sur un fauteuil capitonné auprès de la Princesse. Sans mot dire, il la regarde travailler : c'est en effet un charmant spectacle, digne d'inspirer un peintre et un poète, que ce profil impérial s'inclinant sur la broderie sous la lueur rose de la lampe. Il contemple la nuque polie

comme un fût de colonne et la perle qui tremble au bout du lobe de l'oreille, et les épaules célèbres et célébrées qui sortent du burnous aux reflets d'argent, et les doigts de fée qui courent sur le canevas où ils font éclore des fleurs...

La Princesse sent ce regard brûlant qui se promène sur son cou, sur ses épaules, sur sa main et... elle attend... Après un long moment de silence, agacée par ces yeux fixés sur elle, brusquement elle lève la tête :

— Eh bien? qu'avez-vous à me dire de si confidentiel, de si pressant? Nous sommes seuls, comme vous le désiriez, et je suis prête à tout entendre...

Quelle n'est pas sa stupeur en le voyant devenir tour à tour très rouge et très pâle! Les expressions les plus diverses passent sur ce visage décomposé : la crainte, l'angoisse, la terreur, le désespoir... Est-ce l'évocation de Mathô qui le poursuit encore? Elle l'entend balbutier quelques sons incohérents, puis le voit se lever précipitamment, gagner la porte et s'enfuir...

Après dix minutes d'attente, elle sonne : le maître d'hôtel revient :

— Monsieur Flaubert?

— Il a traversé l'antichambre et a monté l'escalier en courant.

— Il n'a plus reparu?

— Il m'avait semblé si agité que je l'ai suivi : il est allé directement à sa chambre; il a dû s'assoupir...

— Ah! — murmure la Princesse, haussant légèrement les épaules. — Vous pouvez éteindre.

Elle roule une seconde fois sa tapisserie, la range dans sa corbeille, puis se lève et, de son pas de déesse, traverse le salon pour monter chez elle.

— Désormais du moins il me laissera tranquille!...

Le mot de l'énigme? Il nous est donné, sans doute, par Gustave Flaubert lui-même qui peu après, écrivit sur un album, à Saint-Gratien :

Les femmes ne sauront jamais combien les hommes sont timides.

***

Cette mésaventure ne troubla pas les bons rapports du grand timide et de la Princesse. Quand s'effondra l'Empire, c'est vers son ami que se dirigea la cousine de Napoléon III contrainte de quitter Paris. Elle fut reçue à Rouen par Gustave Flaubert et Alexandre Dumas fils : et c'est sous leurs auspices qu'elle put quitter la France et se réfugier en Belgique où ces deux fidèles allèrent pendant l'hiver terrible lui porter des nouvelles du pays. Les communications étaient difficiles. Je retrouve pourtant une lettre de Flaubert à la Princesse, datée du 23 octobre 1870, que je tiens de la Princesse elle-même, et dont je cite un fragment : il fait autant d'honneur à celui qui l'a écrite qu'à celle qui l'a inspirée.

« ... *Que voulez-vous que je vous dise? je suis comme vous, je meurs de chagrin et vous n'êtes pas une des moindres causes de ce chagrin : quelle tristesse! quelle misère! quelles malédictions!*

» *Tout dépend du tempérament et de la sensibilité des gens; bien d'autres sont plus à plaindre que moi, mais pas un, j'en suis sûr, ne souffre autant. J'ai le sentiment de la fin d'un monde : quoi qu'il advienne tout ce que j'aimais est perdu; nous allons tomber, quand la guerre sera finie, dans un ordre de choses exécrable pour les gens de goût. Je suis plus écœuré par la bêtise de cette guerre qu'indigné par ses horreurs — et elles sont nombreuses cependant et fortes!*

» *Ici nous attendons de jour en jour la visite des Prussiens. — Quand sera-ce? quelle angoisse! Je suis* seul *avec ma mère, qui vieillit d'heure en heure, au milieu d'une population* stupide *et assaillie par des bandes de pauvres : nous en avons jusqu'à 400 (je dis 400) par jour. Ils font des menaces, on est obligé de fermer des volets en plein jour, c'est joli! La milice que je commande est tellement indisciplinée que j'ai donné ma démission ce matin — mais toutes les communes, Dieu merci, ne sont pas comme la mienne! En somme on nous a tué peu de monde jusqu'à présent : que Bazaine se dégage et que Bourbaki le rejoigne, en même temps que l'armée de*

la Loire marchera sur Paris, et tout n'est pas perdu, car les Parisiens feront une sortie collective qui sera terrible, je n'en doute pas. Nous avons assez d'hommes et nous aurons bientôt une artillerie suffisante, mais ce qui nous manque ce sont des chefs, c'est un commandement. Oh! un homme! un homme! un seul! une bonne cervelle pour nous sauver! Quant à la province, je la regarde comme perdue. Les Prussiens peuvent s'étendre indéfiniment, mais, tant que Paris n'est pas pris, la France vit encore.

» *Pauvre France! Elle qui depuis cent ans s'est battue pour l'Amérique, pour la Grèce, pour la Turquie, pour l'Espagne, pour l'Italie, pour la Belgique, pour tous, et que tous regardent mourir froidement. Comme on nous hait et comme ils nous envient, ces cannibales-là! Savez-vous qu'ils prennent plaisir à détruire les œuvres d'art, les objets de luxe quand ils en rencontrent? Leur rêve est d'anéantir Paris, parce que Paris est beau.*

» *Je pense sans cesse à la rue de Courcelles! et les dimanches au soir surtout je me sens déchiré comme si on me sciait en deux!*

» *Pauvre chère et belle maison, où nous n'irons plus! Quand reverrai-je celle qui t'emplissait d'une grâce si indicible? comme j'avais le cœur content quand je montais ton escalier et que j'allais baiser sa main!*

» *Moi qui voulais vous donner du courage, voilà que je pleure comme une bête! je suis devenu très vieux, pardonnez-moi. On ne se relève pas d'une calamité comme celle-là : de pareils coups vous ruinent l'intelligence irrémédiablement. Les malheurs qui m'ont assailli depuis dix-huit mois (c'est-à-dire la perte de mes amis les plus chers) m'ont affaibli le moral et je résiste moins que je n'aurais cru. Je suis comme ma pauvre patrie, humilié dans mon orgueil...* »

***

Un portrait de Flaubert esquissé par la Princesse et interrompu par la mort du modèle nous prouve que leurs sentiments d'amitié persévérèrent jusqu'à la suprême séparation.

C'est Sainte-Beuve qui avait engagé la Princesse à tracer

sur le papier, en quelques traits, les silhouettes de ses amis. Le grand critique lui promettait qu'elle exécuterait des portraits ressemblants, mais il avait compté sans la femme qui chez la grande dame dominait l'artiste. Encouragée par le maître, elle s'amusa en effet à prendre des croquis de ses habitués, à la plume, comme elle en prenait à l'aquarelle : Sainte-Beuve lui-même, Théophile Gautier, Flaubert y passèrent tour à tour et plusieurs autres. Mais si ces ébauches sont précieuses pour nous et gardent un intérêt personnel, c'est moins parce qu'elles nous montrent le modèle sous un jour particulier que parce qu'elles nous révèlent le goût et la nature de la femme qui, par sa sincérité envers soi et son injustice envers les autres, se peignait curieusement elle-même :

— Et moi, je suis injuste! — proclamait-elle en déclarant cette imperfection de son jugement comme une qualité de son cœur. Elle était, en effet, passionnée toujours prête à trouver excusables les fautes de ses amis et condamnables les vertus de ses adversaires. Bien qu'elle fût la personne la moins égoïste que j'aie connue, elle ne savait pas sortir d'elle-même ni se dégager de sa féminité. Elle ne s'intéressait qu'aux histoires dont elle aurait pu être l'héroïne et jugeait l'auteur à travers l'homme. Je l'ai entendue dire d'un grand garçon qui avait eu la prétention d'écrire une étude psychologique :

— Je ne la lirai certes pas! Comment voulez-vous qu'il soit capable d'écrire un roman délicat, ce grand dadais qui a des pieds longs comme des bateaux!

Celui-là était jugé sans appel : il n'aurait guère été possible de la faire changer d'avis et corriger sa critique définitive. C'était le triomphe de l'instinct sur le jugement.

Et malgré ces préventions et ces lacunes, la princesse Mathilde, à juste titre, passera pour la protectrice des lettres et des arts sous le second Empire. Elle fut au moins la dispensatrice des grâces impériales aux écrivains et aux artistes. C'était plus qu'un esprit littéraire, c'était un cœur d'or; c'était plus qu'une muse, c'était une femme. Et c'est ce que les délicats appréciaient en elle : ils se sentaient aimés par elle et ils l'ont fait aimer par la postérité.

JOSEPH PRIMOLI

LE DILEMME DU DOCTEUR[1]

— TRAGÉDIE —

ACTE IV

L'atelier. Le chevalet est repoussé jusqu'au mur. Le Cardinal La Mort, tenant sa faux et son sablier comme un sceptre et un globe est assis sur la chaise de l'estrade. Aux patères du porte-parapluie sont accrochés les chapeaux de Sir Patrick et de Bontemps. Coutelier, qui vient d'entrer, accroche le sien à côté des premiers. On frappe à la porte. Il va ouvrir et se trouve en présence de Ridgeon.

COUTELIER. — Tiens, Ridgeon! (*Ils s'avancent ensemble jusqu'au milieu de la pièce, tout en enlevant leurs gants.*)

RIDGEON. — Quoi de neuf?... On vous a donc envoyé chercher, vous aussi?

COUTELIER. — Oui, on nous a tous envoyé chercher. Je ne fais que d'arriver. La femme de ménage dit que le vieux Paddy Cullen est ici depuis une demi-heure avec Bontemps... (*Sir Patrick entre, venant de la chambre intérieure.*) Eh bien? Quelles nouvelles?

SIR PATRICK. — Allez voir... Bontemps est avec lui. (*Coutelier sort. Ridgeon demeure, pour causer avec Sir Patrick.*)

RIDGEON. — Eh bien, qu'est-il arrivé?

SIR PATRICK. — Vous souvenez-vous du bras de Jeanne Marsh?

RIDGEON. — C'est cela qui est arrivé?

SIR PATRICK. — Oui, c'est cela qui est arrivé. Son poumon est devenu comme le bras de Jeanne... Jamais je n'avais vu un cas semblable. En trois jours, il a fait trois mois de phtisie galopante.

1. Voir la *Revue de Paris* des 15 octobre et 1er novembre.

RIDGEON. — Bontemps est intervenu dans la phase négative, alors?

SIR PATRICK. — Négative ou positive, ce garçon est perdu. Il ne passera pas l'après-dîner. Il va s'en aller tout d'un coup. J'ai souvent vu cela.

RIDGEON. — Du moment qu'il s'en va avant que sa femme ne le démasque, cela m'est absolument indifférent à moi, qu'il s'en aille. Je m'attendais parfaitement à ce qui arrive.

SIR PATRICK. — Savez-vous, mon petit, que c'est tout de même un peu dur pour un jeune homme d'être tué parce que sa femme a une trop haute opinion de lui!... Enfin, heureusement qu'il y en a peu, parmi nous, qui courent ce danger-là.

(*Bontemps sort de l'appartement et s'avance vivement entre eux. Comme homme, il est inquiet, mais comme médecin, il est tout exalté et communicatif.*)

BONTEMPS. — Ah! vous voici, Ridgeon!... Paddy vous a tout dit, naturellement.

RIDGEON. — Oui.

BONTEMPS. — C'est un cas excessivement intéressant... Oui, mon cher, si je ne savais pas, de science sûre, — car c'est un fait scientifique — que ce sont les phagocytes que j'ai stimulés, je dirais que ce sont les autres choses que j'ai stimulées. Voyons, Sir Patrick, comment expliquez-vous cela? Quelle en est la raison, Ridgeon, quelle en est la raison?... Aurions-nous trop stimulé les phagocytes? Est-ce qu'ils n'auraient pas seulement mangé les bacilles, mais encore, auraient-ils, par-dessus le marché, détruit les corpuscules rouges? Possibilité qui expliquerait la pâleur du malade. Peut-être encore se sont-ils mis finalement à attaquer les poumons eux-mêmes? Ou peut-être corpuscules et poumons en même temps?... Curieux, curieux! Ah, certainement, j'écrirai un article sur ce cas. (*Coutelier revient, très sérieux, bouleversé même. Il s'avance entre Bontemps et Ridgeon.*)

COUTELIER. — Oh! Cette fois, Bontemps, c'est vous qui l'avez fait.

BONTEMPS. — Que voulez-vous dire?

COUTELIER. — Vous l'avez tué. C'est le plus vilain cas d'empoisonnement du sang négligé que j'aie encore jamais vu... Maintenant, il est trop tard pour rien faire. Il mourrait sous l'anesthésique.

BONTEMPS, *offensé*. — Vraiment, Coutelier, si votre monomanie n'était pas bien connue, je prendrais une telle expression tout à fait au sérieux. Tué!

SIR PATRICK. — Voyons, voyons!... Quand tous deux, vous aurez tué autant de gens que moi j'en ai tué au cours de mes années de pratique, vous vous sentirez plus modestes sous ce rap-

port... Venez le voir, Ridgeon. (*Ridgeon et Sir Patrick vont dans l'appartement.*)

COUTELIER. — Je vous présente mes excuses, Bontemps... Mais c'était un empoisonnement du sang.

BONTEMPS, *retrouvant son bon naturel irrésistible.* — Mon cher Coutelier, tout, tout est empoisonnement du sang. Mais aussi vrai que je m'appelle Bontemps, jamais plus je ne me servirai de cette drogue de Ridgeon. Ce qui a fait que j'ai été si sensible à ce que vous venez de dire, c'est que, on peut bien le dire entre nous, c'est Ridgeon qui a littéralement cuit notre jeune ami. (*Jennifer, tourmentée et affligée, mais toujours très douce, arrive de l'appartement. Elle porte un tablier de garde-malade et s'avance vers eux.*)

MADAME DUBÉDAT. — Sir Ralph, que dois-je faire?... Ce monsieur qui a tant insisté pour me voir et qui a fait dire que l'affaire pour laquelle il venait était importante pour Louis, est un journaliste. Ce matin, il est paru dans le journal un écho, disant que Louis était gravement malade. Et à ce propos, ce monsieur désire l'interviewer. Comment peut-il exister des gens si insensibles, et doués d'autant de brutalité?

COUTELIER, *se dirigeant d'un air vengeur du côté de la porte.* — Laissez, je vais m'arranger avec lui!

MADAME DUBÉDAT, *l'arrêtant.* — Louis insiste pour le voir; il s'est même presque mis à pleurer à ce propos. Puis, il dit qu'il ne peut plus souffrir sa chambre. Il dit qu'il veut... (*Elle lutte avec un sanglot*) mourir dans son atelier. Sir Patrick dit de lui laisser faire ce qu'il veut, que cela ne peut pas lui faire de mal... Que faire?

BONTEMPS, *d'un ton encourageant.* — Mais évidemment suivre l'excellent conseil de Sir Patrick, puisqu'il dit que cela ne peut pas lui faire de mal; sans aucun doute, cela lui fera même du bien, beaucoup de bien. Il s'en trouvera certainement beaucoup mieux.

MADAME DUBÉDAT, *un peu consolée.* — Voulez-vous, monsieur Coutelier, faire monter ce monsieur ici et lui dire qu'il peut voir Louis, mais qu'il ne faut pas qu'il l'épuise à le faire parler?... (*Coutelier fait un signe de tête et sort par la porte extérieure.*) Ne m'en veuillez pas, Sir Ralph, mais je sais que Louis mourra, s'il reste ici... Il faut que je l'emmène en Cournouailles. Il se remettra là-bas.

BONTEMPS, *sa figure s'éclaire d'une manière surprenante, comme si Dubédat était déjà sauvé.* — En Cornouailles! Mais c'est juste ce qu'il lui faut! C'est merveilleux pour les poumons, là-bas. J'ai été idiot de ne pas y penser plus tôt. Après tout, chère

Madame, c'est encore vous son meilleur médecin. C'est une véritable inspiration! En Cournouailles! Mais certainement, certainement!

MADAME DUBÉDAT, *réconfortée et touchée.* — Comme vous êtes bon, Docteur! Mais ne me donnez pas trop d'espoir, car je me mettrais à pleurer, et Louis ne peut pas le supporter.

BONTEMPS, *lui entourant doucement les épaules de son bras protecteur.* — Alors, retournons auprès de lui, pour aider à l'amener ici. En Cournouailles! Excellent, excellent! La meilleure des choses. (*Ils passent ensemble dans la chambre à coucher.*)

Coutelier revient avec le journaliste, jeune homme affable et de bonne humeur, qui est incapable d'accomplir n'importe quelle besogne ordinaire, car il est affecté d'une erreur de vue congénitale qui fait qu'il est hors d'état de décrire avec exactitude quoi que ce soit qu'il voie, et de comprendre et de rapporter avec exactitude tout ce qu'il entend dire. Le seul emploi dans lequel ces défauts sont sans importance, c'est le journalisme. Un journal n'a pas à agir selon ses descriptions et ses rapports, mais il a seulement à les vendre à des gens pleins d'une vaine curiosité. Aussi, un journal, par son manque d'exactitude et de vérité, n'a rien à perdre que son honneur. Et voilà pourquoi notre homme est devenu forcément journaliste. Comme tel, il se voit obligé de conserver un air de gaieté malgré les ennuis quotidiens qu'il a, en raison de la nature précaire de son emploi et de son manque d'instruction. Il a un carnet de notes, et de temps en temps, il s'essaie à prendre une note. Mais comme il ne connaît pas la sténographie et n'écrit facilement d'aucune façon, il y renonce généralement, avant même d'avoir réussi à terminer une seule phrase.

LE JOURNALISTE, *regardant autour de lui, et hésitant en ses tentatives pour prendre des notes.* — C'est l'atelier, ça, je pense?

COUTELIER. — Oui.

LE JOURNALISTE, *voulant faire de l'esprit.* — Où il a ses modèles, hé, hé!

COUTELIER, *horriblement avare de ses réponses.* — Sans doute.

LE JOURNALISTE. — C'est la tuberculose que vous avez dit?

COUTELIER. — Oui, de la tuberculose.

LE JOURNALISTE. — Comment que vous épelez ça? Est-ce que c'est c u b e r c u l o s e ou bien c u b a i r c u l a u s e?

COUTELIER. — Tuberculose, et non pas cuberculose, (*Épelant pour lui.*) t u b e r c u l o s e.

LE JOURNALISTE. — Ah! tuberculose! Sans doute une maladie quelconque... Je croyais, moi, qu'il était poitrinaire... Est-ce que vous êtes de la famille ou le médecin?

COUTELIER. — Je ne suis ni l'un, ni l'autre. Je suis Monsieur Coutelier. Inscrivez cela. Inscrivez aussi Sir Colenso Ridgeon.

LE JOURNALISTE. — Pigeon?

COUTELIER. — Ridgeon... (*Il lui arrache son carnet de notes avec mépris*). Donnez cela ici. Vous ferez mieux de me laisser écrire les noms pour vous. Vous les écririez sûrement de travers. Voilà ce que c'est que d'appartenir à une profession d'illettrés, où il n'y a ni apprentissage, ni diplôme. (*Il écrit les détails.*)

LE JOURNALISTE. — Oh dites donc! Ce que vous nous l'enfoncez, votre couteau!

COUTELIER, *d'un ton vindicatif.* — Ce que je le voudrais! Au moins, vous seriez mieux... Écoutez, attention! (*Lui montrant le carnet.*) Ici, ce sont les noms de trois médecins. Là, c'est le nom du malade. Ici, l'adresse. Là, le nom de la maladie... (*Il ferme le carnet avec un bruit sec qui fait cligner des yeux au journaliste, et il le lui rend.*) Dans un moment, monsieur Dubédat va être amené ici. Il veut vous voir, car il ne sait pas la gravité de son état. Nous vous permettrons de rester quelques minutes, pour nous prêter à son caprice; mais si vous lui parlez, dehors immédiatement. C'est compris. D'un moment à l'autre, il peut mourir.

LE JOURNALISTE, *intéressé.* — Il est donc si mal que ça?... Fichtre alors, je suis en veine aujourd'hui!... Vous me permettez de vous photographier? (*Il tire un kodak de poche.*) ... Ne pourriez-vous pas tenir une lancette... quelque chose enfin dans la main?

COUTELIER. — Ramassez-moi ça, et vite. Si vous voulez ma photographie, vous n'avez qu'à aller la demander Baker Street, dans n'importe quelle série des célébrités.

LE JOURNALISTE. — Mais ils voudront être payés... Si ça ne vous faisait rien. (*Il manipule son kodak.*)

COUTELIER. — Je vous dis que non. Ramassez-moi ça, sacristi!... Asseyez-vous là et ne bougez pas.

Le journaliste s'assied vivement sur le tabouret de piano, au moment même où M. Dubédat est amené dans l'atelier. Il est installé dans un fauteuil de malade que poussent Madame Dubédat et Bontemps. Ils le placent entre l'estrade et le canapé, où le chevalet se trouvait auparavant. Il n'est pas changé comme le serait un homme robuste; et il n'est pas épouvanté. Seuls ses yeux paraissent plus grands. Il est étendu sur des coussins, dans un état complet de langueur, si faible, physiquement, qu'il peut à peine se mouvoir. Mais son esprit est actif; il tire au mieux parti de sa position, trouvant de la volupté dans la langueur et du dramatique dans la mort. Tous sont impressionnés, malgré eux, sauf Ridgeon qui est implacable. Il suit le fauteuil, portant un plateau où il y a du lait et des stimulants. Sir Patrick, qui

l'accompagne, prend la table à thé dans son coin, et la place derrière le fauteuil. Ridgeon y dépose son plateau. Bontemps prend la chaise du chevalet et la pose, pour Jennifer, à côté de Dubédat près de l'estrade, du haut de laquelle le mannequin couve des yeux l'artiste mourant. Bontemps retourne ensuite se placer à la gauche de Dubédat. Jennifer s'assied. Coutelier s'assied sur le bord de l'estrade. Ridgeon demeure debout près de lui.

LOUIS, *plein de bonheur.* — Le voilà le bonheur!... Être dans un atelier... Quel bonheur!

MADAME DUBÉDAT. — Oui, mon chéri... Sir Patrick a dit que tu pouvais rester ici aussi longtemps que tu voudrais.

LOUIS. — Jennifer?

JENNIFER. — Oui, mon aimé.

LOUIS. — Le journaliste est-il là?

LE JOURNALISTE, *avec faconde.* — Oui, monsieur Dubédat, oui, je suis ici, à votre service. Je représente la presse. Je pensais que peut-être vous aimeriez à nous dire quelques mots au sujet... au sujet... ou... enfin, quelques mots sur vos projets pour la saison prochaine.

LOUIS. — Mes projets pour la saison prochaine sont très simples. Je vais mourir.

MADAME DUBÉDAT, *au supplice.* — Louis, mon chéri, mon chéri...

LOUIS. — Je suis bien faible et bien fatigué. Ne me force pas, ma toute chérie, à l'effort horrible de prétendre que je ne le sais pas. J'étais couché là, à écouter les docteurs, et je riais en moi-même. Ils le savent bien, eux... Seulement, ma chérie, ne pleure pas. Cela te rend laide et je ne peux pas le supporter... (*Elle sèche ses yeux, et d'un fier effort, elle se remet.*) Je veux que tu me promettes quelque chose.

MADAME DUBÉDAT. — Oui, oui, je le ferai, tu le sais. (*D'un ton suppliant.*) Mais je t'en conjure, mon amour, mon amour, ne parle pas, tu vas gaspiller tes forces.

LOUIS. — Non, je ne ferai que les utiliser... Ridgeon, donnez-moi donc quelque chose pour me faire durer encore quelques minutes... mais pas une de vos maudites antitoxines, si ça ne vous fait rien... J'ai diverses choses à dire avant de m'en aller.

RIDGEON, *en jetant un regard à Sir Patrick.* — Je suppose que cela ne peut pas faire de mal. (*Il verse un peu de cognac et veut y ajouter de l'eau de Seltz, quand Sir Patrick intervient.*)

SIR PATRICK. — Dans du lait. Il ne faut pas qu'il tousse.

LOUIS, *après avoir bu.* — Jennifer!

MADAME DUBÉDAT. — Oui, chéri.

LOUIS. — S'il est une chose que je déteste plus que tout, c'est une veuve. Promets-moi que jamais tu ne seras une veuve.

MADAME DUBÉDAT. — Que veux-tu dire, mon chéri?

LOUIS. — Je veux que tu sois belle. Je veux qu'on voie dans tes yeux que tu as été mariée avec moi. En Italie, vois-tu, les gens avaient coutume de montrer Dante du doigt, en disant : « Voilà l'homme qui a été en enfer ». Moi, je veux qu'on te montre du doigt en disant : « Voilà une femme qui a été au ciel ». N'est-ce pas, mon aimée, que c'était le ciel, quelquefois?

MADAME DUBÉDAT. — Oh! oui, oui, mon chéri, toujours, toujours.

LOUIS. — Si tu t'habilles de noir et si tu pleures, on dira : « Regardez donc cette malheureuse femme. Son mari l'a rendue malheureuse. »

MADAME DUBÉDAT. — Non, mon aimé, jamais... Tu es la lumière et la joie de ma vie. Jamais avant de te connaître, je n'avais vécu.

LOUIS, *les yeux étincelants.* — Alors, il faut que tu portes toujours de belles robes et des joyaux splendides, magiques. Songe à tous les tableaux merveilleux que jamais je ne peindrai... (*Elle lutte victorieusement contre un sanglot.*) Eh bien, ma toute aimée, il faut que tu sois transfigurée par toute la beauté de ces tableaux. Ta vue doit évoquer chez les hommes des rêves tels que n'en évoqua jamais aucune croûte en couleurs. Les peintres doivent te peindre comme jamais auparavant femme mortelle ne fut peinte... Il faut une grande tradition de beauté, une grande atmosphère de merveilleux et de roman. C'est à cela que les hommes doivent toujours penser quand ils penseront à moi. C'est cette immortalité-là que je veux... Tu peux faire cela pour moi, Jennifer. Il y a des tas de choses que toutes les femmes de la rue comprennent et que toi tu ne comprends pas, mais cela, tu peux le comprendre et tu peux le faire comme nulle autre ne le pourrait... Promets-moi cette immortalité-là, promets-moi que tu ne me feras pas un petit enfer de crêpe et de pleurs et de toutes les horreurs de l'entrepreneur des pompes funèbres et des fleurs en fil de fer et en perles et de toutes ces vulgaires et grotesques bêtises. Promets-le moi.

MADAME DUBÉDAT. — Je te le promets... Mais tout cela, chéri, est encore loin, loin, tu vas venir en Cornouailles avec moi pour te guérir. Sir Ralph l'a dit.

LOUIS. — Pauvre vieux Bontemps!

BONTEMPS, *ému jusqu'aux larmes, se détourne et murmure à Sir Patrick.* — Pauvre garçon! Son intelligence s'en va.

LOUIS. — Sir Patrick est là, n'est-ce pas?

SIR PATRICK. — Oui, oui, je suis ici.

LOUIS. — Asseyez-vous donc, je vous prie. C'est une honte de vous laisser debout.

SIR PATRICK. — Oui, oui, merci. Cela va bien, cela va bien.

LOUIS. — Jennifer?

JENNIFER. — Oui, mon chéri.

LOUIS, *avec un étrange regard de ravissement.* — Te rappelles-tu le buisson ardent?

JENNIFER. — Oui, oui, mon aimé! Cela me perce le cœur d'y songer maintenant.

LOUIS. — C'est vrai?... Moi, cela m'emplit de joie... Raconte-leur ce que c'est.

JENNIFER. — Ce n'était rien... Un jour, dans ma vieille maison de Cornouailles, nous avions allumé le feu. C'était le premier feu de l'hiver, et quand nous regardâmes par la fenêtre, nous vîmes les flammes danser dans un des buissons du jardin.

LOUIS. — Quelle couleur! Un ton grenat superbe, chatoyant comme de la soie. Un splendide jet de flamme, ondoyant au milieu des feuilles rousses, sans les brûler... Je serai une flamme comme cela, moi... J'aurai beaucoup de regret de désappointer les pauvres petits vers, mais je veux que ce qui reste de moi en dernier soit la flamme du buisson ardent. Quand tu verras cette flamme, Jennifer, ce sera moi!... Promets-moi que je serai brûlé.

MADAME DUBÉDAT. — Oh mon Louis! Si je pouvais être avec toi, alors!

LOUIS. — Non, il faut que tu sois toujours dans le jardin quand le buisson flambe... Tu es ce qui me rattache au monde : tu es mon immortalité. — Promets-le!

JENNIFER. — J'écoute!... Je n'oublierai pas. Je te le promets, tu le sais.

LOUIS. — Oui. C'est à peu près tout... Ah! C'est toi seule qui accrocheras mes tableaux à mon exposition particulière. Il le faut. J'ai confiance en ton œil... Tu ne laisseras personne autre y toucher.

MADAME DUBÉDAT. — Tu peux avoir confiance en moi, chéri.

LOUIS. — Alors, il n'y a plus rien qui doive me tracasser, n'est-ce pas? — Encore un peu de ce lait... Je suis horriblement fatigué. Mais si je m'arrête de parler, je ne pourrais plus recommencer... (*Bontemps le fait boire. Après avoir bu, il lève sur Bontemps un regard fantasque.*) Dites donc, Bontemps, y a-t-il quelque chose au monde qui puisse vous arrêter, vous, quand vous parlez?

BONTEMPS, *presque abattu.* — Il me prend pour vous, Paddy... Pauvre garçon! Pauvre garçon!

LOUIS, *rêvant.* — Autrefois, j'avais une peur horrible de la

mort. Mais maintenant qu'elle est proche, je n'ai plus peur, plus du tout peur... et je suis tout à fait heureux... Jennifer!

MADAME DUBÉDAT. — Oui, chéri.

LOUIS. — Je vais te dire un secret. J'avais coutume de penser que notre mariage n'était qu'une simple apparence et qu'un jour, je briserais mes liens et me sauverais. Mais maintenant, que cela me plaise ou non, que mes liens vont être brisés, je t'adore vraiment, complètement, et je suis tout à fait satisfait, parce que je vais vivre en toi, comme une partie de toi, et non comme une partie de mon fâcheux individu.

MADAME DUBÉDAT, *le cœur brisé.* — Reste avec moi, Louis...

LOUIS. — Ce n'est pas que je sois égoïste... Non... Avec tous mes défauts, je ne crois pas que jamais j'aie été vraiment égoïste... Aucun artiste ne peut être égoïste... L'art est trop grand pour cela... Jennifer, tu te remarieras.

MADAME DUBÉDAT. — Oh! Louis!... Comment peux-tu dire cela?

LOUIS, *insistant comme un enfant.* — Si, si, mon aimée, parce que, vois-tu, quand on a été heureux en mariage, on se remarie toujours. Ah! ce n'est pas moi, ce n'est pas moi qui serai jaloux... (*d'un ton rusé*) mais, tu sais, ne parle pas trop souvent de moi à mon futur collègue : il n'aimerait pas ça... (*Riant presque.*) Moi, je serai tout le temps ton amant; mais ce sera un secret pour lui, le pauvre diable!

SIR PATRICK. — Allons! Vous avez assez parlé maintenant...

LOUIS, *d'un air las.* — Oui, je suis horriblement fatigué; mais bientôt je me reposerai, longuement. J'ai aussi à vous parler, mes amis. Vous êtes tous là, n'est-ce pas? Je suis trop faible pour regarder autre chose que le sein de ma Jennifer. Il annonce le repos.

RIDGEON. — Nous sommes tous là.

LOUIS, *tressaillant.* — Cette voix avait un timbre diabolique... Prenez garde, Ridgeon, mes oreilles entendent des choses que d'autres ne peuvent entendre. — J'ai réfléchi, beaucoup réfléchi... Je suis plus fin que vous ne pensez.

SIR PATRICK, *chuchotant à Ridgeon.* — Tu lui donnes sur les nerfs, mon petit. Glisse-toi dehors, sans bruit.

RIDGEON, *à part, à Sir Patrick.* — Vous voulez donc priver l'acteur mourant de son auditoire?

LOUIS, *dont la figure s'éclaire faiblement d'une joie malicieuse.* — J'ai entendu, Ridgeon... C'est juste... Jennifer, mon aimée, sois toujours aimable avec Ridgeon, il a été le dernier homme qui m'ait amusé.

RIDGEON, *sans pitié.* — Vraiment?

LOUIS. — Non, ce n'est pas vrai, tout de même. Car c'est vous

qui êtes encore en scène... Moi, je suis déjà à mi-chemin de ma demeure.

JENNIFER, *à Ridgeon.* — Qu'avez-vous donc dit?

LOUIS, *répondant pour lui.* — Rien, ma chérie, rien... Ce n'est qu'un de ces petits secrets que les hommes gardent entre eux... Donc, Messieurs les médecins, vous avez tous pensé sur mon compte des choses pas mal dures, et vous me les avez dites en face.

BONTEMPS, *tout à fait à bout.* — Non, non, non, Dubédat. Pas du tout.

LOUIS. — Si, si, c'est vrai. Je sais ce que vous pensez tous de moi. Mais n'allez pas vous imaginer que cela me fasse de la peine... Je vous pardonne.

COUTELIER, *involontairement.* — Sacredié! Que je sois pendu! (*Honteux*) Oh!... Je vous demande pardon.

LOUIS. — C'est mon vieux Coutelier, ça, je le sais!... Allons, ne vous attristez pas, Coutelier!... Je suis tout à fait heureux. Je ne souffre pas... Je ne désire nullement vivre. Je me suis échappé de mon être. — Je suis au Ciel, immortel dans le cœur de ma Jennifer. Je n'ai ni peur ni honte... (*Réfléchissant, pour tâcher de résoudre cette question.*) Je sais qu'accidentellement, tandis que je me débattais dans la partie irréelle de la vie, il ne m'a pas toujours été possible de vivre selon mon idéal; mais dans mon monde réel, à moi, je n'ai jamais rien fait de mal, je n'ai jamais renié ma foi, je n'ai jamais été insincère vis-à-vis de moi-même. J'ai été menacé, rançonné, insulté, affamé... Mais j'ai toujours joué franc jeu. J'ai combattu le bon combat!... Maintenant que tout est fini, c'est une paix indescriptible. (*Il joint faiblement les mains et articule son credo.*) Je crois en Michel-Ange, en Velasquez et en Rembrandt. Je crois en la puissance du dessin, en le mystère de la couleur, en la rédemption de toutes choses par la beauté éternelle et en le Verbe d'Art qui a béni ces mains. Ainsi soit-il, ainsi soit-il! (*Il ferme les yeux et demeure immobile.*)

MADAME DUBÉDAT, *sans souffle.* — Louis, es-tu... (*Coutelier se lève et s'approche vivement pour voir s'il est mort.*)

LOUIS. — Pas encore, ma chérie... Presque, mais pas encore... J'aimerais à reposer ma tête sur ton sein... seulement, cela te fatiguerait.

MADAME DUBÉDAT. — Non, non, non, mon aimé! Comment pourrais-tu me fatiguer? (*Elle le soulève de façon à l'appuyer contre son sein.*)

LOUIS. — C'est bon... C'est réel, cela.

MADAME DUBÉDAT. — Ne me ménage pas, mon chéri. Je t'assure, je t'assure que tu ne me fatigues pas... Appuie-toi sur moi de tout ton poids.

LOUIS, *avec un retour partiel subit de sa force et de son aisance habituelles.* — Oh! ma chérie, je crois que je vais guérir tout de même! (*Sir Patrick jette un regard significatif à Ridgeon, l'avertissant silencieusement que la fin est proche.*)

MADAME DUBÉDAT, *pleine d'espoir.* — Oui, oui, tu guériras.

LOUIS. — Parce que j'ai tout à coup envie de dormir... dormir comme d'habitude.

MADAME DUBÉDAT, *le berçant.* — Oui, chéri, dors, dors... (*Il semble s'endormir. Coutelier fait un nouveau mouvement. Elle proteste.*) Ch... ch... Je vous en prie, ne le dérangez pas. (*Les lèvres de Louis remuent.*) Que dis-tu, mon chéri?... (*dans une grand détresse.*) Je ne peux pas l'écouter sans remuer. (*Les lèvres de Louis remuent de nouveau. Coutelier se penche pour écouter.*)

COUTELIER. — Il veut savoir si le journaliste est encore là.

LE JOURNALISTE, *avec animation, car il s'est énormément diverti.* — Oui, oui, monsieur Dubédat, certainement que je suis ici! (*Coutelier lève la main en signe d'avertissement, pour le faire taire. Bontemps s'assied doucement sur le canapé et se cache franchement la figure dans son mouchoir.*)

MADAME DUBÉDAT, *avec un grand soulagement.* — Oui, mon chéri, oui, ne me ménage pas... Appuie-toi bien fort sur moi, de tout ton poids... Là, maintenant tu te reposes vraiment. (*Vivement, Sir Patrick s'approche et tâte le pouls de Louis; puis il le prend par les épaules.*)

SIR PATRICK. — Vous permettez, Madame, que je le remette sur l'oreiller; il sera mieux ainsi.

MADAME DUBÉDAT, *avec chagrin.* — Oh non! Docteur, je vous en prie, je vous en prie. Il ne me fatigue pas et il sera si froissé, quand il s'éveillera, de voir que je l'ai écarté.

SIR PATRICK. — Il ne s'éveillera plus jamais. (*Il prend le corps des bras de la jeune femme et le replace sur le fauteuil. Ridgeon, pas du tout ému, rabaisse le dossier et en fait un lit mortuaire.*)

MADAME DUBÉDAT, *qui, aux paroles de Sir Patrick, a sauté brusquement sur ses pieds, demeure les yeux secs, pleine de dignité.* — C'est cela la mort?

COUTELIER. — Oui.

MADAME DUBÉDAT, *avec la même dignité.* — Voulez-vous m'attendre un moment, je reviens tout de suite. (*Elle sort.*)

COUTELIER. — Ne devons-nous pas la suivre?... Est-ce qu'elle est dans son bon sens?

SIR PATRICK. — Oui, oui. Elle est bien. Laissez-la seule. Elle reviendra.

RIDGEON, *insensible, en désignant le corps.* — Mettons cela hors du chemin, avant qu'elle revienne.

BONTEMPS, *se levant choqué.* — Oh Ridgeon, mon cher!... Ce pauvre garçon! Il est mort d'une façon splendide.

SIR PATRICK. — Bah! C'est comme cela que meurent les méchants.

Aussi bien il n'est pas de liens dans leur mort,
Et leur force est ferme :
Car ils n'ont pas en eux le germe
Que le cœur des autres hommes renferme.

Mais peu importe. Ce n'est pas à nous de le juger. Il est maintenant dans un autre monde.

COUTELIER. — Sans doute à emprunter son premier billet de cinq louis.

RIDGEON. — J'ai dit, l'autre jour, que la chose la plus tragique au monde, c'était un docteur malade. J'avais tort. La chose la plus tragique au monde, c'est un homme de génie qui n'est pas en même temps un homme d'honneur. (*Ridgeon et Coutelier roulent la chaise longue dans le coin.*)

LE JOURNALISTE, *à Bontemps.* — Je trouve vraiment, moi, qu'il a montré un très bon sentiment quand il a exigé que sa femme lui promette de prendre un deuil convenable et de ne jamais se remarier.

BONTEMPS, *d'un ton sérieux.* — Monsieur Dubédat n'est plus en état de continuer cette interview, et nous non plus.

SIR PATRICK. — Bonjour, Monsieur, bonjour.

LE JOURNALISTE. — Madame Dubédat a dit qu'elle allait revenir.

BONTEMPS. — Oui, après que vous serez parti.

LE JOURNALISTE. — Croyez-vous qu'elle consentirait à me dire quelques mots sur « Ce qu'on ressent en devenant veuve »? Un assez bon titre pour un article, n'est-ce pas?

BONTEMPS. — Jeune homme, si vous attendez jusqu'au retour de madame Dubédat, vous pourrez écrire un article sur « Ce qu'on ressent quand on est fichu à la porte! »

LE JOURNALISTE, *non encore convaincu.* — Vous croyez qu'elle préfère...

BONTEMPS, *l'interrompant court.* — Bonjour, Monsieur (*lui tendant sa carte de visite*). Faites attention à écrire mon nom correctement. Bonjour.

LE JOURNALISTE. — Bonjour, Monsieur. Merci. (*Essayant vaguement de déchiffrer la carte.*) Monsieur...

BONTEMPS. — Non, non... C'est votre chapeau, ça, je crois... (*Il le lui tend.*) Des gants?... Non, naturellement, pas de gants. Bonjour... (*Il parvient enfin à le pousser dehors, et referme la*

porte sur lui. Il revient auprès de Sir Patrick, au moment où Ridgeon et Coutelier quittent le coin; ce dernier traverse la chambre pour s'approcher du porte-parapluie tandis que Ridgeon s'avance entre Bontemps et Sir Patrick.) Pauvre garçon! Pauvre garçon! Quelle belle mort! Je me sens réellement un meilleur homme.

SIR PATRICK. — Quand vous serez aussi vieux que moi, vous saurez que la façon dont un homme meurt n'a aucune importance. Ce qui a de l'importance, c'est la façon dont il vit... De nos jours, tout imbécile qui va se casser le nez sur un boulet est un héros, parce qu'il meurt pour son pays. Il ferait bien mieux de vivre pour son pays en faisant quelque chose d'utile!

BONTEMPS. — Je vous en prie, Paddy, ne soyez pas sévère pour ce pauvre garçon. Non, pas maintenant, pas maintenant, je vous en prie. Voyons, après tout, était-il si mauvais que cela? Il n'avait que deux défauts, l'argent et les femmes. Eh bien, soyons francs! Dites la vérité, Paddy. Ne soyez pas hypocrite, Ridgeon. Et vous, Coutelier, jetez votre masque!... Dites-moi vraiment, l'ordonnance actuelle des choses est-elle donc si bien qu'un manquement à cette ordonnance soit l'indice d'une réelle dépravation?

COUTELIER. — Que m'importe qu'il se fiche de l'ordonnance actuelle?... Qu'elle aille au diable, l'ordonnance actuelle! Pour un homme de science, l'ordonnance actuelle, au point de vue des femmes et de l'argent, ne mérite que le dédain. Mais ce qui m'importe, à moi, c'est qu'il se fiche de tout, sauf de sa poche à lui et de son caprice à lui... Il ne se fichait pas de l'ordonnance actuelle des choses quand ça lui rapportait... Donnait-il ses tableaux pour rien?... Croyez-vous qu'il aurait hésité à me rançonner si je m'étais compromis avec sa femme? Non, certes!

SIR PATRICK. — Ne perdez donc pas votre temps à vous disputer à son sujet. Un polisson est un polisson et un honnête homme est un honnête homme. Ni l'un ni l'autre ne seront jamais en peine d'une religion ou d'une morale pour prouver que leurs façons sont les bonnes. Et c'est la même chose pour les nations, la même chose pour les professions, la même chose pour le monde entier; et ce le sera toujours.

BONTEMPS. — Ah dame! peut-être, peut-être, peut-être!... Et pourtant, *de mortuis nil nisi bonum...* Il est mort extrêmement, remarquablement bien. Il nous a donné un exemple : efforçons-nous de le suivre, au lieu de nous appesantir sur les faiblesses qui ont péri avec lui. C'est Shakespeare, je crois, qui a dit : Le bien que la majorité des hommes fait vit après eux; et le mal est enterré avec leurs os. Oui, avec leurs os. Croyez-moi, Paddy, nous sommes tous mortels. C'est le lot commun, mon cher Ridgeon. Oh! vous

pouvez dire ce que vous voulez, Coutelier, mais il faut payer sa dette à la nature. Et si ce n'est pas aujourd'hui, ce sera demain.

Demain, demain, demain, après l'ardeur
Et la fièvre de vivre, ils dormiront en paix,
Et, comme l'implacable et secrète rivière
Dont nul voyageur ne revient jamais,
Ils ne laissent après leur mort nulle vapeur.

Coutelier fait mine de vouloir parler. Mais Bontemps le réduit au silence en continuant soudain avec véhémence.

Éteins-toi, éteins-toi, lumière passagère,
Tu n'accroîtras pas la damnation des cœurs :
La joie est tout, la joie entière.

COUTELIER, *avec douceur, car le sentiment de Bontemps, tout absurde qu'en soit l'expression, est trop sincère et trop humain pour être ridiculisé.* — Oui, mon cher Bontemps, oui. C'est ainsi que la mort fait parler. J'ignore pourquoi, mais c'est ainsi... A propos, que faisons-nous? Nous en allons-nous? Ou bien, vaut-il mieux que nous attendions, pour voir si madame Dubédat revient?

SIR PATRICK. — Je crois que nous ferions mieux de nous en aller. Nous pouvons dire à la femme de ménage ce qu'il y a à faire. (*Ils prennent leurs chapeaux et se dirigent vers la porte.*)

MADAME DUBÉDAT, *elle revient de son appartement. Elle est merveilleusement et superbement vêtue. Rayonnante, elle porte sur son bras un grand morceau de soie pourpre, magnifiquement brodé.* — Je suis au regret de vous avoir fait attendre.

SIR PATRICK, BONTEMPS, RIDGEON, COUTELIER, *étonnés, parlant tous ensemble, en un murmure confus.* — De rien, Madame. Pas du tout, pas du tout. En aucune façon. Cela n'a aucune importance.

MADAME DUBÉDAT, *s'approchant d'eux.* — J'ai eu l'impression qu'avant de nous séparer aujourd'hui, je devais encore une fois serrer la main des amis de Louis. Ensemble, nous avons participé à un grand privilège et à un grand bonheur. Je ne crois pas que nous puissions dorénavant nous considérer comme des gens ordinaires. Nous avons fait une expérience merveilleuse et cela nous donne une foi commune, un idéal commun qu'il n'est permis à personne de réaliser complètement. Pour nous, toujours la vie sera belle; pour nous, toujours la mort sera belle... Permettez-moi de vous serrer la main, là-dessus.

SIR PATRICK, *lui serrant la main.* — Souvenez-vous : il faut

laisser tous les papiers entre les mains de votre notaire. Que ce soit lui qui ouvre et arrange tout. C'est la loi, vous savez.

MADAME DUBÉDAT. — Oh! merci. Je ne le savais pas. Merci. (*Sir Patrick sort.*)

COUTELIER, *lui serrant la main.* — Au revoir, Madame. Ah! Je m'en veux. J'aurais dû insister pour qu'on opère. (*Il sort.*)

BONTEMPS, *lui serrant la main.* — Je vais vous envoyer les gens qu'il faut. Ils sauront ce qu'il y a à faire. Vous n'aurez à vous occuper de rien... Au revoir, chère Madame. (*Il sort.*)

RIDGEON. — Au revoir, Madame. (*Il offre sa main.*)

MADAME DUBÉDAT, *fait un pas en arrière et dit avec une douce majesté.* — J'ai dit ses amis, Sir Colenso. (*Il s'incline et sort.*)

Elle déploie son grand morceau de soie et va dans le coin en couvrir son mort.

ACTE V

Une des plus petites galeries de tableaux de Bond Street. L'entrée est dans un magasin de tableaux. Presque au milieu de la galerie, une table-bureau. Devant est assis un monsieur, le secrétaire. Elégamment vêtu, le dos tourné à l'entrée, il corrige les épreuves du catalogue. Sur la table-bureau, sont quelques exemplaires d'un livre nouveau, le chapeau très reluisant du secrétaire et une couple de fortes loupes. A sa gauche, sur le côté, et un peu derrière lui, une petite porte sur laquelle est écrit « Privé ». Du même côté une banquette rembourrée est placée parallèlement aux murs qui sont couverts par les œuvres de Dubédat. Deux paravents également couverts de dessins, sont dressés près des encoignures à gauche et à droite de l'entrée. Jennifer, vêtue richement, et, selon toute apparence, dans une situation très prospère, entre dans la galerie, par la porte privée.

JENNIFER. — Les catalogues sont-ils arrivés, monsieur Danby?

LE SECRÉTAIRE. — Pas encore, Madame.

JENNIFER. — C'est abominable! Une heure et quart! Dans moins d'une demi-heure, la visite particulière va commencer.

LE SECRÉTAIRE. — Je crois que je ferais mieux de courir jusque chez l'imprimeur pour le faire se presser.

JENNIFER. — Oh oui! Si vous vouliez avoir cette amabilité, monsieur Danby... Je vais prendre votre place pendant votre absence.

LE SECRÉTAIRE. — Si quelqu'un se présente avant l'heure, n'y faites pas attention. Le garçon ne laissera entrer personne à moins qu'il ne le connaisse. Nous avons quelques amateurs qui aiment à

venir avant la foule, de vrais acheteurs, ceux-là, et naturellement, nous sommes heureux qu'ils viennent... Avez-vous vu les notes parues dans *Pinceau et Plume*, et dans *Le Chevalet?*

JENNIFER, *avec indignation.* — Oui, c'est honteux!... Ils écrivent d'un air tout à fait protecteur, comme s'ils étaient les supérieurs de monsieur Dubédat... Après tous les cigares et tous les sandwiches que nous leur avons donnés le jour de la presse, et après tout ce qu'ils ont bu, je trouve que c'est vraiment infâme d'écrire ce qu'ils ont écrit!... Vous ne leur avez pas envoyé d'invitation pour aujourd'hui, j'espère?

LE SECRÉTAIRE. — Oh! n'ayez crainte, ils ne viendront pas. Il n'y a plus de lunch, aujourd'hui... Les premiers exemplaires de votre livre sont arrivés. (*Du geste, il indique les livres nouveaux.*)

JENNIFER, *sautant sur un exemplaire, très animée.* — Voyons-en un!... Attendez-moi un instant, voulez-vous? (*Elle se sauve avec le volume par la porte privée.*)

Le secrétaire prend un miroir dans son tiroir pour se faire beau avant de sortir.

Ridgeon entre.

RIDGEON. — Bonjour. Puis-je jeter un regard circulaire, comme d'habitude, avant l'ouverture des portes?

LE SECRÉTAIRE. — Certainement, Sir Colenso, certainement... Je regrette que les catalogues ne soient pas arrivés. J'allais justement voir ce qu'ils deviennent. Voici ma liste à moi, si vous voulez.

RIDGEON. — Merci. Qu'est-ce que c'est que cela? (*Il prend un des livres nouveaux.*)

LE SECRÉTAIRE. — Cela vient d'arriver. C'est un premier exemplaire du livre de madame Dubédat sur la vie de feu son mari.

RIDGEON, *lisant le titre.* — *Histoire d'un Roi parmi les Hommes*, par Sa Femme. (*Il regarde le portrait du frontispice.*) Oui, c'est bien lui... Vous avez dû le connaître ici, je suppose.

LE SECRÉTAIRE. — Oh oui!... Nous le connaissions bien ici, très bien même; mieux qu'elle, sous certains rapports, peut-être.

RIDGEON. — Et moi aussi. (*Ils se regardent d'un air significatif.*) Je m'en vais faire le tour.

Le Secrétaire met son chapeau bien reluisant et sort. Ridgeon commence à regarder les tableaux. Un instant après, il revient à la table pour y prendre une loupe, et il se met à examiner un dessin de très près. Il soupire, secoue la tête, comme si, malgré lui, il était contraint d'admettre le mérite et la fascination extraordinaires de cette œuvre; ensuite, il fait une marque sur la liste du secrétaire. Puis, poursuivant son examen des tableaux, il disparaît derrière le paravent. Jennifer revient avec son livre. D'un regard jeté autour d'elle, elle s'assure qu'elle est bien seule.

Elle s'assied alors devant la table et admire au gré de son cœur son premier livre imprimé, le volume élevé à la mémoire de Dubédat. Ridgeon réapparaît; face au mur, il regarde et examine les dessins de très près. Après s'être servi de nouveau de sa loupe, il fait un pas en arrière pour voir de plus loin un des plus grands tableaux. A ce bruit, elle ferme vivement son livre, se retourne, reconnaît Ridgeon et, pétrifiée, reste à le regarder. Il fait encore un pas en arrière, ce qui l'amène plus près d'elle.

RIDGEON, *secouant la tête comme avant en s'exclamant.* — Quelle habileté! Mais quelle brute inconsciente! (*Elle rougit comme s'il l'avait frappée. Il se retourne pour déposer la loupe sur le bureau et se trouve face à face avec le regard ardent de Jennifer.*) Oh!... Je vous demande pardon, je me croyais seul.

JENNIFER, *se maîtrisant et parlant d'un ton ferme et significatif.* Je suis heureuse de vous rencontrer, Sir Colenso Ridgeon. Hier, j'ai rencontré le docteur Blenkinsop. Je vous félicite de votre cure merveilleuse.

RIDGEON, *ne peut trouver aucune parole. Il fait un geste embarrassé d'acquiescement, après un moment de silence; puis il dépose sur le bureau la loupe et la liste du secrétaire.*

JENNIFER. — Il semblait l'image de la santé, de la force et de la prospérité. (*Elle jette un regard sur les murs, comme pour comparer la bonne fortune de Blenkinsop avec le sort de l'artiste.*)

RIDGEON, *sur un ton bas, encore embarrassé.* — Il a eu de la chance.

JENNIFER. — Beaucoup de chance. Sa vie à lui a été conservée.

RIDGEON. — Je voulais dire qu'il avait été nommé médecin municipal. Il avait réussi à guérir radicalement le Président du Conseil Municipal.

JENNIFER. — Avec vos médicaments à vous?

RIDGEON. — Non, avec une livre de reines-claudes bien mûres, je crois.

JENNIFER, *avec la plus grande gravité.* — Que c'est drôle!

RIDGEON. — Oui. C'est vrai, la vie ne cesse pas plus d'être drôle quand les gens meurent, qu'elle ne cesse d'être sérieuse quand les gens rient.

JENNIFER. — Le docteur Blenkinsop m'a dit une chose très étrange.

RIDGEON. — Qu'était-ce?

JENNIFER. — Il m'a dit que la loi devrait interdire la pratique de la médecine aux médecins particuliers ordinaires. Et quand je lui ai demandé pourquoi, il m'a répondu que les médecins particuliers ordinaires étaient d'ignorants assassins diplômés.

RIDGEON. — C'est ce que le docteur municipal, public, pense

toujours du médecin ordinaire particulier... Au fait, le docteur Blenkinsop doit le savoir. Il a été lui-même assez longtemps médecin ordinaire particulier... Mais voyons, maintenant vous avez assez parlé devant moi. Parlez-moi donc un peu à moi... Vous avez quelque chose à me reprocher... Il y a du reproche dans votre figure, dans votre voix : tout en vous le crie... Dites-le donc.

JENNIFER. — Maintenant, il est trop tard pour les reproches... Quand je me suis retournée et que je vous ai aperçu, il y a un moment, je me suis demandé comment vous pouviez venir ici, froidement, regarder ses tableaux. Vous avez répondu vous-même à ma question : pour vous, il n'était qu'une habile brute inconsciente.

RIDGEON, *frémissant.* — Oh! Je vous en prie!... Vous savez bien que je ne vous croyais pas ici!

JENNIFER, *redressant la tête, dans un noble élan de fierté.* — Alors, vous croyez que cela n'a d'importance que parce que je vous ai entendu? Comme si cela pouvait me toucher, moi, ou le toucher, lui!... Vous ne voyez donc pas que ce qui est réellement épouvantable, c'est que, pour vous, les choses vivantes n'ont pas d'âmes.

RIDGEON, *avec un mouvement d'épaule sceptique.* — L'âme est un organe que je n'ai pas encore rencontré au cours de mes travaux anatomiques.

JENNIFER. — En voilà une sottise — et vous le savez bien — que vous n'oseriez pas dire à une autre qu'à une femme dont vous méprisez l'intelligence! Si vous me disséquiez, vous ne pourriez pas trouver ma conscience. Vous figurez-vous donc que je n'en aie pas?

RIDGEON. — J'ai rencontré des gens qui n'en avaient pas.

JENNIFER. — D'habiles brutes, sans doute?... Savez-vous, Docteur, que certains des amis les plus chers et les plus fidèles que j'aie jamais eus n'étaient que des brutes! Vous les auriez vivisectionnés, vous! Le plus cher et le plus grand de tous mes amis avait une sorte de beauté et d'affection que seuls les animaux possèdent. Je souhaite que jamais vous ne ressentiez ce que j'ai ressenti quand j'ai été obligée de le mettre entre les mains d'hommes qui prétendent qu'on peut torturer les animaux parce que ce ne sont que des brutes inconscientes.

RIDGEON. — Eh bien, après tout, nous avez-vous trouvés si cruels?... D'après ce qu'on m'a dit, quoique vous ayez cessé de me voir, vous passez des semaines entières avec les Bontemps et les Coutelier. Et ce doit être vrai, je crois, parce que plus jamais maintenant, ils ne mentionnent votre nom devant moi.

JENNIFER. — Dans la maison de Sir Ralph Bontemps, les animaux sont gâtés comme des enfants... Lorsqu'il a fallu que M. Coutelier enlève un éclat de bois de la patte de son dogue, c'est

moi qui ai dû tenir le pauvre chien; et monsieur Coutelier a été obligé de faire sortir le docteur Bontemps de la chambre. Et madame Coutelier est forcée de dire au jardinier de ne pas tuer de guêpes en présence de son mari... Mais il y a des docteurs qui par nature sont cruels; et il y en a d'autres qui s'habituent à la cruauté et s'endurcissent. Eux-mêmes, ils s'aveuglent au sujet de l'âme des animaux; et cela les aveugle au sujet de l'âme des hommes et des femmes... Vous vous êtes effroyablement mépris au sujet de Louis. Et cela ne vous serait pas arrivé si vous ne vous étiez pas exercé à faire la même erreur au sujet des chiens. En eux, vous ne voyez rien que des brutes inconscientes, muettes. C'est ainsi que vous ne pouvez voir en lui qu'une habile brute inconsciente.

RIDGEON, *avec une soudaine résolution.* — Je ne me suis pas du tout mépris à son sujet, pas du tout.

JENNIFER. — Oh! Docteur!

RIDGEON, *avec obstination.* — Je ne me suis pas du tout mépris à son sujet.

JENNIFER. — Vous avez donc oublié qu'il est mort?

RIDGEON, *avec un mouvement de la main vers les tableaux.* Il n'est pas mort. Il est là. (*Prenant le livre).* Et là.

JENNIFER, *sursautant et avec des yeux étincelants.* — Laissez cela! Laissez cela!... Comment osez-vous y toucher? (*Ridgeon, stupéfait devant la fureur de cette sortie, dépose le livre, tandis qu'il hausse les épaules. Elle prend le livre et le regarde comme s'il avait profané un trésor.*)

RIDGEON. — Je suis au regret... Il vaut mieux que je m'en aille.

JENNIFER, *déposant le livre.* — Pardonnez-moi, je vous prie. Je... je m'oubliais... Mais ce n'est pas encore... c'est un exemplaire privé.

RIDGEON. — Sans moi, c'eût été un livre bien différent.

JENNIFER. — Sans vous, il eût été plus long.

RIDGEON. — Vous savez donc que je l'ai tué?

JENNIFER, *soudainement émue et radoucie.* — Ah! Docteur! Si vous reconnaissez cela... Si vous vous l'êtes avoué à vous-même, si vous avez une juste notion de ce que vous avez fait, alors, le pardon est possible. Au début, j'avais instinctivement confiance dans votre force ; puis après, j'ai pensé que je m'étais trompée et que j'avais pris de l'insensibilité pour de la force. Pouvez-vous m'en blâmer?... Mais si vraiment c'était de la force... si vous n'aviez fait qu'une de ces erreurs comme tous nous en commettons parfois, cela me rendrait si heureuse d'être de nouveau amie avec vous!

RIDGEON. — Je n'ai pas commis d'erreur, je vous dis... J'ai guéri Blenkinsop. Y a-t-il eu erreur, là?

JENNIFER. — C'est vrai, il s'est rétabli... Oh, Docteur, ne soyez pas si sottement orgueilleux! Avouez votre erreur et sauvez notre amitié... Rappelez-vous : le docteur Bontemps a donné de votre médecine à Louis et cela l'a rendu plus malade.

RIDGEON. — Même pour être votre ami, je ne peux pas dire de mensonge... J'ai quelque chose dans la gorge; il faut que cela sorte. Il faut que je vous dise la vérité. Moi-même, pour Blenkinsop, j'ai utilisé le même médicament, et cela ne l'a pas rendu plus malade. C'est un médicament dangereux : il a guéri Blenkinsop; il a tué Louis Dubédat. Quand je m'en sers, moi, il guérit. Quand un autre s'en sert, il tue quelquefois.

JENNIFER, *avec naïveté, ne saisissant pas tout encore.* — Alors, pourquoi avoir laissé le docteur Bontemps le donner à Louis?

RIDGEON. — Je vais vous le dire... J'ai fait cela parce que je vous aimais.

JENNIFER, *toute surprise en son innocence.* — Vous m'aimiez!... Vous! A votre âge!

RIDGEON, *comme frappé de la foudre, en élevant ses poings vers le ciel.* — Dubédat, te voilà vengé! (*Il laisse retomber ses bras et s'affaisse sur la banquette.*) Jamais je n'y avais songé... Je dois vous paraître un vieux fou ridicule, hein?

JENNIFER. — Mais assurément... Non, vraiment, je ne voulais pas vous offenser, mais vous devez avoir au moins vingt ans de plus que moi.

RIDGEON. — Certainement, certainement! Plus même peut-être... Mais dans vingt ans, vous comprendrez comme cela fait peu de différence.

JENNIFER. — Mais même ainsi, comment avez-vous pu penser que moi, sa femme, je puisse jamais penser à vous?...

RIDGEON, *l'arrêtant d'un mouvement nerveux de ses doigts.* — Oui, oui, oui, oui, je sais, je comprends parfaitement. Vous n'avez pas besoin de le dire.

JENNIFER. — Mais... Oh! Maintenant seulement, je commence à y voir clair... J'ai été si surprise tout d'abord... Oh! Vous osez me dire en face que c'est pour satisfaire une misérable jalousie que vous avez délibérément... oh! oh! que vous l'avez assassiné!

RIDGEON. — Oui, je le crois. Cela revient à cela, en réalité.

Tu ne tueras point, mais officieusement
Point n'est besoin de garder vivant.

Je crois... oui, que je l'ai tué.

JENNIFER. — Et vous me dites cela à moi... en face... sans pitié! Vous n'avez donc pas peur?

RIDGEON. — Je suis médecin... Je n'ai rien à craindre. Ce n'est pas un crime que de conseiller d'appeler Bontemps. Cela devrait peut-être en être un, mais ce ne l'est pas.

JENNIFER. — Ce n'est pas cela que je veux dire... Je voulais dire, n'avez-vous pas peur que je me fasse moi-même justice et que je vous tue?

RIDGEON. — Je suis si bêtement épris de vous que cela ne me ferait rien de vous... Vous vous souviendriez toujours de moi, si vous faisiez cela.

JENNIFER. — Je me souviendrai toujours de vous comme d'un petit homme qui a essayé de tuer un grand homme.

RIDGEON. — Pardon. Je n'ai pas essayé, j'ai réussi.

JENNIFER, *avec une calme conviction.* — Non. Les médecins se figurent qu'ils détiennent les clefs de la vie et de la mort; mais ce n'est pas leur volonté qui s'accomplit... Je ne crois pas que votre intervention ait fait quelque chose.

RIDGEON. — C'est bien possible. Mais en tous cas, j'en avais l'intention.

JENNIFER, *le regardant avec stupéfaction et non sans une certaine pitié.* — Et vous avez essayé de détruire cette vie merveilleuse et belle simplement parce que vous lui enviiez une femme dont jamais vous ne pouviez attendre d'amour!

RIDGEON. — Une femme qui m'avait baisé les mains! Qui croyait en moi! Qui m'avait dit que son amitié durerait jusqu'à la mort!

JENNIFER. — Une femme que vous trahissiez.

RIDGEON. — Non, que je sauvais.

JENNIFER, *avec douceur.* — Et de quoi, Docteur, je vous prie?

RIDGEON. — De faire une découverte effroyable. D'avoir votre vie perdue!

JENNIFER. — Et comment cela?

RIDGEON. — Peu importe. Je vous ai sauvée... J'ai été le meilleur ami que jamais vous ayez eu... Vous êtes heureuse... Vous êtes bien... Ses œuvres sont pour vous une joie et un orgueil.

JENNIFER. — Et vous croyez que tout cela, c'est votre œuvre à vous? Ah! Docteur, docteur! Sir Patrick a raison : vous croyez vraiment que vous êtes un petit dieu!... Mais comment pouvez-vous être si sot?... Ce n'est pas vous qui avez peint ces tableaux qui sont ma joie et mon orgueil impérissables. Ce n'est pas vous qui avez prononcé les paroles qui seront toujours à mon oreille une musique céleste! Je les écoute maintenant chaque fois que je me sens triste ou fatiguée. Et c'est pourquoi je suis toujours heureuse.

RIDGEON. — Oui, maintenant qu'il est mort... Mais étiez-vous toujours aussi heureuse quand il vivait?

JENNIFER, *blessée.* — Oh! Ce que vous êtes cruel, cruel!... Quand il vivait, je ne connaissais pas l'étendue de mon bonheur. Je me tourmentais bassement à propos de petites choses. J'étais dure à son égard. J'étais indigne de lui.

RIDGEON, *riant amèrement.* — Ha! ha!

JENNIFER. — Ne m'insultez pas! Ne blasphémez pas! (*Elle saisit le volume et, dans un paroxysme de compassion, elle le presse sur son cœur en s'écriant.*) Ah! Mon Roi parmi les Hommes!

RIDGEON. — Un Roi parmi les Hommes!... Oh! C'est trop monstrueux, trop grotesque!... Nous autres, les docteurs cruels, avec soin nous avons gardé ce secret, mais il est comme tous les secrets, il ne veut pas se garder... La vérité ensevelie germe et se fait jour à la lumière.

JENNIFER. — Quelle vérité?

RIDGEON. — Quelle vérité! Mais que Louis Dubédat, Roi parmi les Hommes, était le coquin le plus complet et le plus fieffé, la canaille la plus miraculeusement vile, le gredin le plus férocement égoïste qui jamais rendît femme malheureuse.

JENNIFER, *nullement ébranlée, calme et charmante.* — Il a rendu sa femme la plus heureuse des femmes de l'univers, docteur!

RIDGEON. — Non. En réalité, c'est sa veuve qu'il a rendue la plus heureuse des femmes de l'univers!... Et c'est moi qui l'ai rendue veuve. Et son bonheur est ma justification et ma récompense... Et maintenant, vous savez ce que j'ai fait et ce que je pensais de lui... Soyez aussi fâchée que vous voudrez contre moi! Du moins, vous me connaîtrez tel que je suis réellement. Et si jamais vous en arrivez à aimer un homme de mon âge, au moins vous saurez qui vous aimez.

JENNIFER, *bienveillante et calme.* — Je ne suis plus fâchée contre vous, docteur... Je savais parfaitement bien que vous n'aimiez pas Louis; mais ce n'est pas votre faute. Vous ne le compreniez pas, voilà tout... Vous n'auriez jamais pu croire en lui... De même, vous ne croyez pas dans ma religion!... Il y a une sorte de sixième sens que vous n'avez pas. Et (*avec un tranquille mouvement rassurant vers lui*) ne croyez pas que vous m'ayez si effroyablement choquée. Je sais parfaitement ce que vous voulez dire par son égoïsme... Il sacrifiait tout à son art. Et, dans un certain sens, il arrivait même à sacrifier tout le monde...

RIDGEON. — Tout le monde, sauf lui-même... Aussi, en faisant cette réserve, il perdait le droit de vous sacrifier, vous, et il me donnait à moi, le droit de le sacrifier, lui. Et c'est ce que j'ai fait.

JENNIFER, *secouant la tête en plaignant son erreur.* — Il était un de ces hommes qui savent ce que les femmes savent : à savoir que le sacrifice de soi-même est vain et lâche.

RIDGEON. — Oui, c'est vrai quand le sacrifice est rejeté et perdu... Mais pas quand il devient la nourriture de la divinité.

JENNIFER. — Je ne comprends pas. Et je ne peux pas raisonner avec vous. Vous êtes assez intelligent pour m'embarrasser, mais pas assez pour m'ébranler. Vous avez si complètement, si follement tort, vous êtes si incapable d'apprécier Louis...

RIDGEON. — Oh! (*Prenant la liste du Secrétaire.*) J'ai marqué cinq des tableaux comme m'étant vendus.

JENNIFER. — Ils ne vous seront pas vendus... Les créanciers de Louis ont insisté pour qu'ils soient vendus, mais c'est aujourd'hui mon anniversaire, et, ce matin, ils ont tous été achetés pour moi, par mon mari.

RIDGEON. — Par qui?!!!

JENNIFER. — Par mon mari.

RIDGEON. — Quel mari? Le mari de qui? Le mari de quoi? Qui? Comment? Quoi? Vous voulez donc dire que vous vous êtes remariée?

JENNIFER. — Vous oubliez que Louis n'aimait pas les veuves et que les gens qui ont été une fois heureux en mariage se remarient toujours.

RIDGEON. — Alors, j'ai commis un meurtre purement désintéressé? (*Le secrétaire revient avec une pile de catalogues.*)

LE SECRÉTAIRE. — J'ai juste eu à temps la première fournée de catalogues. Les portes sont ouvertes.

JENNIFER, *à Ridgeon, sur un ton poli.* — Je suis vraiment contente que les tableaux vous plaisent. Adieu, Sir Colenso.

RIDGEON. — Adieu, Madame. (*Il se dirige du côté de la porte; hésite, se retourne, comme pour ajouter quelque chose; y renonce, comme si c'était une mauvaise affaire, et s'en va.*)

BERNARD SHAW

(Version française par AUGUSTIN et HENRIETTE HAMON.)

LE SALON D'AUTOMNE

ET

L'AVENIR DES ARTS DÉCORATIFS MODERNES

Ils font leur chemin dans notre goût et dans notre vie. Expositions et Revues d'Art, autres que les leurs, ne les négligent plus. Bien mieux : nous leur demandons de faire notre existence plus noble et plus douce. Des villas, des hôtels, ne veulent qu'eux du vestibule à la salle de bain et du mobilier au moindre bibelot : ils leur font composer, avec leur architecture moderne, une ample et multiple harmonie. Un paquebot lancé d'hier, le *Paris*, à quatre hélices et quinze chaudières cylindriques, porte sur l'Océan, entre les deux mondes, leur renom, avec les noms de Sue et Mare, Lalique et Nelson, Brandt, Émile Robert, et tant d'autres beaux artistes artisans qui ont fait à ce colosse mécanique sa robe d'intérieur, inédite, et exquise. Au Salon d'Automne, il y a de quoi plaire aux raffinés. On peut, comme toujours, discuter l'ameublement. Mais comment rester insensible devant la chambre de M. Dufrène, de haute tenue dans sa richesse, devant la salle de Majorelle, simple et puissante, adaptation si originale de notre bon vieux « Louis-Philippe », ou devant l'œuvre de Follot, qui nous donne l'égal du Louis XVI avec des formes et un coloris qui ne sont qu'à lui? Mais surtout

on s'incline devant certains objets, où s'est fixée une vision absolument originale dans un métier qui eût étonné les maîtres des vieilles corporations. Il faudrait trop citer. Laissons choisir l'Automne vineux lui-même. Les verreries granuleuses de Sala sont d'une opacité opulente : les lourdes grappes blondes et brunes débordent d'une coupe d'or. Quel suggestif surtout de table! La ferronnerie de Brandt est puissante. C'est, battu dans le fer, le poème rustique de la saison. Raisin et pomme à cidre gardent leur plénitude juteuse dans le métal forgé, où chaque coup de marteau a laissé un accent de vérité expressive, sans perdre de vue le grand effet décoratif de l'ensemble. Vraiment, qui aime son temps, la vie vivante, et ne cherche pas la jeunesse uniquement dans les chefs-d'œuvre éternels qu'offre le passé, rendra hommage à ces arts qui mettent autour de nous, chez nous, une beauté si neuve.

Cependant leur cause n'est pas encore définitivement gagnée. Les grands salons ne leur accordent guère que des vestibules, des cages d'escaliers. Dans leurs comptes rendus les grandes Revues les mettent en queue, dans le fourgon des marchandises, et les expédient rondement. Pourquoi? Parmi les obstacles qui gênent encore la sympathie du public intelligent, ne faut-il pas compter l'incertitude des notions et les surenchères d'amis trop exaltés?

***

Il est fâcheux qu'on ne sache trop de quel nom les appeler. C'est un grave dommage pour eux dans un pays qui aime les idées nettes reflétées dans des mots clairs. D'autant plus qu'ici l'étiquette préjugera l'origine, la nature, la destination des arts dont il s'agit.

« Arts décoratifs » est l'appellation de beaucoup la plus usitée jusqu'ici. Choisie pour anoblir les nouveaux venus, qui risquaient de faire à côté des « Beaux-Arts » l'effet de parents pauvres ou de roturiers, elle est le mot de ralliement de l'« Union » qui les protège et de son admirable musée du Pavillon de Marsan. Pourtant, Roger Marx la déclarait malencontreuse, et on la discute. Elle semble accaparer une

qualité qui peut leur être commune avec le « grand art ». Toute architecture publique, en effet, le Garde-Meuble de Gabriel sur la place de la Concorde, l'Arc de Triomphe de l'Étoile, l'Opéra ou la Madeleine, est conçue pour décorer de grands espaces, qui lui offraient l'occasion de belles perspectives. Peinture et Sculpture, elles aussi, peuvent se proposer de décorer un monument, comme la fresque de Puvis de Chavannes à la Sorbonne, les bas-reliefs de M. Bourdelle au théâtre des Champs-Élysées, les panneaux de M. Maurice Denis pour l'hôtel Stern. C'est même là leur destination originelle. Elles peuvent gagner à cette collaboration les qualités essentiellement décoratives : l'ampleur tranquille et le rythme.

Quant aux arts qui nous occupent et dont il faut bien réserver le nom, l'expression laisse croire qu'ils servent avant tout à orner la demeure : elle laisse dans l'ombre leur utilité pratique, c'est-à-dire l'essentiel que le public attend d'eux. C'est surtout sur le bibelot, sur l'objet de curiosité ou de luxe, qu'elle a le tort de trop appeler l'attention. Grès flammés de M. Delaherche, gemmes mystérieuses de M. Décorchemont, prises dans la pâte de verre, exaltent en nous ce sens précieux, que la civilisation raffinée développe chez les élus : le sens de la beauté pure. Mais le destin de ces objets s'écoulera dans l'oisiveté des vitrines. En Grèce, où le beau et l'utile ne faisaient qu'un, tout objet d'art était un ustensile, comme tout ustensile était doué de beauté. Le bibelot n'existait pas chez ce peuple élu, ni l'amateur, ni le dilettante, du moins à l'époque de maturité et de perfection, celle de Périclès. Mais une sorte de dérèglement, auquel nous tenons pourtant comme à une marque authentique de culture, nous fait dissocier les notions que l'antiquité, plus jeune, confondait dans une harmonie supérieure : nous dispensons volontiers l'objet d'art de tout usage. Aux Expositions, combien d'objets infiniment précieux et délicats, posés sur de la ouate, sous des vitrines légères! Quand l'acquéreur emportera chez lui ce coupe-papier, ce vase fragile, il n'aura rien de plus pressé que de le déposer dans un écrin pour n'avoir pas à crier bientôt : n'y touchez pas, il est brisé ! Certaines verreries d'Émile Gallé n'ont toute leur beauté qu'à la transpa-

rence ; c'est même pour cela que la vitrine du musée des Arts décoratifs a été placée près d'une fenêtre, qui transmet à ces aériennes merveilles la lumière où se révèlent tous leurs secrets. Mettez de l'eau et un bouquet : la beauté s'atténue ou disparaît. Or, les arts décoratifs n'attireront l'intérêt du grand public que s'ils paraissent obéir à ce qu'il regarde spontanément comme leur premier devoir : servir couramment à quelque chose.

Même dans les arts qui ornent l'utile ou le nécessaire, le terme de « décoratifs » a un autre tort : il laisse croire que le décor est traité pour lui-même. Or il est, il doit être, secondaire. La forme est souveraine. Le décor idéal est celui qui est la fleur de la nécessité, fleur naturelle, comme spontanée. Dans le meuble de M. Dufrêne, par exemple, il naît de la structure, des divisions rythmiques. Il peut naître aussi des matériaux eux-mêmes, des bois employés dans la construction, si divers par les jeux de leurs veines et les nuances de leurs teintes. Mais le décor pur, inventé après coup, tout de superficie, est plein de danger. C'est déjà piquant de prendre le thé ou de poser son ouvrage sur l'horizon indéfini d'un paysage en marqueterie, à la surface d'une table-gigogne. Puis, à l'usage, la marqueterie s'éraille, les lamelles sautent, et le paysage meurt avec... la chute des feuilles. Ne laissons pas croire que dans les arts dits décoratifs la décoration soit ou la raison d'être ou le principe de la beauté.

Devons-nous dire : les arts industriels ou appliqués? C'est l'expression le plus souvent adoptée par la Société des Artistes français. L'aristocrate douairière, qui a gardé quelque respect de la hiérarchie, a peut-être le souci de les remettre ainsi à leur place. Le mot sent en effet le métier, l'utilitarisme et le commerce. Mais, par devers leurs meilleurs amis, il a de plus graves inconvénients : il paraît laisser de côté l'artisan. C'est par le travail de leurs mains que ferronniers, peaussiers, joailliers, etc., héritiers des artisans du moyen âge, forgent l'enseigne ou le lustre, cisèlent le cuir ou le métal précieux. C'est à l'artisan que Ruskin réservait sa fervente sympathie, parce qu'en lui se réalise l'identité de la conception et de l'exécution, et s'accomplit le mystère de la création véritable, à la fois idéale et concrète. Et ce travail sacré, où il a mis tout

de lui, sa pensée et sa main amoureusement unies, est le seul qui en théorie puisse assurer à l'œuvre la perfection artistique, à l'auteur la dignité d'un souverain. Certes, cet artisan, on le retrouve à chaque exposition. Mais il se fait rare. Les tapisseries de madame Maillaud, par exemple, tissent avec la grosse laine des moutons du Berry de poétiques paysages. Cela a quelque chose de fruste dans la matière, de synthétique dans le dessin et de naïf dans l'aspect, qui donne bien la sensation de l'art spontané.

Mais ces métiers, augustes en leur simplicité, cèdent devant l'industrie, qui assure une exécution en grande partie impersonnelle et machinale. Et ici encore, quelle imprécision dans les mots ! Certains arts sont dits industriels parce que l'industrie leur permet la répétition mécanique du modèle. Il en est même qui ne peuvent exister que par elle : que serait, sans le le tour à réduire, l'œuvre exquise de Chaplain et de Charpentier? Et la jolie semeuse de Roty, la verrait-on courir encore le monde, en jetant le grain du blé d'or? Mais il en est aussi qui, sans faire appel au machinisme, usent de procédés scientifiques, par exemple de la chimie. Dans ceux de la terre et du feu, dans les poteries de MM. Dammouse ou Delaherche le vase doit bien sa forme au tour, qui permet d'en faire des centaines d'identiques ; mais la forme n'y est presque rien. La beauté, la valeur artistique, tiennent surtout à ces coulées d'émaux qui débordent sur la panse en bave splendide, où dorment des reflets profonds. Or, si l'artiste a donné la première chiquenaude en saupoudrant les oxydes métalliques, le hasard reste le grand démiurge. Ce vase, en fin de compte, est une réussite : c'est le caprice du feu dans le mystère du four. Il ne saurait y en avoir deux absolument identiques. Alors, dans quelle mesure peut-on appeler industriel un art qui, chaque fois, crée de l'unique, et associe à ses desseins le jeu obscur des éléments?

Plus forte encore est la répugnance à l'idée d'industrie quand la beauté de l'œuvre, même industriellement commencée, tient à la volonté souveraine. Sur une coupe en verre gravé de Gallé, la gravure est pure œuvre d'art, œuvre du génie poétique qui a conçu et des mains qui ont délicatement opéré : œuvre profondément humaine, faite avec de l'âme.

Matière et moyens, chimie et mécanisme, y comptent tout juste autant que toile, couleurs et pinceaux, dans un tableau de M. Besnard. Le potier grec, lui aussi, tournait mécaniquement dans l'argile la coupe et le lécythe, et pouvait indéfiniment reproduire le galbe, qui a sa beauté propre. Mais les délicates figures que le pinceau de Douris a tracées d'un trait si pur, si sûr, pour célébrer Eôs et Memnon, ne peuvent être mécaniquement répétées. On peut les imiter, même de très près, et les peintres de vases eux-mêmes ne s'en faisaient pas faute ! Mais l'industrialisme affecte le support de l'œuvre d'art plutôt que celle-ci. Aussi, le plus souvent, le potier qui tournait le vase et le peintre qui le décorait n'étaient-ils point un seul et même artiste, et chacun signait pour soi, en sa propre fierté.

Et voici apparaître le plus grave inconvénient de l'expression « arts industriels ». C'est d'évoquer par sa dualité, on pourrait dire sa duplicité, l'épineuse question des rapports entre artistes et réalisateurs. Aucun dommage lorsque ce dernier, si ingénieux technicien qu'il soit, reste par la nature même des choses docile au modèle. Tel le tapissier des Gobelins, qui reproduit sur la chaîne, à l'envers, le carton peint par Lebrun, Boucher, Olivier-Merson, Jaulmes. Mais alors, c'est un abus de mots que d'appeler la tapisserie de haute lisse un art industriel ou appliqué ! Même si elle obéit aux lois du style décoratif, c'est de la grande peinture. Ce fut même au XIVe siècle presque la seule forme de notre peinture monumentale. Et ce sont des peintres notoires qui font les cartons, et qui les signent. William Morris lui-même ne fut malgré tout que l'éditeur des tapisseries, des vitraux éclatants, où Burne Jones avait dessiné ces jeunes femmes préraphaélites, minées de fièvre parce qu'elles ont trop à nous dire. Ici, à parler d'art industriel ou appliqué, on fait toujours tort à quelqu'un : au plus grand.

Plus regrettable est le dommage quand il s'agit du meuble. MM. Ch. Plumet, Follot, qui ne sont ni ébéniste ni menuisier, ont donné à exécuter ces meubles vraiment classiques, qui promettent de renouveler la tradition française. Il faut pourtant que la crainte soit vive chez les artistes d'être trahis par le fabricant peu familier avec la modernité. Lorsque

s'est posée en 1914 la grande question d'une exposition internationale pour 1916, tout de suite se révéla le désaccord fondamental. Dramatique épisode de la vieille hostilité entre auteurs et éditeurs ! Souhaitons, pour le renouveau des arts décoratifs, le mariage loyal de l'art et de l'industrie. Sinon, le fabricant, fidèle à ses vieilles amours, produira sans fin des fac-similé des « styles ». Pure industrie! Et la pire de toutes, celle de l'imitation archéologique. D'autre part, il n'y aura qu'art pur et vain chez le dessinateur moderne, qui gardera dans l'ombre du portefeuille sa « création » condamnée à la virginité.

M. Paul Vitry, le distingué président de la Société des Artistes décorateurs, proposait aux fidèles du Pavillon de Marsan, en 1914, de les appeler « tout simplement, les arts de la vie ». La définition n'est-elle pas encore trop large? Lâchons l'aveu : la meilleure nous paraît avoir été, sinon trouvée, du moins mise en service, chez le peuple qui goûte pourtant le moins le charme d'un intérieur avenant et se rue le soir à la « Restauration » en musique, *mit Garten*. Ce sont des Bavarois, Ostwald et Kuno Francke, qui ont, semble-t-il, usé systématiquement de l'expression assez heureuse « les Arts de la Maison ». Pourquoi ne pas la naturaliser? Elle n'appartient à personne. Elle est française de vocation, elle semble faite pour nous, chez qui la vie familiale ou sociable, pénétrée de l'influence féminine, s'est spontanément exprimée pour chaque époque en un style qui a conquis l'Europe cultivée, y compris l'Allemagne.

Chicane de mots que tout cela ? Hélas, non. Mais on range sous la même épithète tant d'arts si différents, que les uns ou les autres se dérobent au contact. Ils sont foule; et la foule est anonyme ! L'historien ne sait par quel bout prendre une question de « haute actualité », parce qu'elle est trop complexe.

***

Si on hésite sur le nom à leur donner, on est en général plus décisif sur la nécessité de leur diffusion et leur vertu sociale. L'Art social ! Ce fut la grande espérance de cette âme géné-

reuse qu'était Roger Marx, et c'est le titre qu'il fit flamboyer en tête du livre qu'à la veille de la guerre il leur consacrait, après un apostolat de quinze ans. Il ne recula même pas devant un affreux barbarisme, qui sent la tribune des jours de bataille, pour dire son ardent désir de faire participer le peuple de France à des jouissances que goûtent seuls les privilégiés de la fortune et de la culture : la « Socialisation de la Beauté ».

Mais les faits justifient-ils toujours cette audace de vocabulaire? Un étincelant émail translucide, cloisonné d'or, de Thesmar, une pâte de verre de M. Decorchemont, riche de secrets en ses nuances troubles, c'est quelque chose d'antisocial, puisque c'est bibelot d'amateur. Il fait les délices de ce dilettantisme que le luxe des premiers Valois transmit à la Renaissance et aux « curieux » de l'âge classique, puis à notre démocratie bourgeoise. Raffinement somptuaire, que tous convoitent, mais qui n'est que pour quelques-uns! Le mobilier même, qui est de nécessité, est-il social? Il est avant tout domestique, privé : il dit, il fait la douce intimité du foyer. Le vrai art social est de destination publique. Pour tous, ouvertement et en tous temps, il exerce une fonction de la vie civique, religieuse, économique... C'est l'Hôtel de Ville de Paris, le beffroi d'Arras, qui se dressait comme un phare sur la houle des logis; c'est la cathédrale où prient les âmes assemblées, l'Arc de Triomphe des gloires communes ; c'est la statuaire de plein air, la *Jeanne d'Arc* de Frémiet ou le *Char de la Nation* de Dalou.

Parmi les arts décoratifs quatre seulement, dont l'industrie multiplie indéfiniment les exemplaires, semblent pouvoir prétendre à ce rôle : la monnaie, le timbre, le billet de banque et l'affiche. Certes, les trois premiers courent le monde, bien qu'ils recherchent la retraite discrète de la poche, du coffre ou du tiroir. Mais ils courent si vite, que nul, sauf les collectionneurs, ne prête attention au symbole dont un grand artiste les a marqués. Le geste auguste de la *Semeuse* de Roty, lançant le grain sur la glèbe de France, au soleil levant, combien s'attardent à jouir de son rythme? L'affiche seule est à la fois sociale et publique, descend dans la rue, et appelle. On sait quelles merveilles elle a produites, depuis

Chéret, dont la fanfare invitait au plaisir la France insouciante d'avant la guerre, jusqu'à Abel Faivre, dont le gars endiablé, fusil en main, criant la Victoire, nous entraînait à donner notre or. Mais c'est une feuille éphémère, qui se réfère à un événement éphémère (tout est relatif), et qu'on regarde en passant.

Rarement social, l'art décoratif pénètre rarement jusqu'au peuple pour lui apporter la beauté. La coupe est trop riche, trop chère, pour des lèvres qui n'atteignent que le bon marché. Les exemples qu'on emprunte à la Grèce ne sont pas très convaincants. Certes, les vases peints de l'Attique, dont M. Pottier est l'historien érudit et exquis, n'étaient que des pots, de simples pots. Cette vaisselle servait à table, avant de servir au défunt pour l'éternité dans les ténèbres du tombeau. En général, oui. Mais beaucoup n'ont guère changé de destination en passant de la paix des nécropoles dans celle des vitrines du Louvre. Ils ont dû coûter plus que quelques drachmes. Ceux que signaient Euphronios, Douris, Brygos, celui sur lequel Euthymidès inscrit en le signant : « Jamais Euphronios n'en a fait autant », ont certainement évité plus que d'autres, sur les étagères du gynécée, les risques de la casse. Et quand ils portent sur la panse le nom de quelque Athénien de grande famille, renommé dans Athènes pour sa richesse ou sa beauté, c'était bien pour plaire à une riche et aristocratique clientèle. Même cherté au moyen âge, où les corps de métiers avaient l'inconvénient de maintenir la main-d'œuvre à un prix élevé. Ce qui nous reste de ses arts décoratifs provient d'une clientèle plutôt fortunée ; c'est pour les nobles, bourgeois, et surtout « Sainte Yglise », qu'aimaient à œuvrer les ferronniers, les huchiers, les écriniers et les orfèvres.

Notre monde moderne n'a presque rien changé à cette « tare » de la plupart des arts décoratifs, d'être précieux et chers. Leur renouveau a commencé en Angleterre avec William Morris : or, on sait ce que coûtaient meubles, papiers peints, éditions et vitraux, sortis de la Maison Rouge ou de Kelmscott Manor. Il se produit même chez nous ce fait paradoxal que, des arts décoratifs, les plus grossiers sont les moins accessibles. Un pot de grès de M. Dammouse ou

Delaherche n'est aussi qu'un pot de terre. Mais quelle beauté absolue, unique, par les reflets obtenus ! Et dans le mobilier, où la diffusion à bon marché de beaux modèles est bien plus souhaitable puisqu'il est d'usage nécessaire, les magnifiques œuvres de MM. Follot, Th. Lambert ou Selmersheim, suscitent bien devant nos convoitises le rêve de la vie en beauté, mais elles ne le réalisent que pour des mécènes dont la renommée claironne quelquefois les noms. Certes, les artistes décorateurs se dépensent en efforts généreux pour départir aux gens du peuple un peu de la beauté qu'ils créent : ils font des modèles que l'industrie puisse vulgariser. Émile Gallé, dont on sait le grand cœur, avait essayé de produire dans son atelier de petites verreries de prix abordable, originales de forme et de couleur. L'École de Nancy en fait aujourd'hui par milliers, qui peuplent nos magasins « d'objets d'art ». Mais quelle menue monnaie des chefs-d'œuvre que ces flacons en pâte de verre verte, jaune, bleue, de ton acide, où des paysages d'abat-jour tournent lourdement, englués dans la matière opaque comme dans une brume éternelle ! M. Gallerey et d'autres font aussi, en série, des meubles simples et sobres, presque rustiques. Mais quel goût il faudrait au peuple pour goûter le charme rare de cette sobriété? La musique silencieuse des lignes et des formes n'est sentie que par les raffinés. Le peuple, qui est enfant, va à l'accident des saillies et au cri des couleurs. Or, dans l'art vrai, elles coûtent cher. Émaux de grès de M. Lenoble, polychromie des matériaux précieux dans le bijou de M. Lalique, dans le meuble de Majorelle, sont un luxe qui défiera toujours la multiplication rapide. A serrer de près la question, la « socialisation » de la Beauté par les arts appliqués n'est pour longtemps encore qu'une espérance.

Si elle est chère aux cœurs généreux, c'est qu'ils se laissent aller parfois au mysticisme ruskinien. La guerre ne l'a pas tué. Ils espèrent que dans la Salente future, où l'humanité s'endormira heureuse chaque soir après le baiser de paix, une des conditions de ce bonheur pour l'ouvrier sera de se retrouver, au sortir de l'usine, dans des meubles d'art moderne, à la fois pratiques et avenants. Mais l'hygiène et la gaieté d'un intérieur ensoleillé y suffisent, avec quelques fleurs. Modernité et beauté sont un surcroît. La question de l'art décoratif ne

confine pas, hélas ! avec celle du bonheur. C'est au moyen âge qu'au dire des historiens le peuple de France a connu le plus de misères : c'est aussi l'époque où les arts décoratifs ont fraternisé avec le « grand art » dans la splendide unité du gothique, et enveloppé de près la vie de tous. Faut-il aller aussi loin que M. Maurice Denis quand il écrivait à Roger Marx à propos des efforts faits pour rendre le peuple esthète : « Il s'en f... Ce qui le passionne, c'est le café-concert ou les inventions mécaniques. S'il achète des objets usuels, il choisit toujours à égalité de prix les plus laids. » En tous cas, si l'homme du peuple arrive un jour au goût et au désir de la beauté, c'est qu'il aura réalisé son rêve : il sera devenu un bourgeois.

Les mêmes esprits généreux caressent une autre espérance. C'est qu'en favorisant les arts appliqués, qui tirent leur matière du sol, leur décor de la nature, et leur sève de la vie du peuple de France, on favorisera l'art régional. Décentralisation est le mot d'ordre, surtout en ce domaine de tout repos. Il y eut, en effet, dans les arts décoratifs, un régionalisme foisonnant. De la Normandie au Languedoc et de la Bretagne à la Provence, beaucoup d'objets usuels, faïence, dinanderie, ferronnerie, costume, meuble, portaient le cachet du génie provincial, exhalaient la bonne odeur du « pays ». Mais il a été repoussé peu à peu par l'hégémonie de l'art « français », c'est-à-dire celui que consacraient la Monarchie et Paris. Il a végété depuis la Renaissance et il a fini de disparaître au XVIIIe siècle. Dès cette époque, la belle armoire normande est la sœur de la lorraine et de la provençale, sauf quelques traits individuels. C'est que toutes les trois sont filles de la « française », conçue par l'ébénisterie parisienne entre le boulevard Saint-Martin et la rue Saint-Antoine. Tout cet art savoureux est maintenant du passé: il dort comme une relique au fond des vieux logis familiaux, ou comme une curiosité dans la poussière des magasins d'antiquités et des musées historiques, tels que le Museon Arlaten. La province, qui a perdu son moi, y vient contempler son image d'autrefois, le dimanche, avec mélancolie.

L'art régional, il n'y en a, hélas, presque plus. Sans doute on fouille les campagnes pour y chercher « l'Art rustique » de tel ou tel patelin, et l'on organise des expositions de l' « Art

au village », qui sentent le petit lait. Le tourisme a favorisé ce noble, et très touchant, dilettantisme de citadins. Le retour de la chère Alsace y ajoute encore : elle est peut-être, de toutes nos provinces, la plus fidèle à toutes les formes de son passé. Elle a su le prouver. Ses campagnes restent attachées à l'ancien art populaire. C'est avec piété que nous visitons, à Strasbourg, dans le vieux logis patricien du quai Saint-Nicolas, le musée savoureux d'où se lève, entre les objets de la vie quotidienne, la figure si personnelle de la vieille Alsace. Oui, au village ou à la ville, le cœur se fond de tendresse nostalgique devant ces restes d'une France multiple, où l'invention jaillissait de partout avec la vie. Mais la centralisation est la loi de toute notre histoire. Tour à tour la Monarchie, la Révolution, l'Empire, notre République démocratique, ont marqué les étapes de sa marche fatale. La guerre lui a fait faire le dernier bond. Libre à nous de le déplorer : beaucoup de poésie est morte ainsi, et des racines du patriotisme se sont peut-être desséchées.

Pressés par des esprits généreux, dont le patriotisme s'est à bon droit inquiété, l'Université, les municipalités, le Parlement, s'occupent de réformer en province l'enseignement du dessin, qui fournirait des modèles originaux aux industries locales, ainsi que l'enseignement technique. Mais les circonstances sont telles aujourd'hui, que les enfants du peuple, si pénétrés qu'ils soient du *genius loci*, ne dessineront plus en fait de style, je le crains, que du déprovincialisé. Encourageons les écoles régionales d'art décoratif, mais n'en attendons pas de style régional. La célèbre École de Nancy, montre-t-elle quelque chose de spécialement lorrain dans les meubles de MM. Vallin ou Majorelle, dans les verreries de Daum, les grès de Mougin, les bois sculptés de Hestaux, les broderies de Paul Nicolas ou les tentures de Friedrich? Prendre pour modèle la flore régionale, amoureusement cultivée au parc de la Garenne, la parnassie de Remiremont ou le chardon de Nancy, ne suffit pas plus à constituer un régionalisme lorrain que l'étonnante faune marine de M. Méheut ne constitue pour les arts industriels de Bretagne un régionalisme breton, ni l'anémone de la plaine de Caen un régionalisme normand. L'âme d'un « pays » n'est pas dans un thème de détail, mais dans la

façon dont en joue l'artisan qui ne va pas à Paris, en écoutant autour de soi les milles voix confuses qui s'élèvent du sol et du passé.

***

Voilà donc deux maux dont souffre le renouveau des arts décoratifs, difficulté d'une étiquette commune et enrôlement forcé pour une œuvre qui dépasse leur portée. Il semble qu'il faut en ajouter un troisième : l'équivoque fréquente sur la genèse et l'originalité des styles.

Tous ceux qui aiment la vie, leur temps, ou même le simple bon sens, suivront le mot d'ordre : guerre à l'art rétrospectif, à la copie de l'ancien, qui fait qu'un Français de l'an de grâce 1921 vit dans des édifices vaguement gréco-romains, prend ses repas dans une salle à manger Henri II, cause dans un salon Louis XV ou Louis XVI, dort dans un lit à l'instar, le tout agrémenté de statuettes à la Clodion, de groupes de Sèvres ou de Saxe, et encadré de « verdures » flamandes à la façon d'Arras. Pour être moderne, le citoyen de la troisième République vit dans l'anachronisme comme le poisson dans l'eau. « Arrière, disait justement M. François Carnot, ancien président de l'Union, le luxe frelaté des pastiches absurdes et des camelotes dites de style. Exigeons, pour encadrer et servir notre vie, de l'art vivant. »

Il y a bien des causes à cette absence d'un style français moderne : l'excellence du Louis XVI, dernière création d'une vieille société qui en avait usé bien d'autres et savait tout le prix de la raison ornée ; le dilettantisme archaïsant inauguré par les romantiques ; le snobisme du bourgeois sursaturé d'histoire au collège et qui veut vivre dans les meubles qu'a pratiqués la Monarchie. D'ailleurs, événements et mœurs vont aujourd'hui si vite qu'ils n'ont plus le temps de marquer empreinte. Mais surtout nous n'avons pas une architecture. Là gît le mal, puisqu'elle est l'Art-Roi, qui communiqua toujours son rythme et son décor à la plupart des industries d'art, particulièrement aux meubles, du coffre médiéval au bahut et au cabinet, du tabouret à la caquetoire et au faudesteuil. MM. Plumet, Bonnier, Sorel, Guimard..., sont

des individualités de grand talent, qui tirent chacune à soi. Hôtels et villas modernes, écoles et maisons de rapport, offrent de très originales initiatives, mais dispersées. Voilà pourquoi si un meuble de M. Selmersheim, de M. Dufrène, a *du style*, il n'y a pas entre ces beaux meubles ce lien familial et national qu'on appelle *un style*. Or un style est anonyme et collectif : c'est une discipline fondée sur une tradition. Un sénat d'architectes, tel que semblait le souhaiter les correspondants de Roger Marx, aurait-il cette vertu de créer l'une et l'autre? Les principes sur lesquels l'entente est faite désormais, pour le meuble comme pour l'édifice : construction logique, accord de la forme avec la fonction, avec la structure, avec la nature des matériaux employés, sont des principes éternels et de pure méthode : ils ne constituent pas un style. Ce que l'histoire appelle de ce nom est une grammaire de formes et de thèmes décoratifs, qui s'impose à chacun tout en laissant parfaitement libre l'originalité personnelle. L'antiquité avait les ordres, qui sont à son architecture ce que le chant est à la musique, et toute une ornementation stylisée qui s'est propagée aux arts appliqués. Au moyen âge toutes les variétés d'arcatures, de remplages et de végétation décorative, sont descendues de la cathédrale sur ceux-ci. Mais le fer et le ciment armé, quelles formes nouvelles vont-ils nous donner? Comment ennoblir le trolley, le pylone, le radiateur, l'appareil téléphonique? Des artistes distingués nous promettent ce style vingtième siècle, des symptômes semblent l'annoncer. Entre les ensembles exposés par les architectes-ébénistes au Salon d'Automne il y a, sinon une formule générale, du moins une confuse parenté. Mais jusqu'ici le cours du déterminisme historique semblait nous entraîner vers l'individualisme radical.

Ce qui est certain, c'est que les styles naissent : on ne les crée pas tout d'une pièce. Et là est encore un des malentendus qui pèsent sur l'avenir de l'art décoratif moderne. Conférences, manifestes, articles de journaux et de revues, sociétés, expositions, musées, bibliothèques, c'est un effort immense et universel, qui s'explique très bien s'il s'agit de préparer le terrain pour l'avènement du messie, moins bien s'il s'agit de faire surgir le messie lui-même. On peut même se

demander si quelques-uns de ces moyens ne tournent pas quelquefois contre l'intention des trop pressés. Musées et bibliothèques des arts décoratifs, par exemple ne contiennent pas seulement les modèles modernes, mais aussi les anciens. Or, que de fois, au Pavillon de Marsan, dans cette admirable bibliothèque fondée par M. Maciet, j'ai vu, sous la paisible clarté qui vient des jardins du Louvre, les jeunes dessinateurs des deux sexes copier, copier les dessins des siècles écoulés, que les fabricants allaient remettre le lendemain sur le métier. Ils venaient, non s'inspirer du passé, mais le recommencer. Ils quêtaient, non des idées, mais des modèles, pour des pastiches authentiques. Dans la salle du merveilleux musée j'en ai vu moins, mais j'en ai vu, carnet et crayon à la main. Or c'est violer la devise de vie et de jeunesse, que proclame l' « Union ». Les distingués conservateurs, chacun le sait, ne veulent pas seulement fournir à l'admiration désintéressée des œuvres de choix, mais choisir des conseillers au goût moderne. Un autre moyen, fort légitime, est de solliciter le patronage ou le mécenat de l'État. On le voudrait même exclusif, impérieux. On oublie l'histoire! Colbert créa les Gobelins, mais il ne créa pas le style Louis XIV; et quand ce grand nationaliste essaya de promouvoir par concours un « ordre français », il échoua piteusement.

C'est qu'un style moderne et original ne surgit pas sur commande. Un art social, collectif, s'élabore tout seul et lentement, comme tous les organismes complexes, parce qu'il enfonce ses racines dans les profondeurs d'une civilisation. « La tare du modern-style, dit M. A. Chevrillon, ce fut précisément d'être inventé tout d'une pièce avec des éléments tirés de la Perse, de l'Égypte, du Japon et des flores sous-marines. » Cela n'avait aucun lien avec la vie actuelle ni avec notre passé. On n'innove durablement que dans la tradition. Chacun de nos styles passés est sorti du précédent par une évolution continue que détermina l'influence profonde des mœurs ou des événements. Le Louis XIII sort du Henri II; celui de Boffrand développe les germes que contenait déjà le décor de Le Paultre et de Bérain. Bien des transitions relient le rococo exubérant au noble Louis XVI, que l'Empire à son tour dessèche et militarise. Chacun, successivement,

fut original, moderne, vivant, tout en se reliant à ses devanciers.

A vrai dire, cette vertu de la tradition, cette noblesse de race qui caractérise un style, les meilleurs de nos historiens et de nos artistes les ont bien perçues. M. Paul Vitry les proclamait nécessaires au Salon des Artistes décorateurs de 1914. Seulement, devant ce public un peu ombrageux, il prenait ses précautions pour recommander, « disons le mot : un style ». Un style, puisqu'il faut l'appeler par son nom, comme disait La Fontaine de la peste! C'est pourtant vrai. Il est très certain que l'École de Nancy, en Gallé surtout, doit aux deux arts les plus français, le gothique et le Louis XV. Du reste, la verte sève du gothique refleurit dans tout notre décor. Jamais le végétal ne fut plus vivace que dans le fer ouvragé par Emile Robert ou Brandt. Les meilleurs modèles de MM. Gaillard, Karbowski, Sue et Mare, Follot, évoquent le Louis XVI, mais légèrement anglicisé et rajeuni par un décor nouveau. Même sur le paquebot *Paris* (à quatre hélices!), tel salon de MM. Sue et Mare est une adaptation indiscernable du Louis XVI. C'est original, personnel, très moderne, et pourtant à cet inédit collaborent des souvenirs classiques, inconscients ou volontaires. C'est là retrouver l'esprit même du passé; c'est faire comme lui, non d'après lui. Il n'y a qu'un vice qui soit pire que l'imitation : vouloir du nouveau *à tout prix*, et ne voir dans l'ancien qu'une beauté morte. L'ancien, c'est le passé vivant. La vie de l'art moderne en peut sortir, comme du rameau de l'an dernier la pousse du printemps.

L'inconséquence ne se borne pas là. Car notre art, qui se veut français autant que moderne, sait l'être en prenant son bien là où il le trouve, en dehors même de la tradition française. Comme il a raison! et que les amis maladroits ont tort de dissimuler cela comme une tare ! L'art grec, originalement senti, paraît sur des flacons de M. Lalique. La stylisation florale du mycénien semble refleurir sur telle coupe de M. Lenoble. Sur la panse de certains vases métalliques de M. Dunan se pressent les écailles des aryballes corinthiens. Les tonalités russes, bulgares, font éclater sur les tissus une fanfare stridente. La Perse et le Japon sont en train de rajeunir

notre vision fatiguée. La morbidesse langoureuse des miniatures persanes se retrouve chez nos dessinateurs, et le japonisme communique son naturalisme panthéistique à la fois scrupuleux et très large, à des porcelaines de M. Delaherche, à des animaux de M. Chadel, aux oiseaux aquarellés de M. Bigot, aux poissons de bronze de M. Sandoz, aux œuvres de M. Clément-Mère. Tout cela, repensé et ressenti pour leur propre compte par des artistes très personnels. Mais d'autres cèdent à l'imitation littérale. Pourquoi, sur la reliure de *La Mer*, de Michelet, la vague stylisée de Hokousaï? Pourquoi, sur la couverture de *La Montagne*, la crête du Fusi-Yama émergeant des brumes du Tokai-do, comme dans les *Cent Vues* du vieillard fou de dessin? Or ce sont ces suiveurs-là qui crient le plus fort à l'originalité intégrale et absolue.

***

Il semble qu'une dernière gêne au renouveau des arts décoratifs soit le malentendu sur la place qu'il faut leur réserver dans la République des arts. République? Oligarchie plutôt, disent nos décorateurs en parlant des temps aujourd'hui presque révolus. L'esprit de caste classait les arts en Beaux-Arts et Arts décoratifs quand il était courtois, en arts majeurs et arts mineurs quand il s'oubliait. Cette hiérarchie, même quand la pensée la réprouve, est restée dans le langage spontané. Mais l'Art est un, une est la Beauté. Là où elle est, assiette, pot, serrure, encrier, meuble, aussi bien que tableau, sculpture ou palais, elle est tout entière, avec sa valeur absolue. La recherche d'art pour un objet d'usage courant, par exemple le décor d'une boîte en carton, est noble, et l'œuvre la plus humble ainsi obtenue a une dignité aussi éminente que la statue, la fresque, ou le monument. Car une œuvre vaut par sa perfection, non par sa destination. A l'appui de la doctrine, on appelle des autorités qui passent pour n'admettre point de réplique. La Grèce d'abord. Le « miracle grec » ne consiste pas seulement en ce que les portefaix du Pirée goûtaient le beau aussi vivement que Périclès ou Aspasie, mais encore en ce que le potier du Céramique le créait dans ses

productions populaires aussi naturellement que Myron dans le bronze ou Polygnote sur les parois du Pœcile. Et pour le moyen âge, Roger Marx rappelait qu'on n'a trouvé aucun parchemin qui montre une démarcation entre les tailleurs d'images, par exemple, et ceux qui cloisonnaient l'émail ou martelaient le fer.

La doctrine est juste. Elle est même évidente pour la raison. Mais on a raison souvent avec un parti pris qui donne presque tort. Il est imprudent d'insister sur l'égalité des arts dans le passé. Les auteurs anciens, qui nous parlent des grands artistes, ne disent rien des peintres de vases, pas même de Douris, d'Euphronios, de Hiéron ou de Brygos. Silence aussi sur les modeleurs de figurines. Une fois Isocrate laisse tomber sur eux, collectivement, son mépris : « Qui oserait comparer Phidias à un modeleur de terre cuite, Zeuxis et Parrhasios à des peintres d'ex-voto? » Ces pétrisseurs d'argile, pour la plupart métèques et illettrés, étaient fort modestes : ils faisaient des chefs-d'œuvre sans le savoir. Artisans aussi les peintres-selliers du moyen âge. Mais dès 1391 l'un d'eux, Jean d'Orléans, obtient l'autonomie définitive des peintres et leur séparation d'avec les selliers proprement dits. Les peintres ne sont plus que peintres, et s'ils consentent encore à décorer des meubles, ils ne les font plus ! Aussi loin que la vue de l'historien puisse atteindre, on voit l'artiste faire effort pour se désolidariser de l'artisan, échapper à la corporation, entrer au service du Roi. L'artiste orgueilleux de la Renaissance, c'est celui du moyen âge qui a enfin réussi. Est-il bien sûr aussi que l'ivoirier qui sculptait un diptyque, l'orfèvre qui martelait un coffret, se croyait l'égal de Pierre de Montereau ou de l'un quelconque des maîtres d'œuvres qui avaient élaboré le style dont il distribuait la monnaie? Villard de Honnecourt laisse voir un immense orgueil quand il parle de son art de « gométrie ». Le *magister operis*, qui exerce une *magistrature*, qui signe sa cathédrale, y a sa tombe et son portrait, avait-il pour le maître-ouvrier qui travaillait dans un coin de la « loge » la tendresse fraternelle de M. Ch. Plumet pour ses auxiliaires dans la décoration de l'hôtel moderne? Les faïences d'Urbino ne font souvent que reproduire les œuvres de Raphaël ; et lorsque les majolistes de Faënza, de

Caffagiolo, transposaient sur leur vaisselle les estampes allemandes ou italiennes, se croyaient-ils les égaux des graveurs dont ils vulgarisaient les originaux dans les brillants émaux grâce à des procédés industriels? Ne parlons plus d'imitation des modèles : il faudrait également savoir si Riesener, par exemple, s'est cru l'égal de Fragonard ou de Houdon.

On incrimine l'esprit académique et son exclusivisme dédaigneux. Or, c'est à l'apogée même du classicisme, sous l'empire de l'autorité, de la hiérarchie, que Charles Le Brun s'associe à Colbert pour donner aux arts appliqués un élan magnifique, organise la Manufacture des Gobelins, école de tous les arts décoratifs, et dessine lui-même les vases, meubles, bronzes et tapisseries, qui devaient y être exécutés. Le roi vint la consacrer de sa visite. Elle a fourni les Maisons royales d'un somptueux mobilier, dont les tentures nous restent : notre République en est encore très fière. Et ce n'est pas le luxe seul qui eut son style Louis XIV : dans les campagnes, l'armoire familiale, l'objet d'usage, en ont reçu la marque de haut goût et le goût du grand. Après cela il est certain que Le Brun a regardé les métiers des Gobelins comme inférieurs à son art de Peintre du Roi, et que l'ébéniste Boulle ne s'est pas cru un aussi grand homme que Monsieur Le Brun. En réalité, le goût régnant, même aristocratique, ne fait pas grand'chose à l'affaire. Qu'importe le dédain pourvu qu'on favorise? Il ne s'agit pas tant pour les arts appliqués de prendre rang au-dessus, au-dessous, ou à côté du « grand » art, que de prospérer près de lui et peut-être par lui, comme cela fut toujours jusqu'à la fin de l'Empire.

On rappelle l'abominable anathème de « Monsieur Ingres » en 1863 : « Que l'industrie reste à sa place, et ne vienne pas s'établir sur les marches de notre École, vrai temple d'Apollon. » Mais l'humeur n'est pas une doctrine. Ingres adorait la peinture industrielle des vases grecs, qu'il croyait étrusques, et s'en est pénétré. « Voilà pourquoi, entre un dessin de Douris et la *Stratonice*, dit M. Pottier, on perçoit comme une sorte de fraternité. » Il a peint des cartons pour vitraux, il a aimé à la volupté les objets rares, accessoires, étoffes chatoyantes, qu'il a prodigués autour de ses personnages. Qu'on se rappelle l'*Odalisque à l'esclave*. De l'Institut est parti plusieurs fois

l'anathème. Mais de l'Institut ou de ses abords est parti aussi l'appel à l'union sacrée. C'est Emeric David en l'an XII, le comte Léon de Laborde en 1858, Eugène Melchior de Voguë en 1889, M. Pottier de nos jours, qui de ces prétendues forteresses archéologiques ou classiques, le Palais Mazarin, le Louvre, l'ont lancé avec obstination. Quand Victor Hugo, du haut du rocher de Guernesey, recommandait « aux purs amants de l'art... cette formule, le Beau utile », et leur affirmait que « les bras de la Muse n'ont rien à perdre à se terminer en mains de servante », il était bien de l'Académie française qu'il avait sollicitée cinq fois.

S'il est vrai que quelques esprits, parmi les artistes ou les critiques, restent hésitants ou même hostiles, c'est peut-être la faute à certaines surenchères. Les arts appliqués ont enfin conquis une place au Salon de la Nationale en 1891, et à celui des Artistes français en 1895. C'était l'avènement de la Justice. Justice quelque peu rechignée, à la vérité ! Au rez-de-chaussée du Grand-Palais, sous les escaliers, dans d'immenses espaces envoûtés de vide, ils apparaissent ratatinés ; parents pauvres qu'on fait attendre au vestibule ! Objets d'art ou meubles, ils sont faits cependant pour un cadre plus étroit qui rappelle le foyer clos, l'intimité de la maison. Il faut souhaiter qu'ils montent plus fréquemment dans les salles de peinture, où le rapprochement donnerait l'avant-goût des « ensembles » futurs. Mais s'ils n'étaient rien il y a vingt ans et s'ils ont réussi à être quelque chose, trop peu de chose, ils semblent vouloir être toujours plus. En tous cas ils se sont enfin taillé un domaine à part. Tout bon français, et de goût, se félicitera qu'ils aient une École à eux, plusieurs musées, une Société qui a les honneurs du Louvre, des Revues, une Exposition annuelle depuis 1906, sans compter l'Exposition internationale que la guerre, espérons-le, n'a fait qu'ajourner. Mais voilà beaucoup de quant-à-soi pour des arts qui se plaignaient hier de l'exclusivisme des autres. Soyons sympathiques à cette susceptibilité ombrageuse qui tantôt réclame le coude à coude, tantôt recherche les apartés : c'est péché de jeunesse impatiente de son avenir. Mais dans certains manifestes, dans beaucoup de conversations surtout, on sent encore une odeur de barricades. Il suffit que les arts appliqués aient longtemps

paru une plèbe et qu'ils soient ceux de la vie quotidienne, par là même plus proches du peuple, pour qu'immédiatement de farouches partisans parlent de Bastilles à renverser et de lutte de classes. Les vilains mots entrent en lice avec les mauvais arguments. Il serait pourtant dommage de laisser se refléter sur les panneaux des beaux meubles, le mufle de la Politique. A dire vrai, le destin des arts appliqués n'est pas plus lié à un régime qu'à une esthétique : ils ont fleuri en même temps que les autres dans la démocratie jalouse d'Athènes, qu'animait l'esprit de la Déesse ; ils ont fleuri comme les autres et sont entrés dans la vie du peuple au moyen âge, sous l'ancien régime, époques de foi et de monarchie.

Mais le principal adversaire de l'égalité des Beaux-Arts et des arts appliqués, c'est, hélas, celui-là même pour qui on travaille : le grand public. Pour le peuple, un pot de grès, une grille en fer forgé, une verrerie, une commode, fussent-ils de travail parfait et de beauté exquise, ne vaudront jamais le *Monument aux Morts* de Bartholomé à l'entrée du champ de l'éternel repos, le *Chant du Départ* de Rude contre l'Arc de Triomphe de l'Étoile, le *Penseur* de Rodin, crispé à l'ombre du Panthéon, ou l'*Alma Parens* de Puvis de Chavannes dans l'amphithéâtre de la docte Sorbonne. Est-ce la grandeur matérielle? Non, sans doute, car un vase d'art français moderne pourrait être colossal, comme certains vases de Sèvres, sans bénéficier du même prestige que les œuvres précitées. Est-ce la destination publique? Mais une affiche d'Abel Faivre, un timbre de Roty, sont de l'art public, et n'ont pas non plus ce prestige. Est-ce la valeur auguste de l'œuvre créée par les mains, non obtenue par la machine ou l'industrie? Ou bien la quasi-unicité de l'œuvre peinte ou sculptée, qui n'est pas sujette à répétition en tant qu'original? Mais, nous le savons déjà : un vase de grès de M. Moreau-Nélaton, par exemple, s'il est facile à répéter quant à sa forme, est, par la qualité de ses émaux, un produit qu'on ne refera plus, au moins identiquement.

Peut-être y a-t-il dans la forme humaine, pour le plus grand nombre, l'attrait spécial de l'homme pour l'homme. Cet amour de soi, les arts appliqués le satisfont beaucoup moins que les autres. Et la forme humaine, déployée dans l'espace,

en œuvre originale, sur une grande échelle, dans un lieu public et pour une destination publique, a une inégalable puissance de beauté. Son expression est exaltée par le milieu, et se multiplie par tous ceux qui la regardent ensemble, unis grâce à elle dans une sorte de *religio*. Le tableau de musée ou d'appartement? Son prestige vient de ce que l'artiste ne paraît avoir en vue que de produire le beau. Or, une sorte de mysticisme romantique, enraciné dans la sensibilité, s'attache à la création désintéressée, où l'Artiste, supérieur à toute servitude et pareil à un dieu sur les nuages, crée pour la joie de créer, en réalisant son rêve. Et cela, même s'il s'agit du paysage ou de la nature morte. Un tableautin où Chardin, Vollon, auront groupé quelques pièces d'un humble service de table près d'une botte de légumes, risque de paraître une œuvre bien plus haute en dignité que des pièces précieusement orfévrées de Meissonier, Nock, ou Peureux. En tous cas, l'instinct universel s'est jusqu'ici refusé à reconnaître la même noblesse au bel objet (contînt-il l'infini!) qu'on touche de ses doigts entre les quatre murs d'une chambre, pour le faire servir aux usages familiers : boire, manger, dormir, s'asseoir, écrire, savoir l'heure, enfermer des gants, conserver quelques gouttes de parfum ou quelques fleurs. L'unité de l'Art est une vérité. C'est la Vérité. Mais elle reste spéculative : la raison raisonnante ne règle pas les mouvements spontanés de la sensibilité. On peut déplorer, mais il faut constater.

Pour atténuer le préjugé, pour hâter entre les arts eux-mêmes, « majeurs et mineurs », entre les artisans et les artistes, l'union sacrée, il semble qu'il y ait quelques mesures à essayer. Le contact aux Salons et dans certains musées, est le vœu spontané du bon sens. Nous l'avons exprimé. L'Art, sans épithète, un et égal à tous, peut bien loger ses enfants sous le même toit : ni droit d'aînesse, ni préférence. Sans doute il est nécesaire d'avoir des musées spéciaux, pour la division du travail et de la pédagogie. Mais il y a place, à côté d'eux, pour ceux qui évoquent la Demeure vivante. Arts du métal, du tissu, de la terre et du feu, gagnent à être près des tableaux, parmi des statues ou des figurines, comme dans l'intimité d'une maison où les petits frères sont aussi chez eux. Versailles, d'une serrure ciselée à ses immenses façades,

ne fut tout entier dès le début qu'une ample symphonie décorative, où tous les arts ont fait leur partie, ou beaucoup la font encore. En fait de musée proprement dit il y a une atmosphère dans certaines salles du Louvre. Le Pavillon de Marsan offre de curieuses salles contemporaines : on y voit fraterniser les œuvres des artistes décorateurs d'hier et d'aujourd'hui avec les peintures qui « décorent » : l'*Ile Heureuse* d'Alb. Besnard, tel tableau de Gauguin pareil à un vitrail, etc.

Il n'est encore que de les faire fraterniser dans l'utile en les vouant tous à une destination certaine. L'idéal serait que les arts appliqués renoncent au pur bibelot, leur péché mignon, et que le « grand » art produise moins d'œuvres désœuvrées, sans domicile fixe et sans objet que le Salon. Il n'est rien de tel qu'une primordiale raison d'être pour faire surgir en beauté, avec Notre-Dame de Paris, pour elle et par elle, images taillées, vitraux, tapisseries, stalles, grilles forgées et trésors d'orfèvrerie. Bracquemond disait que la décoration est l'activité de l'art, son sens organique, et qu'elle fait son utilité sociale. La collaboration naîtra d'elle-même dans la maison commune. De beaux ensembles existent déjà, dont les revues citent les propriétaires et le lieu, et vulgarisent en illustrations les harmonies pour qui ne peut les entendre sur place.

A la discipline décorative il semble bien que tous les arts n'ont qu'à gagner, même en expression. Les derniers salons en font foi. La forme, la silhouette, ramenées à l'essentiel et au caractère par une forte synthèse, font la beauté d'un meuble de M. Majorelle, des bois sculptés de M. Le Bourgeois ou de M. Bigot, aussi bien que des statues de MM. Maillol et Quillivic et des bas-reliefs de M. Bourdelle.

L'enseignement du dessin s'oriente vers la simplification intelligente des formes naturelles et vivantes. En attendant que l'architecture ait retrouvé un style, un classicisme nouveau entraîne tous les arts, et les rapproche. Ne soyons pas dupes des véhémences passagères déchaînées par la guerre. Ils massent les plans et les volumes, atténuent le mouvement, le geste, qui ne se produisent que pour une action momentanée et par suite précipitent les êtres hors de leur personnalité. En s'imposant un rythme calme, ils exaltent leur vertu déco-

rative. Or, c'est une vertu symphonique. Alors, du bibelot au meuble, à la tapisserie, à la fresque, les lignes, les tons, se concertent eux-mêmes. La loi musicale est peut-être celle de l'art qui vient. En principe, il faudrait éviter l'œuvre isolée, conçue pour elle-même, sans l'arrière-pensée de ses voisines et de son ambiance. Déjà les arts dits majeurs et mineurs échangent de plus en plus leurs tendances, jusqu'à faire craindre, même, une sorte de collusion. Si la peinture de M. D'Espagnat ressemble parfois à une tapisserie, si chez beaucoup de jeunes les teintes plates sorties d'un trait noir s'inspirent de la technique des verrières, d'autre part de simples « métiers », comme la broderie de madame Maillaud, atteignent à la grande expression. Dans telle statuette d'appartement de Dampt il y a toute la noblesse du style.

Il leur resterait à fraterniser dans la préoccupation du même artiste, s'adaptant ingénument comme au moyen âge, selon les exigences de la commande, aux nécessités des techniques variées. Présomption? Non, mais jeunesse retrouvée, retour à la simplicité heureuse du temps où l'Art obéissait, dans la division du travail, à une grammaire commune et traditionnelle, base de toute maîtrise. Ce n'est point une chimère, car les exemples abondent. Dalou et Rodin ont travaillé pour vases de Sèvres, et Rodin a même sculpté pour le bijou, dans l'argent, de petits chefs-d'œuvre que monta M. Rivaud. C'est recommencer Cellini, qui cisela anneaux et salières comme il sculptait le *Persée*. Nous savons déjà que nos peintres réputés peignent de très beaux cartons pour tapisseries et vitraux. M. Maurice Denis a peint des produits céramiques que Methey a cuits dans ses fours. En revanche, c'est parce que l'art, chez les bons, est à la fois industrieux et grand, que des ouvriers d'art comme Carriès modelaient des statues, ou comme M. Jaulmes, Karbowski, brossent dans leurs intérieurs des frises décoratives d'ampleur superbe. Tout en s'harmonisant au mobilier, elles ouvrent au delà de la chambre close l'évasion que cherche le rêve.

Il n'est donc pas présomptueux d'espérer l'union sacrée entre artistes et artisans, Beaux-Arts et Arts appliqués. En attendant, n'encombrons pas le chemin de ceux-ci de suren-

chères ni d'enrôlements forcés de l'Histoire. Il les mène rapidement au triomphe. Je ne veux pas recommencer la louange du Salon d'Automne. L'Exposition qu'on annonce pour 1924 sera, il faut le croire, mieux que la consécration de talents individuels : la révélation d'un art décoratif moderne, successeur et peut-être héritier de l'ancien, dont nous ne devrions garder le culte que dans ses originaux non dans ses copies. A ce triomphe sont intéressées celles de nos provinces que la lourde botte a foulées. Tradition régionale et modernité peuvent s'entendre fraternellement pour réédifier, décorer, les logis neufs où recommencera la course du flambeau. Intéressée aussi notre expansion économique. Car les arts de la maison, qui sont très divers, pénètrent partout et très vite. A Madrid, l'hôtel où j'étais descendu pendant la guerre dans la Calle de Peligros, était tout entier de mobilier munichois. Mais l'expansion économique elle-même se double d'une autre, plus glorieuse. L'objet utile est un objet d'art : un peu du génie national s'y est fixé. La victoire nous crie l'obligation de reconquérir la vieille royauté que la France exerçait en Europe de saint Louis à Louis XVI, et même sous l'Empire. Ces Majestés, la Sculpture, la Peinture, ne l'ont jamais perdue. Mais quelle « hégémonie », et combien pacifique! si un peu de goût français enveloppait, à l'étranger, la vie de tous les jours!

RENÉ SCHNEIDER

M. LANSING CONTRE M. WILSON

M. Robert Lansing, qui ne revêtait pas dans les rangs de la Délégation nord-américaine une moindre dignité que M. André Tardieu dans les rangs de la Délégation française, a tenu, comme son collègue français, à s'expliquer sur la Paix. Son livre *The peace negotiations*[1] a fait aux États-Unis et en Grande-Bretagne une extrême « sensation ». Parce qu'il explique certains aspects de la conduite de M. Wilson qui ne laissèrent pas d'étonner pendant la Conférence, parce qu'il précise ces dissentiments qui, malgré le secret qu'on aurait voulu garder, divisaient, au su de tout le monde, la Délégation nord-américaine, le livre de M. Lansing mérite au moins un bref examen.

Il est extrêmement sévère pour l'ancien Président de la Confédération nord-américaine, M. Woodrow Wilson. Sans doute, M. Wilson était autorisé par la Constitution des États-Unis à agir comme il fit, c'est-à-dire à trancher en dernier ressort sans tenir compte de l'opposition des autres membres de la Délégation américaine. Maître des « relations étrangères de la République », il avait le droit de traiter ses collaborateurs en quantité presque négligeable. Et c'est ce qu'il fit; mais c'est aussi ce que M. Lansing ne lui pardonne pas. Et vraiment, si M. Wilson se comporta comme le révèle son

1. Boston and New York, Houghton Mifflin Company, 1921.

Secrétaire d'État, M. Wilson manqua peut-être de courtoisie, de la bonne grâce et de ce minimum d'égards qui est de règle entre collègues. Seul entre tous les membres de la Délégation, le colonel House exerçait sur le Président une légère influence. Pendant ses voyages en Europe, tandis que se déroulait la guerre, le colonel House avait fait la connaissance personnelle de ces hommes d'État avec qui se réglait à Paris le sort des nations et avec qui M. Wilson se trouvait en contact quotidien. M. House expliquait au « patron » leur caractère à tous, leurs aspirations et leurs ambitions. Il rendait ainsi à M. Wilson des services que celui-ci appréciait à leur juste valeur. Mais l'estime qu'il daignait accorder au colonel House — lequel, d'ailleurs, approuvait invariablement l'opinion présidentielle sur le règlement de tous les grands problèmes — n'avait d'égale que son obstination à ne point tenir compte des avis exprimés par ses autres conseillers : MM. Lansing et White et le général Bliss.

Ces deux derniers en furent peut-être affectés, mais à un moindre degré que M. Lansing. Et cela se comprend. Ministre des Affaires étrangères, juriste d'une compétence reconnue, M. Lansing était pour le moins aussi apte que le Président lui-même à discuter, élaborer et rédiger le Traité de Versailles; mais c'est pour cette raison sans doute que M. Wilson mettait précisément à l'écarter un soin spécial. M. Lansing n'en accomplit pas moins avec une insistance méritoire ce qu'il considérait comme son devoir. Sur les grandes questions en litige il rédigeait des mémoires dont il faisait remise en grande pompe au chef de la Délégation. Celui-ci empochait « avec un sourire » — ce sourire que ne sauraient oublier ceux qui l'ont vu et dont on comprend trop bien que M. Lansing se souvienne sans plaisir — et jamais il n'était question entre M. Wilson et son conseiller des suggestions et objections présentées par celui-ci. Rien que de très humain dans la nervosité qui s'empara peu à peu du ministre américain et dont son volume porte la marque. Il faisait lui-même de louables efforts pour que ses sentiments sur la conduite de M. Wilson et l'abîme qui séparait leurs manières de voir restassent ignorés des autres Délégations et du public; mais la passion, plus forte parfois que la raison et le sens de l'utilité politique,

lui arrachait de temps à autre en présence de ses collègues des propos amers. Ainsi naquit l'incident Bullitt qui découvrit le pot aux roses du conflit Wilson-Lansing et acheva de décider M. Lansing, de son propre aveu, à publier les éléments du procès. Parlant à Washington devant la Commission sénatoriale pour les affaires étrangères, M. Bullitt — qui avait rempli dans la Délégation américaine de la paix une fonction secondaire — déclara que M. Lansing condamnait formellement certaines dispositions du Traité de Versailles, entre autres le statut de la Ligue des nations et la façon dont avait été réglée l'affaire du Chantoung. M. Wilson faisait alors sa tournée de propagande aux États-Unis en faveur de la ratification du Traité dont il était un des auteurs. Les révélations de M. Bullitt nuisaient fort à sa cause et il en conçut autant de rancune envers M. Lansing qu'envers M. Bullitt. Cette rancune atteignit son apogée le 11 février 1920, date à laquelle M. Wilson sollicita de M. Lansing, par lettre personnelle, sa démission de Secrétaire d'État. M. Lansing déféra au vœu de son chef; mais sa démission lui donnait toute sa liberté. Il rendit les sceaux du ministre pour reprendre la plume de l'écrivain. On ne saurait prétendre qu'il s'en est maladroitement servi. Tout en plaidant sur tous les points avec un air de politesse raffinée les circonstances atténuantes en faveur de l'Exécutif, M. Lansing déchire, émiette, pulvérise son œuvre. Il n'en laisse rien... ou si peu que rien.

***

Passons en revue les divers griefs de M. Robert Lansing à l'égard de son chef et du traité de paix que celui-ci marqua si fortement à son empreinte :

I. *Contre la présence de M. Wilson à la Conférence.* — M. Lansing estime que M. Wilson commit une faute initiale et décisive en venant à Paris participer aux négociations diplomatiques. M. Wilson avait acquis un énorme prestige et jouissait d'une immense autorité personnelle. Il devait fatalement les compromettre en se mêlant aux disputes

quotidiennes des diverses délégations. Il allait devenir la proie des intrigues déchaînées, participer aux haines des vainqueurs et des vaincus, alors qu'en restant à Washington il aurait pu jouer un si beau rôle d'arbitre. Le Président Wilson avait ce tort capital de méconnaître la différence si évidente entre la situation au mois de décembre 1916 et au mois d'octobre 1918. Il voulait en 1916 une paix « sans vainqueurs ni vaincus ». Et il avait offert ses services pour conclure une telle paix. Si une conférence entre belligérants s'était réunie à cette date, la présence de M. Wilson aurait été non seulement légitime, mais nécessaire. Seule, elle aurait pu prévenir la rupture des pourparlers; mais la bonne volonté wilsonienne ne trouva pas à se déployer et la guerre reprit de plus belle. Les Américains finirent par y entrer et c'est un fait auquel M. Wilson n'attachait pas suffisamment d'importance. En octobre 1918, et quand la conférence se réunit, quelques semaines plus tard, les États-Unis étaient devenus puissance belligérante et « le peuple américain, amèrement hostile, demandait vengeance contre les gouvernements et peuples des empires centraux, particulièrement contre l'Allemagne ». L'Allemagne, d'autre part, regardait M. Wilson comme un modérateur, comme l'adversaire moins implacable que les autres qui mettrait un frein aux appétits vengeurs des Alliés. Toutes ces considérations faisaient au Président un devoir de rester à Washington d'où il aurait parlé comme d'un Sinaï. M. Lansing ne manqua pas de communiquer en temps utile son opinion à M. Wilson; mais celui-ci prit fort mal la chose. C'est ce dissentiment qui commença de créer le malentendu qui devait finir en brouille. M. Lansing déclare, au surplus, qu'il n'insista point pour cette raison que, si M. Wilson était resté à Washington, le chef naturel de la Délégation eût été le Secrétaire d'État Lansing. Or M. Lansing voulait éviter jusqu'à l'apparence d'obéir à des raisons d'intérêt personnel.

II. *Contre le défaut de tout programme américain.* — M. Wilson avait lancé le 8 janvier 1918 le manifeste des Quatorze points auxquels il avait ajouté encore quatre principes par son discours de 11 février suivant; mais cet ensemble de

dogmes ne constituait pas un programme national. Il fallait sortir du vague, s'arracher à l'idéologie pour arriver, entre délégués, à des conclusions concrètes et concordantes touchant les grands problèmes en suspens; mais jamais M. Wilson n'entendit de cette oreille et il s'opposa jusqu'à la fin à toute rédaction de programme américain. Alors que M. Lansing ignorait encore le dessein de M. Wilson d'assister personnellement à la Conférence, il avait rédigé à la date du 21 septembre 1918 un premier mémorandum sur le règlement des problèmes territoriaux; mais M. Wilson ne lui demanda jamais communication de ce mémorandum et M. Lansing laisse voir qu'il en souffrit.

Le mémoire de M. Lansing contenait peut-être d'excellentes dispositions; mais il en contenait aussi, d'après ce que l'auteur en livre, de moins excellentes. M. Lansing convient qu'il préconisait l'incorporation de l'Autriche au *Reich* allemand. Et cet aveu n'est pas de nature à nous faire regretter que l'influence de M. Wilson l'ait emporté sur celle de son ministre.

Profondément affecté par l'absence de tout programme américain, M. Lansing revint à la charge pendant la Conférence même. Il fit rédiger par les conseillers légistes un « traité-squelette » qu'il distribua à ses collègues, mais qu'il négligea de soumettre au Président. Sur quoi M. Wilson, mis au courant, marqua une irritation extrême. Il déclara que M. Lansing dépassait ses pouvoirs. Et c'est alors qu'il prononça ces mots, à vrai dire, mémorables, que ne devait jamais lui pardonner son ministre : « Je ne veux pas d'un traité confectionné par des légistes ». M. Lansing se le tint pour dit et admit désormais que la Délégation se passât de programme fixe. Aussi bien M. Wilson avait fait son siège une fois pour toutes et nulle force humaine ne l'eût fait changer d'avis : « Son esprit manquait de l'élasticité et de la réceptivité qui toujours caractérisèrent un jugement sain et une pensée juste. Il aurait rompu plutôt que de plier. » L'imprécision chère à M. Wilson avait, d'ailleurs, au dire de M. Lansing, cet avantage de permettre au Président de renier l'interprétation que d'autres faisaient de ses fameux principes. Il recourait largement, toujours d'après M. Lansing, à ce subterfuge.

III. *Contre la Ligue des Nations.* — C'est sur ce point spécial que le dissentiment était le plus manifeste entre M. Wilson et son ministre. M. Wilson venait à Paris avec l'idée fixe de créer la Ligue dont il avait rêvé le premier et qui avait fini par l'obséder au point de lui faire négliger tout le reste. Il savait, d'autre part, le médiocre enthousiasme marqué à sa grande idée par M. Lloyd George et surtout par M. Clemenceau. Celui-ci ne faisait pas mystère de sa conviction que la politique d'après la guerre reposerait, comme avant 1914, sur l'équilibre des forces et, par conséquent, sur les alliances. Résolu à briser avec cette tradition à laquelle il attribuait la catastrophe dont le monde sortait épuisé, M. Wilson entendait imposer à tout prix sa Ligue des Nations. Dans ses efforts pour substituer le principe de l'association au principe de l'équilibre, M. Wilson avait, d'ailleurs, toute l'Amérique du Nord derrière lui. M. Lansing en est aussi sûr que M. Wilson lui-même. M. Lansing souhaitait par conséquent, lui aussi, la création d'une Ligue des nations, mais l'image qu'il s'en faisait différait essentiellement de la conception wilsonienne. Il ne vit pas sans dépit le projet de M. Wilson l'emporter.

Le projet Lansing respectait la doctrine de Monroë, il épargnait aux États-Unis tout risque de participation à une guerre générale par le jeu d'alliances enchevêtrées, il ne forçait pas les États-Unis à lutter par les armes pour l'intégrité territoriale de puissances européennes dont les querelles intéressaient médiocrement les Américains. Émanant d'un juriste, le projet Lansing avait un caractère essentiellement juridique, ce caractère juridique dont M. Wilson se méfiait si fort. Le projet Lansing de Ligue des nations consistait principalement et en dernière analyse dans la formation d'un tribunal international rappelant celui de la Haye. M. Lansing ne cache pas son admiration pour cette institution qui, si elle n'a pas fait de mal, a pourtant fait si peu de bien. M. Wilson, après tout, semble excusable d'avoir voulu faire plus et mieux, mais tel n'est pas l'avis de l'auteur dont j'analyse l'ouvrage. Il ne pardonne pas à son chef d'avoir sciemment ignoré le projet Lansing et préféré le projet Wilson.

Quand M. Wilson vint à Paris, la Ligue des nations n'exis-

tait encore que dans sa tête. Il n'avait couché par écrit aucun projet; mais il savait dès lors, à quelques détails près, ce qu'il voulait. Et il tint bon contre tous les autres hommes d'État et les projets qu'ils lui soumirent. Il repoussa le projet de Lord Robert Cecil dont certaines dispositions avaient pourtant l'heur de plaire à M. Clemenceau. Au seul projet du général Smuts il emprunta, d'après M. Lansing, quelques idées, entre autres celle des mandats. Ils tenaient dans le projet Smuts une grande place. La Ligue des nations prenait possession des mandats comme « héritière des empires ». Cette formule du général Smuts enchantait M. Wilson. Elle flattait son idéalisme. Elle cadrait à merveille avec son projet à lui, bizarre amalgame — je rapporte l'opinion de M. Lansing — d'ajustements diplomatiques, de subterfuges politiques et de règles morales

Parmi les rares points sur lesquels M. Wilson n'avait pas, dès l'origine, une idée arrêtée, se trouvait le moyen le plus pratique d'éviter à l'avenir toute guerre. Fallait-il employer la force? Pouvait-on compter uniquement sur celle de la persuasion? Hostile, au mois de mai 1916, à tout emploi de la force, M. Wilson se ralliait au mois de janvier 1917 à l'emploi de la force militaire comme seul moyen pratique d'empêcher les agressions. Conversion, d'après M. Lansing, malheureuse qui aboutit à l'insertion, dans le Traité de Versailles, du fameux article X, lequel suscita dans les milieux républicains du Nouveau Monde — et même dans certains milieux démocrates — cette opposition acharnée, qui détermina le rejet du *Covenant*. M. Lansing n'hésite pas, en effet, à voir dans cet article par où les douze puissances signataires se garantissent leurs frontières, dût-on pour cela recourir aux armes, la goutte d'eau qui fit déborder le vase de l'indignation américaine. Bien que les deux Chambres du Congrès fussent devenues républicaines, dès le mois de novembre 1918, elles eussent fourni, pense-t-il, la majorité requise pour la ratification du Traité s'il n'eût pas contenu l'article X : « Il y aurait eu, écrit M. Lansing, opposition de la part des adversaires de toute entrée des États-Unis dans une organisation internationale, mais elle n'eût pas suffi à empêcher la ratification. » C'est l'imprudente insertion du principe de la

« garantie » qui retourna décidément contre l'entreprise wilsonienne toute la nation.

M. Lansing, il va sans dire, ne s'en montre pas autrement fâché. La Ligue des nations est une si piètre invention! le *Covenant* est une si pauvre chose! Rien de plus absurde, suivant M. Lansing, que cette formule du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, lancée à grand éclat par le Président Wilson. Elle est absurde, au même titre que le principe des nationalités, cette autre idéologie appelée à causer tant de désastres. M. Lansing, qui aime à citer des extraits de son journal intime, comme preuve à l'appui de sa perspicacité, rapporte que dès le 30 décembre 1918, il écrivait : « La *self-determination* est destinée lors de la Conférence de la paix à servir de base à des demandes irréalisables... Quelle calamité que cette phrase ait été prononcée! » Inadmissible et irréalisable sous peine de créer une confusion sans exemple, le droit de tous les peuples à fixer leur sort ne fut, d'ailleurs, pas admis par la Conférence. M. Lansing prend une joie maligne à noter que le Traité de Versailles attribue des millions d'Allemands authentiques à la Pologne et à la Tchéco-Slovaquie, que M. Wilson se déclara en faveur de la « grande Russie », d'une Russie conservant tous ses allogènes, etc. Sur ces divers points M. Wilson a dû céder aux Alliés, en échange d'autres concessions; mais M. Wilson a plus cédé qu'il n'a reçu, cela ne fait pas, d'après son accusateur, l'ombre d'un doute. A l'en croire, l'institution des mandats n'était qu'un piège où le Président tomba lourdement. Les mandats avaient pour but — sous des dehors humanitaires et absolument trompeurs — de permettre à ceux qui les recevaient d'entreprendre de fructueuses affaires. Et c'est pourquoi l'on offrit aux États-Unis... le mandat pour Constantinople et celui pour l'Arménie. Parce que ces entreprises nécessiteraient d'éternelles mises de fonds et ne rapporteraient jamais. M. Wilson avait accepté le mandat pour l'Arménie, mais le Sénat nord-américain a refusé ce cadeau. Il a bien fait. Ainsi du moins raisonne M. Lansing dans son hostilité systématique. On prouverait facilement à quel point il exagère. L'Angleterre ne semble pas croire que le mandat sur Constantinople soit à dédaigner.

Et dire, poursuit M. Lansing, que c'est pour commettre la faute consistant à insérer dans le traité de paix le *Covenant* de la Ligue des nations qu'on a commis cette faute pire : le retard apporté à la conclusion de la paix elle-même! Parce qu'on voulait mener de front, sur l'ordre de M. Wilson, la Ligue des nations et le Traité de paix, on les bâcla, on les sabota tous deux.

IV. *Contre le traité d'alliance avec la France.* — On se rappelle qu'il fut question pendant quelques mois d'un traité par où la Grande-Bretagne et les États-Unis promettaient à la France (et à la Belgique) leur concours militaire en cas d'agression allemande. M. Lansing affirme que sa « sympathie personnelle pour la France » l'inclinait à approuver ce traité. Et il faut le croire sur parole, bien que la tendance francophile de son livre soit assez faiblement marquée; mais ce traité était impossible pour la même raison que l'adhésion à l'article X : parce qu'il était en contradiction avec la doctrine de Monroë. Il faisait, d'ailleurs, double emploi avec les mesures prévues par la Ligue des nations et ne laissait pas d'affaiblir ainsi la portée de la Ligue. Enfin il devait porter ombrage à la Bohême, à la Yougo-Slavie, à la Pologne. La garantie britannique et américaine en faveur de la France et de la Belgique découvrait mal à propos ces puissances si menacées, les désignait, pour ainsi dire, à l'esprit de revanche et aux entreprises agressives de l'Allemagne.

Pourquoi M. Wilson, à qui ces inconvénients n'avaient pu échapper, adhéra-t-il néanmoins au principe d'une alliance anglo-franco-américaine? M. Lansing estime que ce fut pour éviter d'autres inconvénients qui auraient produit aux États-Unis une impression pire encore. M. Clemenceau devait mettre à M. Wilson le marché à la main. Il devait dire au malheureux Idéaliste : « Triple alliance ou pas de Ligue des nations! Triple alliance ou rive gauche du Rhin à la France! » Et l'Idéaliste répondait la mort dans l'âme : « Triple alliance! Triple alliance! »

M. Wilson ne se fût pas exposé à cet ennui s'il avait admis, comme le conseillait M. Lansing, que le Traité de paix précédât la fondation de la Ligue. Le Traité de paix seul aurait

pu être prêt au mois d'avril 1919. Les négociateurs auraient dû se contenter d'y insérer une déclaration annonçant la Ligue des nations. Celle-ci aurait été créée dans une Conférence internationale qui se serait réunie tout de suite après la conclusion de la paix. Jusqu'ici rien à reprendre aux critiques et au plan de M. Lansing; mais certaines dispositions complémentaires du projet Lansing sont plus sujettes à caution. Le ministre américain aurait désiré que toutes les puissances, les ennemis de la veille comme les neutres, participassent à la Conférence chargée de fixer le statut de la Ligue des nations. Il fallait, dit-il, pour réussir cette opération, une autre atmosphère que celle de Paris. Et voilà un point où le lecteur non américain risque fort de différer d'avis avec M. Lansing.

V. *Contre la diplomatie secrète.* — La Conférence de Paris d'où auraient dû sortir tant de réformes devait tout particulièrement inaugurer un mode nouveau de tractations diplomatiques. A la « diplomatie secrète » M. Wilson avait promis de substituer la diplomatie à portes ouvertes, *the open diplomacy.* M. Wilson, et un grand nombre d'Américains avec lui, attribuaient la guerre européenne aux intrigues machinées par les uns et les autres dans l'ombre empoisonnée des chancelleries. Par une large publicité donnée désormais aux faits et gestes des dirigeants et aux accords internationaux qui en résultaient, il fallait rendre une nouvelle catastrophe impossible. M. Wilson avait promis d'agir dans ce sens : « Il parlait beaucoup, écrit M. Lansing, de délibérer en commun, mais il ne se montrait aucunement enclin à mettre en pratique sa promesse. » Contraint à toute sorte de négociations — M. Lansing écrirait pour un peu à toute sorte d'intrigues — afin de mettre debout sa Ligue des nations, il se livrait avec M. Clemenceau et avec M. Lloyd George à des marchandages dont il taisait soigneusement la nature et le progrès. S'il racontait de temps en temps quelque chose à ses collègues de la Délégation américaine, c'était pour satisfaire leur amour-propre et se mettre lui-même à couvert, mais nullement pour connaître leur avis. En somme, la règle de l'*open diplomacy,* formulée dans les

Quatorze points, fut allègrement piétinée par celui qui en avait pris l'initiative. Le scandale s'aggrava quand au Conseil des Dix succéda le Conseil des Quatre. Les délégués des petites nations, évincées par les *Big Four*, se plaignaient amèrement du secret dont s'entouraient les représentants des nations plus puissantes, y compris M. Wilson. M. Lansing avoue avec ingénuité — à moins que ce ne soit par cruauté raffinée — qu'il ne résista pas au plaisir de manifester à son chef toute la surprise des délégués *minorum gentium*; mais, à la remontrance de son ministre, M. Wilson ne sourcilla point et ne répondit pas.

M. Lansing nous permettra-t-il de penser que c'est la meilleure réponse que M. Wilson pût lui faire?

Le système de la diplomatie secrète a produit, d'après M. Lansing, des résultats tout particulièrement désastreux sur deux points : sur le règlement de l'affaire de Fiume et sur celui de l'affaire du Chantoung. La nation italienne, trompée par les délégués italiens, s'imagina jusqu'au dernier moment que M. Wilson était pour Fiume à l'Italie. Si M. Wilson avait, dès l'origine, fait connaître aux Italiens la position qu'il avait adoptée dans ce conflit, les incidents qu'on sait ne se fussent peut-être pas produits. Quant à la solution donnée à l'affaire du Chantoung, elle fut un coup de surprise douloureux pour l'opinion nord-américaine. Tout le Nord-Amérique était hostile aux prétentions japonaises sur cette province chinoise. M. Wilson se laissa pourtant entraîner à des compromis — jalousement tenus secrets jusqu'au dernier moment — et grâce auxquels l'impérialisme nippon reçut satisfaction pleine et entière. Dès cet instant, la situation politique de M. Wilson apparut fort ébranlée. Il a payé pour l'erreur du Chantoung et pour les autres erreurs imprudemment commises.

***

Les aigres critiques que nous venons de résumer motivent le jugement d'ensemble porté par M. Lansing sur le Traité de Versailles. Il ne vaut rien : « Le Traité a été conçu dans l'intrigue et formé dans la cupidité. Il suscitera des guerres

plutôt qu'il ne les préviendra ». Quant à la Ligue des nations, elle repose, d'après M. Lansing, sur des principes encore plus condamnables : elle livre les petites puissances au bon plaisir des grandes, elle fait litière de la justice, « elle met à la première place la force ».

Mais alors, se demande le lecteur du livre de M. Lansing, pourquoi M. Lansing a-t-il signé le Traité de Versailles? Pourquoi n'a-t-il pas démissionné plutôt avec fracas? L'accusateur public du Président Wilson a prévu le reproche. Il essaye de s'en laver, mais que sa défense est donc faible! S'il n'a pas fait d'esclandre, dit-il, c'est pour ne pas retarder davantage la conclusion de la paix et le moment où le monde allait pouvoir sortir du « chaos ». C'est aussi parce que le bolchevisme menaçait et qu'il fallait maintenir contre ses entreprises l'unité de front des négociateurs. Ce sont là, on en conviendra, d'assez pauvres excuses. Ne faudrait-il pas attribuer plutôt la conduite de M. Lansing à une certaine faiblesse de caractère? Ardent à la critique en face d'une page de papier blanc, il subissait fortement le prestige personnel de M. Wilson. Il lui adressait, à ce qu'il assure, des critiques acerbes dans le tête-à-tête; mais ces explications entre président et ministre ne furent jamais assez violentes pour entraîner une rupture que le ministre eût été le premier à regretter. M. Lansing, au surplus (on en peut juger d'après ce que nous avons rapporté de ses idées), n'eût pas conclu une paix plus favorable à l'Entente que celle à laquelle adhéra M. Wilson. Les Alliés n'auraient pas, semble-t-il, gagné grand'chose à ce que M. Wilson restât à Washington et à ce que M. Lansing jouât à Paris un premier rôle.

MAURICE MURET

LA MUSIQUE

REPRISES

L'ENSEIGNEMENT DU CONSERVATOIRE

A l'Opéra, *l'Or du Rhin*; à l'Opéra-comique, *Orphée*; à la Gaîté-lyrique, *Boccace*; au théâtre Mogador, *la Poupée*; au Trianon-lyrique, *le Huron*. Ce n'est plus la saison d'été où l'affluence des étrangers et l'absence des artistes en vedette vouaient nos scènes lyriques au répertoire; mais le temps d'exposer au public des répétitions générales les premières nouveautés de l'hiver n'est pas venu encore. C'est l'automne, dont la mélancolie incite aux souvenirs et aux reprises.

Celle de *l'Or du Rhin* mérite à peine ce nom : l'un suivant l'autre, les ouvrages de Wagner reprennent leur place au répertoire de l'Opéra. Mais leur exil a duré assez longtemps pour que chacun d'eux exige une série de répétitions : les artistes ne sont pas tous les mêmes, et des changements sont survenus dans les chœurs et l'orchestre. L'*Or du Rhin* a bénéficié par surcroît de certains progrès accomplis dans la machinerie, et le premier tableau, qui met en scène les trois filles du fleuve, nageant et chantant au sein des liquides profondeurs, y a beaucoup gagné. L'*Or du Rhin* a trouvé auprès du public le même accueil que la *Valkyrie*

et *Siegfried* c'est-à-dire qu'il fait régulièrement salle comble, et qu'on l'écoute dans un recueillement qui concentre l'enthousiasme, pour le laisser éclater ensuite, à la chute du rideau, en longues ovations.

Le succès d'*Orphée* a été très vif également, et bien mérité. Grâce aux soins judicieux de M. Paul Vidal, nous avons entendu cette fois le rôle d'Orphée chanté par un ténor. C'est, je crois, a *Schola cantorum* qui la première, en un de ses concerts, est revenue à cette version de l'ouvrage. L'oreille n'y perd rien, et la vue y gagne beaucoup.

Le Trianon-lyrique a eu la bonne pensée de nous restituer la musique aimable d'un auteur trop modeste et trop tôt retiré dans un silence volontaire. Quant aux deux autres reprises, rien ne les rendait nécessaires : *la Poupée* est une médiocre opérette d'Audran, qui ne fut jamais qu'un fabricant de couplets et non un compositeur; *Boccace* est une autre opérette, non moins médiocre, de Franz von Suppé, qui fut à Vienne le précurseur de Lehar et de sa *Veuve joyeuse.*

Les concours du Conservatoire, ceux du moins qui furent soumis au contrôle de la critique, n'ont révélé cette année aucun talent exceptionnel, ni donné lieu à aucun scandale. Tout s'est passé dans l'ordre, et les bons élèves ont reçu la récompense de leur labeur. Si je reviens aujourd'hui sur ces épreuves toutes scolaires, ce n'est pas pour en feuilleter le palmarès; mais de leur caractère général et de leur esprit, je voudrais tirer quelques conclusions sur l'enseignement qui se donne au Conservatoire, et les améliorations qu'il comporte.

M. Henri Rabaud a pris l'an passé la direction du Conservatoire avec l'intention déclarée de procéder à un certain nombre de réformes. Quelques-unes de ces réformes ont été introduites dès son avènement, et l'une d'elles a paru dès cette année avoir d'heureux effets. C'est celle qui régularise, sans pourtant l'astreindre à de trop rigoureux programmes, l'enseignement de la composition musicale. Elle a passé à peu près inaperçue, parce que les examens et les concours de cette branche d'enseignement, à l'excep-

tion du concours de Rome qui marque la fin des études, se passent à huis clos. Elle est pourtant d'une grande importance, puisqu'elle intéresse les destins futurs de la musique française.

On croira peut-être que j'exagère, et qu'on peut devenir un grand musicien sans passer par le Conservatoire, de même qu'il n'est pas nécessaire à un écrivain d'avoir été en sa jeunesse élève de l'École normale supérieure. Le rapprochement n'est pas exact, parce que la technique de l'art musical est beaucoup plus compliquée que celle de l'art littéraire. On ne l'apprend que par les principes et non par l'exemple. Un musicien qui n'a pas pendant plusieurs années pratiqué les exercices de contrepoint, d'harmonie, de fugue, de composition qui sont les thèmes, les versions, et les dissertations de ses classes, sera toujours gêné pour exprimer sa pensée. Un homme de génie comme Berlioz a souffert toute sa vie d'une lacune en ses premières études, et s'il n'est jamais parvenu à traduire sa pensée sans un sensible effort, c'est que jadis il n'avait pas fait assez de devoirs d'harmonie. Or l'enseignement complet de la composition n'est et ne peut être délivré, avec toutes les garanties nécessaires, qu'au Conservatoire. Je sais bien que M. Gabriel Fauré et M. André Messager sont élèves d'une école libre, l'école Niedermeyer. Mais c'est l'enseignement du Conservatoire qu'ils y ont trouvé, puisque leur maître fut M. Camille Saint-Saëns.

Jusqu'ici, le jeune musicien qui sortait des classes d'harmonie, de contrepoint et de fugue pour se préparer au concours de Rome était libre de présenter à son maître les essais personnels que lui suggérait sa fantaisie ou une inspiration naissante. M. Henri Rabaud a estimé qu'il fallait se défier d'une maturité précoce, et c'est pourquoi il a institué, dans l'année qui précède le concours de Rome, des concours intermédiaires, qui comportent, entre autres épreuves, la composition d'une fugue ou de variations sur un sujet emprunté à un auteur connu, et dans le style de cet auteur. Ceux de nous qui ont mené jusqu'au bout leurs études universitaires reconnaîtront aussitôt ce genre de travail : c'est la lettre imaginaire de Racine à Boileau, de Diderot à Rousseau,

ou de Voltaire au roi de Prusse, qui leur fut proposée quand ils étaient en rhétorique. On souriait un peu de cet exercice, mais on s'en acquittait avec zèle, et autant que possible avec goût : mieux que tout autre il montrait jusqu'à quel point l'élève avait su comprendre un caractère et sentir un style. La même expérience historique de son art est indispensable au musicien, car rien ne vaut, pour se connaître soi-même, la comparaison.

Ces nouveaux concours ont paru intéresser vivement les candidats au prix de Rome, et le jury, composé de MM. H. Rabaud, Th. Dubois, Alfred Bruneau, Camille Chevillard, Georges Hue, Vincent d'Indy, Charles Levadé, Max d'Ollone, Maurice Ravel et Florent Schmitt, a été d'une façon générale très satisfait des travaux qui lui furent montrés.

L'éducation technique n'est pas moins nécessaire aux artistes qui interpréteront la musique qu'à ceux qui la composent. Depuis bien des années, on observe au Conservatoire un curieux et fâcheux contraste. Les élèves des classes d'instruments, qu'ils apprennent à jouer du violon, du piano, de la contrebasse, de la flûte, de la clarinette, du cor ou du trombone, reçoivent tous une éducation technique très soignée, qui assure aux lauréats du Conservatoire, pour toutes ces classes, une juste renommée. Mais les chanteurs et chanteuses sont supposés savoir chanter quand ils entrent au Conservatoire. Sans doute, depuis quelques années, on les astreint pour commencer à faire des vocalises. Mais que sont ces vocalises? Des exercices de solfège, rien de plus. Les anciens maîtres traitaient la voix comme un instrument et employaient des années à en égaliser le clavier naturel, à le rendre capable, dans toute son étendue, de toutes les nuances de l'intensité, de tous les coloris du timbre de tous les degrés de la rapidité. L'un des derniers représentants de cette excellente école est M. Battistini, que nous avons pu entendre encore à l'Opéra, en ces dernières années : malgré son âge, le célèbre baryton disposait encore d'un organe sans défaut, dont il réglait la sonorité avec autant d'aisance et de précision que s'il eût effleuré d'un archet subtil les cordes d'un violoncelle. Mais aussi faut-il voir,

dans les anciens traités de chant, avec quel soin on distingue les différentes manières d'attaquer le son et de conduire le souffle, selon que les notes doivent être filées, piquées, martelées, liées, renforcées, diminuées, ornées de trilles, d'appogiatures ou de points d'orgue. Toute cette technique a disparu de notre enseignement. Les exercices y sont d'une simplicité déconcertante. Quand l'élève chante juste, on croit qu'il sait chanter. Aussitôt qu'il a décroché sa médaille de vocalises, il entre dans une classe de chant; il y chante des morceaux et des airs, son maître l'écoute et lui donne des conseils : « Respirez ici », ou « La voix dans le masque », ou bien encore : « Évitez le coup de glotte ».

Que dirait-on d'un pianiste ou d'un violoniste qui n'aurait pas commencé par les exercices et les études? Qu'il restera toute sa vie un amateur. Tel est le cas, sauf quelques exceptions qui sont dues à un don particulier ou à un goût personnel de l'étude, de tous nos chanteurs et de toutes nos chanteuses, aussi bien de concert que de théâtre. Ils chantent au petit bonheur; un jour ils sont en voix, un autre jour, ou le même jour à une autre heure, les voilà enroués; ils ont des notes claires, d'autres sourdes, et loin de chercher à diminuer cette différence, ils l'exagèrent, fiers de leur ut ou de leur mi qu'ils élargissent à se casser à eux-mêmes les oreilles, glissant sur les notes voisines qu'ils « déblaient » à la façon des comédiens mécontents de leur tirade. Presque tous croient qu'il faut crier pour chanter; ils ne font aucune nuance, hurlent à pleins poumons, forcent leurs voix qui chevrotent, et par la résonance de la poitrine qu'ils étendent bien au delà de sa limite naturelle, l'étouffent en même temps, de telle sorte qu'elle semble leur rester dans les joues, quand ce n'est pas au fond de la gorge.

Il y a, je le répète, des exceptions. La liste n'en serait pas longue. Mais aussi que d'artistes connus, même célèbres, dont on peut dire en toute vérité qu'ils n'ont jamais su chanter. Pourquoi sont-ils célèbres? Parce qu'ils ont des natures d'artistes, et que le public entraîné par le geste et l'accent fait grâce aux défaillances de la voix. Mais ils ne font jamais une longue carrière. Leur voix bientôt usée par l'effort leur refuse leur service. Elle s'éraille, se fausse, se brise.

On souffre à les entendre, et si on les applaudit encore, c'est que le public parisien est peut-être de tous les publics le plus fidèle à ses souvenirs.

Quelques professeurs s'excusent de ne pas enseigner mieux le chant et rejettent la faute sur les compositeurs qui aujourd'hui ne demanderaient plus aux chanteurs que de se faire comprendre, et non de chanter. Telle est l'opinion défendue en un ouvrage qui vient de paraître sur le *Chant théâtral*, ouvrage intéressant d'ailleurs, plein d'anecdotes instructives, de conseils expérimentés, écrit avec verve, et de main d'artiste, mais qui à aucun titre ne peut passer pour une méthode de chant. « Le théâtre musical est devenu terriblement difficile. L'élite et une partie du public ne veulent plus des œuvres qui divertissaient nos pères. Ils ne s'intéressent plus aux formules banales, aux airs, aux cavatines, aux ariettes... Monsieur du Gosier est détrôné. » Et l'auteur, loin de déplorer cette révolution, s'en félicite : « La musique moderne nous débarrasse de ce que la virtuosité avait d'insipide et met en valeur la déclamation. L'interprète devient un collaborateur. On a remplacé la vocalise par l'expression véridique. »

Ces lignes ont été écrites par un professeur de déclamation lyrique, qui jouit au Conservatoire d'une considération méritée à la fois par les succès d une brillante carrière, interrompue de son plein gré bien avant l'âge du déclin, par la sollicitude attentive qu'il témoigne à ses élèves, ainsi que par l'étendue de ses connaissances et la valeur de son esprit. Sa classe est parmi les classes rivales de beaucoup la plus renommée, la mieux achalandée, et c'est cette classe qui presque à elle seule a obtenu cette année toutes les premières récompenses du concours. L'enseignement qu'on y reçoit est donc, de toute évidence, particulièrement apprécié non seulement par les élèves, mais aussi par les jurys du Conservatoire. Or on voit que cet enseignement ne se contente pas de négliger l'art du chant : il le méprise.

Dire que le temps des airs, des cavatines et des airs est passé, que la vocalise a été remplacée par l'expression mélodique, et que la musique moderne s'est débarrassée de la virtuosité vocale, c'est dire que les musiciens qui n'ont pas

eu le bonheur de naître dans la dernière moitié du XIXe siècle ne méritent pas qu'on s'occupe de leurs ouvrages et leur assure des interprètes. On pourrait dire avec autant de raison que les rois de France n'ont été que d'affreux tyrans, ou bien encore qu'il n'y a pas eu de poètes en notre pays avant Victor Hugo. L'étude un peu approfondie de l'histoire montre que le bien et le mal, la vertu et le vice, la vérité et l'erreur ne sont jamais aussi nettement séparés. L'ancien régime a eu ses libertés, la littérature classique a eu sa poésie, la musique de la même époque a eu sa force et sa couleur. Plus d'une fois déjà, on a pu croire que le chant cédait la place à la parole; il a toujours repris ses droits.

Le problème du chant a pour condition un équilibre entre trois éléments qui sont la mélodie vocale, son accompagnement instrumental et le texte qu'elle traduit en musique. Cet équilibre est rompu tantôt en un sens, tantôt dans le sens contraire. C'est la voix qui se plaît outre mesure à des agréments. Poètes et musiciens protestent aussitôt, les premiers parce qu'on ne tient plus compte de leurs intentions, les seconds parce qu'on réduit la part de l'harmonie et de l'orchestre. S'ils obtiennent gain de cause, ce sont bientôt les amoureux de la voix qui prennent le deuil. Depuis que nous possédons un opéra, il a subi plusieurs réformes. Toutes furent entreprises au nom de la vérité dramatique, afin de combattre les prétentions de la voix et de réduire les usurpations de l'orchestre. Mais à peine une loi plus sévère était-elle établie, que l'oreille regrettait ses plaisirs, et la musique, qui s'était laissé bannir sans résistance, revenait au premier appel, forte d'un charme inoubliable.

La première de ces réformes fut celle des fondateurs mêmes de l'opéra, les musiciens des académies florentines, sacrifiant à la pureté d'une mélodie isolée les combinaisons du contrepoint et ses savoureux rapprochements de notes ennemies. Je viens d'avoir l'occasion d'indiquer ici même que Monteverdi, leur disciple, ne s'est jamais soumis à leurs préceptes restrictifs et n'obéissant qu'à son génie est resté jusqu'à ses derniers jours un des plus hardis inventeurs d'accords que la musique ait jamais connus.

La seconde réforme fut celle de Lully, la troisième celle de Gluck, la quatrième celle de Wagner. Mais Lully n'a pas empêché les musiciens italiens du XVIIIe siècle d'enjoliver le chant jusqu'à n'en faire plus qu'un brillant ramage, ni Rameau d'enrichir l'orchestre. Mozart n'a jamais suivi Gluck, et son art accomplit, par un miracle unique jusqu'à ce jour, le parfait équilibre de la mélodie et de l'harmonie, de la voix et des instruments. De nos jours, l'influence de Wagner a cessé de se faire sentir, et c'est pourquoi tous nos musiciens cherchent à restaurer le chant. Sans doute ils n'écriront plus d'ariettes ni de cavatines. Les poètes contemporains n'emploient plus l'alexandrin coupé par la césure; leurs vers ont cependant un rythme. Les mélodies modernes ne se présentent plus en périodes symétriques; ce n'en sont pas moins des mélodies. Le goût du chant est même devenu si vif qu'on a vu reparaître les formes, oubliées depuis le XVIe siècle, de la polyphonie vocale : Debussy, le premier, a écrit des chœurs sans accompagnement qui étaient des compositions musicales et non plus des exercices d'école. Son exemple a été compris, et suivi.

On dira sans doute que les musiciens de notre temps connaissent mal les ressources de la voix, ne savent pas la mettre en valeur, ou lui demandent l'impossible. Ce reproche est souvent fondé. Mais comment veut-on que les musiciens acquièrent l'expérience d'un art que les chanteurs eux-mêmes ignorent? Et que dire d'un enseignement qui ne permet pas de remettre à la scène, sinon avec des artistes exceptionnels, les opéras de Mozart?

Mozart n'est pas la seule victime de ce bizarre préjugé de certains professeurs de chant contre le chant. Gluck lui-même et Wagner demandent des chanteurs. Quand ces réformateurs ont commencé d'écrire, ils trouvaient aisément des interprètes que les ouvrages de l'époque précédente avaient rompus à toutes les difficultés de l'art vocal. Qui ne sait ce que Wagner doit à madame Schrœder-Devrient? Cette charmante artiste lui disait, après avoir créé le rôle de Vénus dans le *Tannhauser* : « Vous êtes un génie, mais ce que vous écrivez est si extraordinaire que c'est à peine si on arrive à le chanter. » L'art de Wagner a ensuite découragé les chanteurs. Au lieu de perfec-

tionner encore leur technique, ils ont renoncé à la technique; ils ont cessé de chanter pour vociférer. Wagner ne devait plus retrouver une Schrœder-Devrient. Il s'en est plaint amèrement.

La virtuosité n'est jamais inutile. Un amateur peut jouer note pour note l'adagio d'une sonate, dont le presto lui est interdit. Écoutez ce même adagio, sous les doigts exercés d'un artiste qui fait du clavier ce qu'il veut : alors seulement vous en découvrirez toute la variété, la délicatesse et la puissance. Il est possible d'épeler avec une mauvaise voix ou même sans voix tel texte de la musique moderne qui suit de si près l'accent de la parole qu'il suffit de le bien prononcer pour se faire entendre. Mais s'agit-il de rassembler la mélodie éparse, d'en rapprocher les fragments et d'en poursuivre le mouvement entrecoupé, il faudra un art consommé pour venir à bout des respirations trop longues, des transitions mal ménagées et de l'inégalité des voyelles. Le rôle de Golaud, dans *Pelléas et Mélisande*, a été interprété à Paris par des artistes de haute valeur. J'en sais un cependant qui seul, s'il avait voulu apprendre le rôle et su le comprendre, en aurait dégagé toute l'émotion : c'est M. Battistini.

Les virtuoses manquent parfois d'instruction et de goût. Mais ce n'est pas toujours le cas, surtout en France : il suffit de citer des artistes comme Raoul Pugno, M. Risler, M. Cortot, M. Jacques Thibaud, M. Ricardo Vines. Les professeurs du Conservatoire sont tous des hommes fort distingués. On peut être assuré qu'ils formeront de leur mieux l'esprit de leurs élèves. Mais il faut aussi qu'ils forment leur voix. La seule méthode est celle dont l'expérience des chanteurs d'autrefois et celle des instrumentistes d'aujourd'hui sont d'accord pour attester l'efficacité : des sons posés, des gammes, des arpèges, des exercices de vélocité et de lenteur, des traits, et enfin des morceaux où les vieux maîtres de la voix ont réuni les principales difficultés de cet instrument particulier et fait briller ses richesses. Je ne sais trop ce qu'on attend pour appliquer cette méthode. Mais je sais bien qu'il n'en est pas question pour l'instant : les concours de cette année viennent encore de nous le prouver avec éloquence.

On reproche à certains théâtres subventionnés de ne plus engager, comme autrefois, les lauréats des classes lyriques du Conservatoire. S'il ne s'agissait que d'enseigner à ces lauréats l'art scénique, leur place serait en effet marquée en tel théâtre où ils trouveraient autour d'eux les meilleurs exemples et les meilleurs conseils. Mais ce n'est pas là qu'on peut leur apprendre les éléments de l'art du chant, qu'ils ignorent.

LOUIS LALOY

PARMI LES LIVRES

L'Académie a décerné un grand prix Gobert aux deux volumes de M. l'abbé Lavaquery, sur le cardinal de Boisgelin. Les honnêtes gens, du temps qu'ils lisaient, auraient pris à ce livre un extrême plaisir. Non seulement l'érudition en est sûre et complète, mais l'ouvrage dépasse de beaucoup le cadre d'une biographie. Ou plutôt parce qu'il est une biographie bien faite, il suggère toute une époque. Telle est la vertu d'un bon portrait.

Les Boisgelin étaient une famille bretonne, de vieille noblesse d'épée, qui, à partir de 1600, a occupé des charges de magistrature au Parlement de Bretagne. C'est ainsi que Renaud-Gabriel de Boisgelin était président à mortier quand naquit en 1732 son second fils, qui est le personnage du livre. Ce fils, de santé délicate, acquit au collège le goût des lettres, et, dit sans illusion son biographe, « ce fut probablement là le signe le plus évident de sa vocation ecclésiastique ». Il entre à Saint-Sulpice, en octobre 1748, pour y commencer ses études théologiques. Il suit les cours de la Sorbonne, et il y fait partie d'un petit groupe brillant et remuant : Turgot, Loménie de Brienne, Cicé, Morellet, et cet abbé de Véri dont les mémoires encore inédits forment un curieux document. Ces amis discutent plus volontiers politique que théologie. Trois d'entre eux deviendront ministres. Quand Boisgelin sera archevêque d'Aix, un pamphlet lui reprochera

d'être un évêque administrateur. Et le pamphlétaire s'explique : « Un évêque administrateur est une sorte de métis, moitié sacré, moitié profane, qui sous la livrée sainte exerce un apostolat philosophique dont l'objet est de purger la France de toutes les erreurs du gouvernement; c'est un homme suscité par la bienfaisante philosophie pour manifester enfin et mettre en action une grande vérité. Et quelle est-elle? La voici : c'est que le bonheur public est la véritable, la seule religion d'un état. »

Boisgelin, ou l'abbé de Cucé, comme il se nomme alors, sera un des prélats, dont la mémoire honore l'église de France. Mais sa vocation ressemble à celle de beaucoup de ses contemporains. Pour son père, homme fort rude, elle est un moyen de parvenir : « Vous n'êtes, lui écrit-il le 5 janvier 1752, qu'un très mince cadet qui avez votre fortune à faire. » Il entend, il est vrai, que cette fortune soit faite avec honneur : « Mettez toute votre étude à bien remplir vos devoirs, écrit-il, et à plaire à vos supérieurs : c'est le grand moyen de parvenir. » Ces conseils du président sont un curieux exemple de l'intérêt poursuivi avec austérité. « Il faut que vous ne manquiez pas une occasion de paraître », dit-il. Mais il dit aussi : « Je préférerais votre mort et la mienne à la douleur de vous voir déshonorer votre état et mon nom... Aimez et craignez Dieu, sans cela vous n'êtes rien. » Une autre lettre montre l'idée que le président se fait de la carrière ecclésiastique : « Vous avez de l'ambition, mais il faut qu'elle soit toujours subordonnée à la religion... Vous en cueillerez les fruits pour cette vie et pour l'autre, et vous comblerez votre père de la joie la plus pure et la plus parfaite. Vous êtes destiné à occuper les premières places dans le seul état du royaume où la fortune déploie les étendards de ses faveurs. Quelle satisfaction pour moi si vous les occupez avec gloire, avec honneur! Quelle amertume à mon cœur si vous ne les remplissez pas dignement!... »

On trouve dans ces lettres paternelles de la prudence, de l'économie, une inquiète vigilance sur la doctrine, mais peu de sensibilité. Comme le jeune abbé a demandé à passer auprès de son père les vacances de 1751, le père répond : « O la bonne tête! Ce voyage, dites-vous, vous sera fort

utile parce que vous serez à même de vous faire connaître de moi... Le vrai mérite se fait connaître de loin comme de près. Oh! je crains de ne vous connaître que trop. Vous avez, dites-vous, bien des choses à me dire, vous me les écrirez si bon vous semble. » Dans une autre circonstance, nous le voyons encore rebuter la tendresse et la confiance de son fils. C'est en 1754. L'abbé va devenir sous-diacre, c'est-à-dire s'engager irrévocablement. A ce moment, il semble que sa conscience se trouble. Il s'adresse à son père, qui ne comprend rien à ces perplexités. Il les nomme une rapsodie de misères. « A quoi tend ce tissu de raisonnements sur votre état? Votre engagement est-il forcé? Votre engagement dépend de vous, vous vous engagez pour toute votre vie, votre sort est entre vos mains, ne venez donc point rabâcher avec un père qui voudrait dans ses enfants une solidité qu'il n'y trouve pas. »

Voilà donc l'abbé engagé dans le sacerdoce, avec une foi que nous pouvons croire un peu languissante. C'est seulement bien longtemps après, pendant la Révolution, quand Boisgelin est en exil, qu'il sent, comme nous dit son historien, se relever, après un long demi-sommeil, bien armée et vivante, la foi de son vieux sang breton. Jusque-là, il fut un prélat décent, bienfaisant, zélé, mais dont la vie intérieure nous échappe un peu. Nous voyons d'abord un jeune homme ambitieux, qui a partie liée avec son frère le marquis : l'abbé cherche une femme pour le marquis, le marquis sollicite un bénéfice pour l'abbé. Le mariage serait plus facile, si le marquis obtenait de monter dans les carrosses du roi. Le président fait donc pour madame de Pompadour, un mémoire que l'abbé met au net. Mais Clairambault, le généalogiste demande d'autres preuves, et on ne retrouve pas la liasse de parchemins décisive. Honneurs, mariage, abbaye, tout semble s'évanouir. A la fin de 1757, l'abbé est découragé. Il pense, renonçant aux honneurs, s'abandonner aux belles-lettres. Cette fois, le père le ranime avec sa fermeté ordinaire. « Mon fils, je n'ai point fait réponse à une certaine lettre que vous avez écrite précédemment avec bien peu de réflexion : si on diffère encore longtemps à vous donner une abbaye, vous prendrez votre parti, vous abandonnerez votre état,

vous vous livrerez aux belles-lettres et aux sciences, en un mot vous jetterez, comme on dit, la hache après la cognée. Est-il d'un homme sensé de raisonner ainsi, le désespoir convient-il aux belles âmes, l'homme sage n'est-il pas préparé aux événements, le philosophe se laisse-t-il abattre par les caprices de la fortune? Ayez de la religion, des mœurs, de la vertu, et vous serez assuré de réussir. Peut-être attendrez-vous à voir votre mérite développé et reconnu. Eh bien, il faut attendre. »

Cette lettre n'était pas encore écrite que le vent avait tourné. La liasse réclamée par Clairambault est retrouvée. L'abbé exulte, triomphe, éclate. « Mon cœur n'y tient pas, je suis comblé, pénétré, abîmé de joie : dieux, quel bonheur!... C'est un roman, à peine puis-je y croire. Cette heureuse liasse! Plus d'inquiétude, plus de chagrin. Tout est assuré. Marcher la tête haute, demander tout, ne rien craindre; dans les états, à la cour, être égal à tout. Une nouvelle fortune se prépare pour nous. Je suis dans l'enthousiasme, tout était perdu, tout est retrouvé. » Cette ivresse est amusante; elle s'excuse chez un jeune homme de vingt-six ans; mais enfin il est difficile de le trouver parfaitement ecclésiastique.

Grand vicaire d'abord à Rouen, puis à Pontoise, Boisgelin est évêque de Lavaur en 1765. Il s'initie aux affaires, et il commence à administrer dans le goût de son ami Turgot, Il bâtit un pont, il fait faire des routes. En 1766, il prononce l'oraison funèbre du roi Stanislas, et son discours, qui est au goût du jour, contient des phrases propres à attendrir les lecteurs de Rousseau. Stanislas s'est enfui de Danzig déguisé en paysan. « Oh! s'écrie Mgr de Boisgelin, j'aime à le contempler toujours semblable à lui-même sous ce vêtement mal tissé qui le confond avec le pauvre habitant des campagnes. Voiles importuns du pouvoir et de la majesté, vous êtes tombés. C'est un homme que je vois, et je le vois tel qu'il est. »

Boisgelin est bien nettement l'homme de la fin du siècle, sensible et politique. Il y a plus. Plus tard, dans l'exil de Londres, il applaudira au dessein du *Génie du christianisme*. Mais l'idée du *Génie* est depuis longtemps la sienne, comme elle était, je crois, celle des catholiques éclairés dans la seconde

moitié du XVIIIe siècle. Cette défense de la foi présentée par ses bienfaits, cette apologétique du cœur était tout à fait dans le goût des hommes éclairés et sensibles. Il y a tels passages de l'oraison funèbre de 1766 qui sont déjà une espèce de transition entre la doctrine des économistes, le langage des philosophes et le sentiment des nouveaux chrétiens à la façon de Chateaubriand. « Le trône s'élève comme un arbre sacré qui protège l'industrie et la liberté; la religion mieux connue développe les leçons de sa morale saine et pure; la religion, qui répandit les lettres et les sciences parmi tous les peuples dévoués à son culte, s'embellit des lumières qu'elle a fait naître. » Et cette définition des églises : « Heureux asiles où le citoyen tranquille et satisfait célèbre dans la paix de son cœur, le cantique de sa reconnaissance. L'infortuné y traîne en soupirant aux pieds du sanctuaire, il offre ses infortunes et revient consolé. » N'est-ce pas là le style même de cet autre breton? On donne toujours *le Génie du christianisme* pour le premier livre du XIXe siècle. C'est en vérité le dernier livre du XVIIIe.

En 1770, Boisgelin devient archevêque d'Aix, et par le fait même, président de ce qui subsistait des États de Provence. C'est à ce moment qu'il peut montrer ses qualités d'administrateur. Il fallait d'abord de l'eau à ce pays desséché, et son premier grand travail est de construire le canal de la Durance au Rhône. Pour que la province puisse payer les frais, il obtient du roi la remise de l'impôt sur le sel. Il est en effet, à Paris, délégué de la province. De sorte qu'on le voit d'une part veillant à l'administration locale, attentif aux routes, aux ponts, aux ports, à tout le détail de la gestion financière; d'autre part à Paris, sollicitant les ministres, marchandant des réductions d'impôts, obtenant des subventions pour la reconstruction du Palais de Justice, des secours après une inondation ou un orage. Le 12 décembre 1782, il écrit à madame de Gramont : « J'ai obtenu depuis quatre ans que la guerre est commencée, douze millions pour la province. » Ajoutez les soins de son ministère, les efforts qu'il fait pour développer les écoles, pour instruire son clergé, son rôle enfin dans les intérêts généraux de l'Église de France. Représentez-vous-le dans le monde, où il est aimable. Dès sa jeu-

nesse, il a été mené par Brienne chez madame du Deffand. On l'y trouve un peu métaphysicien, ce qui veut dire, je pense, faiseur de systèmes et nuageux. On a peine à l'entendre. Il plaît davantage chez madame Necker. Parfois, il va se délasser à Noisy, chez son amie la comtesse de Gramont. Il compose des vers : une traduction des *Héroïdes* d'Ovide, et une adaptation en sept chants du *Temple de Gnide*. En 1776, il est de l'Académie. Les uns le classent parmi les encyclopédistes, les autres sont exaspérés de son caractère ecclésiastique et déclarent que l'Académie va ressembler à un concile. Ne vous étonnez pas de ces critiques contradictoires. Boisgelin est l'homme du juste milieu, et les partis que dicte une sagesse tempérée sont à l'ordinaire critiqués de droite et de gauche. Il a d'ailleurs de la fermeté et de l'éloquence. Au sacre de Louis XVI, chargé du discours, il fait entendre au roi « le langage austère et sensible de la vérité courageuse, de l'humanité gémissante ». Il ne lui dissimule rien « des engagements qu'il prend avec son peuple ». Il prend pour sujet « les bornes que devait se prescrire l'autorité royale ». Ce fut un scandale.

Dans des réflexions inédites sur *l'Esprit des Lois*, il explique son système politique : « Établissez la liberté personnelle sur les fondements de la persuasion universelle; rendez la propriété sainte et inviolable comme le culte des dieux; sachez maintenir dans toute son intégrité le pouvoir de chaque citoyen dans la république; faites que les lois répriment tout acte de violence qui peut offenser la liberté personnelle, la propriété des biens et l'égalité des pouvoirs; et ne craignez pas que l'inégalité des fortunes qui entraîne celle des dépenses, puisse troubler la paix des familles et corrompre les mœurs. Voilà les principes de tout état humain, la liberté, la propriété, la puissance. »

Ce qui frappe surtout dans ces réflexions, c'est le progrès des idées depuis Montesquieu. Sur deux points, au moins, Mgr de Boisgelin est fort en avance sur lui. Montesquieu avait dit qu'il fallait favoriser le commerce, afin que les sujets puissent sans périr satisfaire aux besoins du prince. Boisgelin scandalisé répond d'un ton très vif : « Celui qui se permet cette phrase à la fois cruelle et servile a donc pu

croire que le peuple était fait pour les rois et non les rois pour le peuple. » De même que Montesquieu ne croit pas que le clergé doive contribuer aux charges de l'État, Boisgelin au contraire, et il le marquera fortement à la veille des États généraux, est partisan de l'égalité devant l'impôt. « Les idées raisonnables, écrit-il, ont fait des progrès parmi nous, le clergé lui-même reconnaît ses obligations et veut les remplir : des évêques confessent la vérité de cette maxime... »

On ne s'étonnera point qu'avec un caractère enclin à la paix, une sage clairvoyance et un esprit libéral, Mgr de Boisgelin soit allé pendant la Révolution aussi loin que sa conscience le lui permettait dans la conciliation. Il faut lire là-dessus tout le second volume de l'abbé Lavaquery, et on le lira avec un extrême intérêt. On y verra vivre moment par moment, et pour ainsi dire dans sa palpitation même, l'histoire religieuse de la Constituante et de la Législative. On y verra aussi avec quelle fermeté le prélat, arrivé à ce point où il lui était interdit de céder, subit l'exil, et quelles vertus il y montra, sans permettre que le malheur faussât son jugement et aigrît son cœur; de sorte qu'il se retrouva, sous le Consulat, un de ceux qui refirent l'Église de France comme ils l'avaient naguère défendue.

***

Sous ce titre : *La joyeuse jeunesse de Tallemant des Réaux* M. E. Magne nous a donné un livre qui est un très plaisant tableau de la société réformée et de la haute finance au temps de Louis XIII. On ne saurait rendre l'auteur responsable d'une phrase qui a été glissée dans la *Prière d'insérer*. Il s'agit de Tallemant : « Quel était donc l'étrange personnage, ignoré des mémorialistes et des épistoliers, qui avait laissé une œuvre si remarquable? Malgré d'actives recherches, Monmerqué, éditeur des *Historiettes*, ne parvint pas à retrouver traces de son passage dans la société de son temps. » Les petites feuilles commerciales qu'on nomme « Prière d'insérer » jouent malheureusement un rôle trop important dans la critique littéraire, telle qu'on la conçoit de notre temps, pour qu'il soit possible de laisser

passer une affirmation si dénuée de vérité, et même de scrupule. J'ai sous les yeux la troisième édition des Historiettes, celle de 1865; elle est suivie d'une notice où Monmerqué a établi les points essentiels de la biographie de Tallemant, et l'histoire de sa famille. On trouvera pareillement une étude détaillée, dans l'ouvrage de M. Bertin : *les Mariages dans l'ancienne société française*, qui a paru, si je ne me trompe, en 1875. Ceci n'enlève rien au mérite de M. Magne, dont les recherches sont fort intéressantes, et qui refuserait le premier, j'en suis sûr, de s'associer à une réclame si inconsidérée.

Il est d'un vif intérêt de suivre avec lui l'aventure d'une famille de banquiers protestants. En 1561, les quatre fils d'un marchand de Tournay, deux d'entre eux étant compromis dans une échauffourée calviniste, se réfugièrent en France et s'établirent à la Rochelle. Ils se nommaient Nicolas, Antoine, François et Joseph Tallemant. Nicolas paraît être mort prématurément. Les autres, actifs et industrieux, placèrent sans doute leur argent « dans quelque bonne opération d'armement, dont ils tirèrent large profit. Ils ouvrirent bureaux et entrepôts. La maison Tallemant était fondée ».

Les frères n'étaient pas associés. Joseph vivait à part, tenant boutique de marchand mercier. Antoine et François réunissaient leurs capitaux pour certaines affaires et d'autres fois travaillaient séparés. Antoine approvisionna seul, en 1572, l'armée navale du prince d'Orange. Ils habitaient ensemble une belle maison qu'ils avaient louée dans le quartier marchand. Ils prirent femme dans la bourgeoisie rochelaise; Antoine épousa Marie Bourgoing, François épousa Louise Thévenin, veuve de Pierre du Jau.

C'était le plein temps des guerres civiles. Après la Saint-Barthélémy, le duc d'Anjou vint assiéger la Rochelle. Les deux frères Tallemant défendirent leur nouvelle patrie. Antoine fut tué par une mine sur le rempart. François reçut des lettres de bourgeoisie. En 1590, il siégeait au conseil de ville; en 1600, il fut coélu du maire. C'était un commerçant hardi et avisé, qui faisait de grandes affaires et de petites. Il eut deux filles, qui épousèrent de riches mar-

chands, et quatre fils, dont l'un Jehan, n'a pas laissé de traces dans l'histoire, mais dont les trois autres, leurs études faites, furent envoyés apprendre au loin le négoce. Jacques fut mis en apprentissage chez un marchand d'Amsterdam. Gédéon fut envoyé à Rouen, et Pierre à Bordeaux, chez un épicier. « Nulle indulgence pour ces jeunes gens fortunés, écrit M. Magne. Ils devaient besogner, en simples commis, aux écritures comme aux œuvres manuelles. Des bureaux où ils apprenaient les comptabilités, de la Bourse où la science des échanges leur était inculquée, ils passaient aux entrepôts où, coltinant les marchandises, ils s'instruisaient dans l'art d'obéir et de commander. Ainsi Pierre ne rougissait point d'accompagner aux Halles sa patronne, portant derrière elle la manne d'osier. » Ces rudes usages se sont, à peu de chose près, conservés longtemps dans la bourgeoisie française.

L'idée de François Tallemant était de fonder un comptoir à la mode rochelaise, vaste entreprise dirigée par le père de famille, et où les fils, les gendres, les collatéraux sont associés par contrat. Tous habitent la maison, où sont aussi les bureaux et les logements des commis qui sont souvent des parents ou des amis, et qui épousent les filles de leurs patrons. Ainsi se forme « une tribu commerçante, vivant en vertu d'un pacte, s'efforçant d'établir une union absolue dans un but de prospérité commune, arbitrant elle-même les différends sans recourir à la justice. Les ressources sont fournies par la fortune paternelle à laquelle s'ajoutent les dots des belles-filles, l'avoir des gendres, les économies des commis. »

Quand les trois fils eurent terminé leur apprentissage, ils revinrent à la Rochelle, prirent part aux affaires paternelles, et se marièrent, Gédéon avec Anne Rambouillet, Pierre avec Élisabeth Bidault, Jacques avec Magdeleine Baudoyn. Le comptoir était à peine fondé que leur père mourut, en janvier 1609. Jacques fut élu à sa place au conseil communal; Pierre y pénétra également. Jacques était violent et il frappa un jour, en pleine mairie, le syndic des bourgeois; Pierre était grave, pieux et tranquille; Gédéon aimait l'aventure, le vagabondage, le plaisir et peuplait son foyer de ses bâtards.

Jacques, tout en laisant ses fonds dans la société, travailla pour son compte. Il mourut en 1626, sans postérité, et nous n'avons pas à nous occuper de lui. Le comptoir familial fut réellement fondé par Pierre, avec son frère Gédéon et son beau-frère Paul Yvon. A côté de la maison de commerce, ils créent une banque qui a bientôt des correspondants dans les grandes villes de négoce. La maison de commerce fait le transit dans des conditions très fructueuses; ayant appris qu'une famine menace l'Artois, les Tallemant envoient leurs bateaux acheter à bas prix du blé en Bretagne, et le revendent très cher. La banque a des clients à travers toute l'Europe. Ils ont des maisons, ils achètent des terres.

Bientôt la Rochelle devient un cadre trop étroit. Le premier, Gédéon se fait anoblir, va à Paris et devient adjudicataire des fermes. Le voilà dans la plus haute finance. C'est un personnage fastueux. Ses filles sont délicieuses : Marie qui sera madame d'Harambure est belle et compose des vers; Angélique est si gracieuse que Julie d'Angennes, toute sèche, n'a pu se défendre de son charme. Des deux associés restés à la Rochelle, Paul Yvon est un étrange bonhomme à peu près fou, qui est en relation avec les esprits et qui se dit l'Abraham d'une nouvelle loi. La maison fut gouvernée par Pierre Tallemant, qui manœuvra très habilement, après avoir pourtant donné dans les lubies de son beau-frère et cru à sa mission. Devenu veuf en 1617, Pierre épousa en 1618, Marie Rambouillet, belle-sœur de son frère Gédéon. A la fin de 1623, il alla se fixer à Bordeaux.

A Bordeaux, Pierre ajouta à la banque une société d'assurances maritimes, qui eut un grand succès. La maison fut mise sur un état conforme à sa prospérité. Ce n'était plus la simplicité relative de la Rochelle. Le domestique fut nombreux. Les fils prirent les noms des terres. L'aîné s'appela le sieur de Boisneau, le cadet le sieur de Lussac, le troisième le sieur des Réaux. C'est celui-ci qui sera l'auteur des *Historiettes*. Boisneau, l'aîné, était un brutal, qui ses études achevées entra tout naturellement au comptoir. Lussac était un garçon paisible et doux. Des Réaux était espiègle, câlin et droit, le favori de madame Tallemant. Puis venait François, personnage capricieux et inquiet, qui mettra son plaisir

à diviser la famille, enfin Henry et un dernier fils dont nous ne savons pas le nom. Les Tallemant avaient encore deux filles, Élisabeth et Marie.

Tout à coup, arrive une circonstance très critique. En 1628, le roi vient mettre le siège devant La Rochelle, où les Tallemant ont encore des parents, des amis, des intérêts. Pierre Tallemant, sous couleur de veiller à ses affaires, entre dans la ville et transmet aux assiégés des propositions de paix. Elles sont repoussées, mais voilà Pierre dans la familiarité du roi et du cardinal. Le frère de sa femme, Nicolas Rambouillet, avait quitté Rouen pour Paris, où il avait une banque. En 1632, le roi et le cardinal concédèrent à Pierre Tallemant, à Paul Yvon et à Nicolas Rambouillet la régie des cinq grosses fermes. C'était le Pactole. L'adjudication fut de 2 640 000 livres. Le cardinal de Richelieu reçut comme épingles, en échange de son appui dans l'affaire, une rente de 63 000 livres. Nicolas Rambouillet était de l'école des financiers magnifiques, à la Montauron. Ses prodigalités inquiétèrent Pierre Tallemant, qui décida d'aller se fixer à Paris. Il fit dresser à cette occasion le bilan de ses affaires. Le comptoir avait donné en quatre ans un bénéfice net de 120 000 livres, qu'on versa au fonds social, lequel fut ainsi porté à 400 000 livres.

Voilà donc Pierre Tallemant à Paris, après son frère Gédéon, qui vient de mourir, et après son beau-frère Nicolas Rambouillet. Paul Yvon est venu à son tour s'y fixer en 1634, et ce sont là quatre dynasties parentes et alliées de financiers très puissants et très riches. Nicolas Rambouillet ayant épousé Catherine Bigot, il faut ajouter à ces quatre dynasties une cinquième, exceptionnellement nombreuse, celle des Bigot. Boisneau à son tour épousera une Bigot, et des Réaux une Rambouillet.

La fortune de la famille avait été faite en soixante-dix ans, et elle était à son comble. C'est dans ce milieu de financiers, de parlementaires, de religionnaires, de précieuses, d'originaux et de fous que grandit l'auteur des *Historiettes*. Né dans le comptoir, il détestera les affaires. « Il était léger, leste, remuant, souriant, spirituel, câlin... Il aimait la vie frivole et mondaine, sa causticité, son enjouement. L'étude lui plaisait, la lecture surtout. Son imagination voyageait sans cesse

et le rêve lui fournissait un recours contre toutes les mélancolies qui l'assaillaient parfois sans raison et l'accablaient. De plus en plus, il se plongeait dans les romans de chevalerie, souhaitant de retourner aux temps fabuleux où le beau ténébreux remuait l'Espagne au bruit de ses prouesses. Sa sensibilité était vive, son intelligence affinée, apte à tout comprendre, son sens critique aiguisé. On citait déjà ses traits d'esprit et l'on voyait bien que l'amour des belles-lettres le détournait du devoir de tout Tallemant normal, qui consistait à être assidu au temple et au bureau. »

***

Discrètement, M. André Beaunier écrit, dans une des notes où son nouveau livre se termine : « Une correspondance inédite de madame de la Fayette et de Ménage, provenant de l'ancienne collection Tarbé, et que M. le comte d'Haussonville a signalée, m'a été très obligeamment communiquée par mademoiselle Feuillet de Conches ». En réalité, il s'agit d'un document de premier ordre, que nous devrons à M. Beaunier de connaître, et qu'il a commenté avec beaucoup de grâce et de science. Se conformant d'ailleurs à l'aimable méthode qui donne tant de prix à ses travaux sur Joubert, il a pareillement, dans *La Jeunesse de Madame de la Fayette*, dessiné avec le plus grand soin les figures secondaires. Il nous conduit à travers un peuple animé de personnages. Ces portraits, si propres à nous divertir, il ne les relègue point dans des notes, à la manière de ces érudits qui se font une gloire de mettre au grenier tout ce qu'ils ont découvert de meilleur. Il s'arrête posément, et nous fait connaître chaque objet nouveau. Cette méthode sans hâte a beaucoup d'agrément. M. Beaunier nous mène tour à tour à la cour et à la campagne, à Chaillot chez les Visitandines, en Anjou chez M. de Sévigné, en Auvergne chez M. de la Fayette. De 1650 environ à 1664, pendant une quinzaine d'années, nous rencontrons les personnes les plus considérables du royaume. Nous les voyons et on nous dit leur histoire. Il en est bon nombre que nous connaissions seulement par les on-dit. Et il faut convenir que nous nous les étions mal représentés.

Un portrait commence à vivre quand il échappe à la définition, et si je suis embarrassé de décrire celui que M. Beaunier a tracé de madame de la Fayette, c'est qu'il est vivant jusqu'à nous donner de l'incertitude. Il semble bien pourtant qu'il y ait dans ce caractère une certaine transformation. Nous ne faisons guère qu'apercevoir mademoiselle de la Vergne, jusqu'au moment où, le 30 janvier 1653, sa mère, devenue madame de Sévigné, va rejoindre M. de Sévigné exilé en Anjou. Il semble qu'elle ait à ce moment une bonne humeur naturelle, qui va jusqu'au détachement. Et M. Beaunier nous montre « mademoiselle de la Vergne à dix-neuf ans, si prompte à l'entrain, si animée de jeunesse heureuse que l'exil ne l'attriste pas. Elle a quitté Paris et la cour avec facilité : elle porte avec elle sa gaîté, son plaisir ». Elle aime déjà les beaux esprits : elle a une correspondance avec Ménage, et cette correspondance est charmante de vivacité, de naturel et de tour. Enfin elle a vécu à la cour; elle a eu des amies assez compromettantes; elle est fort déniaisée. En même temps, elle a dit, comme dit M. Beaunier, le sens des réalités. Cette jeune fille gronde Ménage d'avoir prêté quatre cents pistoles à un Suédois : « Il n'y a que vous au monde qui alliez chercher des gens du Nord, pour leur prêter votre argent. Vous savez que c'est tout ce qu'on peut faire, que de faire payer des gens qui sont à sa porte : vous jugez donc comme l'on vient à bout de ceux qui sont au delà des mers et s'il y a un sergent qui veuille aller donner un exploit à Stockholm. » Et elle compare Ménage à Charles de Sévigné, qui a cinq ans.

Il est assez piquant de trouver ce trait bourgeois, et si terriblement français, à cette jolie fille brillante et spirituelle. Et c'est justement cet esprit d'intérêt et d'économie qui s'accroît dans la suite jusqu'à devenir le trait dominant. Elle épouse, en 1655, M. de la Fayette, qui est insignifiant. Elle va vivre dans un château d'Auvergne. Elle s'accommode très bien du séjour à la campagne. Elle écrit des choses charmantes : « Adieu, je ne vous quitte point pour aller au bal; je suis toute seule dans une maison et trouve plaisant d'y être... » Et encore : « Adieu, souvenez-vous de moi dans votre solitude et je vous promets de me souvenir de vous en voyant éclore les fleurs de mon jardin. »

Or, dans cette solitude, voici que deux sentiments se développent, qui semblent d'abord opposés. En 1657, comme elle apprend la mort héroïque du gouverneur de Montmédy, elle écrit à Ménage : « Je trouve ce que vous me mandez du gouverneur de Montmédy si admirablement beau, que si jamais je fais un roman, il en sera le héros. » Elle ne le fit pas, et on le regrette avec M. Beaunier; mais elle songeait à écrire. Et en même temps, elle prend soin des intérêts de son mari, gouverne la fortune commune, et devient, selon l'expression de son historien, une femme d'affaires très active et très intelligente. « Je n'ai plus dans la tête, dit-elle, que les sentences, les exploits, les arrêts, les productions; je n'écris presque que pour mes affaires, je ne lis que des papiers de chicane. » Elle s'émerveille de ce que fait l'intérêt. « Si ces affaires n'étaient point les miennes, dit-elle, je n'y comprendrais que le haut allemand : et je les sais dans ma tête comme mon pater et dispute tous les jours contre nos gens d'affaires des choses dont je n'ai nulle connaissance et où mon intérêt seul me donne de la lumière. » Elle finit par y prendre assez de goût pour s'en occuper toute sa vie. Elle y a de l'intrigue, et des procédés un peu vifs.

Tout à coup, au début de 1659, pour des raisons que l'on ne connaît point, madame de la Fayette quitte l'Auvergne et son mari, et vient se fixer à Paris. Toute la fin du livre est le tableau de six années qui vont jusqu'à la fin de 1664, où La Rochefoucauld commence à l'émouvoir. On a bien tort d'opposer la vie calme d'autrefois à l'agitation de nos jours, car il n'y a rien de plus occupé que les journées de madame de la Fayette. Renonçons à imaginer l'auteur de *la Princesse de Clèves* plongée dans la rêverie. Elle est dans le tourbillon, et elle décommande, faute de temps, ses leçons de latin. Non seulement elle s'occupe de ses affaires, mais elle y emploie Ménage. Cet amoureux patient s'en va solliciter pour elle. Elle dresse des plans et calcule des machines. En même temps, elle aime la cour et tient à son rang. Mais un voyage à Versailles suffit, frêle comme elle est, à la mettre sur les dents. « J'ai trouvé, dit-elle tristement, que si les honneurs changent les mœurs, du moins ils ne changent point la santé et qu'ils n'en donnent pas à qui n'en a pas. » C'est dans le

même temps, vers l'été de 1662, qu'elle compose son premier ouvrage, *la Princesse de Montpensier*. Elle ne le signe point. Mais elle est déjà bien auteur. Elle a marqué un exemplaire avec un petit papier : « Il y a une faute épouvantable à la cinquante-huitième page, qui ôte tout le sens; mais cela est sans remède... »

***

En lisant ces trois livres, on ne peut s'empêcher de remarquer quelle incertitude règne aujourd'hui dans l'art d'écrire l'histoire. Autant d'historiens, autant de méthodes. L'abbé Lavaquery a été évidemment préoccupé par le souci d'être complet. Il ne nous a pas fait grâce d'un mandement. Il ne s'est pas permis un seul groupement de textes. Tous les événements de la vie du cardinal viennent à leur heure, et donnent par leur suite sévère, l'illusion d'une vie humaine qui serait longue, sérieuse, tantôt monotone et tantôt infortunée. L'auteur a éteint son propre style qui serait, de nature, élégant et brillant. Il s'est caché derrière le rempart grisâtre des textes, et nous suivons ce rempart qui nous guide, à vrai dire, et qui nous empêche aussi d'être au cœur du sujet.

M. Émile Magne au contraire, ayant entrepris de faire vivre sous nos yeux les Tallemant, les a délibérément fait jouer aux boules. C'est l'été, à Bordeaux. Un joli tableau de la banque des Tallemant, de la rue, de la foule qui vient aux guichets.

Les enfants ne voyaient point ce tableau de vie turbulente. Ils n'entendaient pas le tumulte des conversations et des piétinements. Dans un coin d'ombre de la cour, ils jouaient aux boules. Le jeu était installé au long de la muraille sur un terrain soigneusement aplani. Une bille argentée formait le but que devaient atteindre pour gagner leurs grosses sphères de bois durcies par une enveloppe de fer. Ils étaient divisés en deux camps. Pierre, l'aîné, avait choisi pour ses compères Gédéon et Henry; Elisabeth, la cadette, soutenait la partie avec l'aide de Paul et de François.

Suit une description de la partie : Pierre bouscule ses partenaires, qui pleurent. Élisabeth et Paul les consolent. Gédéon, qui sera l'auteur des *Historiettes* manifeste sa joie par des

cris; Henry, le plus jeune, « témoignait souvent son admiration en plongeant dans ses narines son index maculé ». Tout à coup Pierre Tallemant le père, apparaît à la fenêtre de son cabinet et crie : Laquais! Mais les laquais qui bavardent sur la porte avec des tanneurs, ne l'entendent pas. Les enfants regardent la boule que Paul vient de lancer. Laquais! crie encore le père. Pas de réponse. C'est au tour d'Élisabeth de jouer; elle s'énerve parce que les dentelles de sa manche s'accrochent à un bouton de sa jupe. Laquais! crie une troisième fois le banquier, avec colère. A cette voix, François, qui allait jouer, s'arrête. Mais Paul : « Joue, joue, ce n'est que monsieur le père! » Le père entend, descend en trombe, s'approche des gamins, tempête, déclare qu'il est le plus malheureux des hommes d'avoir des enfants à ce point dénaturés; puis il aperçoit les laquais, et son courroux se détourne sur eux. « Les enfants sourirent, ajoute M. Magne. Ils étaient sauvés. »

Toute cette petite scène est très agréable; mais ces trois pages sont entièrement de l'invention de l'auteur. Tallemant s'était contenté de dire en trois lignes, dans l'historiette où il fait le portrait de son père : « Je ne l'ai jamais vu si en colère que quand, après avoir bien appelé laquais!, il trouva tous ceux de ses enfants, jouant à la boule dans la cour, qui s'entredisaient : joue, joue, ce n'est que monsieur le père. Il ne les battit pourtant point, car jamais je ne lui ai vu frapper personne ».

Si le texte est correct, il est bien clair que ce sont les laquais, destinés à servir les enfants, qui jouent à la boule, et non les enfants; ce sont les laquais, qui, appelés hors de leur service, ne répondent pas, ce qui est tout à fait conforme à ce que nous savons de la domesticité au XVIIe siècle; ils disent à peu près l'un à l'autre : « Ce n'est pas ton affaire; ne t'en fais pas »; et la phrase n'est qu'une impertinence; elle eût été un manque bien grave au sentiment filial, si Paul ou François l'avait prononcée.

Mais même si le texte avait été bien interprété, la composition des camps, les pleurs, les doigts dans le nez, les dentelles accrochées restaient de l'invention de M. Magne. C'était de l'histoire reconstituée, c'est-à-dire au juste du roman. Et

de fait le livre fait parfois penser à Théophile Gautier, par son dessin précis et pittoresque, quelquefois à Paul Adam par son éclat. Cette reconstitution est d'ailleurs faite avec beaucoup de goût et de savoir. Mais la méthode a parfois des effets singuliers. On ignore le nom d'un des fils de Pierre Tallemant. M. Magne n'est pas allé jusqu'à le baptiser. Il l'appelle le petit N... Dans une des scènes qu'il a si agréablement peintes, il écrit : « Madame Tallemant, portant sur ses bras le petit N..., frais et rose, avait rejoint ses enfants. » Et il ne s'avise pas de l'étrange contradiction où il tombe, paraissant vivre dans l'intime de cette famille, et ignorant le nom des enfants.

Ailleurs Tallemant raconte ainsi le début de ses amours avec Marie Le Goux :

J'étais encore en logique quand Lisis, mon parent, me mena à la campagne voir ses sœurs; je songeai la nuit avant de partir que je devenais amoureux de l'aînée. C'était une veuve qui, quoique petite et de l'âge de trente ans, ne laissait pas d'être fort jolie... Mon songe ne fut point faux; je m'attachai à la veuve dès le premier soir. Il fallait que nous eussions quelque sympathie l'un pour l'autre, car elle me traita toujours avec la plus grande bonté du monde; et quand je lui dis adieu, elle me baisa si fort au milieu de la bouche, que ce baiser me fit une profonde plaie au cœur. Lisis qui avait une belle femme et qui était marié il n'y avait pas trop longtemps, ne voulut pas demeurer là plus de six jours, et me fit partir par une pluie effroyable. Nous étions à cheval; un écolier n'a pas pour l'ordinaire tout ce qu'il lui faut : je ne sais si c'était ma casaque qui était trop courte, ou si c'étaient mes bottes, mais jamais je ne les pus faire joindre, et l'eau entrait dans mes jambes tout à son aise. Hélas! le cœur saigne quand je songe à un pauvre bas de soie vert qui fut tout déteint.

De ce petit récit, qui est charmant, M. Magne fait une paraphrase assez libre. « Je songeai la nuit avant de partir que je devenais amoureux de l'aînée », écrit Tallemant. Et M. Magne :

Cependant, durant toute la soirée qui précéda son départ, son imagination travailla. Sans cesse, et par une sorte d'obsession, se présentèrent à lui le joli visage, les formes poupines et menues de la petite veuve Marie Le Goux. La nuit venue, il rêva qu'un doux amour dont il tirait des délices encore inconnues pour lui, l'unissait à elle.

Tallemant écrit : « Je m'attachai à la veuve dès le premier soir. Il fallait que nous eussions quelque sympathie l'un pour l'autre, car elle me traite toujours avec la plus grande bonté du monde ». Et M. Magne :

Dès le premier soir, il se sentit féru d'elle et le lui manifesta par mille grâces et mille compliments. Elle était avide de louanges; elle les acceptait en souriant et ne cachait point son plaisir de les recevoir de cet adolescent au visage de fleur. Ils furent, le second jour, camarades familiers, se prodiguant les frôlements et leur découvrant une douceur inattendue.

Pour connaître ces détails agréables, il a fallu que M. Magne se substituât par la pensée au jeune Tallemant, auprès de Marie le Goux. Ce sont là d'étranges privautés. Il nous raconte les choses comme elles se seraient passées, s'il avait été à la place de son héros. Cette substitution est délicate. Qu'en pense Tallemant? Qu'en pense Marie le Goux elle-même? M. Magne connaît leurs conversations, la raillerie qu'ils font des beaux-frères de la veuve, les parties de quilles et de volant. Il décide que Tallemant, quoiqu'il en dise, n'est point parti sous la pluie; qu'un orage menaçait seulement; que le jeune homme, soulevé de désirs et pressentant les ivresses prochaines, ne le craignait pas; que les nuages crevèrent quand il fut en route; et ce qui est plus grave, que Tallemant, préoccupé de sa casaque trop courte, ne songea plus à sa bien-aimée. Qu'en sait-il? Et un amant bien épris ne pense-t-il pas à ses amours en même temps qu'à ses bas verts, quand l'eau du ciel emplit ses bottes?

Qu'en sait-il? Voilà le mot qui vient à l'esprit devant cette suite intrépide de conjectures. On doute, et ce doute gâte le plaisir. Un historien qui ne se fait point croire a manqué le but. On ne sait plus où cesse le témoignage, où commence l'hypothèse. On n'admet plus le récit que sous réserve. La foi fait défaut, et l'illusion s'en va avec elle. Je reconnais bien volontiers que les imaginations de M. Magne sont vraisemblables, et que les choses ont pu se passer comme il le dit. Est-ce suffisant? Et surtout cette méthode de restauration à la Viollet le Duc n'est-elle pas très dangereuse? Entre des mains moins adroites, quelles erreurs n'en devons-nous pas attendre? L'histoire doit être une discipline sévère.

Et enfin ces paraphrases vont souvent contre leur but; elles croient nous rendre la scène plus présente. Mais l'écriture concise de Tallemant a un bien autre pouvoir évocateur. Ce qui fait apparaître le passé à nos yeux, ce n'est pas l'abondance des détails dans le dessin qu'on nous en trace; c'est souvent un seul trait, qui rend le tableau tout vivant.

M. Beaunier suit une autre méthode; il est trop bon romancier pour rien ajouter aux documents, dont il connaît la valeur pittoresque; mais il s'arrête et se laisse à aller à sa rêverie; son commentaire est fait de ses réflexions, déductions, comparaisons, hypothèses, vœux et regrets; il a de la grâce et de l'honnêteté. On fait une promenade au pays du passé; M. Beaunier vous explique le paysage et vous conte le caractère des gens; et si vous êtes distrait, pour que vous ne perdiez rien du plaisir que son esprit vous donne, il vous tire un peu par la manche.

HENRY BIDOU

UNE SOLUTION
AU PROBLÈME FINANCIER[1]

IV

CE QU'ON PROPOSE

Quelles ont été, pendant les vacances de 1921, les réactions de l'opinion publique, sous le bilan écrasant dont elle venait d'être saisie? Livres, brochures, discours, articles ont pullulé. Les personnages consulaires ont pris la parole, les assemblées locales ont voté des motions. Nous ne voyons pas qu'il soit sorti de cette copieuse littérature autre chose qu'un chaos de conseils discordants et l'expression d'un optimisme qui s'affirme d'autant plus haut qu'il ne sait à quoi s'étayer.

La voix de l'exilé de Mamers s'est élevée parmi les autres. En manière de conclusion à une longue série d'études parues dans le *Progrès Civique*, M. Joseph Caillaux a proposé une *solution internationale*. Après avoir déclaré que « le problème financier ne pouvait être résolu, *nationalement*, que par *l'impôt* sur le *capital*, trop complexe, ou par la banqueroute, trop simple, en vérité » l'ex-ministre des Finances s'est prononcé « pour l'internationalisation, la dilution de la dette de guerre, de la dette totale, ventilée, dégraissée au préalable

1. Voir la *Revue de Paris* du 1er novembre 1921.

par des conversions et des novations de titres, *dont l'heure n'est pas venue d'exposer l'aménagement* ».

Au dégraissage et à la ventilation près, on nous permettra de revendiquer, pour cette solution, le bénéfice de l'antériorité. Dans l'*Europe Nouvelle*, à la date du 7 septembre 1918 c'est-à-dire quelques semaines avant l'armistice, nous avons essayé de montrer comment aurait pu fonctionner, près la Société des Nations, alors en projet, une *Cour souveraine des compensations financières internationales* chargée de constituer et d'administrer un *Fonds de la Paix*. Il nous semblait que la Société des Nations prendrait sa réalité dans des attributions financières et ne la prendrait que là. Nous estimions qu'elle devait se créer, non sur table rase, mais par développement de ces organismes économiques et financiers interalliés qui, durant les hostilités, avaient déterminé une mise en commun si généreuse des ressources de la Coalition. Une solidarité internationale qui ne s'étend pas jusqu'à la bourse inclusivement sera toujours très faible, écrivions-nous alors. L'événement n'a que trop justifié cette vue d'avenir. Par cela qu'un étroit nationalisme économique et financier a succédé à la signature du *Covenant*, celui-ci a plus délié le faisceau des amitiés qu'il ne l'a resserré. Aujourd'hui, il est peut-être trop tard. Le « chacun pour soi triomphe » sur toute la ligne. M. Joseph Caillaux est bien forcé de le constater tout en le déplorant. Il n'a pas indiqué et ne pouvait indiquer les voies et moyens pratiques de ressaisir en 1921 l'occasion perdue en 1918.

De juillet à octobre 1921, dans cette affligeante carence des solutions pragmatiques à la difficulté de consolider notre dette flottante et d'acquitter notre dette extérieure, l'on aura vu croître en assurance et en audace ce qu'il nous faut bien appeler le *parti des inflationnistes*. « L'armée du Général Butler », comme diraient les Américains, s'est levée, enseignes déployées.

Rien de nouveau sous le soleil. Après la longue et coûteuse guerre de Sécession, les États-Unis ont eu longtemps à subir les assauts d'un groupe, actif et puissant, qui, conduit par ce général de fantaisie, osait bien s'intituler le *Parti des travailleurs et du Papier-Monnaie*. Pas de prestiges, de sophismes,

de ruses et de mirages auxquels ce parti n'eût recours pour séduire la majorité. Son crédit fut long à ébranler, car il y a des intérêts particuliers, plus ou moins avouables, qui trouvent à se satisfaire dans les ténèbres de l'inflation, et ces intérêts ne provoquent que trop aisément la complicité des faiblesses et des ignorances.

L'*inflation* est-elle née directement de la guerre? Hélas! « Ce qu'il y a de plus grave, s'écriait, le 22 mars dernier, M. Henry Chéron devant le Sénat, c'est que l'accroissement de l'inflation ne s'est pas fait pendant la guerre, mais depuis l'armistice, depuis la victoire!

« En 1918, les avances de la Banque de France à l'État n'atteignaient encore que 17 350 millions. Elles se sont élevées de près de 10 milliards en deux ans. Parallèlement, la circulation est passée de 22 milliards à 37 milliards, s'augmentant ainsi, dans la même période, de 15 milliards. »

L'*inflationnisme*, avant de s'avouer comme doctrine, a donc été envisagé, dans les milieux gouvernementaux, comme un procédé licite et efficace. Peu à peu, on l'a « doctriné ». Ç'a été d'abord, suivant le crescendo classique de Beaumarchais, une propagande discrète, rasant le sol. Elle s'est progressivement enhardie. Aujourd'hui, c'est très ouvertement que, dans les milieux les plus imprévus, on en vient à assigner comme remède à la crise économique et financière, comme contre-partie à notre dette flottante, une émission de papier-monnaie, en quantité indéterminée, complétée et couronnée par un immense prélèvement sur le capital des particuliers. Une sorte de perversion du sens financier qu'on doit ranger au nombre des maladies sociales déterminées par la guerre, s'est emparée de certaines classes. A la stupeur des gens qui ont conservé leur sang-froid, d'effarantes affirmations, en contradiction avec les résultats de la plus constante des expériences, avec les données les plus certaines de la science économique, tombent dans un silence approbateur plus étonnant encore.

Nous avons eu les « installés dans la guerre ». Nous avons aujourd'hui les « installés dans l'inflation ». Si l'on veut un témoignage de leur état d'esprit, nous le demanderons au *Mercure de France*, dans sa livraison du 1er septembre 1921 :

Si un miracle, dit cette Revue, avait pour effet de ramener la circulation fiduciaire à la normale par rapport à l'encaisse métallique et par suite de ramener le franc-papier au pair-or, ce serait un cataclysme pour les finances de l'État et la prospérité industrielle et commerciale du pays.

Financièrement, pour qui est responsable des deniers de l'État, c'est folie que d'être déflationniste. On pouvait s'en douter, *a priori*. La diminution de la valeur de l'instrument monétaire favorise le débiteur. La dépréciation du franc-papier allège sa dette, sa valorisation l'alourdit.

Les dangers sont énormes des deux côtés. Par bonheur, il n'est pas nécessaire de choisir. L'inflation est de la banqueroute organisée. La déflation est la ruine de l'État avec la banqueroute au bout. Nous ne ferons ni l'une ni l'autre. La vraie solution qui tiendrait compte des nécessités sociales en même temps que des nécessités budgétaires et qui réconcilierait certainement contre nous aussi bien les inflationnistes que les déflationnistes, serait de stabiliser autant que possible la valeur actuelle du franc-papier, et de n'être ni inflationnistes, comme le voudraient certains banquiers, ni déflationniste *a priori*, comme semble l'être l'actuel ministre des finances.

Concluons que si l'Etat français disposait présentement de 3 ou 4 milliards ou mieux encore de 10 à 15 milliards, il vaudrait infiniment mieux les employer à l'œuvre nécessaire et profitable de la réfection de l'outillage économique de la France qu'à un remboursement des avances de la Banque de France. Répétons-le encore, l'industriel, même fortement endetté, dont les affaires baissent, n'hésitera pas à s'endetter davantage et à faire un nouvel appel au crédit pour moderniser son usine. C'est le seul moyen qu'il ait de revenir à flot, de payer ses dettes et même de refaire fortune.

Comme on le voit, l'inflation a ses opportunistes, dont l'auteur que nous venons de citer paraît être le plus distingué représentant. Il ne réclame pas de nouvelles émissions de papier-monnaie. Il se contente de celles existantes. Faut-il lui savoir gré de cette modération? Mais l'erreur est aussi grande à prétendre maintenir l'inflation actuelle qu'à la vouloir augmenter. Les opportunistes de l'inflation admettent un faux principe. Ils seront entraînés par la logique de celui-ci. Et la prudence, dont ils se croient pourvus, ne fait que souligner l'importance et la gravité des ravages exercés par le fléau dans la société française.

Au sophisme et au mensonge de l'inflation salutaire et avantageuse, il faut opposer, dans son inébranlable solidité, le principe sur lequel se fonde notre ordre économique et social.

Toute monnaie fiduciaire, tout billet de banque valable sont gagés sur l'encaisse métallique et sur les effets *réels et négociables*, détenus par l'établissement émetteur. Hors de là, le billet de banque ne vaut rien : nulle puissance humaine ne peut faire qu'il vaille quelque chose, ni que le rapport des denrées, objets, services, utilités, ne se modifie, au prix de graves désordres sociaux, en fonction rigoureuse des valeurs fictives mises en circulation.

C'est une loi d'airain. Il ne sera pas donné de l'éluder et de la transgresser aux charlatans de la finance, de l'industrie et du commerce, fauteurs de la campagne inflationniste. Un papier-monnaie qui ne correspond pas à une richesse fongible et mobilisable, c'est néant, c'est zéro. Nous avons vu, dans l'immédiate après guerre, le phénomène s'accomplir, sous nos yeux, implacablement, inexorablement. Nous avons assisté, durant de longues et angoissantes semaines, aux grèves qui, à la ville comme au village, soulevaient les travailleurs de tout ordre à la conquête d'un salaire en exacte parité avec la valeur décroissante du franc, aux âpres luttes déchaînées entre le producteur, l'intermédiaire et le consommateur par l'incertitude de l'étalon de valorisation. Grèves et luttes sans cesse renaissantes qui ne prendront fin qu'avec le retour de la saine monnaie.

Oui, l'inflation satisfait des intérêts particuliers et produit une richesse de passage et de simulacre. Nous savons trop comment, hélas! Elle permet de combiner l'achat et la vente avec les oscillations du franc.

Tout le secret est là. Supposons un négociant ayant pour 100 000 francs de marchandises en magasin. Qu'une émission de papier-monnaie fasse monter les prix et permette de vendre le stock à raison de 150 000 francs, le négociant aura ainsi réalisé un bénéfice de cinquante pour cent, supérieur au bénéfice normal. Celui-là évidemment sera porté à découvrir toutes sortes de vertus à l'inflation. Mais, il aura cessé d'être un négociant pour devenir un agioteur. Posons en principe que la somme des intérêts particuliers satisfaits par l'inflation va directement à l'encontre de l'intérêt général et ne saurait être mise en balance avec lui.

Serons-nous séduits par le sophisme de la *prime à l'exporta-*

tion? On accorde que la dévalorisation du franc est susceptible d'attirer des acheteurs étrangers, venus de pays à monnaie saine et à change moins avarié, et qu'on leur pourra vendre ainsi, nominalement parlant, grâce à l'écart du change certains produits plus cher qu'aux acheteurs nationaux. Triste, précaire et misérable ressource. Que d'affaires, fondées sur cette combinaison, ont déjà commencé à péricliter et à avorter! Encore faut-il considérer que l'expédient est impossible à ceux qui sont tributaires d'un pays à monnaie saine pour l'achat de leurs matières premières. Songe-t-on, en regard d'un avantage aussi illusoire, au danger de permettre aux étrangers d'acquérir à bas prix chez nous des domaines, des immeubles, des exploitations agricoles, des usines, d'envahir silencieusement la France et de la conquérir, morceau à morceau, sur les Français? Quelle politique que celle-là qui consiste à sacrifier la France éternelle à un *dumping* passager procuré au commerce extérieur?

Tomberons-nous dans le piège des autres sophismes couramment invoqués : la nécessité d'élargir les moyens de crédit et les moyens de paiement, d'affecter au développement de l'outillage national les milliards qu'il requiert?

D'étranges axiomes sont répandus dans le public. On s'en va répétant que « le montant de la circulation monétaire doit être le double du total des impôts ». Où prend-on cette nouvelle loi économique?

De quelles autorités se réclame-t-elle? Sur quels faits avérés et contrôlés peut-elle s'étayer? On ne sait. Il lui suffit d'être formulée avec une imperturbable assurance par les prophètes des temps nouveaux.

Pareils arguments ne résistent pas un seul instant à l'examen.

Votre émission de papier-monnaie ne sera gagée sur rien. Elle jouera donc juste le temps qu'il faudra au franc or pour exécuter la dégringolade correspondant au montant de l'émission.

Quelque temps après, les industriels, les commerçants, les entrepreneurs de travaux publics, les consommateurs, les contribuables se retrouveront au même point. La richesse de rêve et de féerie se transmuera en feuilles sèches comme dans la main d'un alchimiste de légende. Il n'y aura de

changé que la valeur du franc, qui sera tombée de sept sous à quatre ou trois sous ou à moins encore. Et, pour maintenir la circulation monétaire au double des impôts, il ne restera qu'à recommencer l'opération jusqu'à l'infini, jusqu'au franc à un centime, les impôts ne pouvant manquer de se mettre automatiquement au niveau de l'inflation. Mais, dans l'intervalle, il est probable que la troisième République aura péri, comme la vieille monarchie française, comme la société révolutionnaire, et pour la même cause, dans une suprême catastrophe. L'inflation indéfinie, — la haine sagace de Lénine ne s'y est pas trompée, — c'est l'explosif destiné à faire sauter le Vieux Monde. Au moyen de cet explosif, l'Empire allemand compte bien faire voler en éclats les traités de 1919 et l'ordre européen qu'on a essayé d'établir contre lui.

L'appel à la multiplication des *moyens de paiement* constitue un renversement des principes les mieux acquis. Nous faudra-t-il donc admettre, désormais, que les marchandises et services ont cessé de s'échanger contre d'autres marchandises ou services? Sommes-nous condamnés à oublier que d'ingénieux et incessants perfectionnements du mécanisme bancaire tendaient, de plus en plus, par le moyen des chèques, virements et compensations, à restreindre, dans les échanges, l'emploi de la monnaie, ou métallique ou fiduciaire?

La question de l'inflation se rattache étroitement à celle du change, mais il ne nous échappe pas qu'elle ne contribue pas seule à l'abaissement du pouvoir d'achat de notre franc national dans les contrées à finances plus saines. Nous souffrons aussi d'un grave défaut de créances hors frontières. Mais, par-dessus tout, et c'est là un facteur moral dont on a trop négligé l'importance, dans le change vient s'exprimer, d'une façon saisissante, le véritable degré de confiance, d'estime et d'amitié que nous font nos alliés. Qu'est-ce que le cours du dollar et de la livre sinon l'irrécusable témoin de l'injustice imméritée subie par la généreuse et chevaleresque France si mal récompensée de la prépondérance de ses sacrifices, sinon le douloureux indice de la vassalité et de la sujétion où ses alliés la retiennent à plaisir.

Une injustice? Oui, certes. Comment notre situation finan-

cière s'établirait-elle, sinon par comparaison avec celle de nos principaux alliés dans la guerre, c'est-à-dire de l'Angleterre et des États-Unis d'Amérique? Où est notre infériorité par rapport à ces deux nations?

Avant la guerre, personne ne mettait en doute la parfaite égalité des trois nations, ni l'avantage que procurait à la France la faculté d'épargne de ses habitants, si grande que notre pays était en mesure de prêter de l'argent aux Anglo-Saxons et, notamment, une vingtaine de milliards à l'Amérique.

Quelles sont donc les causes qui ont pu détruire l'équilibre des forces économiques et financières entre les trois pays?

Nous n'en voyons que deux.

L'une qui handicape lourdement la France : la dévastation de ses provinces du Nord et de l'Est.

L'autre qui tiendrait dans nos gaspillages de guerre.

Or, la première ne saurait logiquement peser sur le crédit que nous font nos alliés puisque la restauration de nos régions dévastées paraît avoir jusqu'ici dépendu du concours — ou du refus de concours — de nos alliés, pour réaliser les réparations mises à la charge de l'Empire allemand par le traité de Versailles.

Il y a eu des gaspillages, soit. Mais, le gaspillage n'a-t-il pas été, en tout temps et en tout lieu, l'inséparable compagnon de la guerre. Est-ce nous qui avons gaspillé le plus? Que l'on compare notre pied de dépense à celui de nos alliés. Proportionnellement à la durée et à l'intensité de son effort, c'est la France qui a dépensé le moins. Le *scandale du Rhin* devrait bien inciter nos amis Anglo-Saxons à plus de retenue dans leurs propos. Eh quoi, il a fallu 2 650 millions de marks or pour subvenir à l'entretien de 18 000 soldats anglais en Rhénanie, cependant que 1 200 000 chômeurs étaient abandonnés dans la mère-patrie aux incertitudes du viatique syndical et aux humiliations de l'aumône, tandis que le corps d'occupation français n'avait coûté, pour un effectif de 70 000 hommes que 2 300 millions de marks or. On le demande à tout homme de bonne foi. De quel côté se trouvent le sybaritisme, le luxe et le gaspillage? Un Poilu coûte quatre fois moins qu'un Tommy. Que penser de cette politique qui

grève, avec tant de sans-façon, la partie des ressources allemandes assignées à la réparation des régions dévastées? Et, puisqu'on nous force à l'écrire, l'heure n'est-elle pas venue de rappeler aux maîtres du change anglo-saxon que notre déséquilibre financier n'a réellement qu'une seule cause : leur persistante volonté de soustraire, envers et contre la foi jurée, l'Empire allemand aux conséquences financières de sa défaite et de frustrer la France des recouvrements qu'elle avait le droit absolu d'escompter. On est mal venu, en vérité, chez nos alliés, à réprouver et à punir par le discrédit, un déficit qu'on a soi-même créé au moyen d'une politique d'où s'est retiré tout vrai sentiment de solidarité.

Comment dès lors, méconnaître que c'est par le change qu'on nous tient et que l'on espère nous enchaîner indéfiniment à une politique qui contredit nos intérêts les plus légitimes. Et comment, si l'on a discerné cette douloureuse évidence, envisager d'un cœur léger l'éventualité de fournir par de nouvelles émissions de papier-monnaie de nouveaux arguments aux destructeurs de notre crédit?

Un change avarié entraîne la diminution ou la perte de l'indépendance politique. Se résigner à vivre sous le régime du mauvais change, c'est accepter la tutelle et la sujétion, c'est, pour une nation, renoncer à être maîtresse de ses destinées et tomber au niveau humilié des petits peuples assistés et « portugalisés ».

Le franc au pair! Telle doit être la fin poursuivie, avec ardeur et ténacité, par la France; la seule fin compatible avec la grandeur de son rôle historique, la conscience de sa mission et le souvenir de sa victoire. Quand notre franc national aura recouvré le pair, nous serons, mais alors seulement, en posture de faire régner sur le continent la paix française et de recueillir le fruit de nos sacrifices. Dans quel mystérieux intérêt prétend-on nous détourner de cette fin nécessaire?

La peur de la déflation, de ses aléas et de ses difficultés, règne en souveraine en de trop nombreux milieux. C'est un si commode oreiller pour dormir qu'une épaisse liasse d'assignats! On nous écrase sous le poids d'arguments tels que celui-ci : comment la France pourra-t-elle faire face, en

francs-or, aux formidables charges budgétaires et sociales qui lui incombent? C'est toujours même sophisme. Le reflux se produira en même façon que le flux est venu et, petit à petit, le rapport des objets, denrées, services et utilités se remettra à l'ancienne échelle. Ose-t-on bien prétendre que la déflation ne surviendra jamais? Non, n'est-ce pas. Puisque personne, ou presque, ne nie qu'elle doive s'effectuer un jour, à quoi servirait-il de reculer volontairement l'échéance? Le retour à la monnaie saine n'ira pas sans difficultés. On a beau jeu à le faire remarquer. Mais que pèsent ces dernières, en regard des catastrophes où nous acheminerait la politique inflationniste. Seuls, le retour au franc-or, et il est temps de l'envisager sous cet angle, s'harmonise avec les préoccupations sociales et démocratiques qui sont l'honneur de notre époque. Dans nos controverses, l'on aime à se couvrir de l'intérêt du prolétaire. Or, s'il est vrai que l'inflation favorise le débiteur au détriment du créancier, y a-t-il créancier plus sacré que le prolétaire qui fait l'avance de son travail avant d'en recevoir le salaire? Il ne nous échappe pas d'ailleurs que le franc étant revenu au pair, les salaires ne retomberont pas à leur ancien tarif. Joseph de Maistre a fort bien observé que nulle restauration, à l'issue des grandes commotions politiques et sociales, ne remet tout à fait les choses en leur état primitif. La guerre de 1914-1919 s'est doublée d'une évolution sociale. Le sociologue doit souhaiter que les hauts salaires restent acquis aux travailleurs à titre de conquête définitive. Nous ne tenons pas pour douteux que les classes supérieures ne fassent une partie des frais de l'opération, pris sur leur revenu ou leurs bénéfices.

Ce sera une phase de l'évolution naturelle de la justice sociale dont tout esprit libéral saluera l'avènement comme nous nous honorons de le faire ici.

Mais, le parti inflationniste n'a pas tellement confiance dans la planche aux assignats, qu'il ne préconise, pour venir à bout de notre dette flottante et extérieure, un suprême expédient de renfort. De semaine en semaine, l'on se familiarise davantage avec l'idée, insuffisamment critiquée jusqu'ici, d'effectuer un gigantesque transfert de richesses, par le moyen d'un impôt sur le capital à tendance nettement

confiscatrice. La chimère appelle l'utopie. Et nous en sommes là que cette monstruosité économique se colore, à des yeux étrangement abusés, des plus patriotiques apparences. Cependant il suffirait d'un simple commencement d'exécution de ce projet chimérique pour briser notre ordre politique et social et inaugurer sur ses ruines le règne du communisme.

Les théoriciens de cette panacée, nous entendons ceux qui se défendent de travailler pour le communisme, se sont-ils bien représentés ce qu'un pareil transfert deviendrait dans la pratique?

Il peut sembler praticable tant qu'il s'agira des valeurs mobilières. On ne voit pas de difficultés matérielles pour le fisc à mettre l'embargo sur le quart des titres ou vignettes possédés par les Français. Reste à évaluer les conséquences morales d'un tel acte dont le premier effet sera de tuer à jamais le crédit de l'État français et d'éteindre tout sentiment de confiance dans sa signature. Que les promoteurs du projet veuillent bien se reporter aux adjurations et aux promesses que l'État a prodiguées aux souscripteurs des emprunts de guerre pour les déterminer à lui remettre toutes leurs disponibilités. De quel front les épargnistes, qui auront gardé présent le souvenir des affiches officielles, accueilleront-ils les sommations du percepteur? L'Allemagne paiera! Ils auront encore dans l'oreille l'écho de cette parole ministérielle, tombée de la tribune parlementaire. N'éprouveront-ils pas le sentiment d'être conviés à acquitter, eux, les vainqueurs, la juste indemnité dont une politique de faiblesse et d'abdication a déchargé les vaincus. Et le réflexe de la révolte n'entrera-t-il pas en jeu?

Comment s'y prendra-t-on pour mobiliser le quart des champs, usines et maisons? Nous serions heureux qu'on voulût bien nous indiquer la marche qu'on se propose de suivre. L'assujetti empruntera sur son immeuble. Où trouvera-t-il un prêteur? A quel taux?

De toute évidence, le prélèvement ne s'effectuera pas en une seule fois. Il se fera par échelons et paliers. Circonstance qui le frappera d'inutilité, car les versements annuels iront s'engloutir dans le gouffre du budget ordinaire. Ils serviront

d'argent de poche à un État exacteur et gaspilleur, sans concourir le moindrement à l'extinction de la dette.

Pour qui connaît l'état d'esprit de nos campagnes, il n'est pas douteux qu'il faudra employer la violence et recourir à la gendarmerie comme aux jours les plus sombres de notre histoire. Le paysan français, à la faveur de la guerre, s'est libéré du fardeau de l'hypothèque. Il s'agit de l'en recharger. On se heurtera à sa résistance passive et peut-être active. On détruira ce solide substratum rural qui fait l'envie et l'admiration du monde entier et qui a permis à la société française de rester ferme comme le roc au milieu de la tempête européenne.

Si l'on passe outre à la résistance, des terres arables, des exploitations et des fermes tomberont dans l'appartenance de l'État. Qu'en fera-t-il? De deux choses l'une, ou il s'en servira pour instituer des expériences de collectivisme agraire engloutissant l'argent des contribuables, ou il les livrera à la bande noire internationale qui a jeté son dévolu sur notre sol et qui guette avidement l'occasion de s'emparer de la douce Terre de France, payée avec des francs à un sou. Cette effroyable exaction, où le paysan aperçoit en perspective le triomphe du Papier et de la fausse monnaie sur le Sol, une tentative de le déposséder et de le ramener en deçà de la Révolution, qui, dans sa pensée, l'a relevé de la condition de serf pour le sacrer propriétaire, ne peut aboutir qu'à une Jacquerie.

Oui, tout le proclame et l'atteste :

L'inflation, c'est la banqueroute déguisée. Combinée avec la confiscation d'une partie du capital national, c'est le renversement de notre ordre social, l'éviction de nos paysans au profit des étrangers, c'est la réalité sacrifiée à une désastreuse chimère.

Le suicide de la France! Voilà ce qu'on nous propose.

V

VERS UNE SOLUTION

Que faire en présence d'une dette dont le total confond l'imagination?

Nous répondons : devant toute chose, mettre, comme l'on dit au Palais, la question financière en l'état. Elle n'y est pas. Dès lors comment trouverait-on le moyen de la résoudre?

Pour être résolue, il importe qu'elle soit embrassée, vigoureusement, dans une vue d'ensemble qui ne laisse échapper aucun élément, aucun facteur, aucun détail. Seule une solution synthétique et générale sera valable. C'est sur tout le front du déficit qu'une vaste et hardie offensive doit être prononcée. Les solutions partielles, les expédients à la petite semaine, le système des petits paquets ne nous tireront pas d'affaire. Pas plus qu'on ne soutirerait le lac Léman avec un compte-gouttes, on ne soutirera un déficit de cet ordre de grandeur avec des procédés d'État sud-américain dans l'embarras.

Ministres des Finances, rapporteurs du budget ont cru peut-être avoir satisfait aux exigences du problème en établissant notre passif. C'est une illusion que nous voudrions ôter à nos gouvernants. *Il reste à faire l'inventaire de l'actif français*. On n'y a pas songé. On a eu tort. C'est une de ces idées simples dont Laplace disait qu'elles se présentent fatalement en dernier, non sans renverser souvent la position de la question.

La France connaît l'étendue de son Doit. Elle ignore l'importance de son Avoir. Qu'elle sorte au plus tôt de cette ignorance, si elle tient à sauver ses finances et à restaurer son crédit.

Il faudrait extraire de cette expression *Inventaire* tout son contenu, qui est formidable. Pensons aux trois *Atlas* que Taine a rendus légendaires, que Napoléon tenait perpétuellement à jour et qui lui permettaient de déterminer à tout instant, avec une entière exactitude, sa *position* et celle de la France. L'Atlas budgétaire dont l'Empereur ne se séparait jamais, ne faisait pas seulement ressortir les innombrables articles de la recette et de la dépense, ordinaire et extraordinaire, ce qui est la moindre des choses. Il renfermait, en outre, tous les renseignements relatifs au mécanisme et au rendement des impôts, aux créances sur l'Étranger, au service de la Dette, aux pensions, aux

travaux publics. Y figuraient les statistiques accusant les variations survenues dans la capacité productive et contributive de la France.

Grâce à l'Atlas, Napoléon savait toujours où il en était.

Avons-nous cet Atlas?

Qui donc, au Gouvernement et au Parlement, se trouve aujourd'hui en mesure d'embrasser, d'un seul coup d'œil, l'état des affaires de cette prodigieuse raison sociale que constitue la France métropolitaine et coloniale?

Nos dirigeants ne tiennent qu'un registre de caisse, au lieu et place de l'Atlas napoléonien.

Comment seraient-ils en posture d'établir, sur des notions aussi vagues et aussi incomplètes, une balance entre le passif, visible et criard, de la nation, et l'actif, ignoré, oublié, méconnu : immeubles, palais, monopoles, ports, forêts, arsenaux, richesses minéralogiques, découvertes ou à découvrir, empire africain, empire asiatique, lointains établissements océaniques. Que vaut et que peut la France de 1921, momentanément gênée, embarrassée d'un gros découvert, et qui, faute de bien connaître la vaste étendue et l'étonnante variété de ses ressources, semble avoir perdu l'orgueil et la sécurité qu'on puise dans la certitude d'être au-dessus de ses affaires?

Provoquer l'inventaire des richesses que la Nation détient et administre par l'intermédiaire de l'État, est-ce réclamer l'une de ces mesures exceptionnelles que suggère le salut public dans les moments de détresse? Pas le moins du monde. C'est plus simplement, rappeler l' tat à l'observation d'une prescription légale qu'il impose, avec raison, aux commerçants et, dans bien des cas, aux particuliers, et qu'il s'est donné le tort d'oublier pour son propre compte.

C'est la Monarchie de Juillet qui, la première, eut, avec le Baron Louis et Lafitte, l'idée d'un tel bilan, ordonné par une loi de 1833, et qui donna lieu à un tableau, d'ailleurs insuffisant et incomplet, des propriétés immobilières appartenant à l'État.

L'idée a été reprise par l'Assemblée nationale, après nos désastres de 1870. Qu'on veuille bien se reporter au dispositif de la loi des Finances, promulguée le 29 décembre 1873.

Et l'on sera sans doute étonné d'y découvrir, aux articles 22 et 24, exprimée dans les termes les plus impératifs, l'obligation pour l'État de dresser et de mettre à jour périodiquement l'inventaire de son domaine public et privé.

Il convient ici de transcrire le texte :

ARTICLE 22. — Il sera dressé dans le courant de l'année 1874 un relevé présentant distinctement :

1° Un tableau de toutes les propriétés immobilières de l'État, tant à Paris que dans les départements, et qui sont affectées à un service public.

2° Le tableau de toutes les propriétés non affectées à un service public.

Ce relevé sera dressé conformément aux prescriptions de l'ordonnance du 6 octobre 1833. Il sera imprimé et distribué à l'Assemblée nationale pendant la session de 1874.

ARTICLE 24. — Une commission sera chargée de reviser, *tous les trois ans*, les affectations d'immeubles faites aux divers services publics. Elle émettra son avis sur l'opportunité de maintenir, de réduire ou de faire cesser ces affectations.

Cette commission sera composée du Ministre des Finances, président, de trois membres de l'Assemblée nationale, du président de la section des finances du Conseil d'État, du Directeur général des Domaines, des secrétaires généraux, des divers ministères ou de fonctionnaires désignés pour les suppléer.

La première révision aura lieu en 1875. Le rapport de la commission sera publié et distribué à l'Assemblée.

Admirons la forte précision de ce texte antérieur à la décadence du style juridique. On y trouve reproduite la classique et nécessaire distinction établie entre deux sortes de domaines : le premier composé des immeubles où l'État abrite ses innombrables services, le second des biens et entreprises qu'il fait valoir à la façon des particuliers. Il n'y manque que le domaine colonial, jugé peut-être trop insignifiant à cette époque pour entrer en ligne de compte.

La loi du 29 décembre 1873 n'a pas reçu satisfaction dans les délais impartis par l'Assemblée nationale. L'application en fut contrariée par la grande lutte politique pour l'établissement du régime républicain. Ce n'est qu'en 1878 qu'un premier relevé fut distribué au Parlement. Après quoi, l'on n'y pensa plus. Et la loi alla se perdre après tant

d'autres, dans les régions indécises de la désuétude. Mais, nous tenons à prouver que pour faire un prompt inventaire de l'actif de l'État français, il n'est pas besoin de perdre un temps précieux à mettre en mouvement la lourde mécanique parlementaire.

La loi d'inventaire existe. Du jour au lendemain, le ministre des Finances peut l'extraire des cartons et la remettre en vigueur. Nous tenons aussi à mentionner que, sur les données fournies par l'inventaire de 1833 et de 1878, toutes sommaires qu'elles soient, des financiers autorisés ont pu fonder une estimation raisonnée portant à quinze milliards la valeur du seul domaine public de l'État et de ses succédanés, le département et la commune. *Quinze milliards qui en feraient cinquante en 1921*!

Depuis cette estimation, le domaine de l'État n'a fait que s'accroître. Rappelons qu'après la loi de séparation, sont venus s'y incorporer les immeubles des menses épiscopales et des fabriques paroissiales pour une valeur que l'on fixait en 1906 aux environs de 800 millions.

Nous pouvons donc, sans attendre les résultats d'un nouvel inventaire, plus sincère et plus complet que les précédents, prendre une idée approximative et suffisante pour notre discussion de l'importance du domaine public et privé de l'État.

Nous venons d'inscrire le chiffre de cinquante milliards en regard du domaine public. Quel chiffre devons-nous inscrire en regard du domaine privé qui comprend notamment un réseau de voies ferrées desservant une région qu'on a le droit de proclamer la plus riche et la plus prospère de la France ; trois grands monopoles : celui des Postes, Télégraphes et Téléphones, les Tabacs et les Allumettes? Il ne nous appartient pas de risquer une estimation, mais à coup sûr, le chiffre auquel on s'arrêtera ne peut être que colossal.

A la faveur de la guerre, ce domaine privé s'est encore accru. A bien des égards, l'État peut passer pour le premier *nouveau riche* de France. Nous connaissons mal, et sans doute lui-même ne connaît-il pas mieux le détail de ses récentes acquisitions. Il est probable que la prisée de cette

fortune de guerre apportera des révélations insoupçonnées. Ne tablons que sur ce qui se voit, c'est-à-dire, sur une flotte de commerce, des usines de guerre, des fabriques d'explosifs, des arsenaux dans le goût de celui de Roanne, et une sorte de monopole de l'alcool industriel, dont un récent incident parlementaire nous a appris qu'il avait fait entrer en la possession de l'État des quantités énormes de ce produit, lesquelles demeurent inutilisées dans les entrepôts.

Qui dira aussi, en quelles proportions, la recouvrance de l'Alsace-Lorraine a accru la fortune de l'État français?

N'a-t-il pas vu tomber dans son appartenance des gisements de potasse capables de fertiliser, pendant de longues années, le sol français et qu'il a failli laisser échapper de ses mains. Et que dire des installations de tous genres que le gouvernement allemand avait accumulées, sans compter, dans le Reischland, dont la valeur est considérable.

Les bois et forêts sont la moindre partie du domaine privé de l'État. Et pourtant quelle valeur ne représentent-ils pas au cours actuel? L'État et les établissements publics possèdent de ce chef 6 p. 100 du territoire national, soit trente millions d'hectares. Quel revenu tirent-ils de cette splendide propriété domaniale, confiée à la plus savante et à la plus compétente de nos administrations? A peine 40 p. 100 du produit brut, soit 2 p. 100 de la valeur en capital.

Mais toutes ces richesses pâlissent en importance à côté de l'immense domaine colonial que la troisième République s'est constitué dans l'entre-deux guerres et qui fait sa légitime fierté. Pendant un demi-siècle, servie par l'audace de ses explorateurs, la vaillance de ses soldats, la ténacité et les merveilleuses aptitudes de ses coloniaux, la France républicaine, faisant valoir partout, sauf en Égypte, ses droits historiques, mettant la main sur toutes les *res nullius* et *terras incognitas*, obéissant à une sorte de fringale de l'étendue, toujours s'élargissant, s'arrondissant, a pratiqué une politique vraiment impériale. Nous avons un empire d'outremer où abondent les virtualités et les possibilités, et qui, à l'heure présente, possède une valeur d'estimation à chiffrer. Or quel chiffre les commissaires-priseurs institués

par l'Assemblée nationale, inscriront-ils au pied de cet article d'inventaire?

Ce n'est là qu'un aperçu à vol d'oiseau qui ne saurait tenir lieu de bilan méthodique.

Mais, ou nous nous trompons fort, ou cet aperçu, dans sa simplicité rudimentaire, met puissamment en relief la colossale erreur qui abuse depuis l'armistice notre école dirigeante et l'opinion publique et qui donne cours aux ruineuses et catastrophiques utopies que nous essayons de réfuter.

« La France, c'est-à-dire les particuliers, s'est enrichie durant la guerre. » C'est l'affirmation que, dans les derniers jours de son ministère, au léger effarement de l'assemblée, M. Klotz, l'un de nos argentiers de guerre, est venu apporter devant la Chambre. Première moitié de l'erreur. L'autre moitié a été fournie par un personnage consulaire formulant en plein parlement cette déclaration sensationnelle : « L'État est le premier pauvre de France. »

Déjà un aperçu très superficiel de la fortune de l'État français ne procure-t-il pas l'irrésistible impression d'une opulence démesurée, à laquelle les fortunes privées ne sauraient fournir un terme de comparaison. Et n'avons-nous pas la certitude mathématique que, si la guerre a opéré dans le pays, de nombreux déplacements de richesses, l'ensemble des Français a laissé dans l'aventure, suivant une évaluation que nous empruntons à M. Joseph Caillaux, le tiers de leur capital?

Quand on se trompe ainsi sur le fait, on ouvre la porte toute grande aux faux principes. Les faux principes engendrent les mauvaises méthodes et celles-ci appellent les solutions d'impuissance et d'aggravation. Le langage de nos argentiers n'a été que trop entendu. L'opinion publique ne raisonne point dans l'abstraction. Elle pense par images concrètes. Aussitôt s'est matérialisée dans son esprit cette vision de l'État, ce souverain dispensateur de bienfaits et de largesses, transformé en pitoyable mendigot et réduit à tendre en vain son aumônière à la porte des Individus, retranchés dans toute l'insolence de leur enrichissement et de leur égoïsme. Ceux qui espèrent faire tourner notre

crise financière en révolution sociale, les illuminés de bonne foi, ont trouvé une justification et un encouragement dans des affirmations imprudentes revêtues de l'autorité gouvernementale. Et la presse démagogique a pris son thème là-dessus. Voici un échantillon de ce qu'on imprime couramment. Nous l'avons trouvé dans *le Populaire* de Nantes :

Beaucoup de citoyens sont devenus très riches, par contraste avec l'État, qui est devenu très pauvre. Les fortunes particulières ont considérablement augmenté. Ne serait-il pas criminel de laisser l'État tomber dans la faillite, alors que tant de particuliers regorgent de richesses. Seul, l'impôt sur le capital nous sauverait!

Argumentation plausible si l'on admet la prémisse. Mais la prémisse est-elle exacte? Personne ne se le demande. Comment la vérifier, sinon par le moyen d'un inventaire? N'a-t-on pas le soupçon que cet inventaire suffira à redresser un jugement aveugle et précipité. N'en ressortira-t-il pas à l'évidence que si l'État est pauvre en revenu, c'est en raison de son impuissance irréformable à faire valoir des richesses immenses qu'il frappe de stérilité au fur et à mesure qu'il en accroît le trésor.

Il nous semble que l'inventaire aura un effet moral considérable, non seulement sur les Français, mais sur leurs alliés. A ces derniers, il apprendra à mesurer l'étendue de nos richesses, sur lesquelles ils sont, après tout, bien excusables d'être mal renseignés, puisque nous ne le sommes pas mieux qu'eux. La lecture de notre bilan national les rassurera sur notre solvabilité. Elle raffermira notre crédit extérieur. Elle nous ramènera la confiance. Aussitôt cette impression naîtra que la France possède, et bien au delà, les moyens de se rétablir et de se reconstituer, que notre dette flottante et extérieure, loin d'être en l'air, s'étaie, comme un bon billet de banque d'avant-guerre, sain et loyal, à des gages solides, fongibles, palpables, réels, et dans une large proportion, mobilisables et négociables.

En se fortifiant, cette impression amènera, tant dans l'opinion parlementaire que publique, de nouvelles façons de penser et de sentir; elle conduira nos dirigeants à reprendre, sur une plus vaste échelle le projet, timidement conçu,

plus timidement encore tenté, sous la Monarchie de Juillet, par Lafitte, sous le Second Empire par Fould, sous la Troisième République en 1897 par Lockroy, de négocier au moins partiellement un pareil gage, de faire argent avec le superflu de l'État et de rétrocéder à l'initiative privée, pour les rendre productives, les richesses qu'il immobilise et stérilise. Devant cette perspective, nous ne pouvons nous empêcher de songer à ce qu'un mot de Fould, le grand ministre de Napoléon III, contient de vérité profonde. « Quand l'État, disait-il, aliène un capital qu'il manque à faire valoir, il s'enrichit, car il en retrouve aussitôt le revenu sous forme d'impôts qu'il perçoit sur son successeur. »

Il ne nous échappe pas que dans les éléments qui composent l'énorme patrimoine de l'État, tout n'est pas également mobilisable et réalisable. A une illustre personne morale comme la France, que le souci de son prestige oblige à un grand train de maison, un peu, et même beaucoup de superflu est nécessaire. Tels menus gaspillages apparaissent indispensables et nous ne songeons pas à dépouiller l'État, malgré leur caractère évidemment somptuaire, de son Imprimerie nationale ou de ses Musées. Il ne s'agit pas de mettre à l'encan le Louvre, les Invalides et le Palais de Versailles avec tout ce qu'ils contiennent. Mais une fois cette discrimination établie, on se trouvera en présence de disponibilités aliénables, capables de constituer aux soixante milliards, en franc-papier, de la dette flottante, une contre-partie indiscutable.

***

Il serait prématuré d'examiner, ici même, des opérations qui ne peuvent être étudiées avant la clôture de l'inventaire. Nous ne saurions avoir la prétention de mettre en regard de chaque cas d'espèce une solution toute faite. S'agit-il des Postes, Télégraphes et Téléphones? D'excellents esprits, tels que notre éminent confrère de *l'Éclair*, M. Buré, sont convaincus de la nécessité urgente de les *désétatiser*. D'autres se contenteraient de reprendre à l'État le monopole des Téléphones. S'il est probable que le maintien du monopole des

allumettes *ininflammables* rencontre peu de défenseurs, il faut s'attendre, en revanche, à un grand conflit d'idées et d'intérêts quand il s'agira de statuer sur le sort des chemins de fer de l'État. Et si l'on tombe d'accord sur ce point que le revenu annuel de la régie des tabacs passerait au bas mot de 800 millions à plus d'un milliard, celle-ci une fois soustraite à l'État, il faut convenir que ce transfert soulèverait une foule de problèmes secondaires complexes et délicats. A l'heure présente, nous posons la question de principe devant le Parlement et devant l'opinion publique. Les solutions plausibles et acceptables sont nombreuses. Il y aura un compte à tenir de la sûreté générale de l'État et des divers intérêts impliqués.

On se demandera peut-être s'il entre dans nos vues que l'extinction de notre dette extérieure s'accomplisse en même temps et par le même moyen que celle de notre dette flottante.

Que devons-nous à nos Alliés? En dollars-or, considérés à l'heure actuelle, comme l'unité de valorisation la plus concrète et la plus stable : 6 milliards. Cette dette est lourde, et ce qui en aggrave le fardeau, c'est son extrême variabilité. Elle se modifie chaque matin, puisqu'elle épouse étroitement la courbe capricieuse du change. Un franc gagné par le dollar charge les citoyens français d'un poids supplémentaire de six milliards de francs-papier, c'est-à-dire d'une somme nominalement supérieure à l'indemnité de guerre jadis payée par nous à l'Empire allemand. Et c'est ce qui nous rend si pénible et si vexatoire le poids de cette dette mouvante. Une nouvelle dépréciation du franc, consécutive à de nouvelles émissions de papier-monnaie, la ferait bondir à l'escalade de chiffres fantastiques, dans ces régions inaccessibles où la supputation et l'évaluation perdent toute réalité. Ici, une question préjudicielle se pose. La France doit-elle tenir pour définitif le compte arrêté à 6 milliards de dollars-or? La porte est-elle irrévocablement fermée à des compensations et à des négociations qu'on n'envisageait pas jusqu'ici? Nous ne le pensons pas.

Elle aussi, la France, a consenti pendant la guerre, des prêts extérieurs, pour une somme qu'on dit s'élever à 14 milliards de francs-or. Que vaut cette créance? Dans

quelle mesure est-elle recouvrable? Pourquoi ne serait-elle pas admise à une liquidation générale des dettes de guerre dont il serait fait masse commune? Est-ce que l'assistance financière apportée par la France à de petites puissances alliées et associées, pour les aider dans leur effort militaire, ne rentre pas dans la catégorie des services rendus à la coalition tout entière et dont celle-ci doit être, en toute équité, tenue garante et solidaire.

La France n'est pas seulement accourue au secours financier des petites puissances pendant les hostilités.

En 1915, deux milliards de francs-or ont pris le chemin de Londres. La politique d'un ministre français a été de soutenir le cours de la livre, sans avoir un instant prévu que cette libéralité devait un jour contribuer à la dépréciation de notre franc national. Combien de milliards nous a coûté indirectement cette aide à l'Angleterre? Se rend-on compte que, du fait de la détérioration corrélative de notre change, nous avons payé, au moins deux fois plus cher, nos achats à l'étranger? C'est un calcul à faire. Plus habile et plus ferme, notre politique extérieure avancerait l'heure des justes révisions et des péréquations nécessaires.

Signalons à ce sujet une initiative hardie et inattendue du gouvernement australien. Celui-ci aurait jeté son dévolu sur les Nouvelles-Hébrides et proposé à la conférence impériale de Londres d'entamer avec la France des pourparlers en vue de lui racheter ses droits sur cette colonie. Le rachat viendrait en déduction de notre dette envers la Grande-Bretagne.

Ainsi commence à poindre l'idée d'un paiement en nature. Pour le moment, voyons surtout dans cette initiative l'entière confirmation de la valeur actuelle et fongible que nous avons cru devoir attribuer à notre domaine colonial. Toute question de sentiment mise à part, qu'est-ce que les Nouvelles-Hébrides? Comparées à nos grandes possessions, une ferme. Or cette ferme dans l'estimation du voisin représente un capital considérable.

Il ne faut pas s'y tromper. Nos Alliés nous ont devancés dans l'inventaire de notre domaine colonial. Ils nous suggèrent de faire un tri dans nos possessions.

Depuis un demi-siècle, la France a procédé, en matière

coloniale, à la manière d'un propriétaire achetant pêle-mêle tous les meubles et objets qu'il rencontre et qu'il juge susceptibles de garnir et d'embellir la maison qu'il est en train de se faire bâtir. Une fois la maison édifiée et meublée, n'est-il pas inévitable que ce propriétaire ne se trouve à la tête d'un reliquat d'objets encombrants et inutilisables, dont il veuille se débarrasser? Les Anglo-Saxons ont une longue mémoire coloniale. Ils n'ont pas oublié le précédent de la Louisiane. On a fait, sur l'instant, grief à Bonaparte d'avoir vendu aux Américains cette belle province. Or il est clair que la France n'eût pu conserver longtemps cette enclave au milieu d'une puissance aussi débordante que les États-Unis. Que veut dire pour nous la proposition australienne? Qu'il ne faut pas s'exposer à perdre gratuitement ce qu'on refuserait de céder par point d'honneur à un prix avantageux.

Cette ouverture offre déjà cet avantage de nous provoquer à l'inventaire. Quoi de plus propre à faire hausser le prix d'un domaine que les convoitises et les démarches de l'amateur?

On voit par là à quel point l'idée d'un grand recensement de nos richesses nationales est germinatrice de solutions inédites et variées.

Sa première utilité sera de déterminer une nouvelle orientation des esprits. Tout ce qu'elle peut posséder d'initiative, d'intelligence et d'imagination, notre école dirigeante, comme hypnotisée dans la contemplation de son passif, le concentre sur les moyens de dépouiller les producteurs et de réprimer le crime d'activité et de prospérité. Elle n'a plus qu'une directive : faire payer les Français en leur retirant les moyens de s'acquitter. L'inventaire national nous détournera de cette voie dangereuse. Il remettra en honneur cette féconde vérité économique et fiscale : *le progrès est en raison inverse de l'action coercitive de l'homme sur l'homme et en raison directe de l'action de l'homme sur les choses.*

Par une pente naturelle l'inventaire amènera les Français non à opposer l'État à la Nation, mais à distinguer légitimement celle-ci de celui-là, à mieux concevoir le rôle de l'un et la mission de l'autre et à reconnaître la meurtrière méprise où l'on s'apprêtait à tomber.

Ce n'est pas à la Nation qui produit et fait valoir la richesse

qu'il appartient de venir au secours de l'État qui ne produit rien et accumule les richesses sans les faire valoir. Mais, dira-t-on, l'utilisation logique de l'inventaire national ne risque-t-elle pas de nous engager dans un cercle vicieux?

Mauvais administrateur, l'État est liquidateur plus déplorable encore. N'est-il pas voué à renouveler, en plus vaste, la classique aventure du fils de famille prodigue qui dissipe successivement ses champs, ses prairies, ses moulins, ses fermes et ses bijoux, sans acquitter la moindre de ses dettes? Et la France, après l'opération, ne se retrouvera-t-elle pas plus pauvre que devant? Au-dessus d'une telle conception planent, comme pour mieux nous en détourner, les tristes souvenirs des *Biens nationaux* et du *Milliard des Congrégations*. Ce ne sont pas hélas souvenirs qu'on soit maître d'écarter de l'étude que nous avons entreprise.

Il convient toutefois de considérer qu'aux yeux de la science économique, la conception initiale des Biens nationaux n'était pas entachée de chimère. Dans une période moins troublée et moins tumultueuse et si le mobile financier n'eût pas été à l'époque révolutionnaire contrarié et dévié par le mobile politique et par le désir prédominant de détruire jusqu'au souvenir même de la Monarchie, de la Noblesse et du Clergé, les papiers assignés sur les Biens féodaux et ecclésiastiques ne pouvaient pas donner de mécomptes. Si, au dire de Jean-Baptiste Say, représentant peu suspect de l'économie orthodoxe, les hommes d'État révolutionnaires se fussent bornés, idée dont ils ne purent s'aviser que tardivement, à créer des *mandats*, c'est-à-dire un papier avec lequel le porteur se serait fait délivrer une quantité déterminée de biens nationaux, la Révolution eût enfanté sans douleur cette société rurale de moyens et de petits propriétaires dont nous constatons, mieux que jamais, à l'issue d'une grande guerre, l'harmonie et la solidité et qui achève sous nos yeux de parvenir à son dernier degré de perfection. Mais l'assignat n'a été, en réalité, qu'un papier-monnaie, détourné de sa fin. Certes il était reçu en paiement des domaines nationaux que les particuliers achetaient à l'enchère, mais la valeur des domaines, et c'était le vice irrémédiable de l'affaire, se montrait impuissante à déterminer celle des

assignats, émis à la volée, en de folles quantités. En d'autres termes, l'opération tourna au désastre, dès qu'un assignat de cent francs cessa de correspondre à l'idée d'une étendue de terre égale à celle qu'on se fût procurée avec cent francs en argent. Voilà ce que l'expérience commande d'éviter désormais dans toute opération de même nature.

Ne doit-on pas se féliciter que nos pères nous aient légué un enseignement qui nous permet de réaliser, sans aucune crainte d'insuccès, la mobilisation des biens nationaux de notre État républicain?

D'ailleurs, la France est très capable de trouver chez elle les praticiens compétents, aptes à monter l'opération envisagée, en mettant de leur côté toutes les chances de réussite.

On ira chercher ces compétences hors des cercles politiques et parlementaires, dans les sphères bancaires, invisibles et inconnues du gros public. Là d'habiles et incomparables manieurs d'argent, dans le bon sens de l'expression, accomplissent journellement, grâce à leur connaissance approfondie des ressorts cachés de l'épargne et de la psychologie des épargnistes, de véritables tours de force où leur virtuosité nous permet d'escompter que leurs talents ne seront pas inférieurs à la tâche que nous voulons leur assigner.

Quant à la méthode nous pouvons l'indiquer dès à présent. Les papiers répandus dans la masse du public : titres de rente, bons de la défense nationale, billets de banque, etc... et la quantité de biens aliénables sont en présence. Il s'agit de faire, pour ainsi dire, jaillir l'étincelle qui en provoquera la combinaison. Les suites de ce mot, quand on les envisage, font voir, en premier lieu, une péréquation, une unification qui donnera à toutes les variétés d'effets publics une valeur constante et précise d'achat par rapport aux aliénations projetées, transformera ces effets en véritables mandats territoriaux sans renouveler l'erreur des assignats. D'ailleurs absolue nécessité, pour prévenir de terribles mécomptes, d'annuler et de détruire exactement, impitoyablement, sur l'instant même, les effets publics remis en paiement.

Pense-t-on qu'une organisation *ad hoc* fonctionnant dans les conditions d'indépendance et de publicité voulues, sous le contrôle des Chambres, ne puisse assumer la responsabilité

de la péréquation préalable et de la destruction subséquente?

Ne peut-on escompter sans trop de témérité que les approches de l'opération détermineront une hausse de toutes les valeurs françaises applicables à l'achat des nouveaux biens nationaux, quand on saura que tant de titres, plus ou moins invendables ou irréalisables, seront en passe de se convertir en biens palpables et fongibles [1]?

VI

CONCLUSION

Nous venons de présenter une doctrine financière parfaitement saine, nous avons dégagé le principe qui doit présider au relèvement de nos finances, nous avons exposé la méthode qui doit être appliquée.

Il nous reste maintenant à résumer nos conclusions en donnant l'essentiel du programme financier, qui découle de la doctrine que le principe implique et que la méthode sous-entend. Ce programme est le seul dont l'application nous paraisse susceptible de remédier complètement au désarroi actuel.

Proclamons tout d'abord que la France, victorieuse de l'Allemagne, a le *droit* de ne pas subir un système d'impôts *à la prussienne*. Elle a fait la grande Révolution qui a émancipé tous les peuples et qui a libéré leurs biens de toute

1. Si nous avons cru devoir écarter de notre travail, pour ne le pas encombrer, la question des versements allemands, il nous serait difficile d'oublier, à cet endroit, qu'il existe un État plus riche encore que l'État français et que cet État est le débiteur de la France.

En contraste avec les États anglo-saxons, l'État prussien, mal dégagé du système féodal qui faisait vivre le souverain sur le produit de ses propres domaines, est agriculteur, industriel, banquier, entrepreneur de transports, saunier, exploitant de mines, etc. On estime que le budget propre de la Prusse était alimenté, avant la guerre, dans la proportion de 60 p. 100, par les produits des biens de l'État ou les bénéfices des industries qu'il exerce. Le jour où l'Empire allemand ferait définitivement faillite à ses engagements, une politique plus réaliste pourrait conduire l'État français, après avoir inventorié ses ressources, à soumettre son débiteur prussien à la même formalité, avant-courrière d'une saisie-gagerie autrement efficace que l'escompte de billets et d'obligations plus ou moins bancables.

servitude. Il est bien juste qu'elle continue à bénéficier des conquêtes de cette Révolution. En premier lieu, n'a-t-elle pas droit à conserver ce système d'impôts réels établi et consolidé par les hommes de quatre-vingt-neuf et propagé par eux comme la marque significative du Nouveau Régime triomphant d'un long passé d'exactions fiscales et de taxations personnelles.

Donc, avant toute chose, *abolition de la fiscalité allemande* sournoisement établie chez nous. *Retour pur et simple aux contributions instituées par la Révolution française.*

Proclamons, en second lieu, que la France a le droit de connaître la *vérité sur ses affaires.* On l'a informée de son passif. Jusqu'à présent personne ne lui a parlé de son actif. Réparons cette lacune en procédant à l'*Inventaire* des richesses de la France.

Ainsi on rendra d'abord aux contribuables français la *sécurité* en les délivrant à tout jamais de la crainte du régime prussien, de l'inquisition qu'il comporte et des spoliations qu'il annonce. En troisième lieu on leur inspirera la *confiance* en leur prouvant par l'inventaire la possibilité de s'acquitter sans ébranler l'ordre social. Dès lors une immense *opération financière* deviendra possible qui non seulement rétablira l'*équilibre budgétaire* mais qui produira à bref délai des *excédents de recettes* tels que l'ère des *amortissements* et des *dégrèvements* pourra s'ouvrir.

Déjà le budget bénéficiera d'une recette annuelle de *deux milliards cinq cent millions* à provenir de nos anciennes contributions réelles, toujours assises et toujours prêtes à une perception régulière, en échange du minime produit tiré de l'impôt sur le revenu et des impôts cédulaires qu'il couronne.

Pleinement rassurés, sûrs désormais d'échapper à la confiscation, les porteurs de rente française, les souscripteurs aux emprunts de guerre hésiteront-ils à accepter une mesure de *conversion* ou *d'unification* portant sur l'ensemble de la Dette publique qui oblige actuellement l'État français à verser chaque année, *douze milliards* à ses créanciers.

Une réduction d'intérêts de 2 p. 100 pratiquée, sans discordes civiles, avec l'assentiment des rentiers, procurerait une

nouvelle recette de *quatre milliards* ajoutée à celle de *deux milliards et demi*, dont nous venons de faire état.

C'est, après cette conversion ou unification de notre Dette qu'il deviendra possible d'attribuer à chaque coupure de rente du nouveau type, la faculté d'être échangée, au gré du porteur, pour une valeur égale, contre les Biens inscrits comme aliénables à l'Inventaire de l'État français.

C'est ainsi que chaque Français, titulaire d'une rente sur l'État, la pourra échanger contre une valeur immobilière.

L'accès de la propriété immobilière se trouvera ouvert à toute une nouvelle catégorie de Français. N'est-ce pas l'opération la plus équitable et la plus morale qu'un sociologue puisse concevoir? On parle souvent de *nationalisation*, terme ambigu et mal défini. Or voici qui *nationalise* dans le sens le plus précis et le plus vrai du mot, le capital prodigieux détenu par l'État. Voici qui offre toutes les chances d'amortir, dans un délai très court, une cinquantaine de milliards de notre Dette à long terme.

Cette Dette, au surplus, bénéficiera d'un autre amortissement par la *Liquidation des Monopoles d'État*, aliénés à des Sociétés tenues de s'acquitter en titres de la nouvelle rente 4 p. 100.

La mise en concurrence des aspirants acquéreurs donnera sans doute lieu à des enchères. D'où la perspective d'une hausse aussi marquée que profitable sur les effets publics qui auront ainsi trouvé la consistance dont ils manquent en ce moment.

Tels sont les points principaux de notre projet dans lequel les solutions s'engendrent irrésistiblement les unes les autres.

Le retour à la fiscalité réelle donne la sécurité.

L'inventaire ranime la confiance.

La sécurité et la confiance rendent traitables les porteurs de rente.

La renonciation à un étatisme, ruineux et débilitant nous conduit à éteindre la dette flottante, à amortir une partie considérable de la dette à long terme, non sans enrichir à la fois la Nation et l'État en transférant à la première des richesses dont le second ne fait rien.

Le crédit de la France est rajeuni et renouvelé.

L'ère du gaspillage prend fin et le règne de l'économie commence.

Cette économie est tellement énorme qu'elle échappe à une prévision exacte. Personne n'a encore calculé ce que l'abandon de l'Étatisme fera gagner à la France.

L'aliénation des Monopoles d'État produira en effet une triple économie :

1° La suppression du déficit d'exploitation.

2° La recette afférente au produit de l'aliénation.

3° Les impôts à prélever sur la firme qui aura succédé à l'État.

En outre, un nombre considérable de citoyens seront délivrés de la servitude administrative et rendus aux professions productives pour leur plus grand profit personnel et le plus grand bénéfice de la collectivité. Et l'exploitation, rationnelle et professionnelle, ajoutera à la richesse générale du pays tout ce que lui ravissait la gestion couteuse de l'État.

Ce programme nous le dédions tout particulièrement aux représentants du peuple qui siègent à la Chambre des Députés. Nous avons déjà exposé, au cours de notre *Essai de politique expérimentale*, dans quelles conditions ils ont été élus et quelle politique ils doivent suivre pour justifier la confiance passée et future de leurs électeurs.

Jusqu'à présent il ne semble pas que la majorité ait tenu compte de ces idées. Elle n'a pas affirmé une doctrine financière qui pourrait être un terrain solide d'entente entre des représentants de nuances politiques si variées.

Cette Chambre que certains publicistes qualifient de *réactionnaire*, n'a pas *réagi* un instant contre les théories imposées par l'École dirigeante. La seule différence entre les nouveaux députés et leurs prédécesseurs, c'est que ceux-ci obéissaient à leurs théories avec un véritable esprit de foi et de discipline tandis que les membres de la Chambre actuelle se sont jusqu'ici révélés incapables de remplacer les directives anciennes et de constituer une nouvelle École dirigeante.

Les députés de 1919, représentant des classes ou des groupements systématiquement écartés du pouvoir par les majorités précédentes, s'accordent béatement toutes les joies et

toutes les jouissances que réserve en France le mandat de député à l'élu du suffrage universel. Ils savourent la délicieuse sensation d'être entrés enfin dans la République des camarades, d'apostiller des recommandations, de caser leurs protégés dans l'administration, d'obtenir des rubans rouges, verts ou violets pour leurs créatures. En matière financière l'occasion leur a été présentée dès la formation du ministère Millerand, d'affirmer une doctrine expérimentale en soutenant un ministre des Finances, délégué à ce poste parce qu'il avait proclamé la nécessité de remplacer l'impôt *personnel* par l'impôt *réel*. Dès que la question fût posée il devint évident pour le nouveau ministre qu'il ne serait pas suffisamment soutenu par la nouvelle majorité pour essayer même d'entreprendre la réforme salutaire.

Assailli par l'opposition forcenée de l'École dirigeante, il eût entraîné tout le ministère dans une chute immédiate s'il avait tenté de réaliser son programme fiscal. Depuis lors, à droite comme à gauche, on n'a cessé de parler d'économies mais on n'en a pratiqué aucune. D'ailleurs, chaque fois qu'un homme avisé signale une économie de quelques dizaines, voire même de quelques centaines de millions, les représentants de l'École dirigeante ne manquent pas de hausser les épaules : « Il s'agit bien, disent-ils, d'économiser quelques centaines de millions! Cela ne servira à rien alors que la France se trouve en présence d'un déficit de dizaines et même de centaines de milliards. Ce qu'il faut c'est une grosse opération qui comble d'un seul coup le déficit. Seul l'impôt sur le capital procurera les 100 ou 200 milliards dont nous avons besoin. »

Voilà comment a été entamée la campagne en faveur de l'impôt sur le capital à laquelle le Grand Orient de France vient de donner la consécration suprême en votant la motion suivante que le convent a adopté, dans sa séance du 27 septembre 1921 :

« 1° Que l'impôt actuel sur les successions soit étendu par la suppression de l'héritage en ligne collatérale.

» 2° Qu'un prélèvement exceptionnel unique et progressif sur le capital soit établi avec un pourcentage pouvant aller jusqu'à 50 p. 100 pour les grosses fortunes.

» Que le produit de cet impôt exceptionnel soit affecté uniquement à l'amortissement partiel de la dette intérieure et à la diminution de la circulation fiduciaire.

» Que des sanctions extrêmement sévères soient édictées contre ceux qui dissimuleront leurs capitaux. »

On peut être surpris que des hommes réunis dans une association aussi puissante que la franc-maçonnerie ayant répudié toute autorité dogmatique et professant le culte de la science et de la raison veuillent imposer à leur parti et à la France des conceptions purement théoriques dont l'origine exotique devrait éveiller leur méfiance. Pour nous qui faisons de la sociologie et de l'économie politique expérimentales nous appuyant uniquement sur les données de la science moderne il nous sera permis de dénoncer un programme d'idéologie et de chimère qui n'apporte à la France ni remède financier, ni remède social, ni renouveau de crédit, ni augmentation de richesse.

Pendant que la franc-maçonnerie mettait à profit l'inertie et l'incapacité en matière financière d'une majorité soi-disant réactionnaire, quelle était la grande pensée politique de cette majorité? C'était l'expédition de Syrie qui coûte environ douze cents millions par an aux contribuables français sans compter la perte déplorable de milliers de vies humaines. L'École dirigeante encore au pouvoir se prête complaisamment à cette expédition ruineuse pour nos finances, sans utilité pour notre politique générale. Cette dépense inconsidérée ne sera-t-elle pas un formidable argument en faveur de l'impôt sur le capital?

Aujourd'hui, c'est à cet impôt que nous mènent les mêmes hommes qui nous ont déjà conduits par le vote de l'impôt personnel sur le revenu, à la ruine de notre système financier traditionnel et productif.

Nous donnons ici cette indication très nette à la Chambre de 1919. Elle peut être assurée de ne pas être réélue si elle continue à décevoir le corps électoral comme elle l'a fait jusqu'à présent par son absence de doctrine et de programme, par l'encouragement qu'elle n'a cessé d'accorder à la dilapidation de nos ressources en couvrant de ses votes une politique extérieure de mégalomanie.

La fin à poursuivre, la formule étincelante de clarté que doit proclamer le ministre qui entreprendra la restauration du crédit de la France, c'est le *franc au pair*.

Pour y parvenir il faut donner à l'univers civilisé, à nos amis aussi bien qu'à nos ennemis, l'impression et la preuve que nous sommes à la hauteur de nos affaires.

Un des moyens le plus probant et le plus efficace sera l'établissement de l'inventaire des richesses de l'État français.

Lorsque cet inventaire sera établi on concluera avec nous que, *bien loin qu'il s'agisse de prendre aux propriétaires et possédants français une portion de leur capital pour la donner à l'État, c'est précisément l'opération inverse qu'il faut effectuer.* Ce n'est pas le prodigue et l'incapable qu'est l'État dont il faut augmenter le capital, c'est lui au contraire qu'il s'agit de dégraisser (nous empruntons l'expression à M. Joseph Caillaux, au profit de la collectivité des citoyens français.

Le 24 septembre 1789, Mirabeau jetait à l'Assemblée nationale sa fameuse apostrophe :

« La banqueroute, la hideuse banqueroute est là, elle menace de consumer vous, vos propriétés, votre honneur et vous délibérez! »

Les députés qui ployaient sous cette formidable adjuration avaient du moins l'excuse que, si leurs délibérations s'attardaient, elles ne s'écartaient pas, du moins, de la question financière.

Il faudrait à un Mirabeau de 1921 changer de formule, car, il semble qu'une véritable guerre de frontières aussi byzantine qu'inopportune, absorbe les soucis de la Chambre et lui masque les terribles lendemains financiers qui nous attendent. On s'occupe ridiculement de mensurer et de cadastrer l'hémicycle afin de déterminer, avec quelque chance de précision la travée exacte où la majorité commence à droite et où elle finit à gauche.

Le Congrès radical-socialiste de Lyon, le 28 octobre 1921, a adopté un programme de politique financière dont les deux articles principaux sont un prélèvement de 100 milliards sur le capital et l'établissement d'un casier fiscal

pour chaque citoyen. Le vote de ces mesures dont l'absurdité est le moindre défaut et dont l'inspiration est si peu conforme à notre génie national, impose son devoir au Parlement. Que la majorité soit celle de M. André Tardieu ou de M. Aristide Briand, elle doit gérer les affaires du pays comme l'entendent les contribuables français. On cherche sa limite à gauche. Mais cette limite n'est-elle pas nettement tracée par la question financière telle que nous l'avons exposée. Toute concession à l'extrême gauche doit s'arrêter à la frontière où siègent des représentants du peuple qui cherchent leur inspiration dans des doctrines exotiques : bolchevisme, marxisme, fiscalité prussienne. C'est peut-être faute de connaître l'origine allemande de ces doctrines que tous les députés n'en ont pas encore répudié les applications à notre système financier. Peuvent-ils ignorer cependant que l'impôt personnel s'est installé en France à la faveur d'une propagande dont les meneurs ne dissimulaient pas leurs sympathies pour la culture allemande?

Nous leur dirons en conclusion : il n'y a pas de finances politiques. Il y a une science financière dont chaque pays adapte les principes à ses traditions, à ses coutumes, à son tempérament. Une certaine école veut établir en France un système financier politique. Il appartient aux adeptes de la science expérimentale de sauver le pays en refusant nettement de lui obéir.

Pendant que nos députés se livrent à des débats politiques, la dette grossit, le trésor se vide, la catastrophe se rapproche.

On se laisse acculer ainsi, d'un cœur léger, à l'instant tragique où il faudra précipiter, sans délibérer, dans le gouffre du déficit, une nouvelle *contribution du quart*, aussi vaine et aussi désastreuse que la première.

C'est encore Mirabeau qui poussait ce cri d'alarme, pendant qu'il était temps encore de réagir :

« Et l'on voudrait que, *sans aucun examen, sans aucun inventaire*, avant d'avoir sondé ses ressources, une nation riche, puissante, manque à ses engagements; que se déclarant banqueroutière, opprobre inouï dans les fastes des nations,

elle se prive des moyens de rétablir son crédit! Non, Messieurs, vous ne le souffrirez pas! »

Quelle plus belle autorité pourrions-nous invoquer quand nous réclamons l'inventaire avec toutes ses conséquences.

Puisse l'écho de cette grande voix réveiller la Chambre de 1919 de la léthargie maléfique où elle s'endort en perdant la France avec elle [1].

FELS

1. Au moment de livrer cet article à l'impression, nous trouvons, dans une étude publiée par M. le sénateur Raphaël-Georges Lévy, un renseignement statistique de date toute récente, qui convainc de timidité les espérances financières que nous fondions sur une exploitation de la Régie des Tabacs, d'où l'État serait absent.

En Angleterre, du 1er avril 1920 au 31 mars 1921, l'Échiquier a encaissé au chapitre du droit d'entrée et de la taxe intérieure sur le Tabac, dont le commerce est libre, la somme, vraiment stupéfiante, de 60 millions de livres sterling, équivalant à 1 500 millions de francs or et à 3 milliards de francs papier au change actuel. Dans le procès que nous instituons à la charge de l'Étatisme un chiffre aussi impressionnant, mis en regard des 800 pauvres millions péniblement fournis par le Monopole français, condamnent celui-ci sans appel.

LA
CONFÉRENCE DE WASHINGTON

La conférence de Washington vient de commencer ses travaux. Les commentaires auxquels elle a donné lieu depuis trois mois au Sénat américain, dans les discours des hommes politiques et dans la presse, permettent de se faire une idée exacte de sa nature et de son objet. Elle a des aspects multiples qui sont d'un grand intérêt : mais elle est nettement dominée par la question de la Chine et de la Sibérie, et par le projet d'une limitation des armements. L'Amérique y attache une très grande importance, à la fois parce qu'elle va débattre des intérêts essentiels et parce qu'elle a l'espoir, en évitant une guerre, de travailler à l'organisation du monde nouveau.

Les peuples sortent à peine du conflit de 1914 qu'apparaît la possibilité d'un autre conflit. Ce n'est plus du vieux monde qu'il est question ; c'est du Pacifique. Les Etats-Unis et le Japon éloignés du vieux continent demeurent très forts après la guerre et la victoire a été pour eux particulièrement éclatante. Les guerres napoléoniennes, de même, qui avaient bouleversé l'Europe centrale, avaient été surtout profitables aux deux puissances qui se trouvaient à l'extrémité de l'Europe, la Grande-Bretagne et la Russie. Par le conflit de 1914, c'est l'Europe entière qui se trouve appauvrie : les puissances les moins atteintes sont les plus lointaines.

Mais si prospères que soient les Etats-Unis et le Japon et si vive qu'ait pu être leur force de production et d'expansion, ils ressentent grandement les répercussions de la guerre. Au moment même où ils aperçoivent que leurs intérêts sont différents et se heurtent d'une manière dangereuse, ils connaissent aussi qu'un conflit, dans les conditions de la vie moderne a un retentissement profond, durable, incalculable. Ils se demandent ce qu'il adviendrait du monde, si à peine remis d'une secousse sans précédent, il devait en subir une seconde. L'opinion s'est répandue en Amérique qu'il fallait arrêter cette course aux armements, éviter autant que possible les causes de guerre, sous peine de faire courir à l'univers le risque de la banqueroute. Ecarter la menace de guerre par un accord, à la faveur de cet accord arriver à une certaine limitation des armements, voilà l'objet essentiel que se proposent les Etats-Unis.

Il est évident qu'un problème de cette ampleur en soulève une quantité d'autres et de toute espèce : il en est de politiques, il en est de matériels, il en est de psychologiques comme la question de race. Pour beaucoup de raisons, les Etats-Unis ont convoqué à Washington toutes les nations intéressées. L'Angleterre se trouve associée directement à la conférence, et elle a pour sa part une situation difficile. Elle est ou était l'alliée du Japon, mais l'opinion américaine n'a jamais bien compris cette alliance; elle la comprend moins encore depuis que l'effondrement de la Russie a fait cesser la menace du côté des Indes, et depuis que la défaite de l'Allemagne a fait évanouir le souci d'une entente germano-japonaise; elle la comprend à peine depuis qu'elle sait que les Dominions y sont hostiles et qu'a progressé l'idée de la solidarité anglo-saxonne. D'autre part la question de la limitation des armements et la question des bases navales pose, sous une forme nouvelle, la question de la liberté des mers. L'Amérique a eu quelque peine à admettre que le principe de la liberté des mers, inscrit dans le programme du président Wilson, ait disparu soudain : elle s'apprête à exprimer de nouveau combien elle y est attachée.

Pour la France, la Conférence de Washington présente moins de problèmes difficiles : elle est intéressée directement

à la conservation puisqu'elle est une des puissances du Pacifique; elle pourra jouer un rôle utile et travailler à obtenir l'accord qui est souhaitable. Mais elle n'est pas, selon les vraisemblances, destinée à y tenir le premier rôle. Elle ne va pas traiter à Washington les questions essentielles de l'intérêt national : nos regards demeurent fixés sur le continent européen, et c'est là que nous devons trouver notre équilibre. Nous avons pour les Etats-Unis une grande reconnaissance : entre eux et nous il existe une profonde amitié. L'accueil qui vient d'être fait au maréchal Foch est une preuve nouvelle des dispositions de l'Amérique pour la France, et nous savons que les représentants de notre pays seront reçus avec une particulière faveur. Mais l'expression des sentiments les plus précieux et les plus chers ne peut pas nous empêcher de constater les réalités politiques. Le Sénat américain, qui interprète la volonté de la majorité des 100 millions d'habitants des Etats-Unis nous a donné des indications très claires sur ce qui va se discuter à Washington. Le Président Harding a dit de la manière la plus nette : « L'objet principal de la conférence est d'arriver à un accord qui supprime les causes de guerre et mettre un terme aux armements dispendieux ». Nous serons présents à une assemblée qui va discuter d'un si grand sujet : mais nous devons savoir que les causes de guerre qu'il s'agit d'écarter, ce sont celles qui existent dans le Pacifique.

***

La politique du Japon dans le Pacifique inquiète depuis longtemps les Etats-Unis. On redoute son esprit militariste et impérialiste; on sait qu'il existe un conflit d'ordre politique à Tokyo entre le département des affaires étrangères, considéré comme plus démocrate et plus pacifiste, et les départements de la guerre et de la marine; on regarde comme très importante l'issue de cette controverse intérieure, et on se demande si la mort de M. Hara ne modifiera pas la politique japonaise. Tout entière l'opinion américaine connaît la liste des questions à régler avec le Japon, et la seule énumération en est imposante : questions du Chantoung, de

la Sibérie, et de Sakhaline, des câbles et de l'île de Yap, des Carolines, des Marshall, de Guam, de Hawaïd, es Philippines, statut des immigrants japonais en Californie, principe de l'égalité des races, c'est un lourd programme. Il est vrai que le Japon s'est montré raisonnable dans l'affaire de l'île de Yap. On sait que l'Amérique n'admettait pas le mandat du Japon sur cette île, parce qu'il avait le contrôle exclusif de l'ancienne station allemande de câbles télégraphiques, qui est important pour le monde entier. Le Japon a reconnu à l'Amérique le droit de participer au contrôle des câbles, tout en prétendant garder le mandat et les relations entre les deux pays ont été un peu meilleures à la suite de cette transaction. Mais que de graves problèmes encore en suspens!

Le principal est celui de la Chine. Les États-Unis veulent maintenir l'intégrité de la Chine, ou selon l'expression significative employée chez eux, la libération de la Chine. Or la Chine est politiquement et financièrement dans une situation déplorable. Depuis la révolution qui l'a privée du pouvoir, reconnu, de l'autorité traditionnelle, elle vit dans un état précaire; les provinces du Sud sont en lutte contre les provinces du Nord; le gouvernement de Canton et celui de Pékin n'arrivent même pas à envoyer à Washington une délégation unique. Devant cet immense pays divisé et affaibli, le Japon a eu beau jeu pour suivre une politique qui aboutirait à la longue à une domination véritable. Il a toujours pensé d'ailleurs qu'il avait sur la Chine des privilèges spéciaux : c'est une idée ancienne qui n'a cessé de l'inspirer. L'alliance avec l'Angleterre a facilité ses projets. La guerre lui a permis de faire des progrès considérables. Le traité de Versailles en effet a donné au Japon tous les droits, titres et privilèges concernant le territoire de Kiao-Tchéou, les chemins de fer, les usines, les câbles, que l'Allemagne avait acquis en 1898 en vertu du traité signé avec la Chine et de tous autres actes concernant la province de Chantoung. Installé dans cette magnifique possession, le Japon actif et méthodique a su s'en servir. Il poursuit obstinément la prise de possession de la Chine, il entretient l'agitation politique; il prête de l'argent, prend des garanties, s'assure la possession des mines et des chemins de fer, fait une propagande qui lui est bien facilitée

par les affinités de race. La Chine généralement passive réagit ici ou là; mais dans l'ensemble, c'est l'avenir peu à peu qui se trouve engagé. Le Japon trouvait en somme la route libre : c'est à ce moment que les Etats-Unis viennent la lui barrer. Pour eux, il ne s'agit pas de trouver une solution provisoire, de définir des zones d'influence : il s'agit nettement de mettre fin à l'action du Japon sur la Chine. Il est possible que le Japon comprenne la nécessité de ne pas s'obstiner dans une politique qui mène à un conflit, et l'on voit bien qu'avant d'aller à Washington, il a cherché, sans succès d'ailleurs, à s'arranger directement avec la Chine. Mais la question est de telle nature, que si la conférence n'aboutit pas à un accord suffisant, elle laissera une situation des plus critiques.

Si la guerre à délivré en Chine le Japon de l'Allemagne, elle l'a débarrassé en Sibérie de l'action russe. La Sibérie orientale lui est apparue comme une terre merveilleuse d'expansion et de colonisation. Le Japon là aussi a profité des circonstances. En 1916 il avait pris soin de régler avec les Russes les questions d'influence dans les régions dépendantes de la Chine. En 1917, la révolution de Russie lui donnait plus de liberté encore. En 1918, le Japon à la faveur de l'intervention des Tchéco-Slovaques s'installait autant qu'il le pouvait, et quand la retraite des Tchéco-Slovaques l'a obligé à reculer, il occupait encore Vladivostok et Sakhaline. L'histoire de l'installation du Japon dans l'île Sakhaline vaut qu'on s'y arrête : elle montre de la manière la plus frappante la complexité et les difficultés des questions posées à la Conférence de Washington, et elle explique assez comment les susceptibilités des États-Unis déjà éveillées par les affaires de Chine sont encore avivées par les affaires de Sibérie. Les richesses naturelles de cette île sont un des enjeux les plus sérieux du conflit qui met en présence dans le Pacifique, le Japon et les États-Unis.

Sakhaline, séparée du Japon par le détroit de La Pérouse et du Continent par le détroit de Tartarie, commande une partie de la région de l'Amour. Après la guerre russo-japonaise le traité de Portsmouth l'a divisée en deux parties : la partie septentrionale appartenait à la Russie. Or le possesseur de cette partie nord domine l'embouchure du fleuve et une partie

du littoral, ce qui a fait dire que c'était le Gibraltar du Pacifique. En 1920, des troubles bolchevistes ayant éclaté, les Japonais se sont installés dans le nord de l'île, pour maintenir l'ordre. Mais ils ne se sont pas contentés de cette mesure politique : ils ont procédé à l'exploitation économique de l'île. Parmi les richesses qui s'y trouvent, il y a des nappes pétrolifères, qui d'après les techniciens dépassent en importance celles de Bakou, et qui une fois aménagées pourraient donner des millions de tonnes de naphte par an! Le Japon est pour le pétrole tributaire de l'étranger; il n'a guère que la moitié de sa production. On conçoit l'intérêt qu'il attache à l'île de Sakhaline et l'empressement qu'il a mis à l'exploiter. Mais on devine que les États-Unis, qui ne maintiennent leur situation au point de vue de la production du pétrole que grâce au Mexique ne puissent admettre l'attitude du Japon. Et ce n'est pas tout : Sakhaline riche en naphte contient du charbon, de l'anthracite d'excellente qualité; et si la production actuelle, dans un état insuffisant d'exploitation dépasse à peine 32 000 tonnes, la réserve de combustible est évaluée à 8 milliards de tonnes. La question de Sakhaline tiendra une place considérable dans les discussions de la Conférence : on voit assez pour quelles raisons précises.

Si l'on voulait se faire une idée complète des travaux de Washington, il faudrait procéder à une analyse semblable de toutes les questions qui se posent, de l'affaire des chemins de fer de l'est chinois comme de celle des îles Marshall. Du moins l'histoire de Sakhaline suffit-elle à donner une notion du genre de problème que la Conférence de Washington examinera et de l'extrême diversité des études qu'elle devra faire. La guerre a fait disparaître l'Allemagne vaincue des mers chinoises; la révolution a séparé la Sibérie de la Russie bolcheviste : du même coup les États-Unis et le Japon se trouvent face à face.

***

Mais on ne comprend tout l'intérêt de la Conférence pour les États-Unis que si l'on discerne comment les problèmes de politique extérieure sont liés aux problèmes de la politique

intérieure. La situation présente de l'Amérique, au point de vue économique, est compliquée. L'opinion américaine pensait qu'après une période de liquidation et de réorganisation, les affaires reprendraient un grand essor, et que la vie redeviendrait plus facile. Ces espoirs ont été complètement déçus. Les journaux, les revues, les discours des hommes politiques, tout s'accorde à nous annoncer qu'il y a une crise générale et que le public en a pleine conscience. Inflation, resserrement de l'argent, affaiblissement de l'esprit d'entreprise, diminution des offres d'emploi, hausse insensée de la main-d'œuvre, ce ne sont là que quelques aspects du malaise dont souffrent les États-Unis. Le système d'imposition adopté en 1917 est en outre l'objet des plus véhémentes critiques. Il apparaît moins comme un système pour donner des ressources à l'État que comme une expérience sociale tentée dans un esprit de parti. L'ancien système fiscal, qui avait fait longuement ses preuves, a été bouleversé. Et quel a été le résultat? L'impôt direct qui était peut-être trop faible jadis, s'est élevé soudain jusqu'à 80 p. 100 de revenu. Naturellement le producteur a cherché à se décharger sur le consommateur, les directeurs sur les employés, et selon la loi inévitable des mauvais impôts, c'est le petit contribuable qui finalement pâtit.

Aux méfaits de la fiscalité, se sont joints les méfaits de l'étatisme. Le moindre défaut de la gestion de l'État est d'être coûteuse : elle multiplie les bureaucrates et les fonctionnaires de tout ordre. Un exemple frappant a été cité : le nombre des employés de chemin de fer qui était en 1895 de 42 000, a passé en 1919 à plus de 220 000, et les salaires qui montaient en 1895 à 28 millions de dollars se sont élevés à plus de 300 millions. Si l'on ajoute que la question des hauts salaires n'est pas moins grave dans l'industrie privée; que d'après une statistique officielle il y avait en octobre, 5 millions et demi de chômeurs; que l'accumulation des réserves d'or est manifestement insuffisante à provoquer la reprise des affaires, et que la stagnation de l'or dans les coffres des banques est prouvé par le fait qu'en huit mois la circulation fiduciaire a pu être réduite de 22 p. 100 de la circulation totale; que l'effort prodigieux des chantiers américains pendant la guerre pour créer une marine marchande aboutit,

dans l'état du marché mondial, à une charge considérable, — on comprend sinon l'inquiétude, du moins le malaise qui règne aux États-Unis comme ailleurs et le désir du gouvernement de tenter quelque chose pour améliorer la situation.

Dès le mois d'août dernier la tendance des hommes politiques à diminuer les impôts a été si vive qu'elle a fini par triompher. Les républicains ont fait voter à la Chambre une nouvelle loi d'impôt sur le revenu. Mais sans entrer dans le détail du projet, il suffit de constater qu'il laissait prévoir un déficit. Comment le combler? On a d'abord espéré dans le rendement de nouveaux tarifs douaniers; on est bien obligé de se rendre compte que ces tarifs gênent le mouvement des affaires et annulent les revenus escomptés. Le public américain qui espérait beaucoup est contraint de se contenter du peu que le gouvernement lui concède. Et dans ces conditions on conçoit mieux quel est, au point de vue intérieur américain, le sens de la Convocation de la Conférence : la moindre réussite dans la question de désarmement aurait pour résultat de réduire, dans de grandes proportions, les crédits déjà votés pour la Marine.

Les États-Unis, qui se désintéressaient de l'Europe, ont été ainsi ramenés vers les affaires européennes. D'un côté le problème du désarmement, auquel le public américain est très attaché et qui est essentiel au règlement du problème financier, ne peut être traité que par une conférence internationale. De l'autre, la crise économique elle aussi est affaire internationale : la situation difficile du pays le plus riche du monde, tient à la pauvreté du reste de l'univers. Pour arrêter la chute des changes qui tombent et des papiers monnaies dont la valeur s'effondre, il faut rétablir la confiance et rétablir le crédit international. La réduction forcée de la production provient de ce que les nations européennes ont perdu leur pouvoir d'achat, et le chômage qui en résulte diminuant la consommation nationale, provoque une nouvelle baisse de la production. Ainsi tout se tient, et les États-Unis sont conduits à considérer la possibilité d'une reconstruction financière mondiale, et à évoluer vers une nouvelle politique économique. C'est ce qui a fait dire non sans humour à un Américain : « L'Europe ne veut pas nous lâcher ». Il

entendait par là que l'Europe est désormais un facteur de la situation américaine. Tout ce qui peut stimuler la capacité d'achat de l'Europe, tout ce qui peut rétablir l'ordre, rendre les conditions commerciales normales intéresse les États-Unis. En ce sens, — précis et restreint — les États-Unis ne peuvent qu'être attentifs au règlement de la paix, à la question des réparations, et si le public américain a accueilli avec une extrême faveur l'idée de la Conférence, c'est qu'il espère qu'elle pourra calmer l'agitation européenne, considérée comme une des causes lointaines et directes des maux dont il souffre.

Malgré l'aventure du traité de Paix, malgré l'échec de M. Wilson devant le Sénat et le résultat des élections favorables au parti républicain, il reste dans le public américain quelque souvenir des idées répandues par la politique démocrate. Il n'est pas douteux que l'Amérique est très attachée à la paix et à la notion de désarmement; il n'est pas douteux qu'avec le sens très exact de ses intérêts elle a un idéalisme sincère, et qu'après avoir été entraînée à la guerre au nom du droit et pour l'avenir d'un monde meilleur, elle aspire à voir les résultats réels de son effort. Il est bien remarquable que la politique de M. Harding combine tous ces éléments divers. Le parti républicain qui ne croyait guère jadis aux idées de désarmement les reprend à son compte, avec mesure, et en mettant, il est vrai, le public en garde contre les illusions. Et le même parti, qui a été si opposé à la Ligue des nations, reprend à son tour, sous une forme très différente, la notion d'une coopération internationale. La politique de M. Harding de laquelle la majorité du peuple américain attendait beaucoup, se trouvera singulièrement fortifiée si elle arrive à obtenir un accord précis touchant les intérêts des Etats-Unis dans le Pacifique, et si elle obtient au moins dans les résolutions qui seront rédigées à la fin de la conférence la promesse de quelque désarmement.

Si l'on résume maintenant les données du problème posé devant la Conférence de Washington, on constate certes le très grand intérêt qu'il présente pour toutes les nations, mais l'on discerne aussi par avance ce qu'il serait vain de demander à cette conférence. Les conversations qui com-

mencent n'amèneront pas l'entrée des Etats-Unis dans une alliance, ni dans une alliance anglo-japonaise, ni dans une alliance de garantie contre l'Allemagne telle que l'avait prévue et promise le président Wilson; elles n'amèneront pas un règlement rapide des dettes de guerre; elles n'amèneront pas de ces combinaisons d'intérêts, de ces associations de grandes puissances qui ressemblent à des alliances économiques. Elles ont pour objet essentiel d'arrêter les progrès du Japon en Chine et en Sibérie, et de donner au peuple américain une satisfaction touchant le problème du désarmement. Il est naturel, il est nécessaire que notre pays soit présent. Mais qui ne voit que les questions qui nous touchent le plus vivement, l'application du traité de paix, le paiement des réparations, la frontière française, n'ont pas la première place dans le programme de la conférence telle qu'il se présente au moment où elle commence ses travaux? Trois années ont passé depuis l'armistice; les événements vont vite. Ce n'est plus sur le Rhin que le monde a les yeux fixés, c'est sur le Pacifique. La Conférence de Paris, c'était le règlement d'une guerre finie et gagnée; la Conférence de Washington, c'est un acte préventif contre une guerre à éviter. Le traité de Versailles est, pour les autres nations, du passé; les résolutions qui seront adoptées à Washington intéressent un avenir encore mystérieux. Les mois qui viennent nous apprendront ce qu'il est légitime d'attendre de la Conférence : mais dès aujourd'hui, il ne tient qu'à nous de connaître ce qu'il ne faut pas en attendre.

X. X. X.

Les communications relatives à la Rédaction doivent être adressées à M. André CHAUMEIX, Directeur de la Revue de Paris, *85bis, Faubourg Saint-Honoré. — Paris (VIIIe).*

Le Gérant : ED. PAUPHILET.

LIVRES NOUVEAUX

LES CONTES DE JACQUES TOURNEBROCHE
par **Anatole France.**

On vient de rééditer deux recueils de contes de M. Anatole France : *Jacques Tournebroche* et *Cléo*, qui étaient devenus introuvables en librairie. Il serait bien superflu d'entreprendre l'éloge du maître de la pensée française. L'admiration qu'il inspire est trop universelle pour que la critique puisse en retirer ou y ajouter quelque chose. C'est l'heureux apanage de quelques grandes figures de notre histoire littéraire que de rester à une importante distance du bien ou du mal que l'on peut dire d'elles. Ceux qui ont lu — et, partant, ont relu, — le *Lys Rouge*, *Thaïs* ou la *Vie de Jeanne d'Arc*, retrouveront chez Tournebroche l'érudition, la philosophie, l'imagination et l'ironie qui les ont tant de fois charmés.

UN PETIT MONDE D'AUTREFOIS
par **Antonio Fogazzaro.**

On réédite aujourd'hui la traduction de cet ouvrage, devenue depuis quelques années introuvable. La renommée de ce beau roman est entièrement justifiée. Il apparaît incontestablement comme le plus pathétique de la trilogie qu'il constitue avec *Petit Monde d'aujourd'hui* et *le Saint*. On se souvient que l'action se développe au milieu du XVe siècle (entre 1848 et 1859) sur les rives du lac Lugano. La vieille marquise Orsola Maironi, obstinément attachée à l'Autriche, s'oppose au mariage de son petit-fils Franco avec Louise Rigey (l'un et l'autre sont également dévoués à la cause de la liberté italienne). Bravant la colère de son aïeule, indifférent à la perte de sa fortune, que doit causer la rupture avec les siens, Franco épouse Louise et va vivre avec elle auprès d'un oncle de celle-ci : l'ingénieur Pietro Riberra, homme d'un grand cœur et d'une parfaite noblesse d'âme, qui apporte au jeune ménage un indispensable appui matériel et moral. Les difficultés de la vie n'en restent pas moins sérieuses, mais elles troublent beaucoup moins les jeunes gens qu'une profonde divergence trop tôt manifeste entre leurs caractères et surtout leurs conceptions religieuses. Il ne peut être question de narrer ici les épreuves que traversent Louise et Franco. La misère, les malheurs domestiques, les persécutions des agents de l'Autriche réagissent diversement sur leurs âmes si différentes. Mais leur attachement réciproque triomphe de tous ces obstacles et, après des années de séparation, les époux retrouvent quelques instants de complet bonheur, avant que Franco ne rejoigne l'armée qui doit libérer l'Italie. Les raccourcis d'une telle analyse ne peuvent donner aucune idée de la vie intense qui anime tous les personnages de ce *Petit Monde*. Il a fallu laisser dans l'ombre maintes figures originales, pour ne rappeler que ces deux protagonistes si touchants par la grandeur passionnée de leur vie intérieure.

UBU ROI
par **Alfred Jarry.**

Ubu Roi, la célèbre farce d'Alfred Jarry, cette étonnante pantalonnade d'une bouffonnerie extravagante, brutale, outrancière ne se trouvait plus en librairie depuis plus de vingt ans. Le grand public appréciera la nouvelle édition, d'une forme élégante, qui paraît aujourd'hui, illustrée des croquis de l'auteur. Il pourra enfin connaître, autrement que par les extraits insérés dans les anthologies d'auteurs humoristes, les tribulations du père Ubu et les prestigieuses batailles qu'il livra, noblement juché sur son terrible cheval de Phynances. Jarry était presque un enfant encore, lorsqu'il écrivit Ubu. On ne peut qu'admirer l'habileté avec laquelle il mit ses souvenirs de Shakespeare et de Rabelais au service de ses dispositions innées pour la farce de tréteau.

MAIS L'ART EST DIFFICILE (2e SÉRIE)
par **Jacques Boulenger.**

De nos jours la critique est souvent modeste, ou, du moins, certains critiques s'efforcent de l'être. Des théories nouvelles, ou simplement renouvelées, ont écrasé les critiques sous le poids de leur indignité, de leur impuissance, qui les accable dès qu'on les compare au poète, au romancier, au dramaturge, d'un mot, au créateur. Et pourtant, comme le montre habilement, sans presque en avoir l'air, M. Jacques Boulenger dans les pages élégantes qu'il a données comme préface à la nouvelle série de ses études, ne serait-ce pas chose belle et noble qu'une critique largement compréhensive, étudiant, expliquant, interprétant les œuvres et ne cachant pas, après en avoir montré les raisons, ses sympathies et ses anthipathies? C'est ainsi que M. Jacques Boulenger entend exercer son métier de critique : encore le mot métier est-il de trop, car l'effort qu'il fait est pour lui un plaisir. Il le dit dans sa préface, et on le voit à chaque page de son livre. De là vient sans doute le charme de l'ouvrage.

LE BOURGEOIS MAL MARIÉ
par **Claude Villiers.**

En une spirituelle préface, M. Nozière nous présente ces deux actes en vers, dont il loue les mérites. Il s'agit d'une jeune fille, Manon, qui, ayant épousé un médecin le trouve, sans trop attendre, bourgeois et prosaïque à l'excès. Mais un poète survient et Manon, tombée sous le charme, s'enfuit avec lui. Nous nous refusons d'ailleurs à plaindre le médecin. Manon est fort assommante dans l'intimité. Prétentieuse et niaisement romanesque, elle était faite pour s'amourracher d'un poète-cabotin sans imagination ni talent. Le bourgeois mal marié trouvera sans peine une plus aimable épouse. Nous ne saurions dire exactement si l'auteur entend ainsi les choses... Quoi qu'il en soit, on trouvera dans ces pages une facilité poétique, à laquelle il faut rendre hommage.

LA REVUE DE PARIS

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
PARIS, SEINE ET SEINE-ET-OISE.	60 »	31 »	16.50
DÉPARTEMENTS ET COLONIES FRANÇAISES.	66 »	34 »	18 »
ÉTRANGER.	72 »	37 »	19.50

PRIX DE LA LIVRAISON : 3 fr. 50

On s'abonne à la Revue de Paris, *3, rue Auber, dans toutes les librairies et dans tous les bureaux de poste de France et de l'Étranger.*

Sans aucuns frais supplémentaires, la Revue de Paris *est fournie rognée aux abonnés qui en font la demande.*

Les abonnements partent du 1er ou du 15 de chaque mois.

Les mandats ou valeurs à vue doivent être adressés à la Revue de Paris, *3, rue Auber.*

La reproduction et la traduction des œuvres publiées par la Revue de Paris *sont, à moins d'indication spéciale, complètement interdites dans tous les pays y compris la Hollande.*

La Revue de Paris *décline la responsabilité des manuscrits qui lui sont confiés.*

La première Table Décennale (1894-1903) *est mise en vente au prix de* 2 *fr.* 50.

P BRODARD, imprimeur de la *Revue de Paris*, 85 bis, faubourg Saint-Honoré, Paris.